Raoul Guibord, ptre

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

SUR LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE



Colra

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

SUR LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE

AVEC UN GRAND NOMBRE

DE TRAITS ET D'EXEMPLES CHOISIS

A L'APPUI DE CHAQUE VÉRITÉ

PAR

L'abbé JOUVE

Chanoine honoraire, Curé archiprêtre de Savines (Hautes-Alpes),
Auteur du *Missionnaire de la Campagne*, etc.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

112, RUE DE RENNES, 112

1889

PRÉFACE

L'étude de la science religieuse, la plus excellente et la plus nécessaire de toutes, est de sa nature aride et abstraite. Elle n'a ni les charmes ni les attraits des sciences naturelles. Il est donc important de l'environner de tout ce qui peut non seulement la rendre agréable à la jeunesse, mais encore à l'âge mûr, afin de la faire aimer de tous.

Un prédicateur habile arrive facilement à ce but en émaillant sa doctrine de traits frappants qui captivent l'attention, délassent l'esprit et charment le cœur des auditeurs. Et un moyen puissant et assuré d'en arriver là, c'est d'introduire adroitement dans les instructions religieuses des traits qui appuient la doctrine et la rendent plus accessible et plus attrayante.

Ces réflexions, dictées par une longue expérience

de la chaire, ont déterminé l'auteur de ce nouveau livre à faire un recueil des traits les plus intéressants et les mieux appropriés aux vérités tant dogmatiques que morales de la religion.

Un sommaire doctrinal simple, substantiel et pratique, commence chaque leçon. Plusieurs traits viennent ensuite appuyer et confirmer la verité succinctement démontrée. Au moyen de cet exposé, tout prêtre, quelque peu habitué qu'il soit à parler en public, peut facilement préparer en peu de temps et donner une instruction pleine de charme et d'intérêt.

Nous avons emprunté la plupart de nos traits à la Sainte Écriture, à la Vie des Saints, aux catéchismes les plus autorisés, aux recueils les plus sérieux, ainsi qu'aux bulletins catholiques, aux Semaines religieuses, etc.

Nous espérons que ce nouvel ouvrage pourra être utile aux prédicateurs, aux directeurs des congrégations, aux catéchistes, aux chefs de famille et même aux personnes qui ne cherchent dans la lecture qu'une honnête récréation.

Daignent la puissante Reine du Laus et sa pieuse servante, la vénérable sœur Benoîte, bénir ce petit travail et le rendre utile au salut des âmes.

Savines, le 23 mai 1888.

En la fête de Notre-Dame du Laus.

TABLE ALPHABÉTIQUE

N. B. Les chiffres qui ne sont pas précédés du mot (page) indiquent le numéro d'ordre des exemples.

A

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Z

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

SUR

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NÉCESSITÉ ET MOYENS DE S'INSTRUIRE DANS LA RELIGION

NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le Seigneur est le Dieu de la Science
Deus scientiarum Dominus est.
Reg. II, 3.

La science est, sans doute, quelque chose de bon, d'excellent, puisque le Seigneur s'en proclame le principe et la fin, mais c'est à condition qu'elle parte de Dieu et qu'elle aille à Dieu. Toute science qui se fait sans Dieu, qui vit sans Dieu, qui ne cherche pas Dieu est une science de mauvais aloi, une science condamnée. Elle peut bien servir à nourrir l'orgueil de l'esprit, à satisfaire les appétits des sens, mais elle est sans fruits pour l'âme; elle peut avoir un résultat utile dans le temps, elle n'en aura aucun pour l'éternité; les hommes peuvent la couronner, Dieu la réprouve.

La science peut avoir des objets divers; elle peut se rapporter aux choses de l'ordre naturel, telles que les nombres, les astres, les phénomènes, les corps, les énergies physiques, etc., ou s'occuper des choses de l'ordre surnaturel, telles que les rapports de l'homme avec Dieu, les lois divines, les devoirs et les destinées de l'homme. Cette dernière science s'appelle science religieuse. Si les autres sont bonnes, celle-ci est absolument indispensable à tout homme qui veut atteindre sa fin. On peut vivre chrétiennement, se sanctifier, se sauver sans être astronome, mathématicien, physicien, mais on ne peut se sauver si on ne connaît pas sa religion. Il ne faut donc pas s'étonner des éloges que l'Esprit-Saint prodigue à la science religieuse et du blâme qu'il jette sur ceux qui la méprisent. « Le cœur droit recherchera la science : *Cor autem rectum exquiret scientiam.* — Le trésor de la sagesse c'est l'intelligence, celui de la science c'est la religion : *In thesauris sapientiæ intellectus, et scientiæ religiositas.* — Soyez ferme dans les voies du Seigneur et dans la science : *Esto firmus in via Domini, et scientia.*

« Les richesses du salut sontla sagesse et la science : *Divitiæ salutis sapientia et scientia.* J'ai préféré la science, dit le Seigneur par son prophète Osée, à tous les holocaustes : *Volui scientiam Dei plus quam holocausta.* »

« Là où n'est pas la science de l'âme, il n'y a aucun bien : *Ubi non est scientia animæ non est bonum.* » — L'impie peut être très savant, mais il ne possède pas la vraie science : *Impius ignorat scientiam.* Rien de plus vain que les hommes dépourvus de la science de Dieu : *Vani sunt homines in quibus non subest scientia*

Dei. Les peuples qui négligent la science de Dieu ne tarderont pas à en être punis. « Mon peuple, dit le Seigneur, a été conduit en captivité parce qu'il n'avait pas la vraie science. C'est pourquoi l'enfer a dilaté ses abîmes et là sont tombés les forts d'Israël, et ceux qui étaient les plus élevés et les plus célèbres. *Propterea captivus ductus est populus meus quia non habuit scientiam... propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque termino, et descendent fortes ejus, et sublimes gloriosique ejus ad eum.* »

Ces textes sont formels ; ils montrent non seulement la supériorité de la science religieuse sur toutes les sciences profanes, mais sa rigoureuse nécessité pour celui qui veut éviter les abîmes éternels.

Mais cette science, comme toutes les autres, ne peut être acquise d'une manière complète que par des intelligences d'élite; le plus grand nombre ne peut en acquérir que les éléments, et ce sont ces éléments que nous enseigne le catéchisme. C'est donc par là qu'il faut commencer.

PREMIER MOYEN DE S'INSTRUIRE

§ I. — CATÉCHISME.

Sommaire doctrinal.

Le catéchisme n'est pas apprécié à sa juste mesure ; aucun livre ne mérite mieux l'attention, les hom-

mages, l'admiration, non seulement du fervent chrétien, mais de tout homme raisonnable et sage. On peut le placer à côté de l'Évangile, puisqu'il est le sublime abrégé de ses dogmes et de sa morale, mis à la portée des plus humbles intelligences. Quel ouvrage sorti de la main des hommes embrasse, sous un plus mince volume, plus de vérités sur Dieu, sur l'homme et sur leurs rapports mutuels! Qu'on rassemble en un faisceau les écrits des plus profonds penseurs de tous les siècles, sur Dieu, ses perfections, sur l'origine de l'homme, sur ses devoirs, sur ses destinées, on n'arivera jamais à faire un tout aussi complet, aussi logique, aussi simple, aussi intelligible que le catéchisme.

Rien de plus approprié aux besoins de l'homme que l'enseignement du catéchisme. C'est un enseignement moralisateur, car il apprend aux pauvres la résignation, aux riches le détachement et le bon usage des biens de ce monde, aux enfants la soumission et le respect des parents, aux parents l'amour, la vigilance, la correction et le bon exemple qu'ils doivent à leurs enfants, aux serviteurs la fidélité à leurs maîtres, aux maîtres l'amour et la protection des serviteurs, à tous la charité, le support mutuel, le dévouement.

Rien de plus populaire que cet enseignement. Les anciens cultes avaient des mystères auxquels le peuple ne pouvait prendre aucune part. Hors un petit nombre d'initiés, tout le reste était réputé profane. Les philosophes les plus en renom n'eurent jamais qu'un petit nombre de disciples. Le christianisme a procédé plus largement, il donne sa doctrine, toute sa doctrine à tous les âges, à toutes les

conditions, sous toutes les latitudes et dans tous les siècles de son existence.

Et parce que cet enseignement du catéchisme s'adresse particulièrement à l'enfance, il n'en est pas moins estimable pour cela. De grands saints, de grands savants se sont faits catéchistes, et en cela ils se sont encore grandis devant Dieu et devant les hommes. Du reste, l'enseignement du catéchisme aujourd'hui est un devoir rigoureux pour les parents, puisqu'il ne se donne plus à l'école.

N° 1. — UN MÉCRÉANT IGNORANT.

L'ignorance religieuse est très commune *dans notre siècle de lumières*, même parmi ceux qui veulent faire parade d'esprit. Un de nos mécréants venait à parler tout à son aise contre la religion. Une dame d'esprit et très instruite voulut le mettre à l'épreuve : « Monsieur, lui dit-elle, pourriez-vous me dire qui a composé l'Oraison Dominicale? » Ce prétendu savant hésite ; un des assistants un peu malin lui souffle : Saint Dominique. Le docteur aussitôt répond avec assurance : « Madame, l'auteur de l'Oraison Dominicale ? mais c'est saint Dominique. » Toute l'assemblée se mit à rire, et à bon droit.

N° 2. — UN PRÉJUGÉ.

Un prêtre voyageait sur une rivière avec une société nombreuse et assez bien composée. Un jeune homme se distinguait entre tous les autres voyageurs.

Il avait reçu l'éducation du jour. Il savait des tirades de toutes les pièces de théâtre et des lambeaux de tous les romans; il parlait avec facilité; il semblait avoir beaucoup d'esprit. Il se mit à parler de religion, à déclamer contre les mystères, contre les cérémonies, contre les prêtres, il avait sans cesse à la bouche les mots de superstition, de fanatisme, de préjugés. Le prêtre jusqu'alors avait gardé le silence; mais, s'apercevant que plusieurs approuvaient les opinions du jeune homme, et craignant de compromettre les intérêts de Dieu s'il ne prenait pas la parole :

« Monsieur, dit-il au jeune philosophe, je crois devoir rompre le silence que j'ai gardé jusqu'à présent. Vous n'ignorez pas que la politesse défend de tenir sans sujet des propos qui contristent quelqu'un dans une société; vous savez que je suis prêtre, mon habit vous l'annonce, et vous vous répandez en invectives contre les prêtres. Toutefois ce n'est pas ma défense que je veux prendre, mais celle de la religion que vous outragez sans la connaître. »

A ces mots, le plus profond silence s'établit dans l'assemblée; tous les yeux se portent tantôt sur le prêtre, tantôt sur le jeune homme.

« Monsieur, dit le prêtre, dites-moi d'abord si vous comprenez bien le sens de ces mots : superstition, préjugé, fanatisme, que vous répétez sans cesse avec tant d'emphase? Ainsi, veuillez me dire ce que vous entendez par un préjugé? — Un préjugé... Un préjugé... J'entends... enfin un préjugé. — Mais monsieur, qu'est-ce qu'un préjugé? — Un préjugé... Un préjugé... cela s'entend tout seul. — Expliquez-moi, je vous prie, monsieur, ce que signifie ce mot, cela

ne vous sera pas difficile, vous paraissez avoir des connaissances approfondies. Qu'entendez-vous par un préjugé? — J'entends, enfin... tout ce que tout le monde entend. — Mais enfin, qu'est-ce que tout le monde entend par un préjugé? Le jeune discoureur est dans le plus profond embarras ; il ne sait que répondre ; chacun attend sa définition et s'étonne de voir complètement en défaut celui qui venait de déclamer avec tant d'assurance contre la religion. Le prêtre ne veut pas jouir plus longtemps de ce spectacle. Eh bien! monsieur, puisque vous ne voulez pas me dire ce que vous entendez par un préjugé, je vais vous soumettre ce que j'en pense, et vous jugegerez si ma définition est exacte. J'entends par un préjugé une opinion témérairement conçue sans preuve ni examen. Est-ce là ce que vous entendez? — Mais, oui, monsieur, c'est cela même. — Permettez moi de vous demander quel âge vous avez. — Monsieur, j'ai vingt ans. — Et moi, répondit le prêtre, j'ai soixante et dix ans, et j'en ai consacré cinquante-cinq à l'étude de la religion ; or, je vous prie de me dire qui des deux peut être appelé un homme à préjugé, de vous, qui n'avez peut être pas consacré vingt heures à étudier la religion, ou de moi qui l'étudie depuis cinquante-cinq ans ?

Le jeune homme pour toute réponse rougit, porte la main au front, roule ses cheveux et tout le monde se repaît de sa confusion.

N° 3. — GERSON CATÉCHISTE.

Gerson, le célèbre chancelier de l'Académie de

Paris, regardé avec raison comme un des plus grands hommes de son siècle, faisait lui-même publiquement le catéchisme aux enfants, les jours de fête. Quelques-uns de ses collègues, beaucoup moins savants que lui, se permirent de le censurer ; il les laissa dire et continua longtemps encore son œuvre de charité. Bien plus, il recommandait à toutes les personnes capables de le faire de s'adonner à ce ministère, parce qu'il n'est rien qui contribue davantage à la glorification du nom de Dieu.

N° 4. — SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Monsieur Hamon, historien de saint François de Sales, raconte que notre saint étant encore tout jeune apprenait avec une admirable docilité les prières que sa mère lui enseignait. Quand il fut en état d'apprendre le catéchisme, il reçut avec bonheur les nouvelles leçons que lui donnaient sa vertueuse mère et M. l'abbé Déage. Il était tout heureux d'entendre parler de Dieu et de la religion. Toujours attentif, il écoutait avec une avidité merveilleuse ceux qui l'instruisaient. Dès qu'il savait un certain nombre de réponses et que la leçon était finie, il sortait tout joyeux, convoquait les enfants du voisinage à l'aide d'une petite clochette qu'on lui avait donnée pour son divertissement, les rangeait en cercle autour de lui, leur récitait ses réponses, puis les leur faisait redire à eux-mêmes par petites phrases coupées jusqu'à ce qu'ils les sussent.

Plus tard, lorsqu'il fut évêque de Genève, son premier soin fut de rétablir les catéchismes dans son

diocèse. Il faisait lui-même celui d'Annecy, après avoir envoyé par toutes les rues de la ville un jeune homme, pour crier en agitant une clochette : « Venez, venez à la doctrine chrétienne, on vous y apprendra le chemin du paradis. »

N° 5. — CARDINAL DE CHEVERUS.

Monseigneur de Cheverus, étant évêque de Montauban, se chargea lui-même de faire le prône, tous les dimanches, à la messe paroissiale de la cathédrale, et là, sans en prévenir ses auditeurs, il leur expliqua le catéchisme en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre élémentaire. Mais il le fit avec tant de grâce et d'intérêt que toutes les classes de la société se faisaient une jouissance de venir l'entendre ; savants et ignorants, protestants et catholiques, tous se pressaient autour de sa chaire. Quand il se vit une fois maître de son auditoire, il leur révéla son innocent secret : « Si je vous avais annoncé au commencement, leur dit-il, que je ferais le catéchisme tous les dimanches, vous auriez regardé comme au-dessous de vous d'y assister, pensant que cela n'était bon que pour les enfants ; cependant voilà six mois que je ne fais pas autre chose, et ces instructions vous ont intéressés. Apprenez donc que le catéchisme est le livre des vieillards comme des enfants, des savants comme des ignorants ; tous y trouvent à s'instruire, à admirer, à méditer, et il n'y a qu'un absurde préjugé qui regarde le catéchisme avec dédain. » L'Evêque de Montauban continua le catéchisme et tous y assistèrent avec la même avidité,

le même empressement. (*Vie du cardinal de Cheverus, par M. Hamon.*)

N° 6. — DIDEROT CATÉCHISTE.

Diderot, le plus incrédule et le plus acharné ennemi de la religion de ces derniers temps, estimait et respectait malgré lui cette même religion qu'il semblait se glorifier de haïr avec tant de fureur. Un jour M. Beauzée, de l'Académie française, allant lui faire une visite, le trouva occupé à faire le catéchisme à sa fille. Après la leçon, le visiteur lui en témoigna sa surprise. « Et quel meilleur fondement, lui dit Diderot, puis-je donner à l'éducation de ma fille, pour la rendre tout ce qu'elle doit être un jour : fille respecteuse et tendre, digne épouse et digne mère. Est-il, au fond, puisque nous sommes forcés d'en convenir, une morale qui vaille celle de la religion et qui porte sur de plus puissants motifs ?

N° 7. — NAPOLÉON CATÉCHISTE.

Un archevêque prenant les eaux à Aix-les-Bains, en Savoie, fut appelé près de la fille du général Bertrand qui était mourante. Pendant l'entretien que le prélat eut avec elle il fut tellement émerveillé de la manière dont elle parlait de la religion qu'il ne put s'empêcher de lui demander qui avait pu l'instruire à ce point. « Monseigneur, répondit-elle, après Dieu, je dois mon instruction à l'empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à Sainte-Hélène. J'avais dix ans lorsqu'un jour l'empereur me dit : Mon enfant, tu es jeune, tes

attraits te feront courir de grands dangers dans le monde. Que deviendras-tu si tu n'es pas protégée, armée par la religion ? Ton père n'en a pas, ta mère encore moins. Je prends sur moi le devoir qui pèse sur eux ; viens dès demain, je te donnerai la première leçon. Depuis lors, pendant deux ans, je me rendis exactement deux ou trois fois par semaine chez l'empereur qui me faisait réciter le catéchisme et me l'expliquait avec beaucoup de soin. Quand j'eus atteint l'âge de douze ans, il me dit : Maintenant, mon enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois. Il faut songer sérieusement à ta première communion. Je vais faire venir de France un prêtre pour nous préparer, toi à cette grande action, et moi à la mort. Et l'empereur tint parole.

N° 8. — HOMMAGE RENDU AU CATÉCHISME.

Le célèbre Jouffroy, professeur de l'université de Paris, libre penseur, écrivait, il y a quelques années, les mots suivants : « Il y a un petit livre que les enfants apprennent par cœur et sur lequel on les interroge à l'église ; lisez-le, c'est le catéchisme. Vous y trouverez la solution complète de toutes les grandes questions vitales que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant qui de sa vie n'a songé pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort ; il vous fera une réponse sublime qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable... (*M. Jouffroy est mort le* 1er *mars* 1842.)

N° 9. — ZÈLE POUR APPRENDRE LE CATÉCHISME.

Dans une paroisse de la Pologne, alors que le froid était extrêmement rigoureux, on a vu plusieurs enfants traverser de vastes plaines toutes couvertes de neige, et cela nu-pieds et à peine vêtus, pour se rendre au catéchisme. Comme le plus petit d'entre eux paraissait transi de froid, on voulait le renvoyer chez lui ; mais il répondit : « Quand mes pieds devraient geler, je l'endurerais volontiers pour apprendre le chemin du ciel. »

N° 10. — M. ODILLON BARROT ET LE CATÉCHISME.

Le bruit qui se fait autour des *Manuels d'instruction civique*, nous rappelle un trait qui remonte à quelques années en arrière et qui emprunte aux débats du moment un grand caractère d'actualité.

Sur la fin de sa carrière, dans les nombreuses promenades qu'il avait l'habitude de faire à Villefort, M. Odillon Barrot ne manquait guère de s'informer des heures du catéchisme et d'y assister.

Les ecclésiastiques qui desservaient alors la paroisse ont vu bien souvent pendant qu'ils faisaient réciter la lettre du catéchisme, ou qu'ils l'expliquaient, à quelques pas des enfants, leur grave auditeur, sérieux et recueilli, écoutant avec une attention imperturbable.

Votre présence à notre catéchisme est très flatteuse pour nous, disait un jour à l'illustre homme d'État un jeune vicaire, mais je dois vous avouer...

— Qu'elle vous surprend, répondit vivement l'ancien ministre de Louis-Philippe ? Eh bien, monsieur l'abbé, je vous confesse que ces entretiens ont pour moi un charme inexprimable ; votre enseignement est plein d'idées justes et saisissantes ; chaque fois que j'entends réciter ce petit livre, j'apprends toujours quelque chose que je ne connaissais qu'à moitié, ou que je ne connaissais pas du tout, ou que *j'avais peut-être oublié...*

Que d'hommes, en notre siècle, seraient étonnés d'être si rapprochés de l'Église, s'ils prenaient la peine de relire leur catéchisme sans préjugés, jusqu'au bout !

N° 11. — CHANTEBEL LE VENDÉEN

C'était dans l'héroïque Vendée, à l'époque sanglante de la Révolution. Un jour, les jacobins arrivent au village du Chêne, près de Martigné, chez un brave fermier appelé Chantebel. On découvre dans sa chaumière un catéchisme. Chantebel est arrêté sur l'heure ; mais, d'un mouvement rapide, il a saisi son petit livre, et, de ses mains robustes, rien ne peut l'arracher. Alors on décide de l'emmener à Martigné, où le Comité révolutionnaire le condamne à brûler son catéchisme en place publique. « Mon catéchisme est bon, dit Chantebel, il faudra me brûler moi-même, avant qu'on le détruise. » On l'entraîne alors dans les rues de Martigné, au milieu des huées féroces, mais rien ne trouble son visage ni son cœur. Sa femme, digne compagne du vaillant chrétien, marchait à ses côtés en lui disant : « Tiens ferme, mon ami,

c'est pour le bon Dieu. » Chantebel tint si ferme que la horde impie fut obligée de céder, et il revint au village comme en triomphe, avec son catéchisme. (*Bulletin de Saint-François de Sales.*)

N° 12. — LE CATÉCHISME EST NÉCESSAIRE A TOUS LES AGES.

Après le catéchisme, qui apprend les éléments de la science religieuse, vient la prédication. Ce genre d'instruction a pour but de développer les enseignements donnés par le catéchisme et aussi de conserver dans la mémoire une doctrine qui ne tarderait pas à s'en effacer si on n'avait pas la précaution de la raviver de temps en temps. L'expérience prouve que ceux-là même qui ont bien appris leur catéchisme finissent par l'oublier s'ils passent plusieurs années sans le revoir. En voici un exemple. — Dans une maison religieuse où l'on donnait chaque année des retraites aux séculiers, le supérieur remettait aux retraitants des livres de piété pour les aider à bien faire les saints exercices. Parmi ces livres, on ne manquait jamais de mettre un catéchisme. Or, un jour un brave colonel, qui était au nombre de ceux qui prenaient part à la retraite, voyant le supérieur lui présenter un catéchisme et l'engager à le lire attentivement, en fut tout surpris. Il lui dit en riant : « Vous voulez donc, mon père, me mettre à l'a, b, c, d, de la religion ? — Loin de moi cette pensée, mais dans la vie des camps, vous avez, je le crains, oublié quelque peu les vérités de la foi. — Je puis vous certifier, mon père, qu'à dix ans, je savais tout le catéchisme par

cœur. — Il y a si longtemps de cela, colonel, qu'il me semble impossible que vous n'ayez pas besoin de vous rafraîchir la mémoire. Dans tous les cas, lisez ce livre et nous en reparlerons ce soir. — Parlons-en plutôt tout de suite : interrogez-moi et vous verrez. » Le supérieur lui posa plusieurs questions qui l'embarrassèrent beaucoup, et l'officier avança des propositions contraires à la foi. Il ne tarda pas à se convaincre que s'il avait su son catéchisme à dix ans il ne le savait plus à quarante... Oh ! combien parmi les savants du siècle sont peu instruits de leur religion !

C'est donc un devoir pour tous d'entretenir et de développer les enseignements reçus au catéchisme par l'audition fréquente et attentive de la parole de Dieu. C'est un autre puissant moyen de s'instruire.

SECOND MOYEN DE S'INSTRUIRE

§ II. — LA PRÉDICATION.

Sommaire doctrinal.

La parole divine est le moyen puissant dont le Seigneur s'est servi dans le cours des siècles pour changer le monde, remuer les nations, les ramener au vrai Dieu. — Dieu, dit le grand apôtre, avait parlé d'abord aux patriarches et aux prophètes. Souvent il avait daigné s'entretenir avec les hommes par le ministère inspiré de ces envoyés célestes. Il avait communiqué ses ordres par leur organe. A la fin des temps, il députa son Fils, la splendeur de sa substance, la figure de sa gloire. Durant trente-trois années en-

tières, par ses exemples autant que par ses discours, le Verbe divin se fit docteur des peuples et le précepteur des nations.

Avant de remonter au Ciel, notre divin maître confia sa mission à une société vivante assistée de sa grâce. « Prêchez, lui dit-il, enseignez ce que je vous ai appris, parlez à toute créature, et ne vous mettez point en peine de ce que vous aurez à dire, mon Esprit vous suggèrera toutes choses. Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. Celui qui vous croira sera sauvé et celui qui ne vous croira pas sera condamné. »

Les Apôtres, sur l'ordre de leur divin maître, se lèvent et vont à la conquête du monde; ils se répandent à tous les horizons, franchissent les océans, arrivent aux extrémités de la terre; ils parlent partout de Dieu, du Christ, de la Rédemption, de la grâce, du ciel et de l'enfer, et bientôt une transformation complète réjouit leur cœur avide du salut des âmes. Grecs et Romains, Juifs et Barbares, tout est vaincu, renversé, converti. La sagesse des philosophes, l'éloquence des rhéteurs, la force des armes, les menaces des tyrans, les chaînes, les prisons, les échafauds, rien ne peut prévaloir contre la parole de douze preneurs de poissons. Les idoles se brisent, les autels des faux dieux s'écroulent, les Césars se prosternent, le royaume du Christ est fondé. Le monde est sauvé par la parole de Dieu.

N° 13. — ZÈLE A ENTENDRE LA PAROLE DE DIEU.

Les chrétiens des premiers siècles n'avaient encore

ni églises ni écoles publiques. La crainte des persécutions les forçait de tenir leurs assemblées pendant la nuit, dans les forêts et les cavernes des montagnes, ou dans les catacombes, et d'aller ainsi entendre la parole de Dieu au péril de leur vie. Souvent ils avaient à faire un long et dangereux voyage pour apaiser leur soif immense de la vérité. Là ils écoutaient les divins enseignements durant des heures entières. Combien ce zèle condamne l'indifférence de la plupart des chrétiens de nos jours. Cette insouciance est d'autant plus coupable que la parole de Dieu peut opérer des prodiges comme le prouvent les exemples suivants :

N° 14. — CONVERSION DE SAINT ANTOINE.

Saint Antoine, le père et le modèle des solitaires, n'avait que dix-sept ans quand il perdit son père et sa mère. Six mois après leur mort, étant à l'église, il entendit lire ces paroles de nos saints livres : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. » Antoine regarde ces paroles comme dites à lui-même ; il se les applique, et, de retour chez lui, il ne diffère pas un moment et met en pratique ce qui n'est qu'un conseil d'une haute perfection. Possesseur de grands biens, il les vend et en donne le prix aux malheureux. Voilà les merveilles qu'opère la parole de Dieu.

N° 15. — GALÉRIENS DE TOULON.

Il y a un certain nombre d'années qu'au bagne de Toulon, séjour d'angoisses et de douleurs qu'on pourrait appeler l'enfer de la société civile, un miracle de la puissance de la parole de Dieu s'est opéré en quelques jours. Des missionnaires y ont prêché et ils ont donné une conscience à ces êtres dégradés qui n'en avaient plus, ils leur ont fait connaître la puissance du remords et du repentir. Ils ont ressuscité à Dieu ces criminels flétris et morts à la société. C'étaient des scélérats, ils en ont fait des pénitents. Ils étaient rejetés du commerce des hommes et ils ont pu être accueillis à la table des anges. C'étaient des condamnés sans espérance sur terre, et en quittant le prêtre ils ont pu lui dire : Père, souvenez-vous de nous quand vous serez au ciel. — Et le prêtre, après les avoir enfantés à la grâce, a pu leur répondre : oui, encore quelques jours d'expiation et vous serez au ciel avec nous. — Qu'on envoie au bagne, dans les prisons, tous les représentants de la science humaine, ces grands parleurs de moralité, ces faiseurs de beaux discours, tous les apôtres de l'éloquence profane, et dites-leur de convertir un seul scélérat et d'en faire un saint. Je les en défie. — Ce miracle est réservé à la parole du prêtre, parce que son ministère est divin, sa mission surnaturelle, parce qu'il parle la parole de Dieu. — Mais ces prodiges sont surtout les fruits ordinaires des retraites et des missions dont nous allons parler.

RETRAITE

Sommaire doctrinal.

La vie n'est point une promenade d'agrément, une excursion de plaisir; elle est un voyage pénible à travers des déserts périlleux habités par des ennemis puissants et forts, infestés de bêtes féroces, bordés de précipices affreux, sillonnés de sentiers d'égarement. Chacun de nous, dans ce pélerinage, est obligé de gravir une haute montagne au sommet de laquelle se trouve le repos, c'est-à-dire le ciel. Or, nous ne parviendrons point au terme de ce voyage sans des efforts soutenus. Mais le voyageur ne marche pas sans relâche, il a besoin de temps en temps de se reposer, de se réconforter afin de réparer ses forces épuisées. Dans sa halte, s'il est sage et prévoyant, il doit se demander où il en est de sa course, s'il est dans la bonne voie ou dans des sentiers détournés. Il doit examiner la distance qu'il a déjà parcourue et celle qu'il lui reste à franchir. Or, cette halte, ce repos, cet examen, cette révision, c'est la retraite à laquelle le bon Dieu nous convie à certaines époques de grâces extraordinaires. *Venite seorsum in locum desertum et requiescite pusillum.* De grands exemples nous pressent à la faire: celui du Sauveur et de ses serviteurs les plus fidèles.

N° 16. — EXEMPLE DE JÉSUS-CHRIST.

Le principal objet de la mission du bon Maître étant d'instruire les hommes, il semble qu'il aurait dû au plus tôt se montrer et converser avec eux. Cependant il

passe dans l'obscurité trente années de sa vie; et, n'en ayant plus que trois à donner au monde, pour le tirer de ses erreurs par le ministère de la prédication, avant de s'y engager, il fait encore une retraite de quarante jours dans le désert, et quelle retraite! Quel silence, quelle oraison, quelle pénitence! C'est ainsi qu'il se prépare à traiter avec les hommes, en ne traitant qu'avec son Père.

Dans le cours et au plus fort de ses travaux évangéliques, on le verra souvent s'enfuir sur les montagnes, disent les Evangélistes, pour y être seul avec Dieu seul, et donner plus de liberté aux épanchements de sa prière : *ascendit in montem solus orare.* Le monde avait-il pour lui quelque danger? aucun; mais il en avait d'effrayants pour nous. Le recueillement lui était aussi facile dans les rues de Jérusalem que dans la solitude de Nazareth, et l'action la plus continuelle ne pouvait altérer le repos de sa contemplation; ce n'était donc pas pour lui qu'il s'adonnait à la retraite, puisqu'il n'en avait aucun besoin : c'était pour en inspirer l'amour à ses disciples et à ses fidèles, prévoyant qu'elle leur serait indispensable. Cette leçon a été comprise de tous les Saints. (*Le R. P. Chaignon.*)

N° 17. — EXEMPLE DES SAINTS.

Tous les saints, à certaines époques, s'ensevelissaient dans les profondeurs de la retraite. Nous n'en citerons que quelques exemples.

Saint Augustin, n'étant encore que prêtre, conjure son évêque de le laisser en retraite environ deux mois; il a besoin de tout ce temps, dit-il, pour fortifier son

âme et se mettre en état d'être utile aux autres sans se perdre lui-même.

Saint Ambroise faisait chaque année une ou deux retraites; sa dernière fut d'un mois entier.

N° 18.

On raconte que saint Charles Borromée, à la fin d'une retraite très sérieuse, après avoir longuement médité les vérités éternelles, s'écriait avec une naïve simplicité : « Enfin, me voilà converti, j'en avais besoin. »

N° 19.

On dit que M. Hamon, décédé il y a quelques années, curé de Saint-Sulpice, à Paris, disait, à la suite d'une retraite de douze jours : Voilà une retraite qui me fait du bien ; il en faudrait trois tous les ans pour opérer une conversion sérieuse et soiide.

N° 20. — CE QUE LE DÉMON CRAINT LE PLUS.

Un saint prêtre, exorcisant un homme possédé du démon, demanda au mauvais esprit qui était le maître de cette malheureuse victime, ce qu'il craignait le plus dans les pratiques chrétiennes. Je crains beaucoup la prière, répondit le démon, car lorsqu'elle est bien faite elle obtient de nombreuses grâces ; cependant il en est qui prient et continuent d'être mes esclaves. Je crains beaucoup la pénitence : le jeûne, l'aumône, la confession et les instructions du diman-

che... Mais ce n'est pas ce que je crains le plus, car tout cela n'empêche pas d'être à moi si l'on ne fait point divorce avec le péché mortel. Ce que je crains le plus, c'est la retraite avec son recueillement, ses instructions, ses réflexions, ses prières, ses communions. Ceux qui entrent sincèrement en retraite m'échappent tous, et je ne peux que difficilement les reprendre une fois qu'ils l'ont bien faite.

N° 21. — PARLEZ, SEIGNEUR, VOTRE SERVITEUR ÉCOUTE.

C'est dans la solitude que Dieu se fait entendre et que le chrétien apprend ce qu'il doit faire pour arriver au ciel.

On raconte qu'un jeune enfant était élevé à l'ombre du sanctuaire, sous la direction du grand-prêtre de la loi. Or, une nuit, il fut éveillé par une voix qui l'appelait : « Samuel, Samuel. » L'enfant se lève et court au grand prêtre, et lui dit : « Me voici, car vous m'avez appelé. » — Non, mon fils, je ne vous ai point appelé, répondit le vieillard, retournez et dormez. » Et le Seigneur appela de nouveau Samuel. Samuel s'étant levé vint encore auprès du pontife, et lui dit : « Me voici, car vous m'avez appelé. » Ce n'est point moi, répondit Héli. Et ayant reconnu que c'était le Seigneur qui appelait l'enfant, il lui dit : Allez, et si la voix se fait entendre encore, vous répondrez : « Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute. » Et l'enfant s'en alla, et il dormit. Le Seigneur vint de nouveau et appela l'enfant : Samuel. Samuel répondit : Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute. Telle est l'admirable docilité que chacun de vous doit apporter à

la voix de Dieu pendant la retraite. Vous dormez dans l'indifférence, dans l'habitude des péchés, loin des exercices de piété... C'est la voix de Dieu qui parlera à votre cœur par de solides instructions, par de bons désirs, de saintes inspirations, par des remords ; répondez-lui : Seigneur, parlez, je suis prêt à tous les sacrifices...

MISSION.

Sommaire doctrinal.

Une mission, c'est le bienfait le plus grand, la grâce la plus signalée que Dieu puisse accorder à une paroisse pour y raviver la foi, y ranimer l'esprit chrétien, et y faire refleurir la piété et les pratiques religieuses... Bien souvent les grâces ordinaires sont impuissantes à convertir certaines âmes égarées. Elles ont besoin, pour revenir à Dieu, des secours les plus puissants. Eh bien, durant une mission, ces secours extraordinaires sont accordés et l'on voit les pécheurs les plus obstinés dans le mal rentrer dans le divin bercail. On compte par milliers les âmes assoupies dans l'indifférence qui se raniment dans la ferveur et tous les vrais fidèles se fortifient dans le bien et s'animent de plus en plus à soutenir les saints combats du Seigneur.

N° 22. — JE GARDE PAPA.

Il y a quelques années, deux saints missionnaires prêchaient une mission dans une petite ville. Un soir, tandis que la foule empressée se rendait à l'église,

une charmante enfant de dix ans jouait sur le balcon de la maison ; tout à coup, poussée par une inspiration divine, elle abandonne sa poupée, et, courant à son père qui lisait un journal : « Oh ! papa, que je serais heureuse !... — Que faut-il faire pour cela, mon enfant ? — Je n'ose pas... dites, me l'accorderez-vous ? — Oui, ma fille ! — Ah bon ! Eh bien ! J'étais tout à l'heure sur le balcon et j'ai vu beaucoup de messieurs qui allaient au sermon ; il y en a même plusieurs qui y conduisaient leurs petites filles, et vous papa, vous ne m'y menez jamais ! Ce soir... — Tu veux que je t'y conduise, n'est-ce pas? — Oui. »

Bientôt l'heureuse enfant entrait dans l'église avec son père. Il la plaça près d'une dame de sa connaissance, parce que, dit-il, une petite fille ne reste pas avec les messieurs, et faisant semblant d'aller du côté des hommes, il sortit.

La jeune enfant qui le suivait des yeux, s'en aperçut, mais ne dit rien ; le lendemain elle voulut, comme un caprice d'enfant, rester parmi les messieurs avec son père. Le prêtre chargé de maintenir l'ordre voyant cette petite fille : « Mon enfant, lui dit-il, ce n'est point là votre place. — Monsieur, répondit-elle tout bas, laissez-moi ici, *Je garde papa.*

Le père entendit cette parole, il fut ému et resta au sermon. Le bon Dieu l'attendait, et la grâce, se servant des paroles du prédicateur, pénétra dans son âme. Il voulut aller tous les soirs au sermon ; il fit mieux, et s'approcha de la Sainte-Table le jour de Pâques...

N° 23. — BOURGEOIS CONVERTI PAR LA MISSION.

Un bourgeois, qui avait longtemps vécu loin des pratiques religieuses, eut le bonheur d'ouvrir son cœur à la grâce lors d'une mission qui fut prêchée dans sa paroisse. Dès l'ouverture des saints exercices, il reprit le chemin de l'église qu'il avait trop longtemps abandonné et assista avec beaucoup de régularité à toutes les instructions. La parole de Dieu avait pour lui de grands attraits et lui rappelait de nombreuses vérités qu'il avait complètement oubliées. La seule chose qui le peinait, c'était de ne pas se sentir ému comme la plupart des auditeurs lorsqu'on prêchait une des grandes vérités de la religion.

La veille de la communion, chaque fidèle s'empressa d'aller recevoir le bienfait de l'absolution ; le bourgeois seul demanda à ce qu'elle lui fut différée de quelques jours. — « Mais nous allons partir, dirent les missionnaires, et nous allons bien loin d'ici. — Peu importe, reprit le bourgeois, dans une quinzaine de jours, lorsque je serai suffisamment préparé, j'irai vous trouver pour achever ma confession et faire mon devoir de chrétien. »

La chose se passa ainsi qu'on l'avait convenu. Toute la paroisse a remarqué avec édification que depuis cette mission le bourgeois n'a plus manqué ni messe ni Pâques et qu'il continue à donner le bon exemple et à réparer ses scandales passés.

TROISIÈME MOYEN DE S'INSTRUIRE

§ III. — LES BONNES LECTURES.

Sommaire doctrinal.

Pour avoir droit au ciel il y a des vérités à croire, des devoirs à remplir, des préceptes à observer, l'innocence à conserver ou à recouvrer par la pénitence. Toutes ces vérités nous ont été enseignées au catéchisme et nous sont souvent répétées du haut de la chaire sacrée. Toutefois, combien parmi nous ont presque entièrement oublié les vérités les plus élémentaires de la religion ! combien aussi pour lesquels les prédications les plus éloquentes passent en un instant sans laisser de traces ! Ces enseignements sont transitoires et ordinairement donnés avec un certain ménagement. Les bonnes lectures, au contraire, sont un prédicateur permanent, qui nous enseigne la vérité sans détour et sans ménagement : semblable au médecin que l'habitude de son art a rendu impitoyable, il applique le remède de la manière la plus énergique ; c'est un conseiller qui n'a pas besoin d'être flatteur ni courtisan ; c'est un prophète décidé qui dit à chacun son *tu es ille vir*, qui montre sans crainte le défaut principal, la passion dominante et caractérise sans détour la fièvre qui dévore le cœur : *Scribere est manu prædicare.* — Un bon livre éclaire notre intelligence, touche notre cœur, nous rappelle nos devoirs et nous excite à la pratique de la vertu. Les exemples que nous allons citer en sont une preuve palpable.

N° 24. — SAINT AUGUSTIN.

Après avoir lu les livres sapientiaux, Augustin sentit naître en lui le désir de revenir à Dieu et à la vertu. Ce grand coupable, travaillé par la grâce, n'avait plus de repos ni le jour ni la nuit. « Quand briserai-je mes chaînes? se dit-il à lui-même. » Et ses passions lui répondent : demain, demain. — « Et pourquoi pas aujourd'hui? pourquoi pas à l'heure présente? Eh quoi! Je ne pourrai pas ce que peuvent tant d'autres moins instruits que moi? *Et non potero quod isti et istæ*? Comme il tenait ce langage en fondant en larmes, il entend une voix qui lui dit distinctement : *Tolle et lege*; prends et lis. Il rencontre sous sa main les épîtres de saint Paul et lit ce passage : « Ne vous plongez pas dans la bonne chère, ni dans l'ivrognerie, ni dans les impudicités, ni dans les querelles, ni dans l'envie ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et ne consentez pas aux mauvais désirs de la chair. » Ce passage achève de le convertir, et il devient un grand saint.

N° 25. — CONVERSION DE DEUX GENTILSHOMMES.

Saint Augustin rapporte que deux jeunes gens, habitués aux délices et aux dissipations que l'on rencontre ordinairement dans les cours, s'en allaient un jour à la campagne. Or, il arriva qu'après avoir longtemps promené leur ennui sans trop savoir où ils aboutiraient, ils rencontrèrent sur leur route la cellule d'un vieux solitaire. Piqués d'une certaine curio-

sité, ils entrèrent dans l'humble habitation du moine et, sur une table rustique, ils trouvèrent une vie de saint Antoine dont le pauvre religieux faisait sans doute l'objet de ses méditations. L'un d'eux prend ce livre et se met à parcourir quelques pages, tandis que son compagnon passe en revue les meubles grossiers de la cellule. A peine a-t-il commencé cette lecture que la grâce a fini son travail : » C'en est fait, dit-il, je veux revenir à Dieu. Eh quoi! les pauvres regardent le ciel et le ravissent et nous le perdons! Quand notre dernière heure aura sonné, à quoi nous serviront les richesses et les plaisirs du monde? Il faudra quitter les palais, les trésors, les amis! — Eh bien! je veux le ciel et pour l'obtenir je me ferai anachorète. » Frappé de ce changement subit, son ami prend le merveilleux ouvrage qui a opéré une si étonnante transformation. Peu à peu il est charmé comme le premier et bientôt il se rend comme lui. Voilà un exemple de ce que peut une bonne lecture; en voici d'autres.

N° 26. — SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Lors du siège de la ville de Pampelune en Espagne, un boulet de canon fit à la jambe d'Ignace de Loyola une blessure si grave, que les médecins désespérèrent presque de sa guérison. La veille de la fête de saint Pierre il reçut les derniers sacrements et chacun croyait qu'il ne passerait pas la nuit. S'étant endormi, il fut favorisé d'un songe extraordinaire. Le prince des Apôtres lui apparut et toucha sa blessure; cet attouchement lui rendit la santé. A son réveil, il

se trouva soulagé et hors de tout danger. Ce changement subit et inespéré ne le fit point renoncer au monde. Cependant la jambe était restée difforme et l'empêchait de porter la botte du soldat. Malgré les représentations et les répugnances des chirurgiens, il se fit couper un os. Obligé alors de garder la chambre, il demanda pour se désennuyer un roman ou quelque autre historiette galante. La Providence voulut qu'il ne s'en trouvât point au château de Loyola. On lui donna en place la *Vie de Jésus-Christ* et la *Fleur des Saints.* Quelque ennuyeuses que lui parussent d'abord ces lectures, il finit par y prendre goût. Bientôt la pensée de l'amour incomparable d'un Dieu, les vertus admirables des saints, leurs pénitences étonnantes lui firent verser des larmes. Il vit avec effroi la grandeur de ses égarements. Il pleura d'avoir couru avec tant d'empressement après les vanités du siècle et d'avoir négligé le salut de son âme. Ignace s'était mis au lit pécheur, froid et indifférent, il en sortit bientôt pénitent austère, pour devenir un des plus illustres serviteurs de Dieu.

N° 27. — LA HARPE.

La Harpe, l'un des littérateurs les plus distingués du dernier siècle, mais aussi l'un des philosophes les plus impies, fut, à l'époque de la Révolution, arrêté et jeté en prison. Là, seul dans une étroite cellule, il se prit à réfléchir sérieusement, ce qui ne lui était pas arrivé depuis fort longtemps. Il lut aussi quelques bons livres qui lui firent du bien, mais qui ne le convertirent pas entièrement. Un jour, plus ennuyé que

d'habitude, il saisit un livre qui était sur sa cheminée. C'était l'Imitation de Jésus-Christ. Il l'ouvre au hasard et ses yeux tombent sur ces mots : « Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez appelé. » Il n'eut pas besoin d'en lire davantage; il fut tellement impressionné, tellement frappé par ces quelques mots, qu'il tomba à genoux la face contre terre, les yeux inondés de larmes. Il avait continuellement dans l'esprit ces deux mots : Me voici, mon fils. La Harpe était converti ; et comme Dieu ne permit pas qu'il portât sa tête sur l'échafaud, il voua le reste de sa vie à faire de bons livres, afin d'atténuer, autant que possible, l'effet des mauvais qu'il avait eu autrefois le malheur de composer.

N° 28. — LE GÉNÉRAL DE NICOLAÏ.

Il y a quelques années, Mgr Dupanloup avait publié un volume, fait d'extraits de Fénelon, et intitulé : *La vraie et solide Piété.* Le gouverneur du Caucase, M. le général de Nicolaï, venait de demander à ses amis de Paris une caisse de livres destinés à charmer ses loisirs dans l'éloignement où le tenait sa mission. A tout hasard, et en souriant un peu, à côté des romans du jour, on glissa le livre de Mgr Dupanloup. Quelques mois après, le gouverneur du Caucase arrivait en France, rejoignait l'Évêque d'Orléans chez un de ses amis, M. de M..., passait huit jours près de lui dans une retraite profonde, et, de là, se rendait à la Grande-Chartreuse, dont il occupe encore une humble et paisible cellule. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 29. — UN RATIONALISTE.

Un honnête jeune homme du diocèse de Bordeaux, se trouvant transporté à Paris dans une société de libres-penseurs, avait oublié les pratiques de la religion, et ses croyances mêmes s'étaient peu à peu effacées.

Au mois de janvier dernier, il vint passer quelques jours dans sa famille et revit ses amis. L'un d'eux, un prêtre, lui dit : vous ne voulez croire que votre raison. Eh bien ! mon ami, la raison même nous dit que la plus sérieuse de toutes les affaires est de nous assurer si la religion est vraie. Car il nous importe infiniment de savoir s'il y a un Dieu qui juge les hommes. Un Dieu a-t-il parlé aux hommes, et leur a-t-il fait des commandements? Récompense-t-il dans une autre vie ceux qui l'honorent, et punit-il ceux qui lui désobéissent?

Cette question est pour tout le monde d'un intérêt immense, puisqu'il s'agit pour chacun d'un bonheur éternel ou d'un supplice qui ne finira point. Est-il sage de vivre comme si la religion était fausse, sans en être sûr? Aucun incrédule n'a établi son incrédulité sur des raisons certaines. Tout libre-penseur est forcé de se dire : Je puis mourir demain; et demain, si la religion chrétienne est véritable, mon âme tombe dans des feux qui ne s'éteindront jamais. Est-ce prudent, dites-moi, de ne point vouloir s'occuper d'une question si grave?

Le jeune homme était devenu sérieux. Après un moment de silence il dit : Mais, monsieur, que voulez-

vous qu'on fasse? Est-il possible de savoir ce qui nous est réservé après cette vie? Personne n'est revenu de chez les morts nous apprendre ce qui se passe au-delà du tombeau. Comment résoudre une question si obscure?

— Elle est moins obscure que vous ne pensez, répondit le prêtre. Tenez, mon ami, j'ai là précisément un ouvrage solide, où cette grande question est exposée. Voulez-vous le lire?

En même temps, il prenait un volume dans sa bibliothèque et le présentait au jeune homme. C'était *les Soirées d'Automne*, de l'abbé Maunoury.

Le jeune homme emporta le livre, il le lut attentivement, et fut frappé de la force et de la clarté des preuves de la religion chrétienne. Il examina chaque fait, pesa chaque raison : tout lui parut inattaquable.

Cette lecture, avec la grâce de Dieu, lui rendit la plénitude de son ancienne foi, et, passant aussitôt de la croyance à la pratique, il se confessa et communia avec un bonheur inexprimable.

Maintenant, retourné à Paris, le jeune homme vit en vrai chrétien et s'efforce de communiquer ses convictions à ceux dont il partageait autrefois les erreurs. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

PREMIÈRE PARTIE

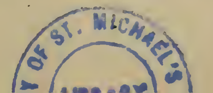
VÉRITÉS QUE NOUS DEVONS CROIRE

LE SYMBOLE DES APOTRES

Sommaire doctrinal.

Le symbole des Apôtres est une profession de foi composée par les Apôtres avant leur séparation pour aller annoncer l'Evangile à toutes les nations. Il contient en douze articles les principales vérités de la religion chrétienne. Il fut composé pour établir dans le monde entier une parfaite conformité de doctrine. Par sa simplicité, sa lucidité et sa brièveté, il est à la portée de toutes les intelligences. Le symbole, dit saint Pierre Chrysologue, n'est qu'un précis de ce qu'il faut croire, et cependant, semblable à une fontaine dont le lit paraît resserré, mais qui forme les plus grands fleuves, il renferme toute l'étendue de la foi catholique. Aux petits il présente le lait de la doctrine ; et les grands et les savants y trouvent toujours de quoi méditer et s'instruire. (Noël.)

Le mot symbole veut dire signe, marque, étendard. Au commencement de l'Eglise il servait à distinguer



les chrétiens de ceux qui ne l'étaient pas. Tertullien affirme qu'au temps des persécutions, les premiers chrétiens se servaient du symbole pour se reconnaître entre eux, et que, si un étranger voulait avoir entrée dans leur assemblée, il était obligé de réciter le symbole.

N° 30. — DERNIER ACTE DE FOI DE PIERRE DE VÉRONE

Un petit enfant, appelé Pierre, revenait de l'école où son père l'avait envoyé. Curieux de connaître sa petite science, un oncle, qui avait le malheur d'être hérétique, le prit sur ses genoux, et lui demanda ce qu'il avait appris. J'ai appris le *Credo*, dit l'enfant : « *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ*, etc... — Et sais-tu ce que cela veut dire ? Oui, mon oncle : *Créateur du ciel et de la terre*, cela veut dire que le bon Dieu a tout fait de rien par sa seule parole. C'est lui qui a fait le soleil, la lune, les étoiles ; c'est lui qui... — Il ne faut pas croire cela, interrompit brusquement l'hérétique ; ce n'est pas comme cela, etc... » Mais il eut beau faire, le petit Pierre tint ferme, et persévéra dans la foi.

Plus tard, Pierre entra dans l'ordre de saint Dominique, y passa sa vie à prêcher les vérités dont il avait si bien appris l'*abrégé* dans son enfance. Furieux de son zèle et de ses succès, des hérétiques apostèrent deux scélérats sur sa route. A son passage, l'un des assassins lui déchargea deux coups de hache sur la tête. Pierre se releva, pardonna à ses meurtriers ; puis il récita en latin le *symbole des Apôtres*, et trempant

son doigt dans le sang qui coulait de ses blessures, il traça sur la terre le mot *Credo*.

Le *Credo* bien compris fit de Pierre un enfant *chrétien*, un *saint*, un *martyr*! (GODESCARD, *Vie des saints*, 29 *avril*).

N° 31. — UN JEUNE MARTYR DU CREDO.

Un petit enfant de sept ans, élevé par une mère très chrétienne, fut dénoncé à un méchant gouverneur nommé Asclépiade, comme chrétien. On le conduisit à ce cruel persécuteur qui voulut l'interroger lui-même, et qui essaya de le gagner par des caresses. Ce fut inutile, car le courageux enfant lui dit hardiment : Je suis chrétien, vous allez le voir : Je crois en Dieu, le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre... Asclépiade furieux ne le laissa pas achever. Il fit venir sa vertueuse mère, et en sa présence le fit fouetter par un soldat avec tant de cruauté qu'il fut bientôt tout en sang. Pendant qu'on le déchirait de coups, ce courageux martyr répétait : « Je crois en Dieu le père tout-puissant. » Un si horrible spectacle fit couler les larmes des yeux de tous les spectateurs. Au bout de quelques instants, il se tourna vers sa mère et lui dit : *Maman j'ai bien soif.* — Courage! mon cher enfant, lui répondit-elle ; encore un peu de patience et vous arriverez à la fontaine de vie ; c'est Jésus-Christ lui-même qui vous donnera à boire». Outré de colère en voyant la fermeté héroïque de l'enfant et de la mère, le tyran lui fit trancher la tête et l'envoya ainsi plus vite au ciel.

N° 32. — DÉVOTION DE SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL AU CREDO.

La récitation du *Credo* était une dévotion favorite de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Il est rapporté dans la vie de cette sainte qu'étant allée résider à la campagne après son mariage, et lorsqu'elle fut devenue veuve, elle fit apprendre le chant du *Credo* à ceux de ses domestiques qui avaient les plus belles voix afin qu'ils aidassent à le chanter avec plus de solennité à la messe paroissiale. Elle y prenait un grand plaisir; et plus tard, lorsqu'elle fut religieuse, elle chantait le symbole pendant les récréations. Elle avait une dévotion spéciale envers les martyrs, parce qu'ils avaient répandu leur sang pour la foi. (*Le catéchisme en exemples.*)

N° 33. — M. COUSIN ET LE CREDO.

Le journal l'*Education* publie la lettre suivante :

« Me permettrez-vous, monsieur, de raconter ici un souvenir qui a son importance au moment où certains députés demandent la suppression de tout enseignement religieux dans les écoles ?

« Un jour, M. Cousin était venu entretenir M. Duruy d'une grave question de liberté de conscience qui préoccupait fort l'opinion publique ; j'eus la bonne fortune d'assister à leur conversation, que je me suis toujours rappelée. J'étais tout yeux, tout oreilles, — les hommes de ma génération n'avaient point eu le privilège d'entendre l'éminent philosophe — lorsque

tout à coup M. Cousin, se retournant vers moi, me dit : — Jeune homme, savez-vous votre *Credo* par cœur ? — M. Duruy voulut bien lui répliquer : « Oh ! pour celui-là, cher maître, je vous réponds qu'il ne doit point l'avoir oublié. — Je vous félicite, me dit alors M. Cousin, je vous félicite, mon ami ; c'est là toute la vérité, et on ne saurait trop l'enseigner aux enfants. Il ne faut jamais l'oublier, votre *Credo*.

« Aujourd'hui, M. Cousin serait sans doute clérical, peut-être même un *jésuite*. (M. de Rebescq.)

PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE

Je crois en Dieu... Créateur du ciel et de la terre.

§ 1er. — EXISTENCE DE DIEU.

Sommaire doctrinal.

La première vérité que l'homme doit croire est l'existence de Dieu. Cette vérité est si claire et si certaine, qu'il faut être insensé pour la révoquer en doute : *L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu.* Outre que la foi nous l'enseigne, la raison elle-même le prouve par le spectacle de l'univers, par la croyance de tous les peuples et par le sentiment intime de la conscience.

L'existence de Dieu est prouvée par le spectacle de l'univers. Les cieux, dit le prophète-roi, racontent la gloire de Dieu, et le firmament l'excellence de ses ouvrages. Ps. XVIII,I.

Il n'y a pas d'effet sans cause : une horloge suppose

un horloger; — un édifice, un architecte; — une statue, un sculpteur; — un tableau, un peintre. Ainsi pour l'univers, l'ordre qui y règne prouve l'existence d'un être infiniment puissant et sage.

N° 34. — IL Y A UN DIEU.

— L'ordre admirable de l'univers suffit pour nous convaincre de l'existence de Dieu. Un homme d'esprit, bien que gâté par l'impiété, se trouvant dans une société de philosophes, qui, à force de faire de l'irréligion, finissaient par dire qu'il n'y a point de Dieu, garda le silence quelque temps. On se tourna vers lui comme pour lui dire : Qu'en pensez-vous? Dans ce moment l'horloge sonna onze heures. L'habile philosophe, la montrant du doigt, improvisa ces deux vers :

« Pour ma part plus j'y pense et moins je puis songer,
« Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger. »

On se regarda, on fit semblant de croire qu'il était tard, et on se retira tout honteux. Cette fine et spirituelle sentence est de Voltaire qui, dans son impiété, croyait à Dieu. (*Récompenses hebdomadaires.*)

N° 35. — LE PLUS BEAU LIVRÈ DE SAINT ANTOINE.

On demandait un jour à saint Antoine, patriarche des Cénobites, comment il pouvait vivre sans livres dans une retraite si absolue, au fond du désert. « Quoi ! répondit le saint Anachorète, fort surpris d'une pareille question, n'ai-je pas sous les yeux le plus grand, le plus beau des livres ? Ce livre-là, je n'ai

jamais cessé de le lire, car c'est la création tout entière. J'y lis la magnificence de Dieu. » Là, le Créateur s'est peint lui-même en caractères vivants, et en quelque sorte parlants. Oui, le nom de Dieu se trouve écrit sur toutes les pages du grand livre de la nature, et les ignorants peuvent y lire comme les savants. Aussi celui qui ose nier l'existence du Créateur à la face du ciel et de la terre est un misérable qui excite la pitié.

N° 36. — FÉNELON.

Si je rencontrais, dit Fénelon, un homme qui ne crût pas en Dieu, je ne disputerais pas avec lui ; je le prierais seulement de supposer qu'il se trouve jeté par un naufrage dans une île déserte. Là, il rencontre une maison d'excellente architecture, et dans cette maison il trouve de beaux meubles, des instruments de musique, des statues, des tableaux, des livres rangés en ordre dans une bibliothèque; il n'y découvre néanmoins aucun homme. Pourra-t-il croire que tout cela, maison, meubles, livres sont dus au hasard sans le secours d'aucune industrie humaine? Et l'univers, dont l'ordre et l'harmonie sont mille fois plus admirables, serait l'œuvre du hasard !

N° 37. — FÉNELON ET SON ÉLÈVE.

Fénelon, l'aimable archevêque de Cambrai, se promenait un soir avec un enfant confié à ses soins paternels. Le ciel était superbe et tout étincelant de lumières. La nature respirait le calme, la grandeur, la majesté... L'enfant demanda à son maître quelle heure

il était. Celui-ci tira sa montre : elle indiquait huit heures. Oh ! la belle montre, Monseigneur, dit le jeune homme, voulez-vous me permettre de la regarder ? — Le bon archevêque la lui remit et comme l'élève l'examinait dans tous les sens : « Chose bien singulière ! mon cher Louis, dit froidement Fénelon, cette montre s'est faite toute seule. — C'est impossible, dit le jeune Louis ; Monseigneur se moque de moi. — Non, mon enfant, je ne me moque pas de vous. Que voyez-vous d'impossible à ce que j'ai dit ? — Mais, Monseigneur, jamais une montre ne peut se faire toute seule ! — Et pourquoi donc ? Parce qu'il faut tant de précision dans l'arrangement de ces mille petites roues qui composent le mouvement et font marcher également les aiguilles, que non seulement il faut de l'intelligence pour organiser tout cela, mais qu'il y a peu d'hommes qui y réussissent, malgré leurs soins. Que cela se fasse tout seul, c'est absolument impossible : jamais je ne croirai cela. On vous a trompé, Monseigneur. »

Fénelon embrassa l'enfant; et, lui montrant le beau ciel qui brillait au-dessus de leurs têtes : « Que dire donc, mon cher Louis, de ceux qui prétendent que toutes ces merveilles se sont faites toutes seules, et qu'il n'y a pas de Dieu ? — Est-ce qu'il y a des hommes assez insensés et assez mauvais pour dire cela ? demanda Louis. — Oui, cher enfant, il y en a qui le disent ; en petit nombre, Dieu merci, mais y en a-t-il qui le croient ? C'est ce que je ne saurais affirmer, tant il faut avoir fait violence à sa raison, à son cœur, à ses instincts, à son bon sens pour tenir un pareil langage. S'il est évident qu'une montre ne peut se

faire toute seule, combien cela n'est-il pas plus évident pour l'homme lui-même, qui fait les montres. Il y a eu un premier homme ; car il y a eu un commencement à tout, et l'histoire du genre humain atteste universellement ce commencement. Il faut bien que quelqu'un ait fait le premier homme. Ce quelqu'un, c'est un être qui a fait tous les êtres et qui n'a lui-même été fait par personne ; nous l'appelons Dieu. » (*Vie de Fénelon.*)

N° 38. — L'EXISTENCE DE DIEU EST PROUVÉE PAR LA CROYANCE DE TOUS LES PEUPLES.

Tous les peuples, dit Frayssinous, peuvent bien être opposés de mœurs et de langage... mais il est un point sur lequel ils se réunissent tous : la croyance d'un Dieu. Ils pourront bien varier sur l'idée qu'ils s'en forment, sur les hommages qu'ils lui rendent, sur les rites sacrés du culte qu'ils pratiquent ; mais sous ces formes diverses, le fond et la doctrine restent toujours.

N° 39. — PLUTARQUE.

Jetez les yeux sur la face de la terre, disait Plutarque, vous pourrez y trouver des villes sans fortifications, sans lettres, sans magistrature régulière ; des peuples sans habitations distinctes, sans professions fixes, sans propriété de biens, sans l'usage des monnaies, et dans l'ignorance universelle des beaux-arts ; mais vous ne trouverez nulle part une nation qui ne connaisse aucune divinité.

N° 40. — DEUX BELLES RÉPONSES

On demandait un jour à un pauvre Arabe du désert comment il était assuré qu'il y a un Dieu. — De la même façon, répondit-il, que je connais, par les traces marquées sur le sable, s'il y a passé un homme ou une bête. Cette judicieuse réponse vaut toute une démonstration, elle dit avec vérité à qui veut l'entendre : *digitus Dei est hic, le doigt de Dieu est là !*

N° 40 (bis). UNE BELLE RÉPONSE.

Un savant anglais, devenu célèbre par ses voyages et ses découvertes, alla un jour faire une visite au roi Georges. Sa majesté, durant la conversation, lui demanda ce qu'il avait vu de plus beau dans son tour du monde : « C'est le maître du monde, sire, » répondit Brancks. Magnifique et sublime réponse !

N° 41. — UN ATHÉE CONFONDU PAR UNE DAME.

Un célèbre incrédule de l'école voltairienne prêcha un jour avec beaucoup de zèle son athéisme dans un cercle de dames. Celles-ci l'écoutèrent avec beaucoup de froideur. Piqué de leur indifférence, il dit avec ironie : « Je n'aurais pas cru que dans une réunion où l'esprit le dispute à l'élégance, j'aurais seul l'honneur de ne pas croire en Dieu. — Mais vous n'êtes pas le seul, monsieur, lui répliqua la maîtresse du logis, mes chevaux, mon chien, mon chat ont aussi cet honneur ; seulement ces bonnes bêtes ont l'esprit de ne pas s'en vanter. »

N° 42. — L'ATHÉE, LA PETITE FILLE ET L'ŒUF.

Un jeune homme de province fut envoyé à Paris pour achever ses études. Comme tant d'autres il eut le malheur de rencontrer de mauvaises compagnies. Ses propres passions, d'accord avec les discours impies de ses camarades, lui firent oublier les leçons de sa pieuse mère. Il en vint au point de dire dans son cœur, comme l'insensé dont parle le prophète : Il n'y a point de Dieu, Dieu n'est qu'un mot. De retour dans sa famille, il se donna des airs de philosophe et prit en pitié les pratiques religieuses, qu'il avait entièrement abandonnées. Un jour on l'invita dans une maison honorable, où se trouvait une nombreuse assistance. Pendant que tout le monde s'entretenait de nouvelles, de plaisirs et d'affaires, deux jeunes filles, l'une de douze ans, l'autre de treize, lisaient ensemble assises dans l'embrasure d'une croisée. Notre philosophe, s'approchant, leur demanda avec un petit sourire quel roman elles lisaient ? — « Monsieur, répondit l'aînée, c'est l'histoire du peuple de Dieu. — Mesdemoiselles, dit-il sur le même ton, vous croyez donc vous autres qu'il y a un Dieu ? » Etonnées d'abord de ce langage, les jeunes filles se regardèrent l'une l'autre, et la rougeur leur monta au front. Mais bientôt l'aînée s'enhardit : « Et vous, monsieur, dit-elle, n'y croyez-vous pas ? — J'y croyais autrefois, mais depuis que j'ai étudié la philosophie et la politique, j'ai appris bien d'autres choses. — Nous n'avons pas étudié, nous autres. Puisque vous êtes plus savant, monsieur, voudriez-vous bien nous dire d'où vient un œuf. » — Ce

mot fut prononcé assez haut, on s'approcha, on se groupa autour de la croisée pour assister à la conversation qui paraissait intéressante. « Oui, monsieur, répéta la petite théologienne, d'où vient un œuf ? — Plaisante question : un œuf, ma foi, il vient de la poule. — Et la poule ? — d'un œuf. — Lequel des deux a existé le premier de la poule ou de l'œuf. — Je ne sais vraiment ce que vous voulez dire avec votre poule et vos œufs ; mais enfin celle des deux choses qui a existé la première, c'est la poule. — Donc il y a une poule qui n'est pas venue d'un œuf ? — Pardon, mademoiselle, c'est l'œuf. — Donc, il y a un œuf qui n'est pas venu d'une poule ? — Mais, c'est que... parce que... voyez-vous... Ce que je vois, monsieur, c'est que vous ignorez si c'est l'œuf. — Eh bien, je dis que c'est la poule. — Soit. Il y a donc une poule qui ne vient pas d'un œuf. Alors qui a créé cette poule ? — Mais... avec vos poules et vos œufs, vous avez l'air de me prendre pour une fille de basse-cour. — Pas du tout, monsieur ; je vous prie seulement de me dire d'où est venue la mère de toutes les poules et de tous les œufs. — Mais enfin... puisque vous ne le savez pas, permettez-moi de vous l'apprendre ; celui qui a créé la première poule, est le même qui a créé le monde ; et ce Créateur nous l'appelons Dieu. Comment, monsieur, vous ne pouvez sans Dieu expliquer l'existence d'un œuf et d'une poule, et vous dites que la science vous apprend à expliquer sans Dieu l'existence de l'univers ! » Le jeune impie n'en demanda pas davantage ; il saisit furtivement son chapeau et s'en alla, honteux, dit-on, comme un renard qu'une poule aurait pris (Vermot).

N° 43. — IL N'Y A QU'UN SEUL DIEU.

Tiburce, fils de Chromace, préfet de Rome, fut converti au christianisme par saint Sébastien. Traduit devant le tribunal du gouverneur, le juge le somma de retourner au culte des dieux de l'empire. Comme il ne put rien obtenir, il ordonna de répandre par terre une couche épaisse de charbons ardents, et s'adressant à Tiburce : Sacrifie à nos dieux, dit-il, sinon tu marcheras nu-pieds sur ces braises. » Le martyr quitta tranquillement ses chaussures, fit le signe de la croix et marcha sur le feu sans éprouver la moindre brûlure : « Apprenez, prince, dit-il à l'empereur, que le Dieu des chrétiens est le seul Dieu, créateur des mondes : par sa puissance, ces charbons ardents sont devenus pour moi des fleurs. » Le juge irrité lui fit trancher la tête.

N° 44. — SAINT PROCOPE.

Saint Procope, sommé par le juge de sacrifier aux dieux, répondit qu'il ne reconnaissait qu'*un seul Dieu*. « Immolez des victimes aux quatre empereurs, » lui dit-on ; il répliqua par cette sentence d'Homère : « C'est une mauvaise chose que plusieurs maîtres ; il ne faut qu'un roi ». A l'instant on lui abattit la tête. Cet argument brutal était loin de réfuter l'homme de Dieu. (EUSÈBE, *Hist*, *eccl.*, liv. VIII, chap. XII.)

N° 45. — QU'EST-CE QUE DIEU.

Plusieurs personnes venues chez un philosophe lui dirent : « Nous sommes envoyés vers vous pour vous prier de nous dire bien clairement ce que c'est que Dieu. » Le philosophe leur dit : « J'y penserai, revenez dans huit jours. »

Les huit jours étant écoulés, les députés revinrent et il leur dit : « Revenez dans huit jours. » Huit jours après ils reçurent la même réponse. Les députés, ennuyés de n'entendre sortir de la bouche du philosophe que les mêmes paroles, lui demandèrent jusqu'à quel temps il leur dirait de revenir dans huit jours. Il leur dit alors : « Je vous ferai la même réponse aussi souvent que vous me ferez la même demande. Je sais bien que Dieu est, je sais qu'il existe, mais je ne puis et je ne pourrai jamais dire ce qu'il est. »

§ II. — ATTRIBUTS DE DIEU.

Sommaire doctrinal.

On appelle attributs ou perfections de Dieu les différentes qualités ou manières d'être que nous découvrons en lui, soit par la raison, soit surtout par les lumières de la foi. Dieu possède toutes les perfections possibles à un degré infini. D'abord il est un esprit et un pur esprit ; il n'y a en lui rien de matériel, rien de corporel, rien de sensible ; il n'a ni forme, ni couleur, ni figure ; il ne peut donc tomber sous les

sens; ensuite il est éternel, c'est-à-dire qu'il n'a point de commencement et qu'il n'aura jamais de fin.

N° 46. — NOUS DEVONS CROIRE A DIEU, QUOI QU'IL SOIT INVISIBLE.

Le général Bertrand dit un jour à Napoléon, d'un ton fort inconvenant : « Qu'est-ce que Dieu? L'avez-vous vu? » « Je vais vous le dire, répondit Napoléon : Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie est-il une chose visible? Qu'en savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une forte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et des yeux? Pourquoi s'écriait-on de toutes parts : Où est l'empereur? que signifiait ce cri, si ce n'est l'instinct de la croyance en moi, *en mon génie ?* — Mes victoires vous ont fait croire en moi ; eh bien ! l'univers me fait croire en Dieu. Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloquentes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres? » Ceci se passait à Sainte-Hélène, en 1818. Un autre jour, le docteur Antomarchi s'étant permis de rire aux éclats des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le tança dans les termes les plus énergiques : « Vous êtes au-dessus de ces faiblesses, ajouta-t-il ironiquement ; mais que voulez-vous ? je ne suis ni philosophe, ni médecin. Je crois en Dieu, je suis la religion de mon père. » Un instant après, il dit avec force : « Pou-

vez-vous ne pas croire en Dieu? Tout proclame son existence, et les plus grands esprits l'ont cru. »

N° 47. — DIEU EST ÉTERNEL.

Dieu est éternel, c'est-à-dire qu'il est toujours, sans commencement et sans fin. — Quand j'ai de l'or et de l'argent, qu'ai-je? disait saint Ignace, et pour combien de temps? Mais quand je possède Dieu, qu'ai-je alors? Des roses sans épines, du feu sans fumée et une possession sans fin ! » Et saint Augustin de son côté nous crie : « Voulez-vous jouir d'une joie durable, éternelle : attachez-vous à Celui qui est éternel. »

N° 48. — DIEU EST IMMENSE.

Dieu est immense, c'est-à-dire qu'il est partout : dans le ciel, sur la terre et en tous lieux. C'est lui-même qui nous le dit par son prophète Jérémie : « Je remplis le ciel et la terre. » Dieu est présent partout par son essence, c'est-à-dire par sa nature, par sa sa science et par sa toute-puissance. Aussi écoutez le prophète-roi : « Où irai-je pour me soustraire à votre esprit, où fuirai-je pour me dérober à vos regards? Si je monte dans le ciel, vous y faites votre demeure, si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent. » Il est en tous lieux par sa présence; il voit toutes les actions bonnes ou mauvaises.

N° 49. — DEUX BONNES RÉPONSES.

Immensité. — Où est Dieu, demandait un jour Féne-

lon à une petite fille de cinq à six ans ? — Monseigneur, répondit-elle, que Votre Grandeur me dise d'abord où il n'est pas, et je lui dirai où il est. (COSSART.)

Tiens, Georges, dit un jour un jeune homme à son petit frère, qui rapportait de l'école tout ce qu'il y avait entendu, je te donnerai ma pomme si tu peux me dire où est Dieu. — Et moi je t'en donnerai deux si tu peux me dire où il n'est pas, repartit le petit garçon. Tout le monde battit des mains et l'on convint que Georges avait aussi bien répondu que M. le curé aurait pu le faire. (*Catéchisme de Rhodez.*)

N° 50. — LA PENSÉE D'UN DIEU PRÉSENT.

Suzanne fut sollicitée violemment par deux hommes infâmes à commettre un crime ; mais se rappelant la présence de Dieu qui voit tout, elle résista courageusement à leurs menaces et à leurs flatteries : « Je ne vois que périls de toutes parts, disait-elle, car si je cède, je mérite la mort; et si je ne cède pas, je n'échapperai pas à vos mains. Mais il vaut mieux pour moi tomber dans vos mains en résistant, que de pécher devant le Seigneur. »

N° 51. — LE SOUVENIR DE LA PRÉSENCE DE DIEU ÉLOIGNE DU MAL.

Écoutez ce trait. Un jour une célèbre courtisane appelée Thaïs sollicitait au crime un pieux solitaire appelé Martinien. Je le veux, répond l'homme de Dieu, mais à condition que nous soyons sans témoins. — Allons dans cette forêt, nous serons à l'abri

de tout regard. — C'était pendant la nuit et ils arrivent au milieu d'un bois touffu. La séductrice s'arrête. Avançons encore dit Martinien, quelqu'un nous entend. — Bientôt Thaïs renouvelle son infâme dessein. — Plus loin encore, dit le saint, quelqu'un nous voit. L'impudique s'arrête une dernière fois. Quelqu'un nous a suivis, s'écrie Martinien. Oui, malheureuse, l'œil redoutable qui aperçut le crime de Caïn veille sur nous, il nous contemple, il nous poursuit. C'est Dieu lui-même qui voit, qui entend la pensée la plus secrète de notre cœur et qui découvre jusqu'aux plus sombres replis de notre conscience. L'infâme Thaïs fut comme terrassée de cette idée redoutable, et de prostituée elle devint pénitente. Voilà la puissance de cette pensée : Dieu me voit ! Aussi, dit Cassien, la pratique de la présence de Dieu place le couteau sous la gorge du péché et le met en fuite.

N° 52. — L'ŒIL DE DIEU.

Une famille distinguée qui se trouvait en voyage, descendit un soir dans un village de l'Allemagne. Comme le lendemain était un jour de dimanche, on ne continua pas la route, mais le chef de la famille, accompagné de ses enfants et de ses domestiques, se rendit à l'église pour y assister aux offices. Ceux-ci terminés, on alla examiner l'école et le village, puis on s'en retourna à l'hôtel. Max, l'aîné des garçons, s'arrêtant devant la porte de l'appartement, se mit à dire avec une exclamation de surprise : « Mais voilà déjà le quatrième œil que je trouve peint ici. Au-dessus de l'autel à l'église, il y a un œil qui rayonne dans

le vitrail; au-dessus de l'entrée de l'école, il y en a encore un; dans la rue, au sommet du pignon d'une maison, j'en ai aperçu également un, et ici, dans cet hôtel, je vois encore un œil peint sur la porte de l'appartement. Ces villageois, il faut l'avouer, ont de singulières idées; j'aimerais bien mieux qu'on eût peint tout une tête ou un corps humain en entier. » Afin de dissiper l'ignorance de son fils, le père appela la petite fille de l'hôtelier et lui demanda : « Ma chère enfant, pourrais-tu bien dire à ce grand garçon ce que signifie cet œil peint? » La petite, un peu gênée, répondit : « Il signifie l'œil de Dieu. On le trouve peint dans l'église, à l'école, sur les maisons, dans les rues et partout. Quand nous le voyons, cela nous fait penser à Dieu qui voit tout. Monsieur le curé, pour que nous ne l'oubliions pas, nous a appris par cœur ces deux vers :

Il est un œil, c'est l'œil de Dieu,
Qui vous voit toujours, en tout lieu.

« Eh bien, Max! dit le père à son fils, trouvez-vous encore à critiquer quelque chose dans ces yeux, après avoir entendu la belle signification qu'on leur donne? » Max, tout honteux, se tut, et se garda bien dans la suite de critiquer trop lestement ce qu'il voyait. (*Catéchisme pratique par Mather.*)

N° 53. — RIEN NE PEUT ÉCHAPPER A L'ŒIL DE DIEU.

Un jour, pendant l'absence de leurs parents, Auguste dit à sa sœur Sophie: « Il faut nous régaler de quelques friandises; que pourrions-nous craindre en

ce moment? ne sommes-nous pas les maîtres de la maison?» — Je le veux bien, répondit Sophie, pourvu que personne ne puisse nous voir. » — Ta réflexion est sage; introduisons-nous dans la laiterie, nous nous y régalerons en toute sûreté. — A quoi penses-tu, mon frère? l'homme qui casse du bois dans la rue ne pourrait-il pas nous voir? — Eh bien, courons vite à la cuisine, et... — Tu oublies qu'une femme travaille devant la croisée; elle pourrait nous voir et nous entendre. — Alors descendons à la cave, nous serons protégés par les ténèbres. — Oh! mon frère, que je plains ton erreur! Dieu n'est-il pas présent partout? Son œil ne pénètre-t-il pas à travers les murs les plus épais? Il nous découvrirait jusque dans les entrailles de la terre. » Auguste baissa les yeux, puis il embrassa sa sœur en disant: Tu as raison, rien ne peut échapper à Dieu; en vain, pour faire le mal, chercherions-nous les plus épaisses ténèbres, il nous verrait et saurait nous punir un jour. »

AUTRE TRAIT.

— Une femme païenne allait commettre un grand crime, lorsqu'elle aperçut le portrait d'un homme renommé par sa vertu. Accablée de confusion et de honte, elle sortit aussitôt de la maison. Il lui avait semblé que ce personnage jetait sur elle un regard sévère et menaçant. — Hélas! combien est plus terrible le regard de celui qui sonde les plus secrètes pensées! (LOHNER, *biblioth.*)

DIEU EST BON

Sommaire doctrinal.

Dieu est *bon* et bienfaisant. La bonté consiste à vouloir communiquer aux autres le bien que l'on possède. C'est ce que Dieu, la source de tous les biens, a fait pour tous les êtres qu'il a tirés du néant. Mais sa bonté pour l'homme est du caractère le plus élevé ; car ayant aimé l'homme en vue de lui procurer le bonheur éternel, il lui a prodigué les dons les plus excellents, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce. Ainsi, sa bonté par rapport à l'homme est *charité* ou *amitié*. *Dieu est charité* dit l'Ecriture. Car, comme un ami souhaite à son ami la vie et l'existence, ainsi Dieu nous a donné l'existence et la vie; et à la fin il se donnera lui-même à nous avec tous les biens qu'il possède; et il veut que nous jouissions de ce bonheur éternellement. De plus, sa bonté s'étend à tout ; il offre sa grâce à chacun de nous; dans la profondeur de sa sagesse et de sa puissance, il tire le bien du mal que les uns ont voulu faire aux autres.

N° 54.

— Une petite fille de cinq à six ans dit un jour à sa mère : « Maman, vous me dites tous les jours que le bon Dieu est bon, cependant il ne me donne jamais rien. — Eh quoi! répondit l'intelligente mère, n'est-ce pas Dieu qui fait croître les grains, les fleurs, les fruits? N'est-ce pas lui qui a créé les animaux, les

poissons, les oiseaux? » Elle poursuivit cette énumération, et montra sans peine que la bonté de Dieu est la source des innombrables bienfaits dont nous sommes comblés. (COSSART.)

LA PROVIDENCE DE DIEU

Sommaire doctrinal.

La Providence, un des grands attributs de Dieu, consiste dans le gouvernement du monde, gouvernement plein de sagesse et dont l'action atteint tous les êtres. — « Dieu, dit le concile du Vatican, protège et gouverne par sa Providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une fin à l'autre et disposant toutes choses avec suavité. » (Sagesse, 8-1.) Car toutes choses sont à nu et à découvert devant ses yeux, et même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures.

N° 55. — LE CORBEAU DE SAINT PAUL.

Depuis soixante ans, saint Paul ermite vivait d'un demi-pain qu'un corbeau lui apportait chaque jour. Un incident fit ressortir plus admirablement encore la sollicitude de la Providence à son égard. Un nouvel hôte lui étant survenu dans la personne de saint Antoine, le corbeau apporta un pain tout entier. « Allons! s'écria saint Paul, plein d'une pieuse allégresse, voilà que la bonté miséricordieuse de notre Dieu nous envoie à dîner! Depuis soixante ans, je reçois un demi-pain : Aujourd'hui que vous êtes arrivé, il double la ration. » (Vie de saint Paul.)

N° 56. — SAINT CAMILLE DE LELLIS.

Les frères de saint Camille de Lellis, fondateur des clercs destinés au service des malades, étaient dans la dernière pénurie : accablés de fatigues, dévorés de faim, ils n'avaient pas un seul morceau de pain. Saint Camille tombe au pied de son crucifix et dit : « Secourez-moi, vous le pouvez, secourez cette pauvre famille! » Il avait à peine achevé qu'on entendit sonner à la porte; c'était un inconnu qui, se dirigeant vers saint Camille, lui demanda s'il avait besoin d'argent. L'homme de Dieu lui exposa la nécessité où il se trouvait. « Combien vous faut-il? dit l'inconnu; — trois cents écus. — Il sortit, revint un instant après lui compter cette somme, et disparut sans qu'on sût jamais qui il était, d'où il venait, qui l'avait envoyé.

C'était à coup sûr le messager de la Providence. (LOHNER, *Bibliothèque.*)

N° 57. — LA BARQUE DE SAINT IGNACE.

Saint Ignace de Loyola revenait d'un pèlerinage qu'il avait fait à Jérusalem. Trois vaisseaux étaient au port; l'un appartenait aux Turcs, et il ne fallait pas y compter; l'autre aux Vénitiens, et c'était un beau, un bon, un superbe vaisseau; le troisième était petit, vieux, à moitié démonté. Plusieurs voyageurs pressèrent le capitaine vénitien de recevoir à son bord l'homme de Dieu, l'homme à Miracles. « Dans ce cas, dit-il ironiquement, qu'il marche sur les eaux comme saint Pierre, je ne reçois personne gratis. » — Saint

Ignace fut donc réduit à monter dans le chétif bateau. Mais qu'arriva-il? Il s'éleva une furieuse tempête qui engloutit le vaisseau turc ; le superbe navire vénitien alla se briser contre un banc de sable, et la petite nacelle arriva heureusement au port. — La Providence veillait sur son serviteur. (SCHMID et BELET, *Catéchisme historique.*)

N° 58. — PAROLES DE M. CHANTAL ET DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Rien n'arrive que par l'ordre ou la permission de la Providence : M. de Chantal, l'époux de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, consolait ainsi l'ami imprudent qui venait de lui porter à la chasse un coup mortel : « *Mon ami, le trait était parti d'en haut*, avant de partir de ta main. » (Vie de STE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.)

C'est dans le même sens que madame de Sévigné, parlant de la mort de Turenne, a dit : « *Le canon qui tua ce grand homme était chargé de toute éternité.* » (*Lettres de madame de* SÉVIGNÉ.)

N° 59. — LA PROVIDENCE JUSTIFIÉE.

Le père Beauregard, une célébrité de la chaire chrétienne au dernier siècle, avait prêché un magnifique sermon sur la Providence, lorsqu'un pauvre ouvrier vint le trouver et lui dit : « Mon Père, je viens d'entendre votre instruction ; vous avez admirablement parlé ; mais je suis bien aise de vous dire que j'ai une

preuve du contraire de ce que vous avez dit : Pour moi il n'y a point de Providence. Je suis menuisier de mon état; j'ai une femme et trois enfants, nous travaillons tous, et nous n'avons jamais fait tort à personne. Voilà plus de vingt ans que je m'efforce de servir Dieu et de mettre en lui toute ma confiance et je n'ai jamais rien obtenu. Je vous avoue que je suis prêt à aller me jeter dans la rivière ; j'ai des engagements qui échoient le 30 de ce mois, et je ne puis y faire face ; je suis perdu, je suis déshonoré, j'aime mieux mourir. Je dois mille écus et je ne sais où les prendre. » — Mon ami, voilà cent louis ; il y a quelques jours une princesse, après un sermon sur l'aumône, me les remit en me disant de les donner à qui je voudrai. Je vous les confie; croyez à la Providence.

N° 60. — LA PROVIDENCE VEILLE SUR NOUS.

Une pauvre Parisienne vivait chaque jour des aumônes que lui faisaient deux charitables voisins. Sur ces modiques ressources elle avait trouvé le moyen de nourrir un pauvre orphelin de huit ans. Un jour elle rentrait chez elle avec un panier et ses vivres accoutumés. Le pauvre enfant la voyant rentrer lui dit : « Mère Georges, donnez-moi à manger car j'ai bien faim. Je n'ai encore pris aucune nourriture aujourd'hui. — Tiens, lui dit la charitable femme, en l'embrassant, laisses-en un peu, car moi aussi je n'ai encore rien mangé. » Le pauvre enfant affamé vide le panier, et après avoir embrassé sa bienfaitrice, il s'en va. La pauvre femme, debout sur sa porte, le regarde partir.

« Voilà tout de même mon dîner qui s'en va. Mon infortuné mari que va-t-il dire? Que lui donner! » Tout à coup un chien blanc poursuivi par un gros dogue arrive en courant et dépose à ses pieds un pain blanc. La pauvre femme stupéfaite ramasse le pain. Une grosse tranche de viande était au milieu. Il y avait de quoi faire un bon déjeuner. Ce fut le repas de la Providence. (*Recueil d'anecdotes.*)

§. III. — DES MYSTÈRES.

Sommaire doctrinal.

Un mystère est une vérité de foi que nous ne comprenons pas mais que nous croyons parce que Dieu nous l'a révélée.

Le dogme nous enseigne deux sortes de vérités : les unes qui dépassent la raison et que nous n'aurions jamais connues, si Dieu ne nous les avait fait connaître ; les autres que la raison humaine peut atteindre au moins en partie, et qui nous deviennent plus claires quand, à la lumière naturelle de notre intelligence, vient se joindre la lumière surnaturelle de la parole divine.

Y a-t-il des mystères dans la religion? — Oui, il y a des mystères dans la religion. Soutenir qu'il n'existe aucun mystère, ou, en d'autres termes, aucun dogme incompréhensible pour l'homme, serait une absurdité. Qui oserait, en effet, prétendre que la raison humaine soit assez puissante pour atteindre toute vérité? Il faudrait donc quelle fût sans bornes, souveraine et

infinie comme celle de Dieu. Qui oserait le penser? Qui ne sait qu'il suffit d'un brin d'herbe, d'un insecte microscopique pour tenir en échec l'intelligence la plus forte? Mais, loin que l'homme puisse rivaliser d'intelligence avec Dieu, Dieu reste pour lui, comme pour les Athéniens, un Dieu à peu près inconnu.

En dehors de son existence, que sait-il sur ses infinies perfections, sur sa nature intime, sur l'action de sa Providence, sur l'immutabilité de ses décrets?

Mais s'il y a des vérités qui dépassent la raison humaine, est-ce que Dieu ne peut pas les révéler? Est-ce que Dieu, qui a donné la parole à l'homme, ne peut pas parler? Est-ce que celui qui a donné à l'homme la faculté de communiquer ses pensées à ses semblables ne peut pas communiquer à la créature ses propres pensées? Est-ce que l'intelligence infinie ne peut pas éclairer une intelligence bornée? La révélation du mystère est donc possible du côté de Dieu, ne le serait-elle pas du côté de l'homme?

Il faudrait pour cela soutenir que la raison humaine doit repousser toute vérité qu'elle ne comprend pas; mais alors le cercle des vérités admissibles se restreindrait considérablement pour le plus grand nombre des hommes, et même pour ceux que l'on appelle savants ; car ceux-ci, comme ceux-là, admettent un grand nombre de vérités sur le témoignage d'autrui. S'ils ne devaient admettre que ce qu'ils comprennent, ils seraient arrêtés à chaque instant. Est-ce qu'il répugne à un homme raisonnable de croire, à ce qui peut non seulement être vrai, mais encore être connu d'une manière certaine, surtout lorsque celui qui affirme ne peut ni se tromper, ni tromper. Il n'est plus

alors question que de constater un fait. Dieu a-t-il parlé ou non? Tout est là, et dès qu'il est certain que Dieu a parlé, tout doute doit cesser à l'instant même. Persister dans l'hésitation serait aussi déraisonnable qu'impie. Or, Dieu a parlé, Dieu a révélé des mystères, c'est là un fait établi par l'histoire, par la Bible, par l'évangile, par des miracles incontestables, par l'enseignement de l'Église. — Donc il faut admettre qu'il y a des mystères dans la religion. Et ces mystères ne sont pas des inutilités ; ils ont, au contraire, de très-grands avantages. Ils font tout le mérite de la foi et produisent des vertus dont la nature humaine ne paraissait pas capable. Que l'on compare la vie des chrétiens qui croient aux mystères à celle de ceux qui n'y croient pas, et l'on verra combien celle-là est supérieure à celle-ci. C'était l'argument que les premiers apologistes du christianisme faisaient valoir contre les philosophes païens. Ceux-ci étaient trop savants, sans nul doute, mais combien leurs mœurs étaient inférieures à celles des chrétiens moins instruits, mais croyants !

N° 61. — LE R. P. LACORDAIRE ET UN COMMIS VOYAGEUR.

Le Révérend Père Lacordaire, religieux dominicain et prédicateur célèbre, se trouvait dans un hôtel où étaient réunis de nombreux voyageurs. C'était un vendredi, un jour maigre par conséquent. Tout le monde faisait gras ; l'humble religieux seul respectait la loi de l'abstinence. Le commis voyageur ne manqua pas de saisir cette occasion pour pérorer longuement contre les dévots, les préjugés et les superstitions. Ce

bavard, qui ne cessait d'observer le dominicain, s'impatientait du peu d'effet que ses paroles produisaient sur l'humble inconnu ; il l'apostropha directement, tout en lui passant un plat d'omelette dont il venait de s'adjuger le plus beau morceau. « Moi d'abord, monsieur, lui dit-il d'un air goguenard, j'ai pour principe de ne croire que ce que je comprends... N'est-ce pas raisonnable ?... Monsieur, répondit poliment le Père Lacordaire en se servant les débris de l'omelette que son interlocuteur avait bien voulu lui laisser, comprenez-vous comment le feu, qui fait fondre le fer et le plomb, a fait durcir ces œufs ? — Ma foi, je n'en sais trop rien, repartit le commis voyageur interloqué par cette question singulière. — Et moi non plus, dit finement le religieux ; mais je vois avec plaisir que cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes. (Mgr de Ségur.)

N° 62. — ON CROIT SOUVENT CE QU'ON NE COMPREND PAS.

Incompréhensibilité. — Par là même que Dieu est incompréhensible, il est plein de mystères et sa religion aussi. Faut-il s'en étonner, lorsque tout est mystère dans la nature et dans l'homme lui-même ? — Un jeune enfant de douze à treize ans, voyageant en diligence, passa devant une église et se découvrit. « Tiens ! dit un avocat, je suis sûr que tu vas au catéchisme ; voyons, qu'y as-tu appris ? — Monsieur, j'y ai appris les principaux mystères ; » et sur une nouvelle question, l'enfant se mit à les énumérer, à les définir. « Comment ! dit le prétendu philosophe, tu crois cela ? Vois-tu, on ne doit croire que ce que l'on com-

prend. — Vous faites donc comme cela, monsieur? — Oui, mon ami, et tous les gens d'esprit font de même. — Alors, monsieur, dites-moi donc pourquoi votre petit doigt remue quand vous voulez le remuer? — Cela est tout simple, il remue, parce que je veux le remuer. — Cependant vos oreilles ne remuent pas quand vous le voulez. — Ah ça! petit garçon, tu es trop jeune pour me donner des leçons, laisse-moi tranquille. » C'est la réponse de ceux qui n'en ont pas; le philosophe était battu par son petit doigt.
(L'abbé GRIDEL, *Soirées chrétiennes.*)

N° 63. — LE MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Le mystère de la sainte Trinité consiste en ce double point : qu'il y a trois personnes en Dieu, savoir : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; et que ces trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu. Les trois personnes sont de toute éternité, elles sont toutes trois également puissantes, bonnes et parfaites, parce qu'elles ne sont toutes trois qu'un seul Dieu. Elles sont égales et ne font qu'un quant à la nature ou à la substance, mais elles sont distinctes quant aux personnes, et cette distinction de personnes provient de ce que le Père n'est pas engendré et ne procède de nul autre, tandis que le Fils est engendré du Père et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Bien que le Père soit le principe et la source des deux autres personnes divines, il n'en est pas pour cela plus ancien, car le Fils est engendré de toute éternité, comme le Saint-Esprit à son tour procède de toute éternité. Le Père se nomme la première personne, le

Fils la seconde et le Saint-Esprit la troisième, non pour exprimer quelque supériorité ou antériorité, mais pour signifier l'ordre d'après lequel elles procèdent éternellement l'une de l'autre. Ce mystère d'un seul Dieu en trois personnes, nous l'appelons le mystère de la *Sainte Trinité.*

N° 64. — MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ ENSEIGNÉ PAR L'ÉCRITURE.

Avant son ascension, Jésus-Christ dit à ses Apôtres : allez, baptisez toutes les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Au baptême de Notre Seigneur, on trouve distinctement les trois personnes divines : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. A l'âge de trente ans, le divin Maître, avant d'aller prêcher l'Evangile aux hommes, alla trouver saint Jean sur le bord du Jourdain et voulut recevoir le baptême de sa main. Au moment où le Sauveur sortait de l'eau, les cieux s'ouvrirent et le Saint-Esprit, en forme d'une colombe blanche comme la neige, vint se reposer sur sa tête. Au même instant on entendit une voix venant du ciel qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. On distingue ici sans peine les trois personnes de la Sainte-Trinité. Le Père qui parle, le Fils qui s'est fait homme et qui est baptisé, le Saint-Esprit qui repose sur lui.

N° 65. — LE MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ EST INCOMPRÉHENSIBLE.

Saint Augustin, l'un des plus grands docteur de l'Eglise, se promenait un jour au bord de la Méditerranée. Il cherchait à approfondir le mystère de la sainte Trinité afin de pouvoir mieux l'expliquer à ses auditeurs. Il était absorbé dans cette recherche lorsqu'il aperçut un enfant qui ne cessait d'aller prendre de l'eau à la mer, dans un coquillage, et de revenir mettre cette eau dans un creux qui était dans la terre.

« Que prétendez-vous faire, mon enfant, lui dit le grand évêque, en mettant dans ce creux l'eau que vous allez chercher? — Je prétends, répondit-il, y mettre toute l'eau de la mer. — Mais c'est impossible! fit Augustin en souriant. — Vous pensez donc que je ne réussirai pas? Je vous assure que je viendrai plutôt à bout de mettre toute l'eau de la mer dans ce creux, que vous de comprendre le mystère de la sainte Trinité. »

Vouloir sonder ce mystère, est agir comme un enfant qui veut saisir dans un miroir l'image d'un objet qui s'y reflète. Il suffit que nous sachions en parler au moyen de figures et de comparaisons.

N° 66. — SAINT GRÉGOIRE THAUMATURGE.

Saint Grégoire de Nysse, se rendant de Néocésarée dans la solitude, fut surpris par un violent orage et forcé de se réfugier dans un temple d'idoles qui se trouvait sur son passage. Ce temple était célèbre dans

tout le pays par les oracles qui s'y rendaient. Grégoire en y entrant fit le signe de la croix, et défendit aux démons d'y donner encore des oracles à leurs adorateurs. Depuis lors le démon resta muet. Le prêtre des idoles ayant appris ce qui s'était passé alla trouver l'évêque, l'accabla d'injures et le menaça de la colère de l'Empereur. « Comment, reprit le saint, voulez-vous que je craigne l'empereur puisque, au nom de Dieu, je commande aux démons. » Ces paroles changèrent la colère de l'idolâtre en admiration. « Si vous avez le pouvoir de commander aux démons, dit-il, commandez-leur de rendre comme auparavant leurs oracles, et je croirai en votre Dieu. » Grégoire consent et le démon parle de nouveau.

Etonné et ravi de ces merveilles, le prêtre des idoles va trouver le saint et lui déclare qu'il veut devenir chrétien. Grégoire lui expose la doctrine de l'Evangile; mais quand il en vint au dogme de la sainte Trinité et de l'incarnation du Verbe, le prosélyte l'arrêta, disant qu'il ne pouvait admettre un seul Dieu en trois personnes. « Dieu lui-même nous l'a révélé, répondit le saint Évêque. — Vous affirmez que ce dogme est révélé de Dieu; mais quelles preuves en donnez-vous! — Si vous voulez un miracle, demandez celui que vous préférez. » — Il y avait là un énorme rocher s'élevant au milieu de la plaine et dont le pied était baigné par un torrent. « Faites changer de place ce rocher, reprit le païen, qu'il passe à l'autre bord du torrent. » Grégoire, au nom du Père, du Fils et du saint Esprit, commanda au rocher : aussitôt, comme s'il eût eu des oreilles pour entendre, le rocher obéit, et on vit cette masse énorme se mouvoir et se fixer sur

l'autre bord. Le païen reconnut la main de Dieu, accepta les mystères de la foi et reçut le saint baptême.

§ IV. — DE LA CREATION.

Sommaire doctrinal.

L'univers que nous voyons, et dont nous faisons partie, n'a pas toujours existé ; car, disent nos Saints Livres, au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Avant ce commencement, il n'y avait que Dieu seul, un Dieu en trois personnes, dans sa gloire, dans sa béatitude éternelle, possédant en lui-même tous les biens et n'ayant aucun besoin des créatures. Voulant cependant manifester à l'extérieur sa puissance, sa bonté et ses autres perfections, il résolut de créer le monde ; et dans le monde, des créatures faites à son image, destinées à partager sa gloire et sa béatitude dans les siècles éternels. — Les principaux ouvrages sortis de la main de Dieu sont les anges et les hommes.

N° 67. — TOUTE LA CRÉATION DOIT NOUS PORTER A DIEU.

Lorsque sainte Marie-Madeleine de Pazzi voyait une fleur, elle sentait aussitôt son cœur embrasé d'amour pour Dieu, et s'écriait : « Ainsi, par amour pour moi, Dieu a pensé de toute éternité à créer ces fleurs ! » Voilà comment une simple plante était pour elle une flèche d'amour qui pénétrait doucement dans son cœur et l'unissait pour toujours à Dieu.

Sainte Thérèse, en contemplant un arbre, un ruisseau, une prairie ou une fontaine, se reprochait son manque d'amour pour Dieu qui avait créé toutes ces belles choses afin d'être aimé d'elle.

N° 68. — SAINT FRANÇOIS DE SALES A LA VUE DES CRÉATURES.

Saint François de Sales se servait de toutes les créatures pour s'élever à Dieu. S'il voyait de belles campagnes : « Nous sommes le champ du seigneur, disait-il, nous devons le cultiver et y semer le grain de sa parole. » En voyant une église : « Nous sommes les temples vivants du Saint-Esprit, nous devons les orner de vertu. » A la vue d'un arbre en fleurs : « Ce ne sont pas seulement des fleurs, mais des fruits que Dieu nous demande. » De belles peintures lui rappelaient que l'âme est l'image de Dieu, et doit se rendre semblable à lui; des jardins, que notre âme, si nous la parons des fruits des vertus, sera pour Dieu un jardin de délices. — A la vue d'une fontaine, il soupirait : « Ah ! quand boirons-nous à longs traits dans les sources du Sauveur. » En voyant des fleuves : « Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux à la mer? » — Un agneau lui représentait la douceur de Jésus-Christ, qui s'appelle l'Agneau de Dieu. Dans les pauvres il voyait les membres chéris du Sauveur; dans les prêtres, ses ministres; et ainsi toute la nature lui servait comme d'échelle pour s'élever à Dieu, et s'unir à celui qui était l'unique amour de son cœur.

1° DES ANGES.

Sommaire doctrinal.

Au-dessus des cieux qui nous ravissent d'admiration, il est des créatures spirituelles d'une beauté et d'une excellence incomparablement plus merveilleuses que celles de tous les êtres visibles qui remplissent l'univers. Ce sont les anges, dont le nom signifie messager ou envoyé, parce qu'une de leurs fonctions est de porter les ordres de Dieu à la terre et d'être les ministres de la Providence dans le gouvernement de ce monde. Le nombre des purs esprits dont le Créateur a peuplé les cieux surpasse de loin celui des créatures, même celui des hommes qui ont été, qui sont et qui seront, dit saint Denis l'Aréopagite.

Ayant été créés libres, les uns sont demeurés fidèles au Créateur et ont obtenu d'être confirmés en grâce avec l'assurance d'être éternellement heureux : ce sont les bons anges, qu'on appelle aussi simplement les anges. Les autres se sont révoltés contre Dieu, et ont été condamnés au supplice éternel. Ils sont appelés mauvais anges ou démons, et sont tout à la fois les ennemis de Dieu et les ennemis des hommes.

N° 69. — EXISTENCE DES ANGES.

La sainte Écriture nous parle fréquemment des anges. Elle nous montre, en effet, les patriarches souvent favorisés de la visite des anges. Abraham en

reçut trois dans la vallée de Mambré. C'est à un ange que Loth fut redevable d'échapper à la ruine de Sodome. Jacob, dans un songe mystérieux, vit une échelle dont le pied était appuyé sur la terre et dont le sommet touchait au ciel, et les anges de Dieu qui montaient et descendaient par cette échelle. L'ange Raphaël fut le guide de Tobie dans son long et périlleux voyage chez Raguel. Ce fut l'ange Gabriel qui annonça à Daniel la venue du Messie et lui en précisa l'époque. Ce même ange Gabriel fut envoyé à Marie pour la saluer comme pleine de grâce et mère de Dieu.

Partout dans l'Evangile nous voyons les anges mêlés aux mystères de la vie, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A la naissance de l'Eglise, un ange délivre saint Pierre de sa prison, et la vie des saints nous montre fréquemment les anges en communication avec les serviteurs de Dieu. Rien donc de plus solidement établi par la sainte Ecriture et par les faits que l'existence des anges.

N° 70. — LES SAINTS ANGES NOUS PROTÈGENT.

Lorsque saint Pierre fut mis en prison par l'ordre d'Hérode, l'Eglise en deuil adressait les prières les plus ferventes au Seigneur pour la délivrance et la conservation de son chef. Or, la veille du jour où le prince des apôtres devait comparaître devant ses juges, le cachot où il dormait enchaîné entre deux soldats, fut tout à coup inondé d'une grande clarté. L'ange du Seigneur le réveilla et lui dit : *Levez-vous*,

et aussitôt les chaînes tombèrent de ses mains ; il suivit l'ange, traversant plusieurs corps de garde, et croyant rêver. Ils arrivèrent ainsi aux portes de la prison, qui s'ouvrirent d'elles-mêmes. Bientôt après l'ange disparut. Alors saint Pierre revenant comme d'un profond sommeil, s'écria : « Maintenant je suis assuré que le Seigneur m'a envoyé un ange pour me tirer des mains d'Hérode, et me soustraire à la fureur des Juifs. »

N° 71. — LE BON ANGE MÉDECIN.

Les bons anges et leur office. — Saint Grégoire de Tours était encore enfant, lorsque son père tomba dangereusement malade. Pressé par sa piété filiale, le petit Grégoire demandait chaque jour la guérison de son père. Une nuit son bon ange lui apparut et lui dit : « Vous voulez soulager votre père ; eh bien ! écrivez le nom de Jésus sur un petit morceau de bois, et, sans rien dire, glissez-le dans l'oreiller sur lequel repose la tête de votre père : Grégoire obéit ; mais, ô prodige ! sur-le-champ son père se trouva guéri. Le pieux enfant remercia de tout son cœur et Dieu et son bon ange. (SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.)

N° 72. — L'ANGE GARDIEN NOUS DÉLIVRE DU DANGER.

Saint François Régis, après avoir passé plusieurs nuits sans dormir pour entendre les confessions dans une paroisse rurale, fut obligé de gagner en toute hâte un autre village pour y commencer une mission. Dans sa route, le sommeil le prit ; il dormait en mar-

chant, et il avançait vers un précipice sans le savoir. Au moment où il n'avait plus qu'un pas à faire pour y tomber, il sent une main qui l'arrête ; il revient à lui et il voit l'abîme sous ses pieds. La profondeur du lieu lui fit horreur ; aussitôt, il se jette à genoux pour remercier le Seigneur de ce qu'il avait bien voulu lui donner un ange pour le garder.

N° 73. — N'ATTRISTONS PAS NOTRE ANGE GARDIEN.

Beaucoup de saints ont eu le privilège de voir leur ange gardien : sainte Françoise fut de ce nombre : « Quand il arrive, dit-elle, que quelqu'un s'écarte de son devoir en ma présence, je vois mon bon ange se voiler les yeux avec les mains, pour témoigner l'horreur qu'il ressent de telles offenses. » Veillons donc à ne commettre aucun péché, pour ne pas déplaire à Dieu et aussi pour ne pas contrister notre bon ange. (*L'abbé Delmas.*)

N° 74. — MAUVAIS ANGES.

Maintenant quel est le rôle des anges déchus par rapport aux hommes? — Jaloux de leur bonheur, ils les tentent et cherchent à les entraîner dans l'abîme. Mais semblable à un chien enchaîné, le démon ne peut mordre que l'imprudent qui s'approche trop près de lui. Si donc vous n'approchez pas de lui par les convoitises et les pensées terrestres, il ne pourra rien sur vous. Il aboiera, il entrera en fureur, et voilà tout. Il peut mendier notre assentiment, mais le forcer, jamais! (S. AUGUSTIN, *serm.* 197.)

N° 75. — FUREUR DU DÉMON CONTRE L'IMAGE DE DIEU.

Le démon, dit saint Basile, agit comme la panthère. Cet animal a tant de fureur contre l'homme, que lorsqu'il ne peut se venger sur lui, il attaque son image, il la déchire et la met en pièces. Satan enflammé de rage contre Dieu, et ne pouvant se venger sur lui, tourne toute sa colère et sa fureur contre l'homme qui est créé à son image, il ne songe qu'à le faire succomber et à l'entraîner avec lui dans son abîme.

2° DE L'HOMME.

Sommaire doctrinal.

De tous les ouvrages du Créateur, celui qui prime tous les autres est sans contredit l'homme destiné à être le roi de la création visible. Il est en définitive le lien vivant qui unit la terre au ciel, et la créature au Créateur.

Après que le Tout-Puissant eut fait jaillir du néant tout ce qui existe ici-bas, il se dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sur la terre et sur tous les reptiles. Et Dieu créa l'homme à son image. Il le composa de deux éléments bien distincts : le corps qui le met en rapport avec le monde matériel et l'esprit par lequel il communique avec le monde moral et intellectuel. Il forma son corps du limon de la terre

et l'unit à une âme immortelle douée de raison et d'une volonté libre. Il lui accorda de plus la grâce sanctifiante, et avec elle, le titre d'enfant de Dieu, le droit à l'héritage du ciel ; en même temps, il lui donna le privilège de soumettre ses sens à l'esprit, d'être exempt des fatigues, des douleurs ainsi que de la mort. Mais, hélas ! ces heureux privilèges, il ne les conserva pas longtemps ; nos premiers parents désobéirent à Dieu et leur chute entraîna sur eux et sur leur postérité toutes les misères possibles. Ils furent alors chassés du paradis terrestre, et, d'enfants de Dieu, ils devinrent des enfants de colère.

N° 76. — DE QUOI EST COMPOSÉ L'HOMME?

L'homme est composé d'un corps et d'une d'âme. Pour le corps, personne n'en doute. Mais l'âme, pour être invisible, n'en existe pas moins. Cette vérité est tellement conforme au bon sens que l'erreur opposée nous révolte immédiatement. — Un jeune libertin, voyageant un jour sur la Seine dans un bateau-diligence, qui se rendait à Paris, se vantait de n'avoir pas plus d'âme que les animaux. Tout le monde haussait les épaules de pitié. Mais il s'en trouva trois qui ne se contentèrent pas de rire ou de frémir. « Si nous n'avons point d'âme, dit l'un d'eux, nous ne sommes que des masses de chair, à peu près comme mon chien qui ronge un os là-bas. — Si nous n'avons point d'âme, dit le batelier, c'est qu'il n'y a que ce que l'on voit. — Certainement, reprit le libertin. — Ah! ce que l'on ne voit pas, n'existe pas ! reprit-il, furieux d'un coup de vent qui venait de faire cha-

virer son bateau. Dis-donc qu'il n'y a pas de vent; eh bien! le vois-tu? Et aussitôt, pour appuyer son raisonnement, il décharge un grand coup de rame sur les épaules du docteur. « Enfin, dit un troisième, par tout ce que nous avons entendu, Monsieur nous a prouvé avec beaucoup d'esprit qu'il n'est qu'une bête!

Cet orage de colère et de mépris montre que l'existence de l'âme est l'objet d'une croyance universelle, et par là-même incontestable. (REYRE, *Anecdotes chrétiennes.*)

N° 77. — L'HOMME DÉCHU EST FAIBLE.

Seigneur, tenez-moi bien, s'écriait saint Philippe de Néri, je suis un traître; si vous m'abandonnez un seul instant, je vais vous trahir. Lorsqu'il sortait, même pour faire des bonnes œuvres, il disait : « Je sors chrétien, je reviendrai peut-être juif. » Un jour qu'il se croyait seul, il s'écriait: Je suis perdu! je suis perdu! » Quelqu'un l'ayant entendu l'aborda et lui dit : « Je vous en prie, ne vous laissez pas aller au désespoir. » — Je ne désespère point, au contraire, j'espère beaucoup. Mais je suis perdu, je suis damné, si Dieu me laisse à moi-même. » (*Vie de* SAINT PHILIPPE DE NÉRI.)

Un chrétien éprouvait une crainte continuelle. « Pourquoi cette frayeur ? lui dit quelqu'un. — Hélas ! répondit-il, je crains de succomber à la tentation. Lucifer et des milliers d'esprits célestes sont tombés dans le ciel, Adam et Eve en paradis, Judas dans la société de Jésus-Christ. Qui comptera le nombre des

damnés? Eh bien! ils le sont tous, parce qu'ils ont succombé à la tentation. » Rien de plus vrai. Mais que faut-il faire pour ne pas succomber à la tentation? D'abord fuir les occasions; si l'on est tenté, faire le signe de la croix, songer à l'enfer, invoquer les noms de Jésus et de Marie, etc. (*Catéchisme de l'Empire.*)

DE L'AME.

Sommaire doctrinal.

L'âme est un esprit ou une intelligence créée à l'image de Dieu, pour être unie à un corps, et qui ne mourra jamais. — Elle est créée à l'image de Dieu en ce qu'elle est capable de connaître, d'aimer et d'agir librement.

L'impie, le libertin voudraient se persuader que tout finit pour eux à la mort; mais ils ont beau faire, ils n'aboutiront pas à détruire en eux le sentiment de l'indestructibilité d'une partie de leur être. Bon gré, mal gré, ils sentent qu'ils sont faits pour l'immortalité, qu'il y a en eux quelque chose qui ne trouve pas la satisfaction dans les jouissances terrestres; quelque chose qui a le pressentiment d'un avenir heureux ou malheureux. « S'il est certain que tous les biens de la terre, loin de combler nos souhaits, ne font que creuser l'âme et en augmenter le vide, il faut en conclure qu'il y a quelque chose au delà du temps. » (*Chateaubriand.*)

Que serait l'humanité déshéritée de l'immortalité future? Ah! la nature morale tout entière l'invoque, et par cela même proclame d'une voix unanime ce

dernier rapport de l'homme avec son auteur. — L'immortalité de l'âme, dogme capital dont personne, dit Celse, ne doit se départir, fut toujours la croyance universelle du genre humain. (*De Lamennais.*)

N° 78. — UNE BONNE RÉPONSE.

— Un prétendu esprit fort avait entassé beaucoup d'absurdités pour prouver que nous n'avons pas une âme. Les personnes présentes à ce discours étaient à se regarder, sans lui répondre. Il s'adressa à une dame et lui demanda d'un air de triomphe ce qu'elle pensait de sa philosophie. « Monsieur, lui répondit cette dame, il me semble que vous venez de nous prouver, avec beaucoup d'esprit, que vous n'êtes qu'une bête. »

N° 78 *bis.* — COMMENT CROIRE A L'AME PUISQU'ON NE LA VOIT PAS ?

Un jeune débauché ayant, en peu de temps, dévoré tout l'héritage de son père, ne crut avoir rien de mieux à faire que de tenir l'école. Dans le modeste village où il remplissait ses fonctions, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était impie. Vers la fin d'un repas auquel il avait été invité, excité par de copieuses libations : « Allons, dit-il, en remplissant son verre, buvons, mangeons, nous n'avons qu'un temps à vivre, et quand ce temps est écoulé, adieu plaisirs, adieu festins, tout est fini, bien fini. » — Eh ! mon Dieu, oui, reprit le maître de la maison, tout est fini pour le corps ; mais votre âme où sera-t-elle ? » — Mon âme, qu'est-ce que cela ? Je ne m'en suis jamais aperçu.

En avez-vous vu quelquefois des âmes ? » Grand fut le scandale pour cette société peu habituée à de pareils propos. Le maître de la maison, simple, mais chrétien et fort éclairé dans sa foi, lui dit : « Je n'ai, monsieur, ni vos talents, ni vos lumières, mais il n'est pas toujours nécessaire de voir un objet pour s'assurer qu'il existe. Et pour vous montrer qu'il est des choses que personne au monde n'a jamais vues, et que pourtant vous croyez, voyez cette bouteille blanche et bien fermée, dites-moi ce qu'elle renferme. » — Le magister regarde attentivement, puis il répond : elle renferme quelques gouttes de cassis. — Est-ce tout ce qu'il y a dedans ? — Il n'y a pas autre chose. — Dites que vous n'y voyez pas autre chose, à la bonne heure mais ne dites pas : C'est tout ce qu'il y a, car je vais vous prouver qu'elle est pleine d'une chose que vous ne voyez pas. En même temps il plonge la bouteille débouchée dans un vase plein d'eau et montrant à l'incrédule les grosses bulles qui venaient éclater à la surface : « Qu'est-ce que ceci ? lui demanda-t-il, qu'est-ce qui occasionne ce bouillonnement ? — Eh ! c'est tout simplement l'air qui s'échappe. » — Ah ! c'est l'air. Il y en avait donc dans la bouteille ; j'avais donc raison de vous dire qu'elle était pleine de quelque chose que personne n'avait jamais vu, et de l'existence de laquelle pourtant vous ne doutez pas. De même quand on ouvre un cadavre, et qu'on ne voit rien dedans, on aurait tort de dire : Je n'aperçois pas d'âme, donc l'âme n'existe pas. Le pédant incrédule resta muet et confondu. (*Le catéchisme en exemples.*)

N° 79. — UN PAYSAN GUÉRI DE SES DOUTES.

Un paysan disait un jour à son curé : « Je suis tourmenté par un doute dont je ne puis me débarrasser. Je ne puis me persuader que nous ayons une âme, puisque nous ne pouvons la voir. — Eh bien, mon ami, en ce moment pensez à quelque chose, n'importe à quoi, lui dit le pasteur. — Avez-vous pensé ? — Oui monsieur. — Bah ! Je ne puis croire que vous ayez pensé à quelque chose, continua le prêtre d'un ton badin ; mais le paysan de lui soutenir fort et ferme qu'il avait pensé et bien pensé. — Pòurquoi ; en doutez-vous ? — Parce que je ne puis voir vos pensées, dit le pasteur. Et notre paysan fut guéri de ses doutes.

N° 80. — JE N'AI QU'UNE AME, JE NE PUIS LA SACRIFIER.

Un saint Pape, sollicité par un empereur d'Allemagne, d'agir contrairement à sa foi et à sa conscience, répondit noblement : « Sire, si j'avais deux âmes je pourrais en sacrifier une pour vous plaire, mais n'en ayant qu'une, rien au monde ne pourra me déterminer à la sacrifier et à la perdre pour l'éternité.

N° 81. — RIEN AU MONDE NE ME FERA EXPOSER L'AME DE CET ENFANT.

Pie IX, pressé de remettre à des parents juifs un enfant baptisé, répondit énergiquement : « Toutes les

baïonnettes du monde ne me feront pas exposer l'âme de cet enfant. »

N° 82. — DONNEZ-MOI LA VALEUR DE MON AME.

Dans l'Amérique du Nord, un ministre protestant sollicite un chef de tribu catholique à embrasser la religion réformée. Il s'établit entre eux le dialogue suivant : « Combien voulez-vous que je vous donne pour que vous deveniez protestant ? — Beaucoup. — 200 piastres ! — Plus que cela. — 500, 600 piastres. — Plus encore. — Dites-moi la somme qu'il vous faut. — Donnez-moi la valeur de mon âme. » Le ministre se retira plein de honte et de confusion.

N° 83. — SAUVEZ VOTRE AME.

Othon III, empereur d'Allemagne, revenant de faire un voyage à Rome, visita, en passant sur le territoire d'Albanie, un couvent où saint Nil vivait dans une paisible retraite. Le monarque, après s'être longtemps entretenu avec le saint, lui dit en prenant congé de lui : « Mon père, demandez-moi comme à un fils tout ce qui peut vous être agréable, c'est avec la plus grande joie que je vous l'accorderai. Saint Nil portant la main sur la poitrine de l'Empereur, répondit d'une voix solennelle : « Je ne demande rien autre chose à Votre Majesté que le salut de son âme. Oui, je vous en conjure, sauvez votre âme. Tout empereur que vous êtes, vous n'êtes point à l'abri des coups de la mort et des jugements de Dieu. »

A ces graves paroles, le saint Empereur verse des

larmes abondantes, se jette aux genoux de l'homme de Dieu, reçoit sa bénédiction et déposant sa couronne entre ses mains il se retire en Angleterre.

Othon était alors à peine âgé de vingt ans ; or, qui ne sait à quels dangers cet âge est exposé ! Cependant ce magnanime jeune homme, malgré les tentations nombreuses suscitées à sa pureté, n'eût plus dès ce moment d'autre pensée que de sauver son âme. Tous les jours il se soumettait aux rigueurs de la plus austère pénitence. Quoique extérieurement chargé d'or, sa chair était couverte d'un énorme cilice. Sa prière et ses méditations étaient continuelles. Il mourut jeune encore, après avoir édifié tous ses sujets par ses hautes vertus et sa solide piété et avoir assuré le salut de son âme.

N° 84. — LE MISSIONNAIRE ET LE PALEFRENIER.

Un missionnaire, voyant un domestique qui pansait un cheval avec soin et beaucoup d'affection, lui adressa cette demande : « Mon ami, combien de temps mettez-vous chaque jour pour tenir votre cheval en si bon état? — Je mets plus de deux heures par jour, répondit le palefrenier. — J'ai une autre question à vous poser; répondez-moi franchement : Combien de temps donnez-vous chaque jour au soin de votre âme, pour la purifier et la sanctifier? Que faites-vous pour votre salut? » — Il était franc et il répondit : « Tous les matins, je fais le signe de la croix, et je dis un *Pater*. J'ajoute quelquefois un *Ave* ; le dimanche, je ne manque guère à la messe, mais j'aime les messes courtes ; c'est tout. » Le missionnaire lui dit :

« Puisque vous avez si peu soin de votre âme, et que vous avez si grand soin de votre cheval, si je vous appartenais, j'aimerais mieux être votre cheval que votre âme. Que vous servirait de gagner cent louis par jour, si pour satisfaire vos passions, ou par votre négligence, vous perdiez pour toujours votre âme et tombiez dans l'enfer ? (*Ex diversis*).

N° 85. — THOMAS MORUS EN PRÉSENCE DE LA MORT ET DE SON AME.

Henri VIII, roi d'Angleterre, ayant fait schisme avec l'Eglise catholique, Thomas Morus se démit de ses fonctions de chancelier. Le roi irrité le fit jeter en prison et signa sa mort. La femme et les amis du noble prisonnier, étant allés lui rendre visite, le pressent et le conjurent de céder à la volonté du prince, disant qu'il pourra ainsi jouir longtemps encore des faveurs du monarque et des douceurs de la famille. — « Combien de temps pensez-vous que je puisse jouir de cette brillante destinée dont vous paraissez faire tant de cas, dit-il à son épouse et à ses amis ? » — « Peut-être encore vingt et même trente ans, lui fut-il répondu. » — Qu'est-ce que vingt, qu'est-ce que trente ans en comparaison de l'éternité ? Et pour conserver pendant un temps si court quelques honneurs, un peu de bien-être, quelques charmes au sein de sa famille et parmi ses amis, Morus se déshonorerait en sacrifiant son âme et son Dieu ! Non ! non jamais ! ! Et il porta sa tête sur l'échafaud...

FIN DE L'HOMME

Sommaire doctrinal.

Dieu, le principe et la fin de toutes choses, n'a pas créé l'homme pour ramper ici-bas, sur cette misérable terre et en faire le terme de ses espérances, mais il lui a donné l'existence pour le connaître, l'aimer et le servir et ainsi parvenir au ciel, le séjour de l'éternelle et suprême félicité. C'est uniquement dans ce but qu'il l'a doué d'un esprit capable de s'élever jusqu'à lui, d'un cœur pour l'aimer et d'une volonté pour se plier à toutes ses lois. Ce moyen est le seul qui lui donne droit d'aller au ciel où il le glorifiera éternellement.

N° 86 — L'EMPEREUR SIGISMOND.

L'empereur Sigismond demanda un jour à Théodoric, évêque de Cologne : « Quel est le chemin qui conduit sûrement au ciel ? — Ne le cherchez point dans les choses du monde, lui fut-il répondu. — Mais quel est donc le chemin que j'ai à suivre pour arriver au céleste bonheur ? — Vous le suivrez, prince, en connaissant Dieu, en l'aimant et en le servant. »

Mais, hélas ! combien peu connaissent leur sublime destinée.

N° 87. — L'INSCRIPTION TUMULAIRE.

L'histoire raconte qu'un célèbre courtisan fut visité

à son lit d'agonie par le prince qu'il avait servi plus de vingt ans : Demandez-moi, lui dit celui-ci, tout ce que vous voudrez, serait-ce la moitié de mon royaume, je vous l'accorderai ; à cette heure suprême je ne saurai rien vous refuser. — Prince, répondit le courtisan, j'ai besoin de vous, car pour vous servir j'ai oublié le roi du ciel et je vais entrer en compte avec lui. Je ne vous demande qu'un quart d'heure de vie pour me préparer aux jugements de Dieu. — Un quart d'heure, mon ami, mais vous savez bien que le temps n'est pas au pouvoir de l'homme. Demandez-moi tout autre chose et je vous promets de vous l'accorder. — Tout autre chose m'est inutile : un quart d'heure, je vous prie. — Hélas ! je regrette de ne pouvoir vous l'accorder. — Hé quoi ! continue alors le courtisan, valait-il la peine de donner tant de soins au service d'un roi de la terre pour oublier mon Dieu, mon âme et mon salut ! Je ne lui demande qu'un quart d'heure de vie et il ne peut me le donner ! Folie de s'attacher aux grandeurs d'ici-bas ! Je veux que demain l'on grave sur ma tombe : Ci-gît quelqu'un qui vécut dans le monde et le quitta sans savoir pourquoi il y était venu. (Schuster, Tome I.)

N° 88. — GUILLAUME ET LE DUC DE BOURGOGNE.

Un jeune homme de bonne famille s'engagea au service du duc de Bourgogne. Une fois à la cour, il se laissa éblouir par les honneurs et les plaisirs et finit par oublier le Dieu de sa première communion. Quoique jeune, il fut atteint d'une maladie grave qui ne tarda pas à le conduire au tombeau. Près de

rendre le dernier soupir il fit prier le duc de Bourgogne de venir lui faire une visite. « Prince, lui dit-il, quand il le vit à côté de sa couche de douleur, me voilà sur le seuil de l'éternité. Avant de paraître devant le roi du ciel, mon juge, donnez-moi comme gage de mon dévouement à votre service, une lettre de recommandation pour le souverain du ciel. — Hélas! répondit le duc, cela est impossible. Si vous me demandiez une lettre pour vous recommander aux princes de la terre, je le pourrais, car je suis en bons termes avec toutes les Cours de l'Europe. » Le brave Guillaume se prit à pleurer et ordonna qu'on eût à graver sur sa pierre tumulaire l'inscription suivante: « Ici repose Guillaume qui a servi le duc de Bourgogne en oubliant son Dieu et en s'oubliant lui-même. »

N° 89. — SAINT STANISLAS DE KOSTKA.

« Je ne suis pas né pour les biens présents, disait saint Stanislas de Kotska à ceux qui voulaient le retenir dans le monde, mais pour ceux de la vie future... » Et à la vue des riches palais et des splendeurs du monde qu'on faisait briller à ses yeux, il s'écriait : « *Ad majora natus sum*, je suis né pour des choses plus grandes. »

DEUXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Sommaire doctrinal.

Le plus grand événement qui se soit accompli dans le monde, celui qui domine toute l'histoire du genre humain, c'est l'Incarnation du Fils de Dieu. Le Verbe divin, Dieu le Fils, seconde personne de la très sainte Trinité, vrai Dieu comme son Père, a daigné se revêtir de la nature humaine, venir sur la terre par voie de naissance, s'incorporer à notre race, et devenir notre frère. Le Verbe, dit l'Ecriture, s'est fait chair, c'est-à-dire, s'est fait homme, *et il a demeuré parmi nous*. Il a été vu sur la terre et a conversé avec les hommes.

Ce mystère, annoncé au monde dès l'origine, ne s'est accompli qu'après plus de quarante siècles, sous le règne d'Auguste et constitue le commencement de l'ère vulgaire. Nous en marquons l'époque en datant nos lettres, puisque notre année courante indique le nombre des années écoulées depuis la naissance de Jésus-Christ.

La naissance de Jésus-Christ arriva le 25 décembre : la fête de Noël en marque éternellement le souvenir. Elle fut précédée de l'Annonciation, dont la fête se célèbre le 25 mars, jour où s'est opéré le mystère de l'Incarnation du Verbe. L'ange Gabriel vint de la part du Très-Haut annoncer à la Vierge Marie qu'elle

était choisie pour être la Mère du Fils de Dieu. Quand l'humble Vierge eut compris la volonté de Dieu, elle s'y soumit en disant : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » En ce même instant le mystère de l'Incarnation s'accomplit, *le Verbe se fit chair* dans le sein virginal de Marie. (R. P. Schouppe.)

N° 90. — HISTOIRE DE L'INCARNATION.

Vers l'an 4004 de la Création, et le 25 du mois de mars, l'archange Gabriel fut envoyé par Dieu à une vierge, appelée Marie, de la ville de Nazareth, en Galilée. Le messager céleste étant venu vers elle lui dit : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » Marie se troubla à ces paroles. — Ne craignez rien, reprend l'archange du ciel, vous avez trouvé grâce devant le Seigneur. Voici que vous concevrez et enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Il sera le Fils du Très-Haut, et son règne sur la terre n'aura point de fin. — Comment cela pourra-t-il se faire, répond l'humble vierge, puisque j'ai voué à Dieu ma virginité. — Le Saint-Esprit surviendra en vous et sa vertu vous couvrira de son ombre; c'est pour cela que celui qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu, car rien n'est impossible à Dieu. » — Marie ne veut pas sonder davantage les secrets du Seigneur : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » E en ce moment s'accomplit le grand mystère de l'Incarnation qui a pour but la rédemption du genre humain.

N° 91. — MAISON DE NAZARETH.

Lorsque l'archange vint, de la part de Dieu, annoncer à Marie qu'elle serait la mère du Messie promis et attendu depuis 4000 ans, la sainte Vierge habitait une maison qui a été transportée miraculeusement à Lorette, petite ville d'Italie en 1294. L'emplacement, jadis occupé par cette sainte maison, est actuellement compris dans l'enceinte du couvent des Pères franciscains. On y descend, à l'intérieur de l'église, par un escalier de dix-sept marches en marbre ; on se trouve alors dans une chapelle souterraine, éclairée jour et nuit par plusieurs lampes. Un autel a été élevé sur le lieu où s'opéra le mystère de l'Incarnation. Près de là sont deux colonnes en granit, dont l'une marque l'endroit où se trouvait l'ange du Seigneur, quand il dit à Marie : « *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* » Mais ce que l'on remarque surtout, ce sont ces paroles gravées sur le marbre du sanctuaire : VERBUM CARO HIC FACTUM EST. *C'est ici que le Verbe s'est fait chair.* (Mgr MISLIN, *Les saints lieux.*)

N° 92. — OU JÉSUS-CHRIST EST-IL NÉ?

La grotte de Bethléem, dans laquelle Jésus-Christ est venu au monde, se trouve renfermée dans l'enceinte de l'église de la Nativité. On y descend par un escalier de seize marches. C'est une caverne naturelle, dont une partie a été couverte de maçonnerie, et dont les parois ont été revêtues de marbre par la piété des fidèles. Le pavé est lui-même tout composé

de marbre blanc avec des incrustations en jaspe et en porphyre. Au milieu se trouve une étoile d'argent, posée en 1777, et sur laquelle on a gravé en latin ces mots si simples et si touchants tout à la fois :

C'EST ICI MÊME QUE JÉSUS-CHRIST EST NÉ DE LA VIERGE MARIE.

Des rois, des empereurs, des princes, des patriarches, des milliers de pèlerins sont venus se prosterner, prier, adorer en cet endroit, où Jésus-Christ est né pour notre salut, et y ont laissé de riches témoignages de leur munificence. (Mgr MISLIN, *Les saints lieux*.)

N° 93. — ADORATION DES BERGERS ET DES MAGES.

Peu de temps après la naissance de l'Enfant-Dieu, on vit accourir aux côtés de Marie, de Joseph et des anges rangés autour de la crèche, les pâtres de Bethléem. Avertis par un messager céleste, ils quittent leurs troupeaux et vont droit à l'étable rendre leurs hommages au nouveau-né. Malgré le spectacle d'une grande pauvreté et du plus affreux dénûment qui s'offre à leurs yeux, leur foi n'en est nullement ébranlée. Ils se prosternent devant l'Enfant-Dieu, à peine couvert de misérables langes, ils l'adorent, et s'en retournent glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu.

Quelques jours après, les Mages voient briller au fond de l'Orient une étoile merveilleuse : *Vidimus stellam ejus in Oriente*. Sans autre manifestation, ils quittent leur pays. Ils voient dans ce phénomène la volonté

de Dieu qui les appelle auprès de lui, et sans hésitation, ils vont à la recherche du Messie. Ils le trouvent, ils se prosternent à ses pieds et lui offrent des présents qui indiquent qu'ils le reconnaissent pour Dieu, pour Roi et pour homme. Ils en sont bénis et récompensés par le don de la foi.

N° 94. — JÉSUS-CHRIST EST LE FILS UNIQUE DE DIEU.

Dans la sainte Ecriture, Jésus est appelé Fils de Dieu par l'ange qui annonça à Marie qu'elle deviendrait sa mère : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre : c'est pourquoi, dit-il, le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. (Luc, I 1. 35.)

Il fut appelé *Fils de Dieu* par le Père éternel, et sur le bord du Jourdain, quand il fut baptisé par saint Jean-Baptiste et sur le mont Thabor quand il se transfigura en présence de Pierre, de Jacques et de Jean. « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » (Math. 3, 17 et 17, 5,) — *Maître*, dit Nathanaël : vous êtes le Fils de Dieu et le roi d'Israël. (Jean 1, 49.) — *Seigneur*, dit Marthe, je crois que vous êtes *le Christ*, *le Fils du Dieu vivant*, qui est venu en ce monde.

N° 95. — JÉSUS-CHRIST A AFFIRMÉ QU'IL EST DIEU.

Le divin Sauveur a dit : « Moi et mon Père nous ne sommes qu'un. Croyez que le Père est en moi et que je suis dans le Père. » Ailleurs il a dit : *Qui me voit, voit mon Père.*

Saint Jean rapporte au neuvième chapitre que Jésus-Christ demanda positivement à l'aveugle-né qu'il guérit : « Crois-tu au Fils de Dieu ? » Et l'aveugle lui répondit : « Et qui est-ce, Maître, afin que je croie en lui ? » — Jésus répondit : « Tu l'as vu ; celui qui te parle, c'est lui-même. » Certes, le Sauveur ne pouvait s'expliquer plus clairement.

Un jour Jésus interrogea ses apôtres en cette manière : « Que dit-on du Fils de l'Homme ? » Ils lui répondirent : « Les uns disent, c'est Jean-Baptiste ; les autres Elie : les autres Jérémie, ou l'un des prophètes. » Jésus leur dit : « Et vous, que dites-vous que je suis ? » Simon Pierre prenant la parole répondit : « *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.* »

N° 96. — JÉSUS-CHRIST PROUVE SA DIVINITÉ PAR DES MIRACLES.

Les témoignages donnés de vive voix par Jésus-Christ sur sa divinité, il les confirme par des miracles.

Le premier fut celui des noces de Cana en Galilée où il changea l'eau en vin. Voici comment saint Jean rapporte ce miracle. « Le vin venant à manquer aux noces, la Mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin ! » Mais Jésus répondit : « Femme, qu'est-ce que cela vous fait à vous et à moi ? Mon heure n'est pas encore venue. » Sa mère dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Or il y avait six vases de pierre placés pour la purification des Juifs, contenant chacun de deux à trois mesures ; et Jésus leur dit : « Emplissez ces vases d'eau. » Et ils les emplirent. Et Jésus leur dit : « Puisez maintenant, et portez-en à l'intendant. » Et ils

lui en portèrent. Quand l'intendant eut goûté de cette eau qui avait été changée en vin, et ne sachant d'où il venait, il appela l'époux et lui dit : « Tout homme sert le bon vin d'abord et le moindre après qu'on a bu beaucoup, toi tu as gardé le bon vin jusqu'à présent. » Jésus manifesta ainsi sa gloire et ses disciples crurent en lui. (Jean, 2.)

N° 97. — MULTIPLICATION DES PAINS.

Jésus-Christ nourrit, dans le désert, cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons. Tous mangèrent et furent rassasiés et l'on emporta douze corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. (Math. 14.)

N° 98. — JÉSUS-CHRIST GUÉRIT TOUTES SORTES DE MALADES.

Saint Mathieu raconte dans l'Évangile que Jésus étant le long de la mer de Galilée monta sur une montagne ; là, une grande multitude l'y suivit. Elle avait avec elle des muets, des aveugles, des boiteux, des infirmes, et beaucoup d'autres malades et on les mit à ses pieds et il les guérit : de sorte que la multitude était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient; et ils glorifiaient le Dieu d'Israël. (Math. 15, 30.)

N° 99. — JÉSUS-CHRIST RESSUSCITE LES MORTS.

La fille de Jaïre, chef de la Synagogue, était morte

Jésus, accompagné de quelques disciples, entra dans la chambre où se trouvait le corps inanimé de la jeune fille et lui prenant la main il dit : « Jeune fille, lève-toi, je te l'ordonne ! » Aussitôt elle se leva et se mit à marcher. (Luc, 8, et Marc, 9.)

On allait enterrer le fils de la veuve de Naïm. A la vue de cette mère affigée, le divin Sauveur se sentit ému de compassion, et s'approchant du convoi funèbre, il toucha le cercueil et dit : « Jeune homme, lève-toi, je te l'ordonne », et il se leva et Jésus le rendit à sa mère. (Luc, 7.)

Depuis quatre jours, Lazare gisait dans le tombeau ; déjà son corps commençait à sentir mauvais, lorsque Jésus s'approchant du lieu de sa sépulture, fit enlever la pierre et retentir sa voix au fond du sépulcre, en disant : *Lazare, lève-toi.* A l'instant Lazare sortit du tombeau.

N° 100. — CE QUI SE PASSE A LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Lorsque Jésus mourut, toute la nature s'attrista, la terre frémit jusque dans ses entrailles, les rochers se fendirent, le soleil s'obscurcit en plein midi et le voile du Temple se déchira, de sorte que les soldats furent obligés de s'écrier : « Vraiment celui-ci doit être le fils de Dieu. » (Math. 27, 54.)

N° 101. — NAPOLÉON Ier REND TÉMOIGNAGE A JÉSUS-CHRIST.

« C'est une chose bien extraordinaire, disait Napoléon, qu'après dix-huit siècles Jésus-Christ soit en-

core aimé! Nul homme, quelque grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie. Aujourd'hui qui aime César, Alexandre? Non, les grands hommes ne sont pas aimés. C'est le seul!... Mais je me connais en hommes, Jésus-Christ n'est pas un homme. Voilà pourquoi, après dix-huit siècles, on aime encore Jésus-Christ. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

N° 102. — NAPOLÉON Ier AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Pendant la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, on lui remit un exemplaire de l'*Essai sur la divine autorité du nouveau Testament;* il le lut avec intérêt et satisfaction, et cette lecture produisit une salutaire impression sur son esprit. Il lisait aussi les saintes Ecritures dont il ne parlait qu'avec le plus grand respect, et dans ses souffrances le nom de Jésus-Christ, de la divinité duquel il était intimement convaincu, était souvent sur ses lèvres. Un jour, après avoir longtemps discouru sur ce sujet avec le général Bertrand, il dit à celui-ci, qui gardait le silence : « Si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, j'ai eu tort de vous nommer général. » (*Derniers moments de* NAPOLÉON, page 60.)

N° 103. — LE MARTYR DU NOM DE JÉSUS.

Le comte Armogaste, fils de Genseric, ce cruel propagateur de l'hérésie arienne, refusa persévéramment de renoncer à la vraie foi. On lui lia tous les membres avec des cordes, et on le jeta en prison.

Armogaste prononça *le nom de Jésus*, et ses liens tombèrent comme une toile d'araignée. On le pendit à un pieu la tête en bas. Mais, ô prodige! à peine eut-il prononcé ces paroles : *Jésus-Christ est Dieu!* qu'il s'endormit sans douleur, comme sur un lit de repos. Voilà quelle est la puissance *du nom de Jésus!* (VICTOR DE VITE, *Histoire de la persécution des Vandales.*)

Saint Ignace, martyr, proférait souvent *le nom de Jésus* au milieu des tourments; on lui en demanda la cause. « Il est gravé dans mon cœur, répondit-il, et voilà pourquoi je ne puis m'empêcher de le proférer. » Aussi lorsqu'on lui ouvrit le cœur après sa mort, on y trouva *le nom de Jésus* écrit de chaque côté en lettres d'or. (RODRIGUEZ, *Traité de la perfection chrétienne.*)

N° 104. — MARTYRE DES CONFESSEURS DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Un prince arien voulut, mais en vain, imposer à une population catholique un évêque qui, comme lui, niait la divinité de Jésus-Christ. Inébranlables dans leur foi, 300 de ces fidèles héroïques refusèrent de proférer ces paroles : *J.-C n'est pas Dieu!* Alors, outré de dépit, le prince barbare, c'était le farouche Hunéric, leur fit couper cette langue qu'ils n'avaient point voulu souiller par une affreuse impiété, mais, par un effet de la puissance de Celui qu'ils avaient confessé, quoiqu'ils eussent la langue coupée, ils continuèrent à répéter, et en Afrique, et dans d'autres contrées : *Jésus-Christ est Dieu! Jésus-Christ est vraiment Dieu!* (VICTOR DE VITE, *Histoire de la persécution des Vandales.*)

N° 105. — IL Y A DEUX NATURES EN JÉSUS-CHRIST.

Un hérétique voulant amener un jeune homme à ses erreurs, lui dit : « Je le sais, Jésus-Christ est Dieu et homme; mais en lui les deux natures sont tellement unies qu'elles n'en font qu'une. Soudez ensemble un gros et un petit morceau de fer, et vous n'en aurez bientôt qu'un. — C'est vrai, répondit l'enfant; mais prenez un gros lingot d'or et un petit morceau de fer, puis fondez-les ensemble : le morceau ne sera-t-il que de l'or? n'y trouverez-vous pas l'or d'un côté, le fer de l'autre? » Le lingot, c'est la divinité de Jésus-Christ, le fer, son humanité; unies toutes les deux dans la personne du Verbe, elles restent parfaitement distinctes.

Le docteur de l'erreur se montra très mécontent du jeune homme et des maîtres qui l'avaient si bien instruit. Il était vaincu! (FILASSIER, *Dictionnaire d'éducation.*)

TROISIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Qui a été conçu du Saint-Esprit; est né de la Vierge Marie.

Sommaire doctrinal.

Par le bienfait de l'Incarnation divine, le Verbe s'est fait chair et Marie est devenue la Mère du Fils de Dieu. Par ce fait unique et incompréhensible elle fut

élevée au-dessus des anges et des saints; de sorte qu'à l'exception de Dieu seul, Marie surpasse en gloire, en dignité tout ce qui existe. Voilà pourquoi de toute part on a recours à Marie. Du haut du ciel, cette puissante protectrice abaisse ses regards maternels sur ses nombreux enfants de la terre, et leur obtient de Dieu tous les secours qui leur sont nécessaires. « Si c'est par Marie, dit saint Bernard, que Dieu a voulu leur donner son Fils, c'est aussi par elle qu'il veut que toutes ses grâces arrivent jusqu'à eux comme par un canal mystérieux. »

Voulons-nous donc assurer notre salut au milieu des dangers sans nombre où nous sommes exposés en cette vie, ayons pour elle le cœur d'un enfant plein d'amour et de tendresse; aimons-la, prions-la, consultons-la, faisons lui part de nos pensées et de nos sentiments, de nos craintes et de nos dangers, de nos projets et de nos désirs. La dévotion envers Marie, disent tous les Pères et les docteurs de l'Eglise, est un signe de prédestination. Tous nous affirment que sous sa protection puissante nul ne peut périr. Comment donc rester insensibles à une dévotion si fructueuse et si consolante? Comment donc nous priver volontairement des secours que nous pouvons à chaque instant obtenir par l'intercession de cette divine Mère? « On ne s'égare pas avec un tel guide, dit saint Bernard; on n'a rien à craindre avec une telle protectrice; on ne tombe pas avec un tel appui; on ne se fatigue pas quand on travaille avec un tel aide : avec son secours et sa bienveillance on est sûr de parvenir au ciel. »

N° 106. — MARIE RÉCOMPENSE LES MOINDRES SACRIFICES.

Tout chrétien, disciple de Jésus-Christ, doit avoir une dévotion spéciale envers la Mère de son divin Maître. Cette dévotion lui sera un gage de salut. Le trait suivant que nous lisons dans la *Semaine de Cambrai* en est une preuve.

Un missionnaire prêchant une retraite aux mères chrétiennes de Nancy, leur disait qu'il ne faut jamais désespérer du salut d'une âme qui a été fidèle à offrir quelques petits sacrifices à la sainte Vierge. Une dame en deuil, qui l'avait entendu, s'approcha du prédicateur et lui dit : « Mon Père, ce que vous venez de nous dire est confirmé par ce qui m'est arrivé. J'avais un époux bon, affectueux, mais sans aucune pratique religieuse. Malgré mes conseils et mes prières, je n'ai jamais pu le déterminer à fréquenter l'Eglise. Durant le mois de mai qui précéda sa mort, j'avais élevé un petit autel à la Sainte Vierge dans mon appartement, et je l'ornais de fleurs renouvelées de temps en temps. Chaque dimanche, mon mari allait passer la journée à la campagne ; à son retour, durant ce mois, il m'offrait un bouquet qu'il avait lui-même cueilli et j'employais ces fleurs à l'ornement de mon oratoire. Je ne sais si mon mari agissait uniquement pour m'être agréable ou si un sentiment de piété envers la sainte Vierge l'animait, mais il ne manquait pas un seul dimanche de le faire. Dans les premiers jours du mois suivant, il fut subitement frappé par la mort, sans avoir eu le temps de recevoir les secours de la religion. J'étais inconsolable, ma santé était sérieusement al-

térée, ma famille me força à partir pour le Midi. Comme je passais par Lyon, je voulus voir le saint curé d'Ars. A peine étais-je entrée, qu'il me dit : « Madame, vous êtes désolée ? Mais avez-vous donc » oublié les bouquets de fleurs, les bouquets de chaque » dimanche du mois de mai. » Il me serait impossible d'exprimer mon étonnement en entendant M. Viannay rappeler une circonstance dont je n'avais parlé à personne, et qu'il ne pouvait connaître que par révélation. Il ajouta : « Dieu a eu pitié de celui qui a honoré sa sainte mère ; à l'instant de la mort, votre époux s'est repenti ; son âme est dans le purgatoire ; par nos prières, nos bonnes œuvres nous l'en ferons sortir. » Que ce trait est capable de nous engager à offrir chaque jour un léger sacrifice à la Reine du ciel !... »

N° 107. — CE QU'ON OBTIENT PAR LA SAINTE VIERGE.

Une mère, bonne chrétienne, de la petite ville de Nant (Aveyron), avait un fils unique très intelligent. A seize ans, il concourut pour un emploi dans les Droits-Réunis, et il fut classé en première ligne. Comme ce succès lui présageait un assez bel avenir, sa mère consentit à s'en séparer ; mais au moment des adieux elle lui dit : « Mon enfant, tu aimes bien la Sainte Vierge ; fais-moi la promesse de l'invoquer dans tes besoins. »

Le jeune Charles fut envoyé à Marseille. Dès le début, il écrivait souvent à sa mère, et ses lettres étaient affectueuses ; mais elles finirent par devenir rares. La pauvre mère comprit ce que voulait dire ce changement. Elle pleura et pria encore plus. Enfin,

elle reçut un télégramme ainsi conçu : « Venez vite, votre fils vous réclame. »

Arrivée à Marseille, elle trouva son fils gravement malade. « Ma mère, lui dit-il en la serrant entre ses bras, j'ai imploré la Sainte Vierge : c'est elle qui vous envoie vers moi. Vite, faites venir un prêtre... J'ai fréquenté des hommes sans foi ni loi. Je me suis laissé faire franc-maçon. J'ai eu le malheur de jurer de vivre et de mourir sans Dieu. Mais, sentant venir la mort, je me suis souvenu que j'étais chrétien. J'ai demandé un prêtre, on me l'a refusé. Deux de mes prétendus amis ont fait sentinelle à la porte de ma chambre, pour empêcher qu'un prêtre vînt me voir. La personne elle-même qui me soigne a refusé de me rendre le bon service de m'amener un prêtre. Alors je me suis rappelé votre recommandation. Je me suis mis à réciter à voix haute le *Souvenez-vous*. Une demoiselle, m'ayant entendu, est entrée chez moi, et touchée de compassion, elle vous a envoyé le télégramme qui vous à fait venir. Mes mauvais amis, non contents de m'empêcher de remplir mes devoirs de chrétien, m'ont présenté un billet où je les autorisais à me faire un enterrement civil ; mais je me suis bien gardé de leur donner ma signature. »

Il va sans dire que ce pauvre Charles, secondé par sa digne mère, se prépara chrétiennement à la mort. Il vécut encore deux jours ; à la fin du second jour, attirant cette pauvre mère vers lui, il lui dit à l'oreille : « Ma mère, c'est la Sainte Vierge qui vous a envoyée vers moi. » Un moment après, il rendit son âme à Dieu. (*Bulletin de Saint-François de Sales.*)

N° 108. — UNE MÈRE EXAUCÉE.

Une mère très chrétienne avait inspiré ses sentiments de piété et de confiance envers la Sainte Vierge à sa vertueuse fille dont la santé fort ébranlée dénonçait une courte existence. Cette mère admirable, qui ne pouvait vivre sans sa fille, suppliait chaque jour Dieu et la Très Sainte Vierge de lui conserver sa chère enfant jusqu'à son dernier soupir. Avertie par un mal soudain de sa fin prochaine, la vertueuse mère se mit au lit. Tombée gravement malade en même temps que sa mère, la jeune fille s'était retirée dans sa propre chambre pour y attendre elle-même la mort. La mère ne voyant plus à son chevet sa fille bien-aimée, et comprenant que ses vœux étaient exaucés, pria son confesseur de ne plus quitter sa chère enfant et de la préparer à une sainte mort. La pieuse fille reçut la sainte communion en viatique et l'offrit pour sa mère dont l'état désespéré lui était cependant inconnu. La mère entrait en agonie au moment où sa chère enfant rendait le dernier soupir. La mère et la fille ne furent séparées par la mort que pendant quatre heures. Les mêmes funérailles et une même tombe réunirent les dépouilles mortelles de celles dont les âmes avaient été réunies sur la terre par la même foi et la même charité. O merveilles de la confiance en Dieu et enMarie !

N° 109. — DÉVOTION DE SAINT ODILLON ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Saint Odillon. abbé de Cluny, eut dès son enfance

une grande dévotion envers la Très Sainte Vierge. Comme il avait les membres perclus, il ne put que très difficilement se traîner un jour jusqu'à une église. Là, apercevant l'image de Marie qu'il appelait sa mère, il la conjura de le guérir; à l'instant même, il se leva et marcha d'un pas ferme. Depuis sa confiance en Marie augmenta, et toutes les fois qu'il entendait prononcer son nom, il s'inclinait profondément.

N° 110. — CONFIANCE EN LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Stanislas de Kostka, un des plus fervents serviteurs de Marie, soupirait après l'heureux jour où il pourrait se réunir à celle qu'il appelait avec bonheur sa tendre mère. Ayant entendu, le premier août de la dernière année de sa vie, un sermon du Père Canisius qui exhortait les novices de la Compagnie à se conduire chaque jour comme si c'était le dernier de leur vie, le jeune Stanislas dit à ses condisciples que ce conseil le regardait spécialement, puisqu'il devait mourir dans le courant de ce mois. S'entretenant un jour des splendeurs de la fête de l'Assomption au ciel avec le Père Emmanuel, il lui disait : « Mon Père, j'ai la ferme espérance d'assister à la prochaine fête de l'Assomption dans le ciel. » Le jour de saint Laurent, Stanislas fit la communion et pria le saint martyr de demander pour lui à la Reine des Anges de le rendre témoin de cette fête dans le paradis même. A la fin de ce même jour, il eut la fièvre, et quoiqu'elle fût très légère, il ne laissa pas de regarder comme certaine la grâce de sa prochaine mort. En allant se mettre au lit, il dit tout transporté de joie : « Je ne

me lèverai plus de ce lit » ; et parlant au Père Aquaviva, il ajouta : « Mon Père, je crois que saint Laurent m'a obtenu, de Marie, la grâce de me trouver au ciel le jour de l'Assomption. » Le Père ne tint aucun compte de ces paroles. Arrivé à la veille de cette fête, Stanislas sentit son mal augmenter un peu et dit à un frère *qu'il mourrait la nuit suivante.* Celui-ci, le sourire sur les lèvres, lui répondit : « Ce serait un plus grand miracle de mourir d'un mal si léger que d'en guérir. » Il tomba bientôt dans une faiblesse mortelle, et une sueur froide se répandit sur son corps. Le supérieur accourut, Stanislas se confessa, et reçut le saint viatique avec une admirable piété, on lui donna le sacrement de l'extrême-onction ; et le quinze du mois d'août, à la pointe du jour, il expira les yeux fixés vers le ciel sans faire aucun mouvement. Ce ne fut qu'en lui présentant l'image de la sainte Vierge, et en remarquant son insensibilité, qu'on s'aperçut qu'il avait passé à la vie bienheureuse. — Voilà ce que la puissante Reine du ciel fait en faveur de ceux de ses enfants qui mettent en elle leur confiance.

Voulez-vous qu'un jour elle vous obtienne la faveur de parvenir sûrement au bonheur éternel, recourez à elle avec toute l'ardeur dont vous êtes capables, et vos désirs seront réalisés. Ainsi soit-il.

N° 111. — JE LA PRENDS SOUS MA PROTECTION.

Voici ce que raconte un vieux soldat : J'ai habité, près de quatre ans, les camps et les casernes où je vivais avec des chrétiens de la pire espèce, et où le

bon Dieu lui-même était souvent assez peu favorablement jugé.

Une seule fois, j'ai entendu prononcer une parole contre la Reine des Vierges, et c'était par un imberbe.

Un conscrit, tout bouillant de socialisme, arrivait de Paris avec la conviction qu'il était appelé à renouveler la face... des casernes.

Or, un soir, après l'appel, il pérorait contre DIEU et le Gouvernement...

« — Et la Sainte-Vierge, lui demanda quelqu'un, qu'en penses-tu? »

Le conscrit lâcha un vilain mot.

Un vieux grognard, que je croyais impie et qui, en ce moment, semblait ronfler à trois francs l'heure, bondit au milieu de la chambre, et, saisissant l'orateur à la gorge, il l'étranglait en disant :

« — Pour la sociale et tout le reste, passe; mais pour la Sainte-Vierge, vois-tu, Pierrot, motus !

« *Je la prends sous ma protection.* »

N° 112. — LA FOI FRANCHE ET LOYALE D'UN SOLDAT.

C'était à Metz, en 1826.

Un pauvre petit enfant était appuyé contre une borne à l'entrée d'une rue isolée : triste et les bras pendants, il pleurait.

Un brave militaire à la mine franche et ouverte s'approche de cet enfant, et lui dit avec intérêt :

— Tu pleures, mon petit, qu'as-tu ?

— Oh! répond l'enfant avec un sanglot, je suis bien malheureux !

— Déjà malheureux, mon garçon, c'est bientôt souffrir... et quel âge as-tu ?

— Huit ans à la Saint-Jean prochaine.

— Et qu'as-tu tant à pleurer?

— Il y a deux jours j'ai perdu mon père et ma mère!

— Allons, tu mens, petit.

— Oh! que non, je suis bien malheureux!

— Ah ça, dis-tu bien vrai?

— Oh! oui. Ecrivez à M. le curé de notre endroit, il vous le dira.

Le brave militaire sentit son cœur se serrer.

— Viens, mon petit garçon, lui dit-il avec un soupir. Et, prenant l'enfant par la main, il le conduit dans une auberge honnête, paie d'avance et dit à la maîtresse du logis :

— Gardez-moi cet enfant, ayez-en soin comme s'il était à vous.

En attendant il s'empresse d'écrire au curé, qui lui répond deux ou trois jours après :

« Hélas! monsieur, l'enfant ne vous a dit que trop
» vrai : veuillez nous l'envoyer ; peut-être trouve-
» rons-nous quelque âme charitable pour se charger
» de ce petit orphelin... »

— Pauvre cher enfant! s'écria le militaire. Et une grosse larme roula de ses yeux. — Allons, un sacrifice qui me portera bonheur. Puis il répondit au bon curé :

« Merci, monsieur le curé, de votre offre obli-
» geante ; mais soyez sans souci pour l'enfant, je lui
» servirai de père, je lui servirai de mère. »

Son congé venait d'arriver depuis trois ou quatre

jours. Dès le lendemain, il courut s'engager de nouveau : puis, prenant l'enfant par la main, il le conduisit dans une pension religieuse.

— Monsieur, dit-il au supérieur, je vous amène cet enfant, gardez-le moi, élevez-le bien ; c'est mon fils adoptif. Voilà cent écus ; pendant six ans la même somme vous sera comptée, car je veux en faire un homme et un solide chrétien : ayez soin de son âme, vous ; de mon côté, j'aurai soin de son corps.

L'enfant reçu et installé au milieu d'une centaine de petits camarades, le militaire se retire et va se prosterner au pied de l'autel de Marie, dans une modeste chapelle où il venait prier quelquefois, comme nos soldats savent prier, c'est-à-dire rondement et sans apprêt.

— Sainte bonne Vierge, lui dit-il avec émotion, veillez sur cet enfant, je vous le consacre et vous le donne ; moitié à vous, moitié à moi.

Au bout d'un an, il vint voir son fils d'adoption.

D'aussi loin que le supérieur le vit :

— Mais, mon brave, lui dit-il avec chagrin, ce n'est pas un élève, c'est un petit diable que vous m'avez donné... reprenez-le, il ne fait rien et gâte tous les autres.

— Vraiment? répond le bon militaire visiblement contrarié. Puis, réfléchissant, il ajouta d'une voix émue :

— Monsieur, gardez-le encore six mois, le moutard est jeune, il répondra peut-être à nos vues... Oui, j'ai l'espoir qu'il changera, et reviendra à de meilleurs sentiments... mais de grâce ne le renvoyez pas. Si je le flanquais parmi les enfants de troupe, il de-

viendrait cent fois plus méchant : gardez-le encore, je vous en supplie, essayez, quelque chose me dit que le bon Dieu aura pitié de lui et de moi... D'ailleurs je m'en vais aller trouver la Sainte-Vierge ; ça s'arrangera.

Il va en effet de ce pas se prosterner à l'autel de Marie, et, dans sa brusque mais admirable foi, il lui dit comme il aurait dit à sa mère :

— Mais enfin, sainte Vierge, où en sommes-nous ? Je vous l'avais abandonné, mon enfant... ce pauvre enfant, il était aussi bien à vous qu'à moi...

... Mais, sainte Vierge, ne vous avais-je pas dit d'en avoir soin, de veiller sur lui? sainte Vierge, mais vous n'y pensez donc pas?...

... Je me suis vendu pour lui, moi, et vous ne voudriez rien faire ?

Et tout en parlant ainsi avec cette animation, et un accent de reproche accompagné de gestes qui eussent fait sourire s'ils n'avaient trahi une foi admimirable et sublime, le soldat se tenait là, les yeux grands ouverts sur la statue de Marie, et les bras croisés sur la poitrine...

Après un moment de réflexion sérieuse, il reprit :

— Ecoutez, sainte Vierge, si vous abandonnez mon enfant, je vous avertis que je vous abandonne moi-même, ou, du moins, je ne vous demande plus rien... je ne vous dis que ça.

Il n'avait pas achevé ces paroles, que son cœur se serra.

— Malheureux que je suis ! s'écria-t-il en se frappant le front, mauvais sujet, canaille, est-ce que je mérite qu'on m'écoute ?... Pardonnez-moi, Marie, je suis si

bouleversé! mais voyez-vous, j'avais conçu de si douces espérances!

... Allons, bonne mère, vous allez cette fois protéger mon enfant n'est-ce pas? Je vous aimerai toujours, je vous prierai toujours...

Quelle foi, mes amis, quelle tendresse, quel filial abandon!

Deux ans après, l'enfant, devenu le modèle de tout l'établissement, faisait sa première communion; et son père adoptif qui venait d'obtenir huit jours de congé pour cette circonstance solennelle, avait le bonheur de l'accompagner à la sainte table.

Plus tard, cet enfant se fit prêtre et voulut chanter sa première messe à l'autel de Marie, dans la même chapelle où son père adoptif venait autrefois si carrément prier. (BERTRAND.)

N° 113. — COMMENT LA SAINTE VIERGE NE TROMPE JAMAIS LA CONFIANCE DE SES SERVITEURS.

Un Evêque écossais parcourant à pied les montagnes de son diocèse fut, un soir, surpris par la nuit dans une vaste forêt où il s'était égaré. Après avoir longtemps erré, il aperçut une modeste chaumière habitée par une pauvre famille. Ces braves gens reçurent avec bonté l'illustre visiteur qu'ils ne connaissaient point. L'Evêque, de son côté, ignorait quels étaient ses hôtes. Etaient-ils catholiques? Etaient-ils protestants? Rien jusque-là ne pouvait résoudre le problème.

Cependant, après quelques moments d'une mutuelle réserve, la physionomie de cette humble famille

commença à se dessiner, et l'Evêque put avoir des soupçons favorables. Avec un empressement mêlé de respect, la mère qui paraissait être veuve, mit à contribution ses nombreux et vigoureux enfants, pour offrir à l'étranger une hospitalité convenable. En quelques instants une modeste table fut dressée, et l'Évêque fut invité à prendre un repas très simple, mais copieux et propre. Pendant le repas, l'Évêque ne tarda pas à s'apercevoir qu'une profonde tristesse accablait ces pauvres gens, et que quelques chagrins les affligeait. « Vous êtes tous bien bons, leur dit alors le prélat, mais vous me paraissez fort tristes ; qu'avez-vous donc?

— Hélas! répondit la mère, en versant des larmes; nous avons à côté de nous, étendu sur un pauvre lit de douleur, notre vieux père qui se meurt, et il ne pense point à la mort; car, dit-il sans cesse : « Je ne meurs pas encore. »

— Pourrai-je le voir? dit l'Évêque ému et surpris.
— Volontiers, reprit la femme; et, de suite elle introduisit son hôte dans la petite chambre du malade.

Effectivement, le vieillard que l'Évêque y trouva était réduit à l'extrémité ; la mort semblait n'avoir plus qu'un pas à faire pour l'atteindre, et le malade ne voulait pas mourir encore.

A la première allusion que fit l'Évêque à ce sujet, il sembla retrouver toute sa vigueur et répondit avec force : « Non, je ne mourrai pas encore! »

— Mais, mon ami, songez-y donc, nous devons tous mourir, et votre maladie, jointe à votre âge... — Je vous dis que je ne mourrai pas encore. — Pourquoi cela? Comment le savez-vous? — Monsieur, êtes-

vous catholique ? reprit le malade. — Oui, je le suis, répondit l'évêque. — En ce cas je vous dirai pourquoi je ne mourrai pas encore. — Je suis catholique aussi ; depuis ma première communion jusqu'aujourd'hui, je n'ai jamais manqué de demander chaque jour à la sainte Vierge la grâce de ne pas mourir sans avoir un prêtre à mon lit de mort, et vous croyez que ma *Mère* pourrait ne pas m'exaucer ? C'est impossible ! c'est impossible ! je ne mourrai pas encore.

— Mon enfant, s'écria alors l'Évêque touché jusqu'au fond de l'âme, mon enfant, vous êtes exaucé. Celui qui vous parle est plus qu'un prêtre, c'est votre Évêque. La sainte Vierge elle-même m'a amené à travers les forêts, pour recueillir votre dernier soupir ». Et ouvrant son manteau il fit briller aux yeux du vieillard sa croix pectorale. A cette vue, le malade transporté de joie s'écria : « O Marie ! O ma bonne mère ! Je vous remercie. »

Puis se tournant vers l'évêque : « Confessez-moi, dit-il ; maintenant je crois que je vais mourir. Quelques instants après, purifié et fortifié par les derniers sacrements, il mourait en prédestiné. Qu'il est vrai qu'on n'a jamais invoqué la sainte Vierge sans être exaucé ! ! ! (*Bulletin de Saint-François de Sales.*)

N° 114. — MAMAN, LA SAINTE-VIERGE M'A SAUVÉE !

Le trait suivant est d'une parfaite authenticité. La personne « sauvée » et qui est plus qu'octogénaire, est la mère d'un missionnaire. Que la Sainte Vierge daigne la protéger jusqu'au bout !

La petite Agathe n'avait encore que quatre ans et

déjà elle était fort pieuse. Sur les genoux de sa mère elle avait appris à répéter fréquemment cette belle et touchante prière : « *Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur et mon âme*, etc. »

Un jour, jouant avec son petit frère, un peu plus âgé qu'elle, sur une immense meule de foin (c'était en été, à l'époque des récoltes), la pauvre petite, poussée subitement par le jeune étourdi, tombe de cette hauteur, et, dans sa chute, va se jeter la tête la première sur les dents aiguës d'une lourde herse qui se trouvait dressée contre un mur, au pied de la meule. Témoins de cette chute effroyable, les parents d'Agathe et les ouvriers frissonnent; ils croient la pauvre infortunée transpercée de part en part par les pointes effilées sur lesquelles elle est venue se précipiter avec une violence extrême... Mais la pieuse enfant avait en tombant, poussé un cri qui devait être entendu du Ciel; elle avait répété son invocation habituelle : « *Jésus, Marie, Joseph!* » et, ô miracle! les dents acérées de la herse qui auraient dû lui être si meurtrières, ne lui firent pas la moindre égratignure. D'elle-même elle se dégage de ce terrible faisceau de baïonnettes, et, courant embrasser sa mère, elle lui crie toute joyeuse :

« *Maman, la Sainte-Vierge m'a sauvée!* »

La petite Agathe est aujourd'hui une grande chrétienne et habite une des plus belles et des plus religieuses paroisses de l'Alsace.

LE CHAPELET

Sommaire doctrinal.

Le chapelet est la troisième partie du Rosaire ; il participe donc à la sainteté, à l'efficacité de celui-ci. Il comprend les deux sortes d'oraisons par lesquelles notre âme s'élève vers Dieu : la prière mentale et la prière vocale. Comme oraison mentale, il embrasse par la contemplation les plus grands mystères de notre foi ; comme prière vocale, il se compose des formules les plus saintes en usage dans le christianisme : l'oraison dominicale, la salutation angélique et le symbole des Apôtres. Aussi ce pieux exercice a-t-il été autorisé, dès son institution, par les souverains pontifes, s'est-il répandu très promptement parmi les fidèles, a-t-il été loué et pratiqué par tous les membres de l'Église. On ne peut douter que mise en usage selon l'esprit de son institution, cette dévotion ne soit très agréable au Fils de Dieu et à sa très sainte Mère.

N° 115. — LE CHAPELET ET LA MOURANTE.

Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, raconte au sujet du chapelet la touchante histoire que voici :

« J'étais auprès d'un lit de mort, où je recueillais et bénissais le dernier soupir d'une enfant qui m'était bien chère : c'était une toute jeune femme, à qui naguère j'avais fait faire la première communion... Elle avait vingt ans, il y avait un an à peine que j'avais béni

son mariage. Riche, brillante, et mère depuis quelques jours, heureuse, au milieu de ce bonheur présent et de ces rêves d'avenir, elle allait mourir frappée d'une de ces maladies inexorables auxquelles on n'échappe pas. Je ne savais comment aborder la malade et je fus stupéfait quand arrivé près d'elle je lui trouvai le sourire sur les lèvres... La mort s'avançait à pas pressés ; elle le savait... Je ne pus m'empêcher de lui dire : O mon enfant, quel coup ! — Est-ce que vous ne croyez pas, dit-elle, que j'irai au ciel? — Mon enfant, répondis-je, j'en ai une grande espérance. — Et moi, reprit-elle, j'en suis sûre. Quand j'ai fait ma première communion, vous m'avez recommandé de dire tous les jours, l'*Ave Maria*, et de le bien dire. Je l'ai dit tous les jours et même depuis quatre ans, le chapelet tout entier, c'est cela qui fait que je suis sûre d'aller au ciel. — Et comment ? — Ah ! Je ne puis pas croire, ajouta-t-elle avec gravité, que j'aie dit depuis quatre ans, cinquante fois par jour à la sainte Vierge : sainte Marie, mère de Dieu, priez pour moi pauvre pécheresse, maintenant et à l'heure de ma mort; et qu'en ce moment, où je vais mourir, elle ne soit pas près de moi. Elle y est, j'en suis sûre, elle prie pour moi, et c'est elle qui va m'introduire au ciel. » Je vous souhaite cher lecteur, cette confiance à votre heure dernière.

N° 116. — LE CHAPELET AU THÉATRE.

Où faut-il réciter le chapelet ?

A l'église, à la maison, dans les rues, à travers la campagne, en voiture, à l'atelier, partout.

Sans se faire une spécialité de la dévotion, Napo-

léon Ier en avait conservé des idées assez nettes par suite de l'instruction religieuse qu'il avait reçue dans son enfance et sa jeunesse. Or, au temps de sa plus grande prospérité, alors qu'il faisait jouer Talma devant un parterre de rois, il était un jour au théâtre, à Paris, assisté d'un page qu'il affectionnait et voulait attacher à sa fortune, parce qu'il s'appelait de Rohan-Chabot, prince de Léon.

L'Empereur suivait le spectacle d'un air distrait et examinait l'assistance. Ses yeux s'arrêtèrent à plusieurs reprises sur le jeune duc, qui avait l'air de réfléchir et de s'occuper assez peu de ce qui se passait sur la scène. Il tenait obstinément les mains cachées sous une fourrure pliée sur ses genoux. Tout à coup l'Empereur se penche, plonge rapidement sa main droite sous la fourrure, et saisit dans la main de son page un... chapelet.

A cette époque, vous le savez, l'instrument n'était pas fort en honneur, le page s'attendait à une verte semonce : — Ah ! Auguste, je vous prends, dit Napoléon au jeune duc tout confus. Eh bien cela me fait plaisir ; vous êtes au-dessus de ces fadaises de la scène ; vous avez du cœur ; un jour vous serez un homme. » Et il lui rendit son chapelet en lui disant : — Continuez, je ne vous dérangerai plus.

Les témoins de l'aventure n'osèrent pas rire en entendant parler ainsi le maître. Le page qui priait ainsi est effectivement devenu un homme ; il est mort Cardinal, Archevêque de Besançon, et a laissé, dans son diocèse, d'ineffables souvenirs de piété et de bienfaisance.

N° 117. — LE CHAPELET DE LA VENDÉENNE.

Jacquine Mourat était bonne d'enfants dans une famille de l'Anjou. Née aux Ponts-de-Cé, elle avait appris à aimer et à servir Dieu pendant qu'on fermait et qu'on blasphémait son saint Nom.

Jacquine communiquait sa science aux enfants confiés à ses soins ; il ne se passait pas de jour qu'elle ne leur parlât de Jésus et de Marie, obtenant l'obéissance par l'exemple du Fils, apprenant à demander la grâce par l'intercession de la Mère. Jacquine avait des histoires, dont le récit captivait l'attention des enfants et fortifiait leur foi naissante.

« Ah ! la Sainte-Vierge, disait la jeune paysanne, elle est si puissante ! Quand j'étais petite fille, des hommes impies vinrent en Vendée, mon pays, pour tuer tous ceux qui servaient le bon Dieu. Les prêtres se cachaient pour dire la messe. Mes parents, qui étaient de vrais chrétiens, ne manquèrent jamais de l'entendre avec leurs enfants. Le secret fut gardé, même par moi. Mon père était sabotier ; l'ouvrage manquait dans ces jours malheureux. Ma mère se désespérait ; mon père, au contraire, plein d'énergie, se bornait à dire : « Prions la Sainte-Vierge. » Nous tombions tous à genoux. A peine la prière était-elle achevée que quelqu'un frappait à la porte, demandant une paire de sabots. « Voici, disait mon père, un pain que la bonne Vierge nous envoie. »

« Ma mère versait des larmes de reconnaissance ; sa foi en Marie devint si grande qu'elle la confessa au péril de sa vie.

« Un jour des hommes furieux entrèrent chez nous le sabre à la main ; l'un d'eux dit à ma mère en jurant :

« Donne-moi ton chapelet, bigote.

« Tiens, répondit ma mère en montrant ses dix doigts, le voici mon chapelet : je m'en sers tous les jours ; prends-le si tu veux. »

« La foi si courageuse de ma mère atterra ces impies, ils se retirèrent stupéfaits. » (*Bulletin de Saint-François de Sales.*)

N° 118. — COMMENT SAINT LOUIS RÉCITAIT SON CHAPELET.

La piété de saint Louis, roi de France, envers la très Sainte-Vierge était extraordinaire. Il la tenait de sa mère, de ses instituteurs et de ses directeurs. — Chaque jour, outre le grand office de l'Eglise, le roi récitait le petit office de Notre-Dame et le faisait réciter à ses enfants : il terminait toutes ses journées par le rosaire, et quel rosaire fervent! « Le saint roi, écrit le confesseur de la reine, en le disant s'agenouillait cinquante fois puis se relevait, et chaque fois qu'il se mettait à genoux il récitait pieusement l'*Ave Maria*.

N° 119. — LOUIS XIV RÉCITAIT SON CHAPELET.

Quelques ambassadeurs d'Angleterre ayant abordé un jour Louis XIV au moment où il récitait son chapelet, le roi leur demanda la permission de continuer, disant : « C'est une pratique que je tiens de la reine, ma mère, et je serais fâché d'y manquer un seul jour de ma vie. »

N° 120. — UN ATHÉE RÉCITE LE CHAPELET.

Le fameux Volney faisait avec quelques-uns de ses amis une promenade sur la mer, le long des côtes de Baltimore, dans l'Amérique septentrionale. Tout à coup un vent violent s'éleva, et le frêle navire parut sur le point de se perdre. Dans ce danger pressant, chacun se mit en prières : M. de Volney se saisit du chapelet que tenait une bonne femme, et se met à le réciter dévotement, autant que dura le péril. Quelqu'un s'approche de lui, au retour du calme, et lui dit avec une malicieuse bonhomie : « Mon cher monsieur, il me semble que vous avez prié tout à l'heure ; à qui vous adressiez-vous donc, puisque vous soutenez qu'il n'y a pas de Dieu? — Ah! mon ami, répondit le philosophe tout honteux, on peut faire l'incrédule dans son cabinet, mais on ne l'est plus en présence de la tempête. »

N° 121. — L'ANGELUS.

Par un bref du 14 septembre 1724, Benoît XIII accorde à perpétuité une indulgence plénière, le jour qu'on choisira, pourvu qu'on remplisse les conditions ordinaires, aux personnes qui, chaque jour, à genoux et au son de la cloche, le matin, ou à midi, ou le soir, réciteront pendant un mois la prière qui nous rappelle si bien le grand mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire l'*Angelus*. — De plus, cent jours chaque fois qu'on le récitera avec un cœur contrit et repentant.

Pendant le temps pascal, au lieu de l'*Angelus*, on récite le *Regina cœli*, si on le sait. Si l'on n'entend pas

sonner l'*Angélus*, on le récite à peu près à l'heure où on le sonne d'ordinaire. (Mgr. Bouvier. *Traité des indulgences.*)

QUATRIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli.

Sommaire doctrinal.

Voici en raccourci le grand tableau du grand événement de la passion et de la mort de Jésus-Christ.

Le Jeudi saint, vers les dix heures du soir, Jésus, après avoir célébré la dernière pâque et institué la sainte Eucharistie, quitta le cénacle pour se rendre à la montagne des Oliviers, éloignée du cénacle de près d'une demi-lieue. Ayant traversé le torrent du Cédron, il laissa huit de ses apôtres à une bourgade nommée Gethsémani, et prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, il entra dans un jardin qui était plus avant sur la montagne. Au fond du jardin il y avait une grotte qu'on a depuis appelé *la grotte du calice d'amertume.* Ce fut là que son âme fut remplie de tristesse et inondée d'amertume, et après plusieurs heures de prière, il souffrit les angoisses d'une cruelle agonie.

Il était minuit passé, lorsqu'il sortit du jardin et s'avança avec ses disciples tous ensemble à la rencontre de ses ennemis. A quinze mètres de Gethsémani est un endroit marqué aujourd'hui par une chapelle bâtie en abside : c'est là que le Sauveur reçut le bai-

ser de Judas, parla aux bandes venues pour le prendre, les empêchant de le toucher jusqu'à ce que, levant la barrière invisible qui les retenait, il leur donna plein pouvoir sur sa personne sacrée.

Les satellites le garrottèrent, et, rentrant dans la ville par la porte de Sion, ils le conduisirent d'abord chez Anne et peu après chez le grand prêtre Caïphe où ils avaient ordre de conduire leur prisonnier. C'est là que Pierre le renia trois fois. Caïphe l'interrogea touchant ses disciples et sa doctrine ; sur ce point il ne put pas le condamner ; mais il le condamna à mort pour avoir affirmé qu'il est Dieu et fils de Dieu. De là il fut conduit au tribunal de Pilate. Celui-ci, païen et romain, n'avait pour les Juifs que du mépris, mais il les ménageait dans la crainte d'être accusé par eux auprès de Tibère. Pilate ayant reconnu l'innocence de Jésus aurait voulu le mettre en liberté ; pour cela il recourut à plusieurs moyens. D'abord il essaya de faire appliquer à Jésus, par le peuple, le privilège pascal, qui consistait dans la délivrance d'un prisonnier à la fête de pâques. Cette tentative n'aboutit qu'à faire préférer à Jésus l'infâme Barrabas. Ensuite il le soumit au supplice de la flagellation, espérant que les Juifs, satisfaits de cet acte de cruauté cesseraient d'exiger la mort de Jésus, mais il n'en fut rien ; tous demandèrent avec de nouvelles instances sa mort, et finalement elle leur fut accordée.

Lorsque Pilate eut abandonné Jésus aux Juifs, leur permettant de le crucifier entre deux voleurs, on le chargea d'une lourde croix qu'il porta sur le Calvaire où il fut crucifié et mis à mort. C'est là que fut consommée la rédemption du genre humain.

N° 122. — JARDIN DE GETHSÉMANI

Ce jardin appartient actuellement aux Pères de la Terre sainte, aux Franciscains. On y remarque encore huit oliviers, d'une épaisseur extraordinaire ; ils sont très anciens, car il est reconnu que les oliviers vivent plusieurs siècles. Au fond de ce jardin est situé le lieu où les apôtres dormaient, pendant que le Sauveur priait. L'endroit où le Seigneur pria *son Père d'éloigner de lui ce calice*, est une grotte appelée la *grotte des angoisses de la mort*. Elle doit être encore dans le même état qu'elle était à l'époque de la passion du Sauveur. Elle forme une espèce de voûte formée par trois piliers de la même pierre. Lorsque la porte, dont les Franciscains ont la clef, est fermée, la lumière du jour pénètre par une ouverture pratiquée dans la partie supérieure et protégée par un épais grillage, afin d'arrêter les pierres que les Turcs pourraient y lancer. A la place où Jésus sua du *sang* est un autel, sur lequel se trouve un tableau représentant *les angoisses de la mort* du Sauveur. On y lit cette inscription : « Ici la sueur devint comme des gouttes de sang qui tombaient sur la terre. »

» On montre aussi le sentier que Judas suivit en venant trahir son Maître. Il a près de vingt pas de longueur sur deux de largeur. Les Turcs l'ont entouré d'un double mur comme étant un terrain maudit. »

(GÉRAMB, *Pélerinage*.)

N° 122 (bis). — TRAHISON DE JUDAS.

Un clerc de Saint-Martin, nommé Brice, ne ces-

sait de calomnier et de persécuter son maître. Notre saint le souffrit avec une telle patience, que les serviteurs s'étonnaient de ne pas voir châtier et dégrader un clerc aussi impie : « Jésus-Christ, leur dit-il, *a supporté le traître Judas*, et moi, je ne tolérerais pas Brice le calomniateur ! » Cette ineffable douceur convertit Brice, changea ses mœurs, et en fit un saint, qui, selon la prédiction du saint évêque, lui succéda sur le siège de Tours. (SULPICE SÉVÈRE, *Vie de saint Martin.*)

N° 123. — LE SAINT ESCALIER.

L'escalier que monta le Sauveur pour se rendre au palais de Pilate, est connu sous le nom de *scala sancta* (*saint escalier.*) Il est maintenant à Rome, près de la Basilique de Saint-Jean de Latran. Notre-Seigneur l'a monté trois fois pendant sa passion ; la première pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième après sa flagellation. Il a vingt-huit marches; il fut transporté à Rome par ordre de Constantin. Il a été tellement usé par les fidèles qui le montaient à genoux, qu'on a été obligé de le revêtir en tables épaisses de bois de noyer, et on les a déjà renouvelées plusieurs fois. (MGR MISLIN, *Les saints Lieux. Voyez aussi le* R P. GERAMB, *Pélerinage.*)

N° 124. — RENIEMENT, RÉCIPISCENCE DE SAINT PIERRE.

Après le troisième reniement de saint Pierre, Jésus jeta sur lui un regard qui pénétra son cœur et le con-

vertit. Pénétré d'une vive douleur, Pierre quitta le théâtre de son crime, et donna un libre cours à ses larmes. Ce n'était pas parce qu'il avait renié un maître redoutable, mais parce qu'il avait renié celui qu'il aimait. (CHRYSOSTOME) Pierre ne mit point de bornes à sa contrition, et l'on dit que ses joues se cavèrent par les torrents de larmes qu'il ne cessa de répandre jusqu'à sa mort. Le prince des Apôtres apprit ainsi à ne pas compter sur ses propres forces, et à compatir aux faiblesses du prochain. D'autre part, la miséricorde divine fut si grande à son égard et sa pénitence si vraie et si efficace, que malgré la profondeur de sa chute, il ne fut pas moins le prince des pasteurs, le chef du collège apostolique. Evitons le péché, mais si nous tombons, après avoir imité saint Pierre dans son péché, imitons-le dans sa pénitence. (Voyez GODESCARD, *Vies des Saints*, 29 juin.)

N° 125. — BARABBAS PRÉFÉRÉ.

L'impie préfère Barabbas à Jésus, mais le vrai chrétien n'hésite pas à mettre au-dessus de Barabbas, du monde et de ses plaisirs, Jésus, et Jésus crucifié. Une jeune personne, d'une naissance distinguée, voulait entrer dans un ordre très austère. Pour éprouver sa vocation, la supérieure lui fit une peinture affreuse des rigueurs du cloître. La jeune postulante, paraissant ébranlée, gardait un profond silence. — Ma fille, lui dit la supérieure, vous ne me répondez rien. — Ma mère, repartit vivement la demoiselle, je n'ai qu'une question à vous faire : Y a-t-il des *crucifix* dans

votre maison ? trouverai-je *une croix* dans cette cellule où l'on est si étroitement logé, où l'on couche si durement ? dans ce réfectoire où la nourriture est si grossière ? dans ce chapitre où l'on reçoit de si sévères corrections ? — Oh ! oui, ma fille, il y en a partout. — Eh bien ! ma mère, j'espère ne rien trouver de difficile, puisque j'aurai un crucifix à côté de moi, dans tous les lieux et dans tous les instants où il faudra souffrir. » (DEBUSSI, *Nouveau mois de Marie*.)

N° 126. — JÉSUS CONSOLE LES FILLES DE JÉRUSALEM.

Si Jésus nous console sur la voie douloureuse, nous devons, nous aussi, chercher notre consolation à sa suite.

Madame d'Argicourt fut une des plus nobles victimes de la Révolution, dans la ville de Bordeaux, en 1793. Sa faiblesse était telle en allant à pied à l'échafaud, qu'on lui offrit une voiture. Elle la refusa en disant : « Jésus-Christ, mon divin Maître, est allé de Jérusalem au Calvaire, chargé du bois pesant de sa croix ; si j'ai trop peu suivi ses traces pendant ma vie, j'espère qu'il m'accordera la force de l'imiter dans mes derniers moments. » (*Biographie des croyants célèbres*, t. Ier, p. 128.)

N° 127. — JÉSUS-CHRIST EST CRUCIFIÉ ENTRE DEUX VOLEURS.

« D'où vient que vous ne vous fâchez jamais, et que vous n'êtes jamais ému, disait la vertueuse Delphine

à saint Elzéar, son époux ! — Eh ! comment pourrais-je me fâcher ou me plaindre à la vue des ignominies et des tourments dont Jésus a été rassasié pour moi? » Considérons Jésus élevé en croix au milieu de nous et pour nous, et bientôt, comme le bon larron, nous nous frapperons la poitrine de componction et d'amour. (Surius, *rapporté par* Cossart.)

N° 128. — EFFICACITÉ DU SOUVENIR DE LA PASSION.

Un novice de saint François, nourri autrefois dans toutes les délicatesses du monde, ne pouvait se résigner aux rigueurs de la règle, lorsqu'un jour, s'étant mis à genoux devant un crucifix, il fut ravi en extase. Alors le Sauveur lui apparut, et, haussant le bras droit, lui dit en lui montrant la plaie de son côté : « Mettez ici votre main, et trempez-la dans le sang qui en sort ; puis, toutes les fois que les austérités du cloître s'offriront à votre pensée, rappelez-vous ce sang, rappelez-vous cette plaie, et bientôt tout vous deviendra doux et facile. » Le novice, revenu de son extase, se conforma aux recommandations du Sauveur, et de ce moment l'amertume des mortifications se convertit en douceur. (Rodriguez, *Perfect. chrét.*)

N° 129. — INSULTES DES PASSANTS.

Si Jésus-Christ fut insulté sur la croix par les impies, mille fois il fut honoré par ses adorateurs. C'était sous Dioclétien : pendant qu'un soldat s'exerçait à tirer de l'arc, son habit entr'ouvert laissa voir sur sa poitrine une petite croix d'or. « Oreste, lui dit le général, en-

core livré aux superstitions païennes, pourquoi portez-vous cette croix ? êtes-vous chrétien ? — Oui, je le suis, et *je m'en fais gloire*, repartit le serviteur de Jésus-Christ. J'adore le Fils de Dieu mort pour moi sur la croix. » On le jeta en prison, et quelque temps après il souffrit le martyre. (Surius, *cité par* Cossart.)

N° 130. — MARIE ET LES SAINTES FEMMES AU PIED DE LA CROIX.

« Où avez-vous puisé de si utiles connaissances, où avez-vous appris à parler avec tant d'onction, disait saint Thomas à saint Bonaventure ? — Au pied de mon crucifix, répondit-il ; voilà mon livre, Jésus-Christ crucifié est mon maître. Des plaies du Sauveur, ajoutait-il, sortent des flèches embrasées, capables d'amollir les cœurs les plus durs et d'échauffer les âmes les plus glacées. » (*Vie de* S. Bonaventure, *passim*.)

N° 131.

Un religieux, en méditant ces paroles du Christ attaché à la croix : *Voilà votre mère !* fondait en larmes, à tel point que, depuis vingt ans, il s'était consumé à force de pleurs, et s'était souvent abreuvé de ses larmes. Toutes les fois que se rappelant la passion de Jésus-Christ, il en venait à ces paroles, il disait à Marie : « Voilà, ô mère ? comme votre Fils est en croix ! puis à Jésus : Voyez, ô Fils ! comme votre mère, inondée de larmes et de douleurs, est debout toute délaissée ! » (Hudolphe de Saxe, *Vie de Jésus-Christ*, 2[e] *partie*).

LA CROIX.

SOMMAIRE DOCTRINAL

La croix a changé la face du monde. Les passions avaient jeté autour de l'intelligence humaine tant de ténèbres que les vérités les plus élémentaires avaient fait place aux plus grossières erreurs. Dieu, l'homme, leurs rapports étaient devenus, même pour les intelligences les plus cultivées, de vrais problèmes. Mais dès le jour que les apôtres se mettent à prêcher le Dieu crucifié, la lumière se fait dans les esprits et la vérité reprend son empire. Dieu est connu et aimé; l'homme apprend son origine, ses devoirs et ses destinées. La croix nous montre dans un éclat merveilleux la sagesse, la bonté, la justice, la miséricorde et tous les attributs de la divinité. Elle nous dit combien notre âme est précieuse puis qu'un Dieu s'est sacrifié pour la sauver.

La croix est l'ennemie de toutes les passions. L'orgueil est vaincu par les humiliations de ce gibet réservé aux esclaves. Le sensualisme ne peut vivre en présence du souvenir des souffrances de l'Homme-Dieu. La colère est obligée de s'apaiser devant un Dieu qui pardonne à ses bourreaux.

La croix nous fait enfants de Dieu. C'est du cœur de Jésus crucifié, ouvert par la lance de Longin, qu'est sortie l'Eglise. Nous sommes donc nés sur la croix, entre les bras de la croix. Devant la croix la mort perd son aiguillon, les démons furieux et les puissances adverses sont terrassées. La croix a triomphé de la

justice de Dieu, du pouvoir des démons et de la malice des hommes. La croix est le canal des grâces divines. Les grâces que J.-C. nous communique dans les sacrements ne sont autre chose que les mérites qu'il a obtenus par la croix. La croix est le chemin qui conduit au bonheur du ciel. Notre Maître ne nous a pas montré d'autre route. Il a passé par le calvaire pour arriver au Thabor. Nul ne peut espérer d'être glorifié, s'il ne passe par les humiliations de la croix. « Si quelqu'un veut être mon disciple qu'il prenne sa croix et me suive. » — Enfin la croix sera le trône sur lequel Jésus-Christ s'asseoira quand il viendra juger les vivants et les morts. Au nom de la croix il séparera les bons des méchants et rendra justice à chacun.

N° 132. — SAINT PAUL SE GLORIFIE DANS LA CROIX.

Après la résurrection de Jésus-Christ, les apôtres, au lieu de rougir de la croix de leur divin Maître, s'en servirent comme d'un signe de gloire, de puissance et de bénédiction. « Loin de moi, s'écrie saint Paul, de me glorifier, si ce n'est dans la *Croix* de Notre-Seigneur Jésus-Christ!... Je prêche Jésus et Jésus *crucifié*, quoique les Juifs le regardent comme un scandale, et les païens comme une folie. »

N° 133. — SAINT ANDRÉ, LE DISCIPLE DE LA CROIX.

Saint André, autre disciple de Jésus, a dit un mot célèbre et qu'il faut graver dans nos cœurs : *O bon a crux!!!*

C'était un jour, à l'heure même de sa glorieuse mort. On le conduisait au supplice, et ce vieillard vénérable, plus qu'octogénaire, s'avançait d'un pas tranquille et ferme ; mais quand il aperçut la croix dressée sur la colline, il ne put se retenir ; hâtant le pas, courant à sa croix, il s'écria soudain : *O bona crux!* Les soldats, les bourreaux ne pouvaient plus le suivre, et quand il fut arrivé au pied de sa bonne croix, il se mit à l'embrasser avec transport, répétant toujours : « *O bona crux diu desiderata!*... O ma bonne croix! toi que j'ai tant désirée! Je vais mourir dans tes bras! »

N° 134. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

En 326, sainte Hélène, mère du grand Constantin, se rendit à Jérusalem, dans un âge très avancé, et elle fit rechercher la *Croix* sur laquelle Jésus-Christ avait souffert, et que les Juifs et les païens s'étaient efforcés de rendre introuvable. Après avoir détruit le temple de Vénus et la statue de Jupiter, que leur impiété avait élevés sur le lieu du Saint Sépulcre, on trouva trois croix et l'inscription qui avait été placée sur celle de Jésus. Mais l'inscription étant détachée, comment distinguer la croix du Sauveur de celles des deux larrons. Là était la difficulté. Sur les conseils de saint Macaire, évêque de Jérusalem, sainte Hélène fit porter les trois croix chez une dame de qualité, malade depuis longtemps et alors à l'extrémité. On appliqua d'abord à l'agonisante deux croix qui ne produisirent aucun effet ; mais la troisième eut à peine touché son corps qu'elle fut complètement guérie. On ne douta plus dès lors que cette dernière ne fût la vraie croix.

N°135. — UN BON SÉMINARISTE.

Il y a quelques années, le conseil municipal de Carcassonne vota à l'unanimité qu'on enlèverait une croix monumentale qui s'élevait au rond-point de la porte de Toulouse. Cette croix avait été érigée en 1858, en reconnaissance de la cessation des ravages du choléra et à la suite d'une mission prêchée par les Capucins.

Lorsque la croix fut abattue, on la déposa contre un mur, dans la poussière et à côté des saletés de la voie publique, et aussitôt une meute de vauriens, lançaient des imprécations et chantaient la *Marseillaise* et le *Ça ira*. Un élève du petit séminaire, voyant ces profanations, se prosterna respectueusement devant l'arbre sacré et baisa avec amour les pieds de l'image du Sauveur Jésus. Cet exemple fut suivi par plusieurs de ses condisciples, aux applaudissements des assistants. Quelques instants après, le jeune séminariste revint, un encensoir fumant à la main, rendre un nouvel hommage à la croix de Celui qui est mort pour la rédemption du monde ; puis on porta processionnellement la croix, dans le jardin d'une bonne chrétienne, en chantant le *Parce Domine*. Ensuite on l'environna de couronnes et de fleurs.

LE SIGNE DE LA CROIX.

Sommaire doctrinal.

Le signe de la croix est une des pratiques du culte catholique les plus anciennes, les plus universelles et

les plus efficaces. Il est au commencement et à la fin de toutes les actions. Rien de plus vénérable que ce signe; c'est le signe du chrétien. Au jôur de notre baptême nous avons été enrôlés dans la milice sacrée par le signe de la croix tracé sur notre front et sur notre poitrine.

Le signe de la croix est un symbole, une profession de foi. Il suffit de le tracer pour rappeler les principaux mystères de la foi chrétienne, la Trinité, la Rédemption et tous ceux qui s'y rattachent.

Le signe de la croix mérite notre vénération à cause de son antiquité et de son universalité. Ce n'est point une pratique d'une invention moderne, ni d'un usage local, mais une pratique qui remonte au berceau du christianisme, qui a pris naissance sur le calvaire et qui a été adoptée par toutes les Églises du monde chrétien. Tertullien, au deuxième siècle, parle de ce signe de la croix comme d'une pratique qui était entrée dans les habitudes de la vie chez les disciples de Jésus-Christ.

L'Eglise, notre modèle en tout, a donné une large place, dans ses cérémonies, à ce signe sacré. Elle l'a mis au commencement et à la fin de ses prières, et elle le multiplie dans toutes ses bénédictions. Que dis-je? Elle ne sait bénir que par la croix. Elle consacre et sanctifie toutes choses par le signe de la croix. Et chose digne de remarque : les liturgies les plus anciennes, celles même des schismatiques sont celles qui prodiguent davantage le signe de la croix, preuve incontestable que ce n'est point là un fruit de la piété moderne, ni un usage restreint à quelques Eglises particulières. Le signe de la croix, en nous

rappelant les grands mystères de notre foi, exerce une salutaire influence sur l'ensemble de notre vie. Le chrétien qui se souvient qu'il a été racheté par le sang d'un Dieu et régénéré au nom de l'adorable Trinité, ne peut faire moins que s'efforcer de mettre sa vie en rapport avec sa foi.

N° 136. — VERTU DU SIGNE DE LA CROIX.

Qui pourrait nombrer les victoires remportées par les chrétiens qui usent avec confiance du signe de la croix !

Saint Antoine, au fond de son désert, était souvent tenté par des légions infernales; par la vertu du signe de la croix, il les mettait toutes en fuite. Il disait à ses disciples : « Le démon est bien faible quand on sait le désarmer ; il ne faut que le *signe de la croix* pour dissiper ses prestiges et sa puissance. »

N° 137. — IMPUISSANCE DU DÉMON SUR LES CHRÉTIENS ARMÉS DU SIGNE DE LA CROIX.

On raconte de sainte Justine, jeune vierge distinguée par son origine autant que par sa beauté, qu'un avocat nommé Aglaïde, grand adorateur des idoles, la demanda en mariage. Ne pouvant y réussir, il eut recours à un célèbre magicien nommé Cyprien. Celui-ci, pour arriver à ses fins, mit en œuvre tous les secrets de la magie et la force des enchantements. Il offrit même plusieurs sacrifices abominables aux démons, et les invoqua. Mais Justine, s'armant du signe de la croix, déjoua toutes les manœuvres de l'enfer et fut

constamment victorieuse. Cyprien demanda la cause de son impuissance au démon. Celui-ci lui déclara qu'il n'avait point de puissance contre les chrétiens armés du signe de la croix. Le magicien, vivement impressionné par cet aveu, commença à rentrer en lui-même et s'écria : « S'il en est ainsi, je suis bien fou de ne pas me vouer au service d'un maître plus puissant que le démon ! Quoi ! une jeune fille armée du seul signe de la croix met en fuite les légions infernales ! Que ne peut donc pas le Dieu des chrétiens lui-même? Ah ! désormais le Dieu de Justine sera le mien. »

Cyprien se fit en effet chrétien, devint évêque de Carthage et donna, à la fin, sa vie pour Jésus-Christ, dont la croix l'avait converti.

N° 138. — SAINT THOMAS D'AQUIN.

Surpris un jour, dans sa prison où l'avaient enfermé ses frères, par une femme de mauvaise vie envoyée pour ébranler sa constance par les séduisants attraits de la volupté, saint Thomas s'arme d'un charbon ardent, chasse l'infâme séductrice, puis, traçant avec ce même charbon le signe du salut sur l'un des murs de sa prison, il tombe à genoux devant cette croix, prie avec une grande effusion de larmes, et se relève désormais invincible du côté des voluptés charnelles. Un ange avait mis autour de ses reins une ceinture de chasteté, et dans son cœur la continence que Dieu seul peut donner.

N° 139. — LE SIGNE DE LA CROIX ET PIE IX.

Une dame très chrétienne et fort généreuse était admise à l'honneur d'offrir à Sa Sainteté un nouvel hommage de son amour et de sa fidélité. Le Saint Père aperçut alors un enfant attaché aux pans de la robe de sa mère qui fixait sur lui des yeux pleins de candeur et avide de se repaître de la vue du représentant de Jésus-Christ sur la terre. « Approche, mon petit ami, » lui dit le Saint Père. Et l'enfant, tremblant d'émotion, s'avança vers le Pape. » Comment t'appelles-tu. » L'enfant rassuré par le ton de voix affectueux de Sa Sainteté, lui déclina son nom. « Eh bien, Charles, reprit le Saint Père, dis-moi, sais-tu faire le signe de la croix? » Pour toute réponse l'enfant traça sur son front, sa poitrine et ses épaules le signe du salut, et prononça d'une voix distincte les paroles suivantes : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

« Très bien, dit le souverain pontife. *Toutes les fois que le démon te tentera, fais le signe de la croix et tu le mettras en fuite*.

N° 140. — L'IDOLE RENVERSÉE. — LE VERRE BRISÉ.

Saint Martin, évêque de Tours, parcourant la Lorraine, arriva un jour dans un bourg, où, à côté d'un temple, s'élevait un grand arbre qui servait d'idole aux habitants. Il veut aussitôt le faire abattre. On y consent, à condition qu'il se tienne du côté où devra tomber l'arbre, ce qu'il accepte sans hésiter. Au jour

et à l'heure désignés, tout le bourg s'assemble et tandis qu'on entaille le pied du chêne, Martin se place bien juste à l'endroit désigné par les païens et où il doit tomber. Déjà il penche fortement, et l'apôtre va être écrasé. Soudain un craquement se fait entendre et l'arbre fond sur l'apôtre. Mais celui-ci ayant aussitôt fait le signe de la croix, le chêne ne toucha point la terre, il se redressa et alla tomber tout à l'opposé. A la vue de ce miracle, tous les infidèles demandèrent le baptême.

De mauvais religieux, trouvant la règle de leur Ordre trop sévère, murmuraient contre saint Benoit qui voulait la faire observer.

Ils conçurent l'horrible projet de se débarrasser de leur supérieur. Dans ce dessein ils lui présentèrent un jour une coupe de vin empoisonnée. Le saint fit, selon sa coutume, le signe de la croix sur le verre; et celui-ci tomba en mille éclats.

N° 141. — L'ENFANT RESSUSCITÉ PAR LE SIGNE DE LA CROIX.

Saint Dominique, étant à Rome, prêchait dans l'église de Saint-Pierre avec tant de zèle et d'éloquence qu'il avait à ses sermons un concours prodigieux de fidèles. Son ministère fut honoré de plusieurs prodiges éclatants, et on le surnomma le Thaumaturge de son siècle. Une femme qui avait assisté au sermon, étant retournée chez elle, trouva son enfant mort dans le berceau. Accablée de douleur, elle le prend dans ses bras et le porte à saint Dominique, avec prière de le rappeler à la vie. Le saint, touché de ses larmes et de

ses cris, se retira quelques instants, puis s'étant mis à genoux il adressa une prière à Dieu et fit le signe de la croix sur le jeune cadavre. Aussitôt il le prend par la main, le relève sain et sauf et le rend à sa mère.

N° 142. — UN LÉPREUX GUÉRI PAR LE SIGNE DE LA CROIX.

Le père Bartoli, raconte dans sa Vie de saint François-Xavier, qu'un lépreux infidèle que de nombreux médecins n'avaient pu guérir, fit prier saint François de venir chez lui pour lui rendre la santé. Le saint, très occupé, ne pouvant se rendre à ses désirs, pria un de ses compagnons de le remplacer. Il lui recommanda de demander trois fois au malade si, au cas où on lui rendrait la santé, il embrasserait la foi de Jésus-Christ. « S'il répond toujours affirmativement, ajouta-t-il, vous ferez sur lui le signe de la croix, et en même temps le malade sera guéri. » L'ordre fut exécuté. Et comme le malade promit sincèrement à trois différentes reprises qu'il se ferait chrétien si on lui rendait la santé, l'apôtre fit sur lui le signe de la croix et au même instant il demeura aussi net que s'il n'eût jamais eu de mal. Le païen reconnaissant se fit instruire et reçut le baptême.

N° 143. — LE SIGNE DE LA CROIX ET LES FRANCS-MAÇONS.

Voici un trait qui a été raconté à des témoins très dignes de foi, par l'illustre général des Dominicains, le père Jandel. *Nous possédons*, affirme la *Semaine re-*

ligieuse de Grenoble, toutes les preuves de ce fait, les dépositions sont entre nos mains.

Le père Jandel avait prêché à Lyon sur la vertu du signe de la croix. Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit : « Monsieur, croyez-vous ce que vous venez d'enseigner. — La vertu du signe de notre salut est reconnue par l'Eglise ; elle est certaine, indubitable. — Vraiment? reprend son interlocuteur étonné. Eh bien ! moi, je suis franc-maçon et je ne crois pas ; mais parce que je suis profondément surpris de ce que vous avez prêché, je vous propose de mettre à l'épreuve le signe de la croix. Tous les soirs nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro : Le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi, nous nous tiendrons à la porte de la salle ; vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous nous avez dit est vrai.

— Je crois à la vertu du signe de la croix, répondit le Père Jandel ; mais il ne m'est pas permis de tenter Dieu ou de mettre ma foi à des épreuves téméraires. Donnez-moi trois jours pour réfléchir. — Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres, reprend encore le franc-maçon, et il donna son adresse au dominicain.

Le Père Jandel se rend aussitôt auprès de Monseigneur de Bonald et lui demande s'il peut refuser ce défi, si l'honneur de la religion n'y est pas intéressé. L'archevêque réunit quelques théologiens et discute longuement avec eux le pour et le contre de cette démarche. Enfin, tous finissent par être d'avis que le Père Jandel doit accepter. « Allez, mon fils, lui dit

alors l'archevêque, en le bénissant, et que Dieu soit avec vous! »

Quarante-huit heures restaient au Père Jandel; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et, vers le soir du jour désigné, il vint frapper à la porte du franc-maçon. Celui-ci l'attendait. Rien ne pouvait distinguer le religieux : Il était vêtu d'un habit laïque, seulement il avait caché sous son habit une grande croix. Ils partent, et arrivent bientôt dans une grande salle, meublée avec beaucoup de luxe et si brillamment éclairée que les yeux étaient éblouis. Ils s'arrêtèrent à la porte. Peu à peu la salle se remplit, et tous les sièges allaient être occupés lorsque le démon se montra.

« Le voilà ! dit l'introducteur au Père Jandel. Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix qu'il y tient caché, le religieux l'élève de ses deux mains et forme sur l'assistance le signe de la croix. Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant. Les bougies s'éteignent, les sièges tombent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient...

Le franc-maçon entraîne le Père Jandel; et quand ils sont bien loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre : « Je crois, lui dit-il, je crois ! priez pour moi, convertissez-moi, instruisez-moi. »

Le père Jandel n'a pas nommé ce franc-maçon, mais il a déclaré que, sincèrement converti, il a depuis mené la conduite la plus édifiante. (*Semaine religieuse de Grenoble.*

N° 144. — LE CRUCIFIX DE TRIGUÈRES

Triguères est un bourg du diocèse d'Orléans, sur la route de Montargis à Joigny.

Son église, à l'époque de la Terreur, ne fut fermée que quelques mois. Dans ce pays paisible et religieux, on comptait à peine quelques étrangers révolutionnaires.

Parmi ces derniers, un homme vola dans l'église un Christ d'argent donné par les religieuses Bénédictines de Montargis, *et qui est encore maintenant dans l'église de Triguères*. Or, voici tout ce que le pays sait et raconte avec effroi : *Les malheureux auteurs du vol donnèrent le jour à un enfant qui reproduisit l'image, les traits, l'attitude même du Christ dérobé; sa figure allongée et agonisante, son corps torturé par la douleur, ses doigts crispés, ses pieds superposés et collés l'un sur l'autre. Les parents en furent effrayés et rendirent à l'église le Christ d'argent. Mais* DIEU *laissa sur la terre pendant quarante-trois ans, ce crucifix vivant, qui n'avait ni la raison, ni la parole, ni le mouvement. Il ne faisait que pousser des cris affreux. Le pays entier en a été témoin.* (Extrait d'un ouvrage en 2 vol. intitulé : *Recherches historiques sur l'Orléanais, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, par l'abbé Patron, Chanoine d'Orléans.)
(*Bulletin de Saint-François de Sales.*)

N° 145.

Encore un fait : Une jeune fille allait mourir,

c'était une belle victime des plaisirs du monde; elle avait contracté sa maladie qui devait l'emporter, au retour d'une soirée de plaisirs... Elle s'éteignait peu à peu, elle s'en allait tout doucement. Tout le monde le savait, même sa mère; elle seule ne le croyait pas encore. Et cependant elle vit un jour descendre sur elle comme les ombres de la mort. Aussitôt elle fait appeler un prêtre qui la réconcilie avec le ciel. Après sa communion et la réception des derniers sacrements, elle jette un regard sur sa vie passée, elle paraît triste et agitée... Le prêtre était là avec sa mère et une sœur de charité. Tout à coup la jeune fille élève les mains avec effroi, et les laisse retomber sur sa poitrine, où elle les considère quelque temps avec terreur, et en silence... Puis elle dit : Voyez donc mes mains, voyez; elles sont vides! vides!... Le prêtre inspiré!... Tenez, mon enfant, dit-il. En disant cela il mettait dans ses mains vides, tremblantes, glacées déjà, il mettait un crucifix... une croix... Unissez, chère enfant, vos souffrances et vos douleurs à celles de Jésus, et bientôt vos mains seront pleines. A la vue de la croix, la pauvre fille reprit de l'espérance, ses mains n'étaient plus vides. Elle approcha la croix de ses lèvres et la baisa trois fois; elle la pressa sur son cœur avec transport. Quelques heures après elle mourait avec douceur, en regardant la croix qu'elle n'avait plus voulu quitter. *O bona crux*! Tenez, ô vous qui souffrez, qui pleurez, qui mourez, tenez la croix du calvaire, elle vous fera passer au ciel. (*Id.*)

N° 146. — LE LIVRE DE SAINT PHILIPPE BÉNITI

Un peu avant de mourir, saint Philippe s'agita sur sa couche et s'écria : « Donnez-moi mon livre, que celui qui me l'a dérobé me le rende. O livre admirable ! ô livre qui renferme tous mes trésors ! Je vous en supplie, mes Frères, cherchez-le. Comment pourrais-je vivre ou mourir sans mon livre? » En parlant ainsi, il promenait ses regards de tous côtés avec anxiété, mais sans impatience. Ses frères étaient surpris ; celui-ci lui présentait un bréviaire, cet autre un psautier, un troisième l'Office de Notre-Dame, un quatrième le livre des Constitutions écrites de sa main, chacun le livre qu'il croyait le plus cher à son âme, mais sans qu'il parût satisfait. Le frère Ubald, dans les bras duquel reposait l'homme de Dieu, remarqua qu'il fixait invariablement un crucifix d'ivoire attaché au mur de sa chambre et qu'il portait d'ordinaire sur lui. Il le prit et l'approcha des lèvres de son maître qui le baisa, le pressa avec effusion sur son cœur et dit d'une voix presque éteinte : « Ah! le voici, mon cher livre ; c'est là que j'ai lu et relu toujours la volonté de Dieu et les leçons parfaites de son amour. Le voici le livre des miséricordes infinies de Jésus, le livre de la prodigieuse humilité, le livre de sa mort, le livre qui seul peut m'apprendre à bien mourir. O mon Jésus, instruisez-moi jusqu'à mon dernier soupir, afin que je puisse mourir comme j'ai vécu, en votre sainte présence. Vous avez été obéissant jusqu'à la mort : je veux mourir pour votre gloire, en faisant

votre volonté. N'avez-vous pas donné votre vie pour mon salut? »

Le calme se fit aussitôt dans son esprit; il récita en entier, avec une sainte allégresse, le cantique qui célèbre les bienfaits de la Rédemption : « *Benedictus Dominus Deus Israel quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.* Bénit soit le Seigneur d'Israël qui a visité et racheté son peuple. »

CINQUIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Est descendu aux enfers; le troisième jour est ressuscité des morts.

Sommaire doctrinal.

La foi nous enseigne que l'âme de Jésus-Christ, en se séparant de son corps sur la croix, *descendit aux enfers*, c'est-à-dire dans cette partie des enfers qu'on appelle *les limbes.* D'après les docteurs, les enfers sont les vastes espaces assignés comme séjour aux âmes des trépassés. Ils se divisent en trois régions distinctes, séparées les unes des autres, et qu'on appelle l'*abîme* des réprouvés ou l'*enfer* proprement dit, le *purgatoire* et les *limbes*.

Les limbes comprenent deux demeures pareillement distinctes : *les limbes des enfants*, séjour des âmes simplement souillées du péché originel; et les limbes des justes, où demeuraient les âmes des justes, morts avant l'Ascension du Rédempteur.

Les justes dans les limbes n'éprouvaient aucune peine sensible et ressentaient une grande joie de la gloire qu'ils espéraient. Toutefois cette joie n'était pas sans mélange : ils souffraient de la longue attente d'un bien si ardemment désiré. — Les limbes des justes s'appelaient aussi le sein d'Abraham. Tous les saints, tous les serviteurs de Dieu qui avaient vécu depuis Adam y étaient réunis dans un même désir et une commune espérance. (R. P. Schouppe.)

N° 147. — JÉSUS-CHRIST EST DESCENDU AUX LIMBES.

Jésus-Christ est descendu aux limbes pour délivrer les âmes justes qui y attendaient sa venue. Pendant ce temps, son corps déposé de la croix fut mis dans un tombeau d'où il sortit vivant le troisième jour. Le tombeau du Sauveur a toujours été vénéré par les chrétiens et il l'est encore aujourd'hui. Au moyen âge il fut un instant sous la domination des infidèles, mais il fut reconquis par les Croisades.

Au rapport de Pierre-le-Vénérable, chaque année, au jour du Samedi-Saint, un feu miraculeux descendait du ciel et allumait, à la vue de mille spectateurs, les lampes disposées autour du saint Sépulcre. — Le moine Bernard, qui fit, en 870, le pèlerinage de Terre-Sainte, affirme, dans son itinéraire, avoir été témoin de ce fait miraculeux. Il en est parlé dans l'ancien pontifical de l'église de Poitiers, écrit il y a plus de 800 ans. (Guillon, t. 25. — Martène, *Thesaurus anecdotorum*.)

N° 148. — TOMBEAU DE JÉSUS-CHRIST.

Saint Augustin raconte lui-même un miracle éclatant, opéré par un peu de poussière prise au tombeau de Jésus-Christ. La maison d'Hespérius, homme de qualité, était devenue comme un repaire de démons : par la malice de Satan, furieux de ne pas compter Hespérius parmi les siens, il s'y passait des choses à faire dresser les cheveux sur la tête. Au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte, un de ses amis lui donna un peu de terre recueillie au Saint-Sépulcre. Hespérius la mit dans un de ses appartements, y fit célébrer la messe, et obtint bientôt l'effet de ses prières. Cette merveille fit beaucoup de bruit dans le voisinage, et saint Augustin, qui rapporte ce trait, voulut voir lui-même la maison ensorcelée ; c'était ainsi qu'on l'appelait. Sur la permission du saint évêque, Hespérius fit bâtir une chapelle en cet endroit, et lorsque l'édifice fut achevé, un jeune homme, paralytique, s'y fit transporter et y trouva une guérison parfaite.

Evidemment, le tombeau de Jésus-Christ, selon l'oracle d'Isaïe, a été couvert de gloire. (LASSAUSSE, *Explication du Catéchisme de l'Empire.*)

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Sommaire doctrinal.

Après la mort ignominieuse de Jésus-Christ qui arriva le vendredi soir, sur les trois heures, son corps fut déposé

dans un sépulcre tout neuf, taillé dans le roc. Comme il avait annoncé qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort, les Juifs, qui ne croyaient point à cette prédiction, firent garder son tombeau par des soldats, pour empêcher ses disciples de l'enlever et d'affirmer ensuite qu'il était ressuscité. Le matin du troisième jour l'homme-Dieu opéra, comme il l'avait prédit, le grand miracle de sa résurrection. A l'heure marquée dans les décrets éternels, cet adorable Sauveur, victorieux de la mort et de l'enfer, sortit radieux de son tombeau, sans briser le roc dans lequel il était taillé, sans remuer la pierre qui en fermait l'entrée, sans endommager les sceaux qu'on y avait apposés. En ce moment eut lieu un grand tremblement de terre... Un ange, descendant des cieux, renversa la pierre qui scellait l'entrée du sépulcre et s'assit dessus. Son visage était brillant comme l'éclair, ses habits plus blancs que la neige. A cette vue les gardes furent saisis d'une grande frayeur et restèrent comme morts. Revenus à eux-mêmes, ils prirent aussitôt la fuite et se retirèrent.

Cependant les saintes femmes qui venaient au sépulcre pour embaumer le corps de leur divin Maître, se disaient entre elles : « Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre? » car elles se souvenaient que la pierre était énorme. Mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsque, arrivées au sépulcre, elles virent que cette pierre avait été renversée et que le tombeau était ouvert. Deux anges les rassurèrent en leur disant : « Ne craignez point : Jésus que vous cherchez n'est point ici, il est ressuscité. Allez vite en porter la nouvelle à ses disciples. » Le vainqueur

de la mort, après s'être montré aux saintes femmes, à saint Pierre, se manifesta aux autres apôtres, un grand nombre de fois, pour rendre le fait de sa résurrection certain et irrécusable. Tel est le récit abrégé de la résurrection du Sauveur.

N° 149. — CERTITUDE INCONTESTABLE DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Nous trouvons dans le soldat Longin, un apôtre et un martyr de la résurrection de Jésus-Christ. De sa lance il avait percé le côté de Jésus. Lorsqu'il vit le soleil s'obscurcir, la terre trembler, etc., il reconnut, il confessa Jésus-Christ Fils de Dieu. Chargé avec d'autres soldats de garder le corps du Sauveur au tombeau, il fut témoin de sa résurrection, et sa foi devint si ferme qu'il ne craignit pas d'attester la vérité aux ennemis acharnés de Jésus. Vainement l'engagèrent-ils, par promesses et par argent, à publier que les disciples avaient enlevé le corps de leur maître, pendant que lui et ses camarades étaient endormis. Longin persista à dire que le miracle de la résurrection de Jésus s'était opéré en sa présence et sous ses yeux. Pour se soustraire à la fureur des Juifs, il quitta le service militaire et se retira en Cappadoce, où il devint un ardent apôtre de Jésus-Christ ressuscité, et couronna sa vie par un glorieux martyre. (SÉBASTIEN DE LYRO, *Exemples et Histoires traduits de l'espagnol.*)

N° 150. — UN OFFICIER CHRÉTIEN CONFESSE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Durant la persécution de Maximien, un officier chrétien, nommé Victor, exhortait vivement ses frères au mépris de la mort. On le saisit à Marseille, on le traîna devant les juges. A toutes les promesses, à toutes les menaces, il répondit : « Je sacrifie tout plutôt que de faillir à Jésus-Christ *qui s'est ressuscité lui-même d'entre les morts*. Quelque jours après, Victor eut la tête tranchée. La résurrection de Jésus-Christ était le pivot de sa foi; que son généreux martyre soit l'appui de la nôtre! (Vie de SAINT VICTOR.)

SIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant.

Sommaire doctrinal.

Le quarantième jour après sa résurrection, le divin Sauveur conduisit ses disciples sur la montagne des Oliviers, où quarante-trois jours auparavant, il avait enduré une cruelle agonie. C'était le lieu qu'il avait choisi pour le théâtre de son triomphe. Arrivé là, il leur fit avec une douce émotion, ses adieux suprêmes, leur réitérant les anciennes promesses qu'il leur avait faites d'être toujours avec eux, de ne les abandonner

jamais, de leur envoyer au plus tôt l'Esprit consolateur, de leur préparer une place dans le ciel. — Puis, jetant sur eux une dernière fois ses regards, il étendit ses mains et les bénit... Au même instant, il s'éleva dans les airs, et une nuée lumineuse, symbole de sa gloire, l'enveloppant tout à coup, il se déroba entièrement à leurs yeux. Et comme ils le contemplaient montant vers le ciel, voilà que deux hommes se présentèrent devant eux avec des vêtements blancs, et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous là regardant les cieux? Ce Jésus qui du milieu de vous s'est élevé dans le ciel viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter. » Alors ils retournèrent à Jérusalem.

N° 151. — LIEU DE L'ASCENSION.

Outre la manière évidemment céleste dont Jésus-Christ est monté au ciel, nous trouvons, dans l'empreinte de ses pas au sommet des Oliviers, un monument permanent de cette divine vertu qui le ravit dans les cieux. « Au centre du sommet de la montagne, dit le baron de Géramb, qui visita la Terre-Sainte en 1833, on voit, dans une espèce de chapelle, le vestige qu'imprima sur le rocher le pied gauche du Sauveur, au moment de quitter la terre pour s'élever dans les cieux. On assure que jadis on y voyait de même l'empreinte du pied droit, mais que les Turcs l'ont enlevée pour la porter dans la mosquée du temple. Quant à l'empreinte du pied gauche, elle existe de manière à ne laisser aucun doute, quoiqu'elle

soit un peu usée par les baisers que les pèlerins n'ont cessé d'y donner depuis tant de siècles, et peut-être aussi par quelques pieux larcins qu'une surveillance sévère n'a pas pu toujours empêcher. Cette partie du rocher est aujourd'hui entourée de maçonnerie et confiée à la garde d'un Santon, espèce de moine turc. Cet homme est pourvu de petites pierres carrées qu'il fait toucher au vestige du pied de Notre-Seigneur, et qu'il offre ensuite aux pèlerins en échange de quelques petits présents. A en juger par la direction de cette trace, Notre-Seigneur devait avoir le visage tourné du côté du Nord quand il s'éleva au ciel. » (GÉRAMB, *Pèlerinage*. Voyez aussi MGR MISLIN, *Les saints Lieux*.)

N° 152. — COURAGE, 40 SIÈCLES VOUS CONTEMPLENT.

La vie est un combat dont la palme est au ciel! — Soldats, s'écriait un jour un grand capitaine à son armée lasse de vaincre, soldats, quarante siècles vous contemplent du haut de ces pyramides. Et ces paroles relevèrent leur courage abattu; ils oublièrent leurs fatigues, ils bravèrent la faim, la soif et la chaleur. Ils se ruèrent à la mort pour un rameau de laurier. — Chrétiens, regardez le ciel, ce ne sont pas seulement quarante siècles qui vous contemplent dans vos combats quotidiens, c'est l'éternité tout entière. Ce n'est pas seulement un empereur qui vous voit, c'est un Dieu, c'est toute la cour céleste. Ce n'est pas une gloire d'un jour qui vous attend, c'est une gloire éternelle. Ce n'est pas à la mort que vous allez, c'est à l'immortalité bienheureuse.

N° 153. — CE QUE PEUT LA PENSÉE DU CIEL.

La mère des Macchabées a vu six de ses enfants immolés par la fureur d'Antiochus. Il ne lui reste plus que le dernier de tous et le plus chéri. Va-t-elle, pour l'arracher des mains sanglantes de ses bourreaux, lui conseiller d'apostasier? Ecoutez cette héroïque mère : « O mon fils, je t'ai donné le jour, je t'ai nourri, je t'ai élevé, je t'ai aimé et je t'aime encore ; mais en retour de mes soins et de mes affections je ne te demande qu'une chose : Regarde le ciel : *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum...* Détourne les yeux de ce tyran qui pourrait t'intimider, de ces corps sanglants qui pourraient t'émouvoir, de ta propre mère qui pourrait t'attendrir ; regarde plus haut la couronne qui se prépare, le festin où ta place est marquée, le Dieu prêt à te recevoir dans ses bras. — Et la pensée du ciel s'empare de ce jeune enfant, plus tourmenté que ses frères ; il est plus fort. Tandis que l'on déchire ses membres délicats, son œil est fixé vers la patrie ; sa constance épuise celle de ses bourreaux, son énergie lasse la haine du persécuteur. Voilà ce que peut la pensée du ciel.

N° 154. — SAINT MARTIN.

Un illustre pontife, la gloire de la France, saint Martin allait mourir ; ses disciples, ses prêtres en pleurs environnaient sa couche, et, pour soulager un peu ses douleurs, quelques-uns le soulevant doucement, essayaient de le reporter du côté opposé. Mais

il leur dit : « Laissez-moi plutôt comme je suis : *Sinite me potius cœlum aspicere*, laissez-moi voir le ciel. »

N° 155. LE CIEL EST NOTRE VÉRITABLE PATRIE.

Lorsque saint Pamphile reçut la palme du martyre, quelques jeunes gens, nouvellement convertis, volèrent à la mort avec lui. Lorsqu'on leur demanda, entre autres choses, où était leur patrie : « Là haut, répondit l'un d'eux, au-dessus des astres, demeure notre Dieu et notre Sauveur ; il nous a précédés pour nous y préparer à tous une place ; ainsi notre patrie est où il demeure. » Aussitôt tous les autres s'écrient : « Oui, notre patrie est là-haut, là est aussi l'unique objet de nos désirs. » Pendant qu'on les torturait, ils levaient les yeux vers le ciel et répétaient ensemble : « Au ciel est notre Dieu et notre Sauveur, au ciel est notre éternelle et glorieuse patrie. Allons-y pour y régner éternellement. »

N° 156. — LE PARADIS EST A VOUS.

On lit dans la vie de saint Philippe de Néri, qu'il y avait au couvent de Sainte-Marthe une religieuse nommée Scholastique Gazzi, qui vint un jour le trouver à la grille du parloir et lui faire connaître une pensée qu'elle n'avait jamais révélée à personne. C'était la conviction où elle était qu'elle serait damnée. Saint Philippe ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il s'écria : « Que faites-vous, Scholastique, que faites-vous ? Le » paradis est à vous. — Hélas ! mon Père, répondit- » elle, je crains qu'il n'en soit tout autrement : je

» sens que je dois être damnée. — Non, répondit le » saint ; je vous dis que le paradis est à vous et je » vais vous le prouver. Dites-moi, pour qui Jésus-» Christ est-il mort ? — Pour les pécheurs, reprit-» elle. — Eh bien ? continua saint Philippe, qu'êtes-» vous ? — Une pécheresse. — « Donc, conclut le » saint, le paradis est à vous, bien à vous, parce que » vous vous repentez de vos péchés. » Cette conclusion rendit la paix au cœur de la sœur Scholastique. Désormais la tentation la quitta et cessa de l'inquiéter. Au contraire, ces douces paroles : « Le paradis est à vous, bien à vous », retentissaient sans cesse à son oreille. Pécheurs, si vous le voulez, le paradis est à vous, bien à vous. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N. 157. — AMEN, FIAT ! FIAT !

Après trois mois d'une grave maladie, les médecins annoncèrent à saint Louis de Gonzague qu'il ne pouvait guère compter que sur huit jours de vie. Ravi de joie, Louis dit au jeune frère qui le premier entra dans sa chambre : « Savez-vous la bonne nouvelle qu'on vient de m'apprendre ? Je n'ai plus que huit jours à vivre : Disons, je vous prie, un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. » Ainsi pensent, ainsi parlent les saints. Imitons-les dans leurs sentiments, et nous les imiterons dans leurs vertus. (*Vie du saint.*)

N° 158. — LA PENSÉE DU CIEL.

Un trappiste, harassé de fatigues et épuisé par le

jeûne, s'était affaissé plutôt qu'assis sur un tertre, en poussant un soupir d'abattement. Son compagnon, sans rompre le silence perpétuel de la règle, lui touche l'épaule, puis de la main et avec un regard fervent lui montre le ciel. Le père découragé se releva et recommença avec une ardeur nouvelle le rude labeur pendant lequel il avait un instant oublié le ciel. — *Voir d'autres traits à l'article Ciel.*

SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Jugement général.

Sommaire doctrinal.

Aussitôt après la résurrection générale, Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, resplendissant de gloire et de majesté. Il viendra juger tous les hommes et rendre publiquement à chacun selon ses œuvres. Ce jugement s'appelle *général*, parce que, outre le jugement que chacun subit au moment de la mort et que, pour cela, on nomme jugement particulier, tous les hommes comparaîtront ensemble en présence du souverain juge, afin d'entendre la sentence solennelle qui devra fixer le sort de tous pour l'éternité. On l'appelle aussi jugement dernier, parce qu'après le jugement général, il n'y en aura point d'autre.

Le jugement universel est nécessaire parce qu'il se

commet une foule de crimes et d'injustices qui ne sont jamais punis sur la terre ; souvent même la justice humaine est impuissante pour les atteindre ; les coupables restent cachés et meurent sans avoir subi la honte qui doit flétrir les scélérats. D'autre part que de justes opprimés et persécutés ! Que de vertus méconnues et méprisées ! Dans le jugement général, Jésus-Christ manifestera les crimes des méchants et les vertus des bons pour la confusion des uns et pour la gloire des autres, pour le triomphe de sa justice et de sa puissance. Les pensées les plus intimes, les désirs les plus secrets, les intentions les plus cachées, tout sera mis à découvert à la face de l'univers assemblé.

N° 159. — SAINT JÉROME APPRÉHENDE LE JUGEMENT.

Saint Jérôme, menant dans sa retraite la vie la plus austère et la plus pénitente, se frappant la poitrine avec une pierre jusqu'à faire jaillir le sang, éprouvait néanmoins une vive crainte des jugements de Dieu. « Toutes les fois que je songe au jugement dernier, disait-il, je tremble de tous mes membres. Soit que je boive, soit que je mange, soit que je fasse quelque autre chose, toujours semble retentir à mes oreilles, l'éclat de cette trompette effroyable : *Levez-vous, ô morts, venez au jugement.*

N° 160. — UN RENDEZ-VOUS AU JUGEMENT DERNIER.

En 1859 ou 1860, au rapport d'un journal, le fameux

graveur Gaillard rencontra à Pérouse un jeune artiste français qui étudiait comme lui et copiait les œuvres du Pérugin ; ils lièrent connaissance, se retrouvèrent à Rome, et il leur arriva souvent de discuter les questions religieuses. Gaillard était alors plus qu'incrédule, il mettait une certaine âpreté à combattre les idées religieuses ; son jeune compagnon les défendait de son mieux, avec douceur, conviction et non sans un certain savoir. La dernière fois qu'ils se rencontrèrent, ce fut à la Villa Médicis. Gaillard revenait toujours à la même discussion comme s'il eût voulu convaincre son adversaire ; finalement il le quitta sur ces mots : « Vous êtes encore bien jeune, je vous donne rendez-vous à Paris dans 10 ans d'ici, et je vous parie ce que vous voudrez que vous aurez changé de manière de voir. Votre foi est admirable, mais elle est absurde ; vous vous en apercevrez et vous en reviendrez. »

« Non, répondit avec une foi naïve son jeune adversaire, je ne compte pas vous retrouver à Paris, et il est possible que nous ne nous revoyions plus. Je vous donne rendez-vous au *jugement dernier* et vous verrez si j'avais raison. »

Tout autre que Gaillard eût éclaté de rire ; mais son esprit sérieux fut vivement frappé de cette grande audace d'enfant ; il le regarda un instant stupéfait, et touché jusqu'au fond de son être par cette foi sans borne : « Adieu, donc, dit-il ; je me souviendrai de ça. » Les deux adversaires ne se sont jamais revus ; ils se rencontreront au jugement dernier ; Gaillard est revenu de ses premières idées et il est mort en l'habit franciscain. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 161. — TERRIBLE MYSTÈRE.

Les deux fils d'un puissant monarque de la terre avaient, comme Jonathas et le jeune Manlius, transgressé une loi rigoureuse de leur père. Le roi avait déclaré que quiconque la transgresserait serait mis à mort. Le père ayant appris l'insubordination de ses enfants jura que les coupables seraient punis de mort. On le conjure, on le supplie de conserver l'un de ses fils pour monter après lui sur le trône : — Je le veux, répond le monarque irrité, l'un vivra mais l'autre périra, c'est le sort qui prononcera sur leur destinée. Aussitôt, en présence d'une foule immense de peuple, on place d'un côté un trône, un sceptre, une couronne, tout l'appareil de la royauté, de l'autre un échafaud, et un cercueil. Les magistrats tristes, silencieux et consternés, apparaissent ; on amène les deux coupables, la mort était peinte sur leur visage. A la vue de ce spectacle lugubre, les forces les abandonnent. Quelles angoisses ! quelle affreuse incertitude ! Pour qui le trône et la couronne ? Pour qui le billot, le supplice et la mort? Ils ne le savent pas, bientôt ils vont le savoir, terrible mystère ! Puisque les jugements des hommes sont déjà si redoutables, que seront les jugements de Dieu ! !

N° 162. — UNE VISION.

Un jeune homme, transporté en songe au tribunal de Jésus-Christ, fut si frappé de l'appareil du

jugement, de la majesté du juge et des différentes interrogations, qu'il se réveilla couvert de sueur et tout frissonnant : ses cheveux étaient devenus tout blancs d'épouvante ! Alors il fit cette réflexion : « Ce que j'ai vu en songe se réalisera ; ce sera bientôt, peut-être cette nuit. » Il remercia Dieu de ce que ce n'était pas réellement, mais en songe, qu'il avait apparu à son tribunal. Il invoqua la divine miséricorde, et prit la résolution d'expier ses péchés passés et de plutôt mourir que de pécher à l'avenir. (*Rapporté par* SAINT VINCENT FERRIER.)

N° 163. — JE ME PRÉPARE AU JUGEMENT.

Sainte Elisabeth, reine de Hongrie, fréquentait les hôpitaux, visitait les malades couchés sur leurs lits de douleur, et les servait avec une tendre compassion. Ses suivantes frappées de cet excès de charité, l'en reprenaient et s'efforçaient de modérer son zèle. Mais Elisabeth leur disait : « Je me prépare au jour du jugement, je me dispose à bien répondre à mon juge, lorsqu'il *m'examinera*. Je dirai à Jésus-Christ : Souvenez-vous que je vous ai servi avec tant de charité, vous malade dans les hôpitaux, que mes suivantes mettaient tout en œuvre pour me détourner de ce pieux office. » (MANSI, *Disc.* 31, n° 2.)

N° 164. — JÉSUS-CHRIST JUGE DES VIVANTS ET DES MORTS.

Bogoris, roi des Bulgares, aimait passionnément la chasse, à tel point qu'il désirait jouir de ce plaisir même

au sein de son palais. Ayant fait construire de nouveaux appartements, il voulut que le prêtre Méthodius, très habile dans l'art de la peinture, l'ornât de sujets historiques. Bogoris ne détermina point les animaux qu'il dépeindrait; il se contenta de demander qu'on lui représentât des sujets terribles. Méthodius ne connaissant rien de plus effroyable que le jugement dernier, le réprésenta avec une vivacité de couleur et une chaleur d'expression qui ajoutèrent encore au sujet lui-même. A l'aspect de cette scène affreuse, à la vue de la foule des justes magnifiquement récompensés, et de la tourbe des pécheurs affreusement punis, Bogoris profondément ému, abjura l'idolâtrie et reçut le baptême. (Georges Cédrenus, *Histoire abrégée.*)

Saint Bernard nous apprend, par ces paroles, combien était grande en lui la crainte du jugement. « Je redoute l'enfer, je redoute le visage du *Juge redoutable* aux puissances angéliques elles-mêmes. Qui donnera à ma tête de l'eau, à mes yeux une source de larmes pour prévenir les pleurs par des pleurs? » (Saint Bernard, *Serm.* 10, *sur le Cantique des Cantiques.*)

N° 165. — SÉPARATION DES BONS ET DES MAUVAIS.

Un libertin qu'une vertueuse mère avait élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans des principes religieux, poursuivait le cours de ses désordres. Il avait perdu les mœurs, mais la foi restait encore. Après un jour passé dans de déplorables excès, il eut un songe : pendant son sommeil, il se vit transporté au tribunal de Dieu. Dire sa

confusion et son effroi est chose impossible. A son réveil il était inondé de sueur, en proie à une fièvre ardente, et tout hors de lui-même. « Laissez-moi, disait-il en sanglotant, laissez-moi seul : j'ai vu mon Juge ! pardon, ô mon Dieu ! » Ses amis de débauches vinrent le consoler : « Retirez-vous, leur cria-t-il, vous n'êtes plus mes amis, je ne vous verrai plus ; j'ai vu mon Juge ! Quelle majesté ! quelle sévérité éclataient sur son visage ! que d'accusations auxquelles je n'ai pu répondre ! tous mes péchés sont écrits, je les ai lus. Ah ! quel nombre ! j'en connais l'énormité. Que de démons attendaient le signal du Juge pour m'enlever ! faux amis, retirez-vous pour toujours. Heureux si je puis apaiser par une rigoureuse pénitence mon terrible Juge ! Hélas ! bientôt je paraîtrai réellement à son redoutable tribunal. Pardon, ô mon Dieu ! pardon, miséricorde ! Ne me perdez pas, ayez pitié de moi ! » Et dès ce moment il rompit avec les compagnons de ses désordres. Séparons-nous des méchants pendant la vie, si nous voulons en être séparés au jugement de Dieu. (*Nouveau Traité de devoirs.*)

HUITIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

Je crois au Saint-Esprit.

Sommaire doctrinal.

Ce n'est point assez de croire au Père et au Fils, si l'on ne croit encore au Saint-Esprit. Le symbole qui

nous apprend à professer notre croyance au Père, qui est la première personne, au Fils qui est la seconde, nous apprend aussi à professer notre croyance au Saint-Esprit, qui est la troisième personne de la Sainte-Trinité. Nous devons croire que le Saint-Esprit est une personne distincte du Père et du Fils, qu'il procède des deux et qu'il est le même Dieu avec eux, comme on le voit clairement dans l'Ecriture : *Il en est trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit*; *et ces trois sont une même chose.* (*I Jean* v. 7.) Ils sont un seul Dieu, ayant la même nature divine. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, par le mutuel amour de l'un pour l'autre. C'est pourquoi on l'appelle l'*Amour.* Il est l'amour réciproque du Père et du Fils. Il est co-éternel et consubstantiel avec eux. On l'appelle aussi l'*Esprit.* Il inspire nos âmes par sa grâce et vivifie toutes nos actions : *l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.* Le Saint-Esprit a été répandu dans nos âmes au baptême, et encore d'une manière plus spéciale à la confirmation. C'est par lui que nous faisons toute bonne œuvre; c'est le divin Amour à qui toute âme doit la vie.

Bien que le Saint-Esprit soit un pur esprit, cependant il est apparu plusieurs fois sous diverses formes pour représenter les nombreux effets qu'il opère dans les âmes. Ainsi, au baptême de notre Sauveur, il apparut sous la forme d'une colombe, pour signifier que le baptême nous rend purs et innocents comme la colombe. Il est descendu sur les Apôtres en forme de langues de feu, pour montrer que c'était par leur

èle et leur prédication que le monde devait être onverti ; il s'est montré sous la forme d'un nuage ımineux à la transfiguration du Sauveur, pour nous pprendre qu'en paradis nous serons entourés de loire. Toutefois ces formes corporelles elles-mêmes 'étaient pas le Saint-Esprit, mais seulement des gures qui marquaient sa présence et ses effets.

N° 166. — PROCESSION DIVINE DU SAINT-ESPRIT.

Un patriarche de Constantinople, nommé Macédoius, osa soutenir que l'Esprit-Saint n'est pas Dieu, mais ne simple créature semblable aux anges, bien que d'un ıng plus élevé. L'Eglise, rassemblée en concile œcuıénique à Constantinople, condamna cette hérésie et rononça que le Saint-Esprit procède du Père et du ils. Nous professons solennellement cette vérité, rsque nons chantons à la messe le *Credo* ou Symbole ressé dans ce Concile : *Je crois au Saint-Esprit, qui t aussi Seigneur et qui donne la vie ; qui procède du ère et du Fils*; *qui est adoré et glorifié conjointement vec le Père et le Fils ; qui a parlé par les prophètes.* omme la plupart des hérésiarques, Macédonius périt isérablement.

N° 167. — PRODIGES OPÉRÉS PAR LE SAINT-ESPRIT.

Avant la descente du Saint-Esprit, qu'étaient les ôtres? Des hommes ignorants, timides, pécheurs. rès la descente du divin Paraclet que sont-ils ? Des ommes éclairés, forts, héroïques ; ils prêchent sans

relâche Jésus et Jésus crucifié; ils parlent toutes les langues. Qui les a ainsi changés, transformés ? C'est le Saint-Esprit qui est venu en eux; ils en sont remplis. — Ce don des langues s'est renouvelé plus d'une fois : Saint Vincent Ferrier, ce grand missionnaire du XIVe siècle, prêchait toujours en espagnol ou en latin, et il était néanmoins compris des Français, des Bretons, des Grecs, des Allemands, des Anglais, des Hongrois, et des autres étrangers qui affluaient à ses sermons. On raconte la même chose de saint Antoine de Padoue, et de saint François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon.

N° 168. — GRATUITÉ DES DONS DU SAINT-ESPRIT.

— Témoin des prodiges opérés par le Saint-Esprit, Simon osa aspirer au pouvoir d'imposer les mains, comme les apôtres, afin de faire des miracles à sa gloire et pour son propre compte. Dans ce dessein, il offrit de l'argent aux apôtres et leur dit : « Donnez-moi le pouvoir que vous avez, afin que ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent le Saint-Esprit. — Que ton argent périsse avec toi, lui répondit Pierre, puisque tu as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent. Fais pénitence. » Loin de suivre ce conseil, Simon s'abandonna aux désordres et devint l'ennemi des apôtres. Après avoir infecté la Samarie des erreurs les plus extravagantes, il vint à Rome, et voulant persuader à Néron qu'il était Dieu, il promit de s'élever au ciel devant tout le monde. On accourt de tout côté, Simon s'élève assez haut par la puissance du démon,

Mais saint Pierre prie, et l'action du malin esprit cessant, le magicien tombe et se brise dans sa chute. Simon a donné son nom à la *Simonie*, ce péché détestable par lequel on vend ou l'on achète les dons du Saint-Esprit. (LASSAUSSE.)

N° 169. — RECOURS DE SAINT DOMINIQUE AU SAINT-ESPRIT.

Il est raconté dans la vie de saint Dominique que ce saint religieux, en allant à Paris, rencontra des Allemands qui lui rendirent toutes sortes de services; pour les récompenser, il désirait leur adresser quelques bonnes paroles, mais il ne savait pas leur langue. « Mon frère, dit-il à son compagnon, prions Dieu de nous accorder de parler allemand, afin d'annoncer Jésus-Christ à ces braves gens. » Ils obtinrent ce qu'ils avaient demandé, et pendant quatre jours ils s'entretinrent avec eux.

N° 170. — RECOURIR AU SAINT-ESPRIT DANS LES SITUATIONS DIFFICILES.

Monsieur le comte de Quatrebarbes raconte que le général Lamoricière, après lui avoir confié un commandement important à Ancône, termina par ces mots les instructions qu'il lui laissa en se séparant de lui. « Maintenant adieu, si vous êtes embarrassé, priez le Saint-Esprit ; je crois qu'on ne le prie jamais assez, que trop facilement on l'oublie ; c'est une ressource à

moi ; il vous viendra aussi en aide. » En effet, peu de temps après, le noble comte se trouva tout à coup placé dans une situation très embarrassante, et qui le plongeait dans une tristesse mortelle. Alors il mit en pratique le conseil que lui avait donné le général, il se mit à réciter plusieurs fois le *Veni Creator* et il reçut un secours tout à fait inespéré qui lui rendit la gaité et le calme. (*Souvenirs d'Ancône.*)

NEUVIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

La sainte Eglise catholique, la communion des Saints.

ÉGLISE.

Sommaire doctrinal.

Il fallait une révélation au monde, afin que chacun pût connaître son origine, ses devoirs et ses destinées. Dieu a répondu à ce besoin de l'humanité : Le Verbe divin s'est manifesté dans la réalité de notre nature. Toutefois Jésus-Christ ne pouvait se montrer personnellement qu'à un seul siècle et à un seul peuple; il fallait donc qu'il confiât à quelques hommes la mission d'achever son œuvre. C'est ce qu'il a fait en instituant l'Eglise. L'Eglise est chargée d'instruire et de diriger les peuples; c'est à elle qu'a été confié le dépot de la révélation; c'est elle qui, seule, a le droit d'interpréter l'Ecriture sainte et d'en donner le véri-

table sens ; c'est à elle à faire les lois qui doivent régir la société chrétienne; c'est elle qui prononce sur les questions de dogme, de morale et de discipline générale, et en cela elle est infaillible.

Considérée au point de vue de l'enseignement et du gouvernement, l'Eglise est dite l'Eglise enseïgnante.

On donne aussi le nom d'Eglise à la société des chrétiens qui font profession de la foi de Jésus-Christ sous l'obéissance du Pontife romain et des autres pasteurs légitimes qui sont les évêques et les prêtres. Le Pape a autorité, comme chef suprême sur tout le peuple chrétien. Les évêques gouvernent leurs diocèses, sous l'autorité du Souverain Pontife, et les curés régissent leurs paroisses sous l'autorité des évêques.

N° 171. — JÉSUS-CHRIST EST LE FONDATEUR DE L'ÉGLISE.

Neuf mois avant sa mort, Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant à Césarée de Philippe, adressa à ses disciples une question qui fut le prélude de la fondation de son Eglise : « Que pensent les hommes de moi, leur dit-il ? Que disent-ils que je suis ? — Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, d'autres enfin Jérémie ou quelqu'un des anciens prophètes. — Et vous, reprit alors Jésus, qui dites-vous que je suis ? » Simon Pierre prévenant les autres apôtres, lui dit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*. Jésus lui répondit : « Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que la chair et le sang ne vous ont pas révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je vous

dis, que vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans les cieux. » Ce que le Sauveur promit par ces paroles, il l'exécuta par ces autres qu'il adressa à Simon Pierre sur le bord de la mer de Tibériade : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci ? » Il lui répondit : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. » Jésus lui répondit : « Paissez mes agneaux. » Il lui dit de nouveau : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » Pierre lui répondit : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : « Paissez mes agneaux. » — Il lui dit pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? » Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois : m'aimez-vous? Et il lui dit : « Seigneur, vous connaissez toutes choses ; vous savez que je vous aime. « Jésus lui dit : « Paissez mes brebis. »

Etabli par ces paroles pasteur des agneaux et des brebis, c'est-à-dire des fidèles et des évêques, en un mot de tout le troupeau de Jésus-Christ, et vicaire du Fils de Dieu sur la terre, Pierre entra dans l'exercice de ses sublimes fonctions aussitôt après l'Ascension de son divin Maître. Il établit d'abord son siège à Antioche, capitale de l'Asie ; sept ans après il se rendit à Rome qu'il choisit comme le siège définitif du Souverain Pontificat et centre de la catholicité. Après Pierre, une suite non interrompue de 259 papes, successeurs de Pierre, ont occupé son siège, où est

assis aujourd'hui le glorieux Léon XIII, et où s'assieront tous les pontifes qui lui succéderont jusqu'à la fin des siècles.

N° 172. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

L'église, dit Besse, docteur de Sorbonne et prédicateur de Louis XIV, est un vaisseau construit par Jésus-Christ lui-même; il lui a donné pour pilote les saints Apôtres, saint Pierre à leur tête. Les fidèles sont ses soldats, les sacrements ses armes, les vertus ses flèches, la croix son mat, le vent favorable qui le pousse au port, c'est le souffle du Saint-Esprit.

MARQUES DE L'ÉGLISE

Sommaire doctrinal.

En instituant la vraie Église hors de laquelle on ne peut pas se sauver, Jésus-Christ l'a pourvue de marques non équivoques qui la font reconnaître entre toutes les sociétés particulières qui revendiquent le nom d'Église quoiqu'elles ne soient que des sectes. Ces marques ou propriétés visibles par lesquelles on peut reconnaître l'Église de Jésus-Christ sont au nombre de quatre principales. Nous les trouvons formulées explicitement dans le Symbole de Nicée, tenu l'an 325 : Je crois l'Église *une*, *sainte*, *catholique* et *apostolique*; elles se trouvaient déjà implicitement renfermées dans celui des Apôtres, où nous faisons profes-

sion de croire la *sainte Église* catholique, comme étant celle que Jésus-Christ et les apôtres ont fondée. Ainsi dès les premiers siècles, l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité ont été regardées comme des marques certaines de la véritable Eglise.

L'Église est une, parce que les fidèles qui la composent professent la même foi, participent aux mêmes sacrements et sont soumis aux mêmes pasteurs. Or, que Jésus-Christ en formant son Église lui ait donné cette triple unité, c'est ce que démontre jusqu'à l'évidence la sainte Ecriture où l'Église est appelée une maison, un royaume, une ville, un corps dont Jésus-Christ est le chef; or, une famille, une cité, un royaume, un corps ne peuvent subsister si les membres qui les composent ne sont étroitement unis entre eux : « Tout royaume divisé, dit le Sauveur, périra infailliblement : » D'ailleurs, Jésus-Christ n'a pas révélé des choses contradictoires; il n'a enseigné qu'une seule doctrine parfaitement d'accord avec elle-même. La doctrine de l'Église est la doctrine même de Jésus-Christ, donc elle doit être une comme celle de Jésus-Christ.

N° 173. — UNITÉ DE L'ÉGLISE D'APRÈS JÉSUS-CHRIST.

Jésus, parlant un jour aux Juifs et à ses disciples, leur déclarait qu'il est le bon pasteur et il ajoutait : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. Il faut que je les y amène; elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. » Notre-Seigneur marquait ainsi la réunion des Juifs et des Gentils en une seule société, en une seule

Église. Et quand il adresse à saint Pierre ces paroles : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église*, il ne lui dit pas, selon la remarque de Guillois, qu'il bâtira sur lui ses Églises, mais son Église; il veut donc n'en établir qu'une seule.

Et en effet, puisqu'il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême, il ne doit y avoir aussi qu'une seule Église. Saint Paul enseigne la même vérité quand il compare l'Église au corps humain, et les fidèles aux membres qui le composent : « Nous avons été baptisés, dit-il, dans le même esprit, pour n'être tous ensemble, soit Juifs, soit gentils, soit esclaves ou libres, qu'un même corps et qu'un même esprit. »

N° 174. — SAINT CYPRIEN.

Notre-Seigneur n'a pas formé autant d'Églises qu'il y a de créations; il n'en a établi qu'une. Ce qui fait dire à saint Cyprien. « Comme il n'y a qu'un seul Jésus-Christ il n'y a aussi qu'une seule Église, une seule chaire fondée sur saint Pierre par la parole même du Fils de Dieu. (Tiré du *Catéchisme en exemples.*)

SAINTETÉ DE L'ÉGLISE

Sommaire doctrinal.

Il est certain que la véritable Église est sainte. « Jésus-Christ, dit saint Paul, a aimé l'Église et il s'est livré à la mort pour la sanctifier. »

L'Église est sainte : 1° Dans son fondateur et son chef, Jésus-Christ, qui est la source de toute sainteté;

2° Dans sa doctrine : les dogmes qu'elle enseigne, les préceptes de morale qu'elle impose, les sacrements qu'elle administre, le culte qu'elle rend à Dieu, tout est saint, tout respire la sainteté et y conduit ; 3° Dans ses membres, tous sont appelés à la sainteté et possèdent les moyens d'y parvenir ; tous, il est vrai, ne sont pas réellement saints ; mais il y a constamment des saints dans l'Église. La sainteté intérieure de plusieurs membres de l'Église, n'étant connue que de Dieu, ne peut être une note positive de l'Église ; elle doit donc être manifestée par des signes extérieurs, tels sont les miracles qu'opèrent les saints, où plutôt que Dieu opère lui-même par eux, afin de les honorer et de glorifier l'Église dont ils sont les membres.

N° 175. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST SAINTE.

« L'Église, dit saint Jean Chrysostome, est plus remarquable que l'arche. Celle-ci a recueilli dans son sein des animaux et les a conservés tels ; l'Église recueille des animaux, mais elle les change. Un vautour y entre et il en sort colombe ; un loup y entre et il en sort agneau ; la nature n'y est point changée, mais la malice est éloignée. » C'est pourquoi il compare l'Église à une pharmacie spirituelle où chacun, s'il le veut, peut trouver des remèdes pour y guérir les maladies ou les blessures de l'âme.

L'Église est sainte, *parce qu'elle a toujours eu des saints*. C'est ce que saint Augustin confirmait en disant : « Que de saints, de grands évêques n'ai-je pas connus ! Que de prêtres, de diacres et d'autres serviteurs du sanctuaire dont la vertu me semblait d'au-

tant plus agréable et digne d'éloge qu'il est plus difficile de se conserver pur dans le contact d'une vie agitée ! — L'Eglise est *sainte*, et voilà pourquoi saint Augustin, s'adressant à tous les membres de l'Église, leur crie : « Que chaque fidèle se dise : Je suis saint par la grâce de Dieu. »

N° 176. — SAINTETÉ DE L'ÉGLISE PROUVÉE PAR LA CHARITÉ DE SES MEMBRES.

Jésus-Christ a dit : « La marque à laquelle tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, c'est si vous vous aimez les uns les autres.' (Jean XIII, 35.) Aussi la charité a-t-elle toujours été le véritable esprit et comme le génie dominant du christianisme. Les premiers fidèles ne formaient tous qu'un cœur et qu'une âme. Les païens, étonnés de cette charité parfaite, ne pouvaient s'empêcher de dire, au rapport de Tertullien : « *Voyez comme ils s'aiment! Voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres!* » Cette charité et cette union qui régnaient parmi les premiers chrétiens contribuaient plus à la conversion des infidèles que les plus grands miracles.

N° 177. — SAINTETÉ DE L'ÉGLISE PROUVÉE PAR LES MIRACLES

A Lydda, Pierre trouve un homme, nommé Evée, qui, depuis huit ans, était couché sur un lit, étant paralytique. L'apôtre lui dit : « Evée, le Seigneur Jésus-Christ te guérit, lève-toi, et fais toi-même ton lit » ; et il se leva aussitôt, et tous ceux qui habitaient

Lydda et la campagne de Saron virent cet homme guéri, et se convertirent au Seigneur.

CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

Sommaire doctrinal.

L'Église romaine est évidemment universelle ou catholique : parce qu'elle a toujours existé depuis Jésus-Christ, en remplissant comme aujourd'hui la triple fonction de l'enseignement, de l'administration des sacrements et du gouvernement des âmes ; parce-qu'elle est répandue dans le monde entier ; parce qu'elle se propage sans cesse d'après le commandement de son divin fondateur, qui a dit : « Allez, instruisez toutes les nations ; apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai enseigné moi-même. » Et ailleurs : « Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature. » Près de remonter au ciel, il leur dit encore : « Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et jusqu'aux extrémités de la terre. » Aussi, dans tous les temps, on a donné le nom de *catholique* à la véritable Eglise, parce qu'on a toujours été convaincu qu'elle devait être répandue par toute la terre, afin que tous les hommes pussent la reconnaître, y entrer et par là arriver au salut. C'est pourquoi les Apôtres et leurs successeurs, pour remplir les vues et les ordres de Jésus-Christ, durent porter le flambeau de l'Evangile et établir l'Eglise dans toutes les contrées du monde.

N° 178. — L'ÉGLISE EST CATHOLIQUE.

« L'Église, dit saint Augustin, ne connaît point de bornes, comme tel et tel état, ou comme les sectes des hérétiques qui sont renfermées dans les frontières d'une province ou d'un royaume; elle s'étend à tous les hommes, embrasse toutes les nations. Du matin jusqu'au soir, depuis midi jusqu'à minuit, l'Église a fait rayonner la resplendissante lumière de la foi et fait disparaître les ténèbres de l'idolâtrie dont la terre était couverte. «

« Quand vous entrez dans une ville, dit saint Cyrille de Jérusalem, ne demandez pas seulement où se trouve l'Église, mais où se trouve l'Église *catholique*: car tel est le nom propre et caractéristique de la vraie Église, notre mère commune et l'épouse du Sauveur. »

« Chrétien est mon nom, disait saint Pacien, et catholique est mon surnom. »

N° 179. — LE NOM DE CATHOLIQUE EST LE NOM DE L'ÉGLISE ROMAINE.

« Au milieu de toutes les sectes, dit Guillois, l'Eglise romaine conserve le nom de catholique que ne lui refusent pas même ses ennemis. Si, vous trouvant à Londres, par exemple, vous demandiez où s'assemblent les catholiques, soyez persuadés que celui à qui vous feriez cette question, fût-il le protestant le plus zélé, ne vous conduirait jamais dans un temple de sa secte. A Londres comme à Paris, les membres de l'Église romaine sont connus sous le nom de catho-

liques ; il en est de même partout, il en a été de même dans tous les temps ; jamais aucune secte hérétique n'a pu dépouiller l'Église romaine de ce titre, ni le partager avec elle.

N° 180. — HOMMAGE A LA RELIGION CATHOLIQUE.

« Oui, la religion catholique est bien par excellence la religion faite pour le cœur ! écrivait le célèbre Tayer, ministre protestant de Boston, le jour de son abjuration. Quelque solides, quelqu'invincibles que soient les preuves sans nombre qui m'ont convaincu qu'elle est la seule véritable Église de Jésus-Christ, le bonheur et la joie qui inondent en ce moment mon âme suffiraient seuls pour me le démontrer ! Et je suis heureux de le proclamer pour le bien de mes pauvres frères, qui hésitent et reculent encore, les vérités que j'ai eu le plus de peine à croire, sont celles qui me donnent aujourd'hui le plus de consolation. Le mystère de l'Eucharistie, qui m'avait paru si incroyable, est devenu pour moi une source intarissable de délices. La confession, que j'avais regardée comme un joug insupportable, me semble infiniment douce par la tranquillité qu'elle produit dans mon âme. Ah ! si tous les protestants pouvaient comprendre les douceurs que j'éprouve, ils cesseraient bientôt de l'être ! Que ne puis-je me faire entendre de tous ! Je leur crierais : Goûtez et voyez, par votre expérience, combien le Seigneur est doux, combien il est bon pour ceux qui le servent dans la sainte Église catholique qu'il a formée lui-même et qu'il vivifie par son Esprit. » (*Semaine religieuse de Grenoble.*)

APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

Sommaire doctrinal.

L'Eglise est appelée apostolique à trois titres : 1° *à raison de son origine*, parce qu'elle a été fondée par les Apôtres à qui Jésus-Christ en avait donné l'ordre en leur disant : « Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre ; allez donc, instruisez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » 2° *à raison de sa doctrine*, elle conserve dans toute sa pureté la doctrine de Jésus-Christ prêchée par les Apôtres. C'est pourquoi les Pères, les Docteurs et les Evêques des premiers siècles avaient pour règle de condamner comme hérétique et sans autre examen toute doctrine qui n'était pas conforme en tous points à l'enseignement des Apôtres; et cette règle a toujours été observée dans l'Eglise. Quiconque s'écarte, ne fût-ce qu'en un seul dogme, de la pure doctrine des Apôtres, est dès lors convaincu d'hérésie et rejeté du sein de l'Eglise. 3° *A raison du ministère :* l'Eglise, en vertu de la promesse de Jésus-Christ, doit être gouvernée par une succession non interrompue de pasteurs qui remonte jusqu'aux Apôtres. Sur le point de quitter la terre. Il dit à ses apôtres : « Allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les... Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » Par ces paroles, le Sauveur promet d'être, jusqu'à la fin du monde, avec ses Apôtres enseignant, administrant les sacrements et gouvernant l'Église. Cette promesse ne se bornait donc pas à la personne des Apôtres, qui de-

vaient mourir quelque temps après; mais elle s'étendait à tous leurs successeurs dans le ministère apostolique. Ainsi, la mission donnée par Jésus-Christ à ses Apôtres sera perpétuelle, comme l'Église, et se transmettra d'âge en âge, telle qu'ils l'ont reçue de leur divin Maître.

N° 181 — L'ÉGLISE ROMAINE EST APOSTOLIQUE.

C'est ce que déclarent tous les Pères de la manière la plus formelle. Ainsi Tertullien écrit : « Les Apôtres ont fondé des Églises, dans les villes, et c'est de ces Églises que les autres ont reçu la semence de la doctrine et qu'elles la reçoivent encore tous les jours à mesure qu'elles se forment. C'est par cette raison qu'elles sont réputées apostoliques, étant elles-mêmes filles des Églises fondées par les Apôtres. Tout participe à la nature de son origine. » Saint Irénée, évêque de Lyon, s'exprime avec non moins de précision. Voici ce qu'il dit : « La tradition des Apôtres, manifestée dans tout l'univers, est facile à connaître dans toutes les Églises par quiconque a le désir de la vérité ; et nous pouvons compter ceux que les Apôtres ont institués évêques dans les Églises, et leurs successeurs jusqu'à nous. »

N° 182. — Y A-T-IL PLUSIEURS VRAIES ÉGLISES ?

Il n'y a qu'une seule véritable Église comme il n'y a qu'un seul Dieu, une seule foi et un seul baptême ; cela est si évident, que les personnes qui ont un peu de jugement n'en doutent point.

Ecoutez à ce propos les deux traits suivants :

N° 182 (bis). — UN CATHOLIQUE, UN PROTESTANT ET UN JUIF.

Dans un compartiment de chemin de fer, un vénérable prêtre catholique avait pour voisin un petit vieillard, vif, sobre en paroles et de manières distinguées. En face était un ministre évangélique qui cherchait à capter la confiance du rabbin, mais ce dernier faisait peu de cas de lui.

On attendait le départ du convoi. Le protestant se mit à dire d'un air fanfaron : « Voici un rabbin, un missionnaire apostolique et un ministre de la réforme ; lequel de nous trois est dans le vrai ? » Le prêtre, ennuyé de cette indiscrète demande, faisait mine de descendre pour chercher un autre compartiment ; mais le rabbin lui prit courtoisement la main et lui dit en souriant : « Veuillez rester, je vais répondre pour vous » ; et se tournant vers le ministre : « Ecoutez-moi bien : si le Christ est venu, monsieur l'abbé a raison ; s'il n'est pas venu, je suis dans le vrai, et dans tous les cas, vous avez complètement tort. »

Le pétulant ministre s'adressa alors à un petit chien qui dormait pelotonné sur les genoux du talmudiste : Serais-tu par hasard, un rabbin, toi aussi?

— Non pas, riposta son maître ; il mange du porc : il n'est donc pas juif ; il fait gras le vendredi : il n'est pas non plus catholique ; il ne peut être que protestant... puisqu'il dort pendant le sermon. »

Le luthérien, à ces mots, fait une mine assez semblable à celle d'un patient qui voit trente-six chandelles. (Traduit de *Elancora de Plama*, par L. B. H.)

« Je n'aime pas ceux qui changent de religion, disait un prince protestant d'Allemagne à M. le comte de Stolberg nouvellement converti. — Ni moi non plus, répondit le docteur; car si mes ancêtres n'en avaient pas changé je n'aurais pas eu besoin de revenir au catéchisme. » Cela est bien vrai : un protestant qui se fait catholique ne change pas de religion, il ne fait que rentrer dans celle que ses pères avaient eu le tort de quitter.

N° 183. — LES SECTES RELIGIEUSES N'ONT PAS TOUTES LES MARQUES DE LA VÉRITABLE ÉGLISE.

D'abord les protestants n'ont aucune unité. Depuis leur origine, ils n'ont cessé de varier dans leur doctrine et tous les jours ils se divisent en une multitude de sectes qui se contredisent et se condamnent mutuellement; fidèles à leur principe fondamental du libre examen, ils en sont venus au point de nier la plupart des dogmes que Luther et Calvin ne s'étaient pas cru le droit de contester. Aussi un des plus grands zélateurs de la réforme disait : « Depuis longtemps il y a des protestants, mais il n'y a plus de protestantisme . » Ils sont d'ailleurs sans autorité et sans chef et par conséquent sans aucun centre d'unité. Il en faut dire autant des Grecs. Les uns reconnaissent pour chef le patriarche de Jérusalem, les autres celui de Constantinople; et tous ces patriarches sont entièrement indépendants les uns des autres. Les Moscovites ne reconnaissent d'autre chef que l'empereur de Russie. Il n'y a donc chez les Grecs aucun centre d'unité.

N° 184. — UNE BONNE RÉPONSE.

Deux ministres protestants plaisantaient beaucoup sur l'Église catholique et se félicitaient des réformes de Luther. Une dame, qui jusqu'alors avait gardé le silence, leur dit : « Il faut donc avouer, Messieurs, que vous avez fait une admirable réforme : vous avez ôté le carême, la messe, la confession, le purgatoire; ôtez encore l'enfer et je serai des vôtres. » Ils ne répliquèrent pas.

AUCUNE DES SECTES RELIGIEUSES NE PEUT S'APPELER SAINTE.

Sommaire doctrinal.

Les divers fondateurs des sectes religieuses ne sont pas saints; ils ont rejeté plusieurs articles de foi et divers moyens de salut, par exemple la sainte messe et la plupart des sacrements, tandis qu'ils ont admis des principes opposés à la sainteté en affirmant que les bonnes œuvres et la pénitence ne sont point nécessaires ; d'autre part, ils ne peuvent montrer dans leur sein des hommes dont la sainteté ait été manifestée par des miracles.

N° 185. — LUTHER ET CALVIN.

Martin Luther, né en 1484, à Eisleben, en Saxe, entra dans l'ordre des religieux Augustins déchaussés, et fit, à l'âge de vingt-trois ans, les vœux de

pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Quelques années après il apostasia et épousa Catherine de Bora, auparavant religieuse. Tel est le fondateur du protestantisme. Emporté par l'envie et la jalousie, il s'éleva contre les doctrines enseignées depuis les premiers temps dans l'Église catholique. Jean Calvin, autre chef du protestantisme, était curé de Noyon, sans cependant être revêtu du caractère sacerdotal; il commença à prêcher en 1537, vingt ans plus tard que Luther. Comme celui-ci, il foula aux pieds ses vœux de chasteté et contracta un mariage scandaleux. Ainsi l'Église protestante a eu pour fondateurs un moine et un curé apostats. Or peut-il être question de sainteté dans une Église pareille?

N° 186. — AVEUX DE LUTHER.

Un soir Luther et Catherine de Bora, étant à leur fenêtre, contemplaient le ciel merveilleusement étoilé. « Que le ciel est beau! s'écria Catherine. — Hélas! il n'est pas pour nous, s'écria l'apostat. — Si nous sommes dans l'erreur, ajouta sa complice, il faudrait en sortir. — Le char est trop embourbé. »

N° 187. — LUTHER ET SES DISCIPLES.

Voici un tableau peu flatteur que Luther faisait de ses disciples : La plupart vivent en *épicuriens*, ne cherchant qu'à couler des jours agréables. On ne trouverait pas parmi les papistes de *tels drôles*, de tels *pourceaux*, de tels *monstres*. Ils s'appellent réformés et ils n'ont l'air que de démons incarnés. Le désordre

est tel que si l'on voulait contempler une réunion de *fripons*, *d'usuriers*, *d'hommes dissolus* et *rebelles*, de *gens* de *mauvaise foi* on n'aurait qu'à entrer dans une des villes qui s'appellent *évangéliques*. — N'oublions pas que c'est un père qui parle des enfants qu'il a formés.

AUCUNE DES SECTES RELIGIEUSES NE PEUT S'APPELER UNIVERSELLE.

Sommaire doctrinal.

Les sectes religieuses ne peuvent s'appeler universelles, parce qu'elles sont nées seulement dans les temps modernes et qu'elles n'ont cessé de se subdiviser en une foule d'autres sectes, dont aucune n'est répandue universellement, ni se propage sans cesse d'après l'ordre du divin Sauveur. Les unes ont commencé d'exister il a trois cents ans, les autres il y a deux cents ans et plusieurs mêmes il y a seulement quelques années, et à peine nées, plusieurs d'entre elles ont disparu. Bien plus, celles qui existent n'ont pas l'universalité, car, lors même que toute ces sectes ne formeraient qu'une seule Église, celle-ci étant entièrement inconnue dans beaucoup de pays, serait loin d'atteindre l'universalité promise à la véritable Église par les prophètes et par Jésus-Christ. Quant aux Grecs ils sont en très petit nombre, si on les compare aux enfants de l'Église romaine; et, parce qu'ils ne sont pas connus dans la plupart des contrées de la terre, ils ne peuvent prétendre raisonnablement au titre d'Église universelle. Et, dans les

lieux mêmes où ils dominent, ils ne forment pas un seul corps, mais un grand nombre de corps particuliers qui ne sont point gouvernés par le même chef. (Voir ci-dessus le trait n° 183.)

LES SECTES RELIGIEUSES NE SONT POINT APOSTOLIQUES.

Sommaire doctrinal.

Les sectes religieuses ne sont point apostoliques, car elles sont nées longtemps après les apôtres, et cela, en se séparant de l'ancienne Église apostolique; leur doctrine toujours flottante, toujours sujette aux changements, ne peut évidemment être apostolique; enfin elles n'ont pas de légitimes successeurs des apôtres, et conséquemment pas de docteurs ou de pasteurs envoyés par Jésus-Christ.

N° 188. — RAISONNEMENT DE TERTULLIEN.

Au sujet de l'apostolicité des Églises, Tertullien disait aux hérétiques qui osaient en appeler aux temps apostoliques : « Faites-nous voir l'origine de vos Églises, l'ordre et la succession de vos évêques, en sorte que vous remontiez jusqu'aux apôtres, ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des Apôtres; car, c'est ainsi que les Églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont et montrent leur acte de naissance ou d'origine. Ainsi l'Église de Smyrne dit que son évêque saint Polycarpe fut établi par saint

Jean, que saint Clément, évêque de Rome, fut ordonné par saint Pierre.

N° 189. — UNE RÉPONSE D'O'CONNEL.

Un jour, au parlement britanique, le mot *papiste* fut jeté comme une injure au grand O'connel. L'orateur catholique se redresse : « Misérable ! s'écrie-t-il tu crois me faire une injure en m'appelant ainsi ; tu ne fais que m'honorer ! Je suis papiste, et je m'en glorifie, parce que papiste veut dire que ma foi, par le moyen de la succession non interrompue des papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII, et d'Elisabeth. Eh bien ! oui, je suis papiste ! Si tu avais cependant une étincelle de bon sens, ne comprendrais-tu pas qu'il vaut mieux dépendre, en matière de religion, du pape, que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que des jupons, des conciles que des parlements ? Rougis de toi-même, rougis de n'avoir ni foi ni intelligence, et tais-toi. »

HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT.

Sommaire doctrinal

Cette maxime *hors de l'Église catholique il n'y a point de salut*, est fondée sur la parole même de Jésus-Christ, qui a dit : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain. » En effet, pour être sauvé, on doit croire ce

que Jésus-Christ enseigne, et observer ce qu'il commande. Or, dans l'Église catholique seulement, on croit la doctrine et l'on pratique les commandements de Jésus-Christ ; donc le salut n'est pas possible hors de la véritable Église, de l'Église catholique romaine. « Celui-là, dit saint Cyprien, ne peut avoir Dieu pour père qui n'a pas l'Église pour mère. » Les saints Pères prouvent la même vérité par la comparaison de l'arche de Noé, qui fut la figure de l'Église : « De même, disent-ils, que tous ceux qui n'étaient pas dans l'arche, périrent dans les eaux du déluge, de même ceux qui ne sont pas dans l'Église périront infailliblement pour l'éternité. »

Pour bien comprendre la maxime : Hors de l'Église point de salut, il est nécessaire de faire quelques observations : 1° les enfants validement baptisés dans les sectes hérétiques et schismatiques, appartiennent à la véritable Église, et sont dans la voie du salut tout le temps qu'ils n'ont pas l'usage de la raison ; — 2° les adultes qui, bien qu'élevés dans le schisme ou l'hérésie, n'y ont pas encore adhéré par leur volonté, appartiennent à l'âme de l'Eglise et demeurent dans la voie du salut, pourvu qu'ils soient d'ailleurs sincèrement disposés à entrer dans la véritable Église, s'ils la connaissaient ; que leur ignorance en ce point soit invincible ; et qu'ils remplissent autant qu'ils le peuvent les autres conditions nécessaires au salut.

N° 190. — LE CURÉ D'ARS ET UN PROTESTANT.

Le saint curé d'Ars eut un jour une entrevue avec un riche protestant. Le serviteur de Dieu ignorant la

religion de son visiteur lui remit, en le quittant, une médaille dans la main. « Monsieur le curé, dit le protestant, vous donnez une médaille à un hérétique; malgré la diversité de mes croyances, j'espère qu'un jour nous serons tous deux au ciel. » Le pieux curé, prenant la main de son interlocuteur, lui répondit avec un sentiment de foi vive et de tendresse profonde : « Hélas ! mon ami, nous ne serons unis là-haut, qu'autant que nous aurons commencé à l'être sur la terre ; la mort n'y changera rien, où l'arbre tombe, il reste. » — Monsieur le curé, je me fie au Christ qui m'a dit : « Celui qui croira en moi aura la vie éternelle. » — Notre-Seigneur a bien dit autre chose. Il a dit que celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain. Il a dit qu'il ne doit y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur, et il a établi saint Pierre comme chef de ce troupeau. » Puis prenant une voix plus douce : « Mon ami, il n'y a pas deux manières de servir Notre-Seigneur, il n'y en a qu'une bonne : c'est de le servir comme il veut être servi. » Là-dessus, le bon curé quitta son interlocuteur qui, éclairé et touché par la grâce, ne tarda pas à rentrer dans le sein de l'Église catholique.

N° 191. — LA RELIGION CATHOLIQUE EST PLUS SURE QUE LA RELIGION PROTESTANTE

La princesse Elisabeth-Christine de Wolffembuttel, protestante, avant d'épouser l'empereur d'Autriche Charles VI, consulta les docteurs protestants pour savoir si on peut se sauver dans la religion catholique, Ils répondirent que les catholiques ne sont point dans

l'erreur pour le fond de la doctrine et qu'on peut se sauver dans leur religion. « Dès qu'il en est ainsi, dit la princesse en apprenant cette décision, il n'y a pas lieu d'hésiter ; et dès demain j'embrasse la foi de l'Eglise romaine ». Le père de la princesse fut du même avis et entra comme elle dans l'Eglise catholique.

N° 192. — UN AVEU DES MINISTRES PROTESTANTS.

Un historien rapporte que le bon Henri IV, avant d'abjurer ses erreurs, voulut entendre une conférence sur la religion, entre les docteurs de l'une et de l'autre Église. Voyant qu'un ministre protestant avouait qu'on peut se sauver dans la religion catholique, le roi demanda aux docteurs catholiques s'ils pensaient qu'il pût faire son salut en restant protestant. — Nous pensons, Sire, et nous vous déclarons, qu'ayant connu l'Église véritable, vous êtes obligé d'y entrer, et qu'il n'y a plus de salut pour votre âme dans le protestantisme. » — Aussitôt le roi, se tournant vers les ministres, leur dit judicieusement : « La prudence veut que je sois de la religion des catholiques et non point de la vôtre, parce que étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux, or, la prudence demande que je suive le parti le plus assuré. » Et il abjura l'erreur.

PRIMAUTÉ DE PIERRE ET DU SOUVERAIN PONTIFE.

Sommaire doctrinal.

Jésus-Christ le fondateur de l'Eglise, en est le chef suprême et invisible. Mais ce divin Sauveur, lorsqu'il la fonda et qu'il en confia le gouvernement à ses Apôtres, établit l'un d'eux chef des autres; ce fut Simon dont il changea le nom en celui de *Pierre*. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Il lui donna une autorité souveraine sur ses collègues et sur toute l'Église : « Pais mes agneaux, pais mes brebis, c. à d. pasteurs et fidèles. Cette primauté, Pierre l'exerce toutes les fois que l'occasion s'en présente, et les autres apôtres la reconnaissent et s'y soumettent. Dans l'énumération des Apôtres, Pierre est nommé le premier. Toujours et partout Pierre parle et agit comme chef. Après l'Ascension du Sauveur, Pierre adresse la parole à l'assemblée des Apôtres et des disciples, et fait élire un apôtre à la place du traître Judas. Pierre annonce le premier aux Juifs la résurrection de Jésus-Christ. C'est lui qui, devant le conseil de la nation, rend témoignage de la conduite des Apôtres. C'est Pierre qui reçoit l'ordre de baptiser Corneille, et par là d'ouvrir aux gentils la porte de l'Eglise. C'est encore lui qui, dans le conseil de Jérusalem, parle le premier et qui propose la décision à prendre, et tous les autres l'approuvent. « Or, il parle le premier, dit saint Chrysostome, parce qu'il est le chef des apôtres, et que

c'est à lui que Jésus-Christ a confié tout le troupeau. » — Les successeurs légitimes de saint Pierre au siège de Rome ont hérité et hériteront jusqu'à la fin des siècles de la même autorité sur les pasteurs et sur les fidèles. C'est ce pasteur suprême qui est le chef visible de l'Eglise. On le nomme souverain *Pontife*, *Pape*, ce qui signifie père, Saint Père, parce qu'il est le père commun de tous les enfants de l'Eglise. Telle a été la croyance ancienne et constante de l'Eglise, telle a été la tradition de tous les siècles.

N° 193. — TÉMOIGNAGE DE BOSSUET.

Ecoutons le grand Bossuet au sujet de la primauté de saint Pierre. « Tout est soumis au chef des Apôtres, tous, rois et peuples, pasteurs et troupeaux. C'est à Pierre qu'il est ordonné premièrement d'aimer plus que tous les autres apôtres, et ensuite de paître et de gouverner tout, et les agneaux et les brebis, et les petits et les mères et les pasteurs eux-mêmes ; pasteurs à l'égard du troupeau et brebis à l'égard de Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ. Le troupeau de Pierre, ce sont tous les chrétiens, ministres et simples fidèles ; le monde est son diocèse, et rien dans son Eglise ne se dérobe à sa puissance. Aucun autre Apôtre n'a reçu de semblables pouvoirs, aucun n'en a reçu d'aussi étendus. Il est donc certain, d'après les paroles de Jésus-Christ, que saint Pierre a été établi le chef et le prince des Apôtres.

N° 194. — LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE EST UN ARTICLE DE FOI.

En 1870, le concile du Vatican a défini la primauté de Pierre et a dit : Si quelqu'un dit que le bienheureux Pierre n'a pas été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, prince des Apôtres et chef visible de toute l'Eglise militante, et que le même Pierre n'a reçu qu'une primauté d'honneur seulement, et non une primauté de Juridiction propre et véritable, directement et immédiatement conférée par le même Jésus-Christ Notre Seigneur, qu'il soit anathème !

INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE.

Sommaire doctrinal.

Si le souverain pontife peut errer comme simple particulier et docteur privé, l'Eglise déclare qu'il ne le peut lorsqu'il parle comme docteur universel, définissant *ex cathedra*, c'est-à-dire en vertu du pouvoir suprême transmis à Pierre d'enseigner l'Eglise. Alors il est absolument infaillible dans les décisions des controverses relatives à la foi et aux mœurs. Cette vérité a été définie comme dogme de foi au concile du Vatican, le 10 juillet 1870. Elle est clairement confirmée par l'Evangile. Quoi de plus clair, en effet, que les paroles suivantes : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elles. » (Math. XVI, 18).

» Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler

comme on crible le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Tourne-toi donc vers tes frères et confirme-les. » (Luc. XXII, 31). « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Dès lors, dit saint Liguori, que saint Pierre est la pierre et le fondement de l'Eglise, il s'en suit qu'il ne peut faillir, car si le fondement était sujet à faillir, l'Eglise pourrait un jour subir le même sort, et voilà ce qui est impossible, vu la promesse énoncée dans le même texte : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Si saint Pierre ne peut pas faillir, les pontifes, ses successeurs, ne le peuvent pas davantage ; car Jésus-Christ ayant une fois promis que l'enfer ne prévaudrait jamais contre l'Eglise, la promesse doit nécessairement être considérée comme faite pour toujours, aussi longtemps que durera l'Eglise. »

N° 195. — FÉNELON.

Fénelon, l'illustre archevêque de Cambrai, nous a donné un bel exemple de soumission aux décisions du Saint Siège. Il avait été accusé, par plusieurs évêques de France, d'avoir inséré dans un ouvrage ascétique intitulé : *Explication des maximes des Saints*, plusieurs propositions dangereuses en matière de religion. D'abord il défendit son ouvrage, mais n'ayant pu changer l'opinion de ses adversaires, il s'en remit à la décision du Pape. Le livre, examiné par une commission de cardinaux, donna lieu à de longues discussions ; mais enfin la condamnation fut prononcée par Innocent XII, et l'archevêque de Cambrai en reçut la nouvelle au moment de monter en chaire. Il annonça

lui-même la condamnation de son propre ouvrage. « J'adhère de toute mon âme au bref de notre Saint Père le Pape, dit-il, je vous exhorte de tout cœur à une soumission semblable et à une docilité sans réserve à l'égard du Saint-Siège. »

N° 196. — ZÈLE DE SAINT APHRAATE POUR DÉFENDRE L'ÉGLISE.

L'Eglise est notre mère, si nous avons pour elle l'amour de fils bien nés, nous ne souffrirons pas qu'on l'insulte et qu'on l'outrage en notre présence. C'est ainsi qu'ont toujours agi les bons chrétiens et les saints en particulier; en voici une preuve frappante.

Un solitaire, nommé Aphraate, vivait retiré dans sa profonde solitude depuis de longues années, quand il apprend que Valens, empereur de Constantinople, devenu Arien, persécute à outrance les catholiques. Il quitte alors sa retraite et se mêle parmi les fidèles pour les encourager à résister à l'hérésie. L'Empereur l'ayant rencontré lui demanda : « Où allez-vous ? — Je vais, répondit le solitaire, offrir le saint sacrifice pour le salut de l'Empire. — Mais, reprit l'empereur, ne feriez-vous pas mieux de l'offrir dans votre cellule, selon la coutume des solitaires ? — Oui, prince, je l'aurais fait si vous ne m'en aviez empêché ; mais, maintenant que le troupeau de Jésus-Christ est menacé d'être dévoré par le loup de l'hérésie, j'ai dû tout quitter pour voler à son secours. Vous avez mis vous-même le feu à la maison de Dieu, il est du devoir de tous les catholiques d'y courir pour l'éteindre. » Cette parole énergique étonna l'empereur.

LA COMMUNION DES SAINTS.

Sommaire doctrinal.

La communion des saints est l'union et la communion mutuelle des biens spirituels entre les membres de l'Eglise prise dans sa totalité, de l'Eglise militante, de l'Eglise souffrante et de l'Eglise triomphante.

Cette communion apparaît comme visible le jour de la Toussaint, fête à laquelle se rattache la commémoration des morts. Ces deux fêtes se complètent l'une l'autre et ne font qu'une seule solennité. Alors le voile qui sépare le monde visible du monde invisible, se déchire, et l'Eglise militante contemple ses deux sœurs, l'une au sein de la gloire, l'invitant à venir la joindre, l'autre dans les souffrances, implorant son secours.

N° 197. — UTILITÉ DES SUFFRAGES.

Les fidèles, membres d'un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef, prient les uns pour les autres, obtiennent des grâces et des secours les uns pour les autres. C'est ainsi qu'à la prière des premiers chrétiens, Dieu envoya un ange pour délivrer saint Pierre de la prison. Hérode Agrippa, roi de Judée, l'avait fait charger de chaînes. Pendant ce temps, l'Eglise ne cessait de prier pour lui. Or, la nuit qui précéda le jour où on devait le faire mourir, un ange apparut tout à coup dans la prison, lui donna un petit coup

sur l'épaule pour le réveiller et lui dit : « Levez-vous bien vite, prenez votre ceinture, mettez vos souliers, habillez-vous complètement et suivez-moi. » A l'instant même ses chaînes tombent et il suit l'ange. Ils passent au milieu des gardes, franchissent la porte de fer, qui s'ouvre d'elle-même et arrivent dans la rue. Saint Pierre alla frapper à la porte de Marie, la mère de Jean où plusieurs fidèles réunis priaient pour lui. Quand on le vit arriver, chacun fut dans l'admiration et rendit grâce à Dieu qui avait exaucé leurs prières.

N° 198. — COMMUNICATION DES PRIÈRES ET DES BONNES ŒUVRES ENTRE LES FIDÈLES.

Saint Augustin visitait un homme de distinction appelé Innocent. Il était malade, et le lendemain on devait lui faire une opération dangereuse qu'il redoutait beaucoup ; il conjura le saint évêque d'y assister, afin, s'il mourait, d'avoir le secours de ses prières et de ses exhortations. Saint Augustin le lui promit, lui donna d'excellents conseils et lui recommanda de s'unir aux prières que lui et ses prêtres allaient faire pour lui. On se mit à genoux, on pria avec ferveur. Le lendemain, les chirurgiens arrivent munis de leurs instruments ; ils examinent, et ils ne voient plus aucun vestige du mal qui les avait appelés. Dieu avait exaucé les prières d'Augustin, en faveur d'Innocent. (Sт. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, liv. XXII.)

N° 199. — COMMUNICATION ENTRE LES FIDÈLES ET LES SAINTS DU CIEL.

Saint Fructueux ne cessait de prier pour toute l'Eglise. Condamné à la peine du feu, il allait souffrir ce cruel martyre, lorsqu'un chrétien, prenant la main du saint, lui dit : « Je vous supplie de vous souvenir de moi devant Dieu. — Je dois songer à toute l'Eglise catholique, de l'Orient à l'Occident, lui répondit le saint martyr. »

Saint Polycarpe priait jour et nuit pour l'Eglise catholique, répandue sur toute la terre.

Mais c'est surtout du haut du ciel que les saints font sentir l'effet de leurs prières et de leur intercession en notre faveur. En 1089, une maladie contagieuse, connue sous le nom de *feu sacré*, ravageait plusieurs provinces de France. Des pèlerins vinrent à Arles prier devant les reliques de saint Antoine ; ils furent guéris, et le bruit de ce miracle attira devant les saintes reliques un immense concours. La France entière implora la protection de saint Antoine contre le redoutable fléau, *et le nom de feu saint Antoine*, sous lequel on désigna plus tard cette maladie, est un monument populaire du secours accordé à notre patrie par l'intercession de ce grand saint. (*Vie de* SAINT-ANTOINE.)

N° 200. — RAPPORTS AVEC LE CIEL.

L'an 304, au plus fort de la persécution de Dioclétien, on arrêta une Vierge chrétienne, nommé Dorothée, parce que, disait-on, elle empêchait les chré-

tiens d'obéir aux édits des empereurs. Quand elle fut au tribunal de Fabrice, gouverneur de Césarée, en Cappadoce, celui-ci lui demanda pourquoi elle refusait d'adorer les dieux de l'empire. « Parce que, répondit-elle, on ne doit adorer que le vrai Dieu. — Obéissez, si vous voulez sauver votre vie, lui dit le gouverneur ! — Je ne crains ni les tourments ni la mort; mon plus grand désir est de donner ma vie pour Celui qui m'a rachetée au prix de tout son sang. » — La sainte fut invincible, et Fabrice la condamna à avoir la tête tranchée.

Comme on la menait au supplice, un jeune avocat, nommé Théophile, grand ennemi des chrétiens, lui dit avec raillerie : « Je vous prie, épouse de Jésus-Christ, de m'envoyer des fleurs et des pommes du jardin de votre époux, quand vous y serez arrivée. — Je le ferai, répondit la jeune martyre. » Quand Dorothée eut reçu le coup de la mort, un enfant se présenta devant Théophile et lui offrit trois roses fraîches et trois pommes fort belles. « Voilà, dit-il, ce que la Vierge Dorothée a promis de vous envoyer du jardin de son époux. » C'était en une saison où toute la Cappadoce était couverte de glace. Théophile, stupéfait, reçoit dans ses mains les roses et les pommes, les considère un moment et s'écrie : Vraiment le Christ est Dieu ; il est le Dieu qui ne trompe pas. » Peu de temps après il fut conduit au supplice et devint un des glorieux martyrs de la foi dont il s'était moqué.

N° 201. — COMMUNION AVEC LES AMES DU PURGATOIRE.

Saint Thomas d'Aquin, étant en oraison vit sa

sœur religieuse qui venait de mourir, elle lui déclara qu'elle était en purgatoire et le pria de ne pas l'oublier. Le saint se mit en devoir de la secourir par des sacrifices, des jeûnes et de ferventes prières. Au bout de quelques jours, cette religieuse bien-aimée vint remercier son frère du bien qu'il lui avait fait et l'assurer de la gloire qu'elle possédait au ciel.

N° 202. — SAINTE MONIQUE A SON FILS AUGUSTIN.

« Quand je ne serai plus, priez pour mon âme, n'oubliez point celle qui vous a tant aimé, songez à moi surtout quand vous monterez au saint autel..., disait sainte Monique à son fils. » Saint Augustin se montra fidèle à cette recommandation : « Dieu des miséricordes, s'écriait-il du fond de sa douleur, pardonnez à ma mère les péchés qu'elle a commis, n'entrez point en jugement avec elle, détournez vos yeux de ses iniquités... » (*Confession de* SAINT AUGUSTIN.)

DIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

La Rémission des Péchés.

Sommaire doctrinal.

Le fils de Dieu, Rédempteur des hommes, n'est venu sur la terre que pour nous affranchir de nos péchés. C'est pourquoi il fut appelé Jésus, c'est-à-dire Sauveur. Il mérita la rémission des péchés pour tout le genre humain, par son immolation sur la croix ; et il

appliqua aux pécheurs le pardon mérité, en leur remettant en effet leurs péchés : ce qu'il a fait d'abord par lui-même et ensuite par son Eglise.

On le voit remettre lui-même les péchés dans l'Evangile : Il accorde à Marie-Madeleine son pardon ; à la femme adultère pareillement ; il l'accorde aussi à un paralytique dans les circonstances suivantes : Un jour des hommes portent un paralytique sur un lit, pour le présenter à Notre-Seigneur afin qu'il le guérît. Mais ne pouvant pas entrer à cause de la grande foule, ils montent sur le toit d'où ils le descendent par les tuiles avec le lit où il était couché et le mettent devant le bon Maître. Jésus, voyant leur foi, dit au malade : « Homme, vos péchés vous sont remis. » Aussitôt les docteurs de la loi et les pharisiens qui l'entendent se disent à eux-mêmes : « Quel est celui qui blasphème en s'arrogeant les droits de Dieu ? » Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés, prends ton lit, dit-il au paralytique, lève-toi et marche. » A l'instant même, le malade se lève, emporte son lit et s'en retourne dans sa maison parfaitement guéri.

Jésus-Christ ne devant pas toujours demeurer sur la terre d'une manière visible, a donné à son église le pouvoir de remettre les péchés sans limite ni restriction. Il commença par le promettre à ses apôtres en leur adressant ces paroles : « Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » — Il remplit sa promesse et donna réellement ce pouvoir aux apôtres, le jour de sa résur-

rection lorsque, leur apparaissant dans le cénacle, il leur dit : « La paix soit avec vous. Comme mon père m'a envoyé ainsi je vous envoie. » Ayant dit ces mots, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit : Les péchés seront remis à ceux qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Depuis lors les apôtres et leurs successeurs ont usé de ce droit et ont remis les péchés par les sacrements du baptême et de pénitence.

N° 203. — COMBIEN DIEU AIME A PARDONNER.

Les saintes Ecritures, l'histoire de l'Eglise, la Vie des Saints, nous parlent sans cesse de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs. Sans parler du prodigue, qui ne connaît la parole de Jésus-Christ aux disciples qui demandent à faire descendre le feu du ciel sur Samarie, et les représentations de Dieu à Jonas irrité de son pardon aux Ninivites? Voici deux faits qui montrent combien grande est la miséricorde divine.

N° 204. — THAÏS.

Au IVe siècle, une grande pécheresse employait à la perte des âmes les talents et les faveurs qu'elle avait reçus de la nature. Dieu lui parle par la bouche d'un saint solitaire, et Thaïs met le feu à ses bijoux et à ses parures amoncelées. Elle se fait renfermer dans une étroite cellule où chaque jour on lui passe un peu de pain et d'eau par une petite fenêtre. La grande pécheresse répétait sans cesse ces paroles : *O Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi!* Au bout de trois ans,

Dieu fit connaître à son apôtre, saint Paphnuce, que l'héroïque pénitente avait trouvé grâce à ses yeux. On ouvrit alors sa prison volontaire, mais Thaïs, sanctifiée par la pénitence, était mûre pour le ciel : elle mourut quinze jours après, et fut honorée comme une sainte. (GODESCARD, *Vies des Saints*, 8 octobre.)

N° 205. — LE BRIGAND DAVID.

L'histoire de Thaïs nous rappelle celle d'un chef de brigands, appelé David. Dieu ayant touché le cœur de David, il vint heurter à la porte d'un monastère, demandant à grands cris d'y faire pénitence. On ouvre; on lui donne l'habit, et, après s'être confessé, il se livre aux plus rudes austérités. Le jour, la nuit, il criait sans cesse : *Miséricorde! mon Dieu! ayez pitié de moi!* Il s'accusait de ses péchés passés tout haut, et avec tant de larmes et de repentir qu'on crut quelquefois qu'il en mourrait. Après avoir passé plusieurs années dans cette rude pénitence, une voix céleste lui dit un jour : *David, tous tes péchés te sont remis!* (BOLLAND., *Acta Sanctor.*, 26 juin.)

N° 206. — LES PREMIÈRES LARMES D'UN CONDAMNÉ A MORT.

Un prêtre sortait d'une grande prison de Paris, lorsqu'un des gardiens lui dit :

— Nous avons ici un homme condamné à mort; plusieurs de vos confrères ont essayé de lui parler de religion, et il les a repoussés... il est furieux, il veut se briser la tête contre les murailles, il a fallu le mettre au cachot ; voulez-vous le voir?

— Oui, bien volontiers, répondit le prêtre.

On le conduisit par un corridor sombre et souterrain; la porte s'ouvrit devant lui, et il vit un malheureux couché sur un lit de fer, enveloppé dans une chemise de fer. A la vue d'une soutane, ses yeux s'enflammèrent, et il jeta cette parole au prêtre :

— Que venez-vous faire ici, malheureux prêtre? n'ai-je pas dit que je ne voulais pas me confesser? sortez, sortez!

— Mais, mon ami, lui répondit le ministre de Dieu, je ne viens pas pour vous confesser malgré vous; vous êtes seul, vous devez vous ennuyer beaucoup et je viens vous consoler un peu.

— A la bonne heure, lui fut-il répondu, vous m'avez l'air d'un brave homme ; asseyez-vous là.

Et il lui montra une grosse pierre qui était dans le coin du cachot.

Le prêtre ne se le fit pas dire deux fois ; il accepta le siège. Le prisonnier lui raconta son histoire : c'était un jeune homme issu d'une honnête famille mais dont l'éducation religieuse avait été complètement négligée. Depuis l'âge de douze ans, il courait le monde; il avait commis tant de crimes qu'il s'était fait condamner à mort. Quand il eut achevé son histoire, le prêtre essaya de la lui faire raconter de nouveau en forme de confession. Il s'en aperçut, et voilà une explosion d'horribles blasphèmes qui s'échappent de sa poitrine. Il ne fut possible d'obtenir de lui que a promesse qu'il réciterait chaque jour la prière : *Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie...* Bien des fois le prêtre revint, et ses visites étaient toujours stériles; ce malheureux était persuadé que ses crimes

étaient trop grands, qu'il n'y avait plus de miséricorde pour lui, qu'il n'y avait pas de bon Dieu, comme il le disait, capable de lui pardonner. Un jour, pourtant, qu'il racontait de nouveau son histoire, le prêtre qui était devenu son ami, l'interrogea comme on interroge quelqu'un qui se confesse. Il s'en aperçut et se laissa faire.

Quand il eut tout déclaré, le prêtre lui dit :

— Votre confession est faite maintenant, il ne reste plus qu'à vous repentir.

Alors il le prend, il le met à genoux sur son lit, il appelle les bénédictions de Dieu sur sa tête, il le conjure de détester ses fautes, quand il entend un profond soupir s'échapper de sa poitrine, qui est bientôt suivi de ces paroles :

— Oh ! oui, je me repens ! que vous êtes bon, que vous m'avez fait de bien ! vous m'avez tiré un poids de plus de quatre cents livres de dessus le cœur ! — Puis essuyant avec sa main une larme qui tombait de ses yeux : — Que c'est drôle, dit-il, je pleure ! moi qui n'ai jamais pleuré; j'ai vu mourir ma pauvre mère que j'aimais ; j'étais peut-être cause de sa mort, et je n'ai pas pleuré; je me suis entendu condamner à mort et je n'ai pas pleuré ; tous les matins, quand je voyais le soleil paraître à ma lucarne, je me disais : C'est peut-être pour la dernière fois, et je ne pleurais pas, mon père, et je pleure aujourd'hui ! Oh ! que Dieu est bon et que la religion est belle ! Que j'ai de douleur ne pas les avoir connus plus tôt ! je n'en serais pas là.

Et puis, tombant sur son lit à genoux, il prend le prêtre par la soutane et lui dit :

— Mettez-vous là, à côté de moi, et prions ensemble car si je prie seul, Dieu n'écoutera pas un homme comme moi.

Le prêtre se jeta à genoux, tous les deux pleuraient, et quelques jours après, ce malheureux jeune homme, résigné et repentant, portait sa tête sur l'échafaud.

(*Bulletin de saint François de Sales.*)

ONZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

La Résurrection de la chair.

Sommaire doctrinal.

Après la mort, le corps sera confié à la terre ; mais il n'y demeurera pas toujours, car *au dernier jour* Dieu le réveillera et le réunira à l'âme dont la mort l'avait séparé. Ce dogme de la résurrection générale est fondé sur l'autorité des saintes Écritures : Jésus-Christ l'enseigne clairement par ces paroles : « En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient où les morts entendront la voix du Fils de Dieu : ceux qui sont dans les tombeaux en sortiront, les bons pour ressuciter à la vie et les méchants pour ressusciter à la condamnation. « (Saint Jean v, 25). Ce dogme est exprimé dans le Symbole des Apôtres : « J'attends la résurrection des morts. » Or, les articles du Symbole sont autant de points de foi que tous les chrétiens sont obligés de croire sous peine de damnation. Enfin il est fondé sur la croyance universelle : le saint homme Job, au milieu des peuples idolâtres, se

consolait dans ses peines par la foi à la résurrection future. C'était la croyance des patriarches, ce qui prouve qu'elle remonte à la révélation primitive. La même foi existait chez les Juifs, qui l'avaient apprise du livre de Job et des oracles de leurs prophètes. Enfin la croyance de l'Eglise sur ce point est constamment demeurée inviolable. La résurrection des corps s'opérera par la toute puissance de Dieu.

N° 207. — SAINTE EULALIE.

Sainte Eulalie, de Mérida, en Espagne, n'avait que douze ans lorsqu'elle fut traînée au supplice pour la foi de Jésus-Christ. C'était pendant la persécution de Dioclétien, au commencement du IV° siècle. Calpurnien, officier du préfet Dacien, fit battre cruellement et tourmenter la jeune vierge sans pouvoir ébranler sa constance. Après qu'on l'eût toute meurtrie, se tournant vers l'officier, elle lui dit avec une fermeté que le Saint-Esprit peut seul donner aux martyrs : « Ouvrez les yeux, Calpurnien, et considérez mon visage. Regardez-moi bien, afin que vous puissiez me reconnaître au jour terrible du jugement dernier. Sachez que nous comparaîtrons tous deux devant Jésus-Christ : moi, pour être récompensée de mes souffrances, vous, pour recevoir le châtiment de votre cruauté. » Après ces paroles, la généreuse martyre fut immolée; et plusieurs témoins de sa mort virent sa belle âme s'envoler au ciel sous la forme d'une colombe. (R. P. Schouppe.)

N° 208. — LES SEPT FRÈRES MACHABÉES.

Résurrection des corps. — Le cruel Antiochus prétendait, à force de supplices, faire renoncer les sept frères Machabées à leur religion; mais l'espoir de la résurrection glorieuse les rendit plus forts que toutes les tortures. On venait d'arracher avec des tenailles la peau de la tête au second; lorsqu'il fut près d'expirer, il dit au roi : *Vous nous faites perdre la vie présente, mais le Roi des rois nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle.* Le quatrième tint à peu près le même langage : *Il est plus avantageux d'être tué par des hommes*, que de violer la loi, *parce que Dieu nous rendra la vie en nous ressuscitant.* Le plus jeune, fortifié par les exhortations de sa mère marcha sur les traces de ses frères : *Mes frères n'ont eu à souffrir qu'une douleur passagère, et maintenant ils sont entrés dans la vie éternelle.* Le sacrifice de la généreuse mère mit le comble à l'holocauste. Pensons à la résurrection, et nous serons plus forts contre le péché, plus ardents à la vertu. (2 *Machabées, ch.* VII.)

N° 209. — SAINT JACQUES-LE-MUTILÉ ET SAINT JONAS.

Un roi de Perse fit couper tous les membres, les uns après les autres, à Saint-Jacques-le-Mutilé. Pendant ce cruel martyre, qui dura neuf heures, le Saint, toujours armé d'une patience héroïque, disait à chaque fois qu'on lui coupait un membre : « Partez, mon pied, ma main, mon œil ; le Créateur saura bien vous réunir un jour pour former un ensemble magnifique. »

C'est ainsi que se consolait ce saint par la pensée de la puissance qui devait le ressusciter. (LOHNER, *Biblioth.*)

Nos corps, les mêmes en substance, seront différents en qualités. — Les mages, ayant fait couper les doigts des mains et des pieds au martyr Jonas, les semèrent de tous côtés et dirent ironiquement à la courageuse victime : « Vois-tu comme nous avons semé tes doigts? Tu n'as qu'à attendre la moisson, tu récolteras de cette semence un grand nombre de mains. » Ils tournaient en dérision le dogme de la résurrection. Jonas ne chancela pas dans sa foi : « Je ne demande pas un si grand nombre de mains, répondit-il; mais Dieu, qui m'a créé, *me ressuscitera* au jour des rétributions générales, et *me revêtira d'un corps nouveau et glorieux.*

(LOHNER, *Biblioth.*)

N° 210 — LA FOI DE LA RÉSSURRECTION FORTIFIE LES JUSTES.

La pensée de la résurrection fortifie les martyrs dans leurs tourments et les justes dans toutes leurs épreuves. Le saint homme Job, dépouillé de tous ses biens, frappé d'un ulcère horrible, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, abandonné de ses amis, tyrannisé par sa femme, était assis sur un fumier et réduit à nettoyer ses plaies avec les débris d'un vase. Au milieu d'une si cruelle affliction, Job bénissait le nom du Seigneur, et sa patience demeurait inébranlable, soutenu qu'il était par la pensée de la résurrection. « Qui m'accordera, disait-il, que mes paroles soient écrites? Qui me donnera qu'elles soient

tracées dans un livre.... Car je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre ; que je serai une seconde fois revêtu de mon corps, que je verrai mon Dieu dans ma chair. Je le verrai moi-même, et non un autre, et je le contemplerai de mes propres yeux. C'est là l'espérance qui repose dans mon sein. » (Job, XIX, 25.)

DOUZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE

La vie éternelle.

Sommaire doctrinal.

Après cette vie, il y en aura une nouvelle qui ne finira jamais. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'assure : « Les Justes iront dans la vie éternelle, mais les pécheurs seront précipités dans le feu éternel. » Toutefois, par ces mots, la *vie éternelle*, l'Écriture désigne principalement l'éternelle béatitude, le salut qui est le bien suprême pour lequel Dieu nous a créés et pour lequel, de notre part, nous devons sacrifier tous les biens de la vie présente. « Toutes les peines du temps présent, disait saint Paul, n'ont aucune proportion avec la gloire qui doit un jour éclater en nous. (*Rom.* VIII, 18.) »

N° 211. — SAINT SYMPHORIEN.

Le chrétien en mourant ne perd pas la vie, il la change en une vie meilleure. Saint Symphorien souf-

frit le martyre à Autun. Étant encore à la fleur de l'âge, il fut condamné à avoir la tête tranchée pour n'avoir pas voulu sacrifier aux dieux de l'État. Comme on le menait au lieu des exécutions publiques, Symphorose, sa pieuse mère, le regardant passer du haut des remparts, lui criait : « Mon fils, mon cher fils, souvenez-vous de la vie éternelle; contemplez les cieux et celui qui règne dans ce séjour de bonheur. La vie ne vous sera pas ôtée, mais elle sera changée en une vie meilleure et éternelle. » Ces généreuses paroles enflammèrent Symphorien d'une nouvelle ardeur et le remplirent de la joie anticipée du paradis.

N° 212. — SAINTE FÉLICITÉ.

On pressait sainte Félicité d'engager ses enfants à l'apostasie : « Mes fils vivront éternellement s'ils ne sacrifient pas aux dieux, répondit-elle fièrement ; s'ils le font, ils tomberont dans la damnation éternelle. » S'adressant ensuite à ses enfants, elle leur dit : « Regardez le ciel, c'est là que vous attend Jésus-Christ avec tous les saints. Encore un peu de courage et persévérez dans l'amour de votre Dieu. Ils obéirent, par l'espoir de *vie éternelle*, et versèrent leur sang pour Jésus-Christ.

N° 213. — QUID PRODEST?

Il y a quelque cents ans, un jeune Espagnol, doué d'une âme ardente et d'un beau génie, fut rencontré à Paris par saint Ignace de Loyola. « Xavier, lui dit celui-ci, quels sont vos desseins ; quel est le but de

tant de labeurs et de fatigues auxquels vous consacrez votre vie? Quels sont vos projets? — Le bouillant jeune homme répondit : « Mais je veux me couvrir de gloire dans cette capitale et dans la France entière. — Et puis, reprend Ignace? — Je veux devenir si savant qu'on parlera de moi dans toute l'Europe, que mon nom retentira même d'un bout à l'autre du monde civilisé. — Et après? — Grâce à cette haute réputation, à cette immense renommée, j'amasserai de grandes richesses. — Et après? — Je bâtirai un magnifique palais ; je créerai des jardins et un parc splendides, je me ferai un véritable paradis terrestre où je passerai le reste de mes jours dans l'opulence et le plaisir, à l'ombre des lauriers de ma gloire. — Et après?... Oui après? — Vous ne répondez plus... votre front s'est rembruni... vous êtes devenu tout pensif devant cet impitoyable Après. Eh bien! je vais vous le dire, moi. Après, un lit d'agonie ; après, la mort et les vers qui dévorent ce corps si rayonnant maintenant de santé et de vigueur... Après, la sentence d'un redoutable juge... Après, des brasiers éternels, si vous n'avez pas pensé à servir Dieu, votre Créateur et votre Maître suprême, si vous n'avez pas songé à faire votre salut. Oui, oui, après, l'éternité. Et alors, de quoi vous serviront les richesses, les plaisirs et la gloire? De quoi vous servira la conquête même de l'univers entier? *Quid prodest* ! » Cette terrible parole tombée jadis des lèvres du Sauveur retentit au plus profond du cœur de François-Xavier. Il la médite sérieusement, et bientôt on le voit renoncer à tout ce que le monde lui offrait d'enchanteur ; on le voit, apôtre intrépide, franchir les mers,

aborder les plages barbares, y convertir au vrai Dieu un million d'infidèles et bâtir à sa gloire un millier de temples. Dans la dévorante ambition qui maintenant a changé de but, l'ardent apôtre voudrait conquérir le monde entier à Jésus-Christ. Il meurt au milieu de ses sublimes projets, il meurt sur le rocher d'une île déserte, pauvre, abandonné, ayant tout perdu. Je me trompe, il a tout gagné, car il a sauvé son âme, il a gagné le ciel.

Quid prodest ?..... cette divine parole, qui a sauvé Xavier, ne dira-t-elle rien à votre cœur? Le laissera-t-elle indifférent et froid? Ah ! il me semble que seule et sans autre prédication, elle devrait nous ébranler, nous ramener à Dieu, nous éloigner pour toujours des voies trompeuses de la perdition et nous faire embrasser généreusement les pratiques de la piété et de la vertu. Pour lui faire produire en nos cœurs ces effets salutaires, essayons de l'approfondir quelques instants. Méditons attentivement sur l'importance du salut de notre âme, nous nous convaincrons aisément qu'il est l'affaire la plus grave, la plus sérieuse de notre vie et qu'il faut par conséquent nous en occuper plus que de toute autre affaire...

N° 214. — JE VAIS SAUVER MON AME.

Un jeune mondain, éclairé par la grâce, désirait avec ardeur opérer son salut. Pour cela, il résolut de quitter le siècle et d'embrasser la vie monastique. Les plus grands obstacles à ses desseins ne furent ni les richesses, ni les honneurs, ni les plaisirs à quitter;

car sa foi, fortifiée par les secours du ciel, les lui avait fait fouler aux pieds. Mais ce fut sa mère qui, par ses caresses, ses supplications et ses larmes, s'efforça de le garder près d'elle. Toute sanglotante, elle s'écrie : « Pourquoi, mon fils, voulez-vous abandonner votre mère dans sa vieillesse? Comment osez-vous la laisser mourir dans la désolation ? Est-ce là la reconnaissance que vous me témoignez pour les soins que je vous ai prodigués dans votre enfance, pour les peines, les sueurs et les travaux que je me suis imposés pour vous? — Ma mère, ce n'est pas pour abreuver de chagrin vos vieux jours que je veux rentrer dans la solitude, mais c'est pour opérer sûrement mon salut. Votre position vous permet de vous passer de votre fils désormais, non seulement il ne vous oubliera point, mais il priera chaque jour pour vous. — Mais vous pouvez vous sauver dans le monde : il vous est loisible de vivre chrétiennement dans la maison maternelle? — Oui, je le puis rigoureusement, mais qui me donne l'assurance que dans le cours d'une existence tout entière, je ne tomberai pas dans les pièges des nombreux ennemis de mon salut. Adieu donc, ô ma mère, je pars et je vais sauver mon âme. » Ce jeune homme, fortifié par la grâce, s'abrita derrière les murs d'un cloître où il pratiqua toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

N° 215. — PRIÈRE FATALE D'UNE IMPIE.

L'histoire rapporte que la fameuse Elizabeth, la digne fille d'Henri VIII, roi d'Angleterre, trop célèbre par son impiété, oublia entièrement le Dieu qui l'avait

créée. Toutefois, un jour, dans l'ivresse du plaisir, elle lui adressa cette prière fatale : « Mon Dieu, lui dit-elle, accordez-moi quarante ans de règne ; faites que pendant ces longues années tous mes sujets partagent ma prospérité et mon bonheur et après je me passe de votre paradis. » Les quarante ans sont sonnés, la maladie arrive et la mort la frappe. Aujourd'hui nous savons où est son corps, il repose dans la vaste abbaye de Westminster, mais son âme, où est-elle ? n'est-il pas à craindre qu'elle soit loin du paradis ?... Et si elle a perdu son âme, de quoi lui servent ses fêtes et ses plaisirs ? *Quid prodest?...* Ne vaudrait-il pas mieux pour elle avoir vécu humble, pauvre dans le service de Dieu et régner aujourd'hui dans le ciel que d'avoir approché de ses lèvres coupables la coupe de tous les plaisirs et n'avoir éternellement que les flammes éternelles en partage?... *Quid prodest!...*

N° 216. — SAINT BERNARD QUITTE LE MONDE.

Saint Bernard, le grand dévot de Marie, l'éloquent panégyriste de la Très Sainte-Vierge prit, à dix-neuf ans, la résolution de quitter le monde où il ne voyait que des périls pour son âme et d'aller s'abriter derrière les murs du cloître de Cîteaux. Sa famille s'y opposa tout d'abord, mais il plaida si bien sa cause que ceux qui l'avaient désapprouvé imitèrent son exemple. Il entraîna trente jeunes nobles à sa suite, parmi lesquels se trouvaient cinq de ses frères. Guy, l'aîné, faisant ses adieux au plus jeune de ses frères, lui dit : « Adieu, mon petit frère Nivard, vous serez

riche, car vous aurez seuls nos biens et nos terres. — Quoi! répondit l'enfant avec une sagesse au-dessus de son âge, vous prenez le ciel pour vous et vous me laissez la terre! Ma part est trop inégale. » — Plus tard, ce dernier quitta toutes ses richesses pour aller, avec son père, rejoindre ses frères et travailler uniquement à son salut.

N° 217. — QUID PRODEST?

Le père Lefebvre, de la Compagnie de Jésus, prêchant une retraite de première communion, avait remarqué un enfant de onze ans qui écoutait, avec une attention extrême, les petites allocutions qu'il adressait à ses jeunes auditeurs. Quand quelque vérité le touchait, sa figure s'illuminait et souvent des larmes roulaient dans ses yeux. Le prédicateur, émerveillé de si heureuses dispositions, après le sermon, s'approcha de cet enfant et lui dit gracieusement : « Mon ami, avez-vous bien écouté le sermon? — Oui, mon père, dit-il en rougissant. — Mais avez-vous bien compris? — Oui, mon père, dit-il d'une voix un peu plus rassurée. — Avez-vous retenu quelque chose? — Oui, mon père. — Et quoi donc? — Mon père, les deux mots que vous avez répétés si souvent : *Quid prodest*! — Et qu'est-ce que cela veut dire? — A quoi bon! répondit-il. — Et comme je paraissais étonné : — Oui, dit-il, à quoi bon?... Et il interprèta aussitôt le texte à sa manière : A quoi bon! Ainsi, on dit que je serai riche un jour; mais à quoi bon, si je ne sauvais pas mon âme? Je n'emporterai rien de tout cela... On dit que je porte un beau

nom, mon père, mais à quoi bon s'il n'était pas écrit au livre de la vie éternelle?... Je lui dis alors : Mon enfant, je vois que vous avez bien écouté, bien compris... Eh bien, n'oubliez pas cette vérité. — Jamais mon père, jamais, reprit l'enfant. En effet il n'a jamais oublié le *Quid prodest* puisqu'il est devenu un bon chrétien, un apôtre, un saint.

N° 218. — SAINT PION.

Lorsque les païens conduisaient saint Pion au supplice, le confesseur de la foi s'en allait radieux et content. Les bourreaux lui demandèrent pourquoi il mettait tant d'empressement à aller à la mort où l'on devait traîner forcément les autres condamnés. « Vous vous trompez, je ne vais pas à la mort, leur répondit-il, je vais *à la vie.* » Quand le feu du bûcher fut éteint, les bourreaux s'aperçurent que les flammes avaient épargné son corps et que son visage avait conservé les couleurs et l'expression de la vie.

LES FINS DERNIÈRES.

Sommaire doctrinal.

La considération des vérités éternelles est sainte et salutaire puisque le Saint-Esprit nous déclare qu'elle nous empêche de tomber dans le péché : « Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pècherez point. » Cette pensée a fortifié la constance des Apôtres et des martyrs au sein des persécutions ; elle a inspiré les docteurs et les pontifes dans les enseignements de la

foi et dans la pratique des œuvres de charité; elle a soutenu l'innocence des vierges ; elle a dirigé les actions des saintes femmes et de tous les saints. La pensée de nos fins dernières nous prémunit contre le péché selon les paroles du Sage : *souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais.*

Oh ! si nous pensions souvent à la *mort* qui peut nous surprendre à chaque moment de notre vie; au *jugement* où il nous faudra rendre un compte si rigoureux de toute notre conduite ; au *paradis* où Dieu récompense les saints après cette vie; à *l'enfer* où les méchants sont éternellement punis, combien nous serions plus fidèles à l'accomplissement de tous nos devoirs ! Avec quel zèle nous travaillerions à nous préparer à la mort et au jugement, à éviter l'enfer et à mériter le paradis.

N° 219. — EN TOUTES CHOSES CONSIDÉREZ LA FIN.

Un jour le cynique Diogène parut sur le marché d'Athènes où il éleva un élégant magasin au haut duquel on lisait ces mots écrits en gros caractères : *Ici on vend la sagesse.* Un des principaux riches de la ville ayant appris cette nouvelle appela un de ses domestiques et lui dit : « Va-t'en demander à cet étrange charlatan combien de sagesse il vend pour trois sesterces ? » Le domestique obéit. Diogène prit d'abord l'argent et lui donna alors la maxime suivante pour son maître : « En toutes choses considérez la fin. » Cette sentence plut tellement à ce riche Athénien qu'il la fit retracer en lettres d'or sur la porte de sa demeure. L'Eglise aussi proclame du haut de la chaire

de vérité cette doctrine de la sagesse : « O homme ! souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ! Dans toutes vos œuvres, pensez à vos dernières fins et vous ne pécherez jamais. » Ah ! plût au ciel que nous puissions insérer, non sur la façade ou sur la porte de notre maison, mais dans notre cœur cette admirable sentence. Il est certain qu'en la méditant et en nous l'appliquant elle nous donnerait la vraie sagesse.

N° 220. — SOUVENEZ-VOUS DE VOS FINS DERNIÈRES.

La conversion merveilleuse d'une protestante opiniâtre, qui eut un grand retentissement en Amérique, fut due à la pensée de l'enfer. Cette dame n'était autre que la femme du général Rosenkranz, le plus habile guerrier de l'armée du Nord, lors de la guerre de 1860. Voici les détails de cette conversion, tels que les raconta Mgr Fitz Patrick, Évêque de Boston, au collège Saint-Michel, en novembre 1862.

« Le général Rosenkranz, d'abord protestant, avait eu le bonheur d'entendre un exposé simple et clair de la religion catholique : ce fut assez à cet homme droit et généreux pour lui faire voir la vérité et embrasser de grand cœur le catholicisme. Depuis ce moment, plein de foi et de ferveur, il s'appliqua non seulement à vivre en vrai catholique, mais encore à procurer aux autres protestants la grâce de la conversion. En peu de temps, il gagna jusqu'à vingt officiers, et il écrivit un livre destiné à instruire les militaires. — On comprend qu'il n'avait pas oublié sa femme, qui, elle aussi, était protestante ; mais il eut

la douleur de voir échouer, de ce côté, tous les efforts de son zèle. Cependant DIEU permit que madame Rosenkranz fût atteinte d'une maladie qui la réduisit bientôt à l'extrémité. Le général, après avoir vainement épuisé toutes les ressources de la foi et de la charité, voyant la malade sur le point de mourir dans son obstination, recourt à un dernier moyen. Il appelle quatre Irlandais qu'il avait à son service, et les larmes aux yeux : « Mes amis, leur dit-il, vous savez que ma femme est protestante et qu'elle ne veut pas entendre parler de la religion catholique. Elle va mourir dans son obstination et tomber en enfer. Je frémis à la pensée d'un tel malheur : il le faut prévenir absolument, s'il est possible. Prions donc la sainte Vierge et faisons violence à son cœur miséricordieux. » A ces mots le général tire son chapelet et se met à prier, les genoux en terre ; les quatre serviteurs en font autant, et tous les cinq continuent à prier une heure entière. Alors le général va au lit de la malade et la trouve dans une espèce de léthargie, hors d'elle-même, sans connaissance. Au bout de quelque temps, revenant à elle et regardant son mari, elle lui dit d'une voix très intelligible : « Appelez-moi un prêtre catholique. » Le général crut d'abord qu'elle était en délire et lui fit répéter ce qu'elle disait : « Je vous en prie, dit-elle, un prêtre catholique sans retard. — Mais, ma chère, vous n'en vouliez pas ! — Ah ! général, je suis toute changée. DIEU m'a fait voir l'enfer et la place qui m'attendait dans le feu éternel, si je ne me faisais catholique. » La malade eut donc le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise ; elle recouvra même la santé, et vécut depuis en fervente

catholique. — Tel fut le récit du vénérable évêque de Boston : il tenait ces détails de la bouche même du général Rosenkranz. » (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 221. — UN JEUNE AVOCAT DE TOULOUSE.

Un jeune avocat de Toulouse, dont la piété égalait le talent et la fortune, se dérobait un jour à l'affection de son vieux père et de sa chère sœur. Ils étaient cependant pour lui comme deux anges avec lesquels ses sentiments religieux loin de s'affaiblir n'avaient qu'à gagner, mais rien n'arrête dans ses recherches le cœur qui goûte les choses d'en haut. Pour les trouver plus sûrement le jeune légiste entrait à la Trappe d'Aiguebelle. Son père et sa sœur, qui n'avaient rien soupçonné d'une pareille détermination, ne savent que penser. Ils s'adressent à leurs parents et à leurs amis pour avoir des nouvelles et ils n'apprennent rien. Enfin, un intime confident du pieux avocat put dire : « Il est peut-être allé à la Trappe. Plusieurs fois il m'a parlé de son attrait pour cet ordre. » En toute hâte le père se rend à Aiguebelle. Il demande des nouvelles de son fils et on répond qu'il est au couvent depuis quelques jours. Le jeune homme arrive devant son père qui, tout en pleurs, lui demande pourquoi, sans rien dire, il s'est ravi à son affection et à la tendresse de sa sœur. « N'étiez vous pas heureux, ô mon fils, avec votre père qui vous aime et votre sœur qui vous adore ? Ne vous était-il pas loisible de pratiquer la religion et de servir Dieu parmi nous ? Revenez, mon fils, revenez à Toulouse

consoler votre père et votre sœur qui ne sauraient vivre sans vous. — Je ne le puis, ô mon père, sans compromettre mon salut. » Le père insiste et presse tant le jeune homme par ses prières et ses larmes que celui-ci est sur le point de céder et de suivre l'auteur de ses jours. Mais tout à coup la grâce triomphe de sa tendresse... En vrai disciple de Jésus-Christ il renonce au monde et à tout ce qu'il a de plus cher au monde; et voici comment il exprime sa résolution inébranlable. « Je consens, ô mon père, à retourner avec vous à Toulouse, mais à une condition. Il y a trois gendarmes à la porte du monastère : la mort, le jugement et l'enfer; faites-les disparaître ; faites que je ne meure point, qu'au sortir de cette vie il n'y ait pas de jugement à subir, ni d'enfer à redouter. » Le père n'eut rien à répondre à de si puissants arguments et il retourna à Toulouse. Son fils devint un modèle de piété pour ses frères et quelques années après il mourut de la mort précieuse des saints.

N° 222. — LA PENSÉE DE LA MORT.

Une jeune fille d'Italie, d'abord célèbre par des désordres et ensuite par des hautes vertus, ayant perdu sa mère à l'âge de sept ans, manqua de cette éducation de l'enfance qui influe puissamment sur toute la vie. Livrée à elle-même par l'incurie de son père, elle s'abandonna à son ardent naturel qui la poussait vers le vice. De bonne heure elle se livra à toute l'impétuosité des désirs dont est capable une jeune personne douée d'une beauté peu commune et d'un esprit entraînant lorsqu'elle n'est retenue, ni

par la crainte de Dieu, ni par l'autorité des parents. A l'âge de dix-huit ans cette malheureuse, ayant tout ce qu'il faut pour plaire au monde, se lia d'affection à un jeune seigneur de Monte-Pulciano; et un soir elle déserta furtivement la maison paternelle pour suivre le séducteur qui l'enlevait. S'étant retirée dans un pays lointain, on la voyait tous les jours montée sur un magnifique cheval, les cheveux tressés d'or et de perles. Il y avait neuf ans que cette fille menait la vie fastueuse des riches lorsqu'une circonstance ménagée par la grâce brisa les fers qui la retenaient dans les plus honteux désordres. Un jour son complice s'en va dans la campagne visiter ses terres et se distraire à la chasse. Le soir et les jours suivants on ne le vit plus arriver. « Mais qu'est donc devenu mon amant? se demande cette fille inquiète et désolée. M'aurait-il abandonnée ? » Chaque jour elle se dirigeait dans la campagne pour découvrir celui qui avait ravi son cœur. Elle l'appelle par ses soupirs ; mais personne ne répond. Tout à coup elle aperçoit la petite chienne qui accompagnait son séducteur. Elle hâte ses pas et arrive près de l'animal fidèle qui, au lieu de l'accueillir par ses caresses accoutumées, se couche à ses pieds, en poussant des hurlements plaintifs. Puis, tirant sa maîtresse par le pan de sa robe, paraît l'inviter à continuer sa marche. La fille désolée s'avance vers le lieu que semblait lui indiquer sa fidèle compagne. Elle aperçoit un cadavre étendu sous un grand chêne à demi recouvert de branches et de feuilles. Elle approche. O Dieu! Quel déchirant spectacle! Elle reconnaît son séducteur. Un cri d'effroi s'échappe de sa poitrine et elle tombe évanouie... Revenue à

elle-même, elle contemple ce corps sanglant à demi dévoré par les vers. « Malheureuse, s'écrie-t-elle! Valait-il la peine de ravir mon cœur à Dieu pour le donner tout entier à une créature qui est en ce moment un objet d'horreur? Eh bien, à l'exemple du prodigue, je retournerai vers mon père, et à ses genoux, je le prierai de me recevoir dans sa maison, non pas comme sa fille, mais comme la dernière des servantes. » Aussitôt elle prend le chemin de son pays natal, mais son père quelle a déshonoré la repousse.

Se voyant abandonnée elle se retire à Cortonne, puis dans la solitude où elle mourut en odeur de sainteté après vingt ans de pénitence et de larmes... Cette fille, c'est Marguerite de Cortonne dont l'Église célèbre la fête le 23 février. (*Vie de la Sainte.*)

N° 223. — EFFETS SALUTAIRES DE LA VUE DE LA MORT.

L'impératrice Isabelle, femme de Charles-Quint, étant morte à Tolède, François de Borgia, duc de Candie et vice-roi de la Catalogne, fut chargé, avec la marquise de Lombay, son épouse, de garder le corps de la princesse et de l'accompagner à Grenade où il devait être enterré. Quand le convoi fut arrivé dans cette ville, on ouvrit le cercueil, selon l'usage, afin que le marquis jurât que le visage que l'on voyait était celui de l'Impératrice. L'horreur qu'inspire naturellement un cadavre en dissolution, la puanteur qu'il exhalait, firent reculer d'effroi tous les spectateurs. François seul, éclairé d'une lumière toute divine, resta pour contempler, dans ces dépouilles de la mort, la vanité du monde. Frappé alors du hideux

spectacle dont il était le témoin, il s'écria : « Est-ce vous, dona Isabelle? Est-ce vous l'Impératrice, ma souveraine, ma maîtresse? Où sont ces yeux si brillants? Qu'est devenue cette majesté, cette beauté qui brillait en vous d'un si vif éclat? » L'impression que cet horrible spectacle fit sur son âme, ne finit pas avec la cérémonie. Il passa la nuit suivante sans dormir, et prosterné dans sa chambre, il se disait à lui-même, en fondant en larmes : « O mon âme! que puis-je chercher dans le monde? Jusques à quand poursuivrai-je une ombre vaine? Qu'est devenue cette princesse qui nous paraissait si belle, si grande, si digne de nos respects? La mort, qui a traité de la sorte le diadème impérial, est toute prête à me frapper. N'est-il pas de la sagesse de prévenir ses coups, en mourant au monde dès ce moment, afin qu'à ma mort je puisse vivre en Dieu! » « Seigneur, ajoutait-il, daignez me retirer de l'abîme de mes misères, éclairez-moi, fortifiez-moi par votre grâce et apprenez-moi à aimer constamment un maître dont rien ne puisse jamais me séparer. »

Le lendemain, étant allé au service de l'Impératrice, il entendit son oraison funèbre. Le prédicateur, qui était le célèbre Jean d'Avila, peignit avec autant d'onction que d'énergie la vanité des biens de ce monde et le néant des grandeurs humaines qui nous échappent à la mort, et fit sentir la folie de ceux qui n'emploient point une vie passagère à s'assurer ce qui est pour eux d'une conséquence infinie. Ce discours acheva la conversion de François de Borgia; il renonça d'abord au séjour de la Cour pour se livrer à la piété avec plus de ferveur. Il s'engagea ensuite, par vœu, à entrer

dans quelque ordre religieux, s'il survivait à sa femme. Il tint parole : la duchesse de Candie étant morte, il entra dans la Compagnie de Jésus, où il parvint à la sainteté la plus éminente.

Voilà les fruits salutaires de la vue de la mort. Envisageons-la de près comme saint François de Borgia; elle nous détachera du monde et du péché pour nous fixer irrévocablement à Dieu.

IMPÉNITENCE FINALE, OU MORT DU PÉCHEUR.

Sommaire doctrinal.

Le plus grand de tous les malheurs est de mourir impénitent. Ce malheur se consomme par trois dégrés exprimés dans ces paroles du divin Maître : « Je m'en vais : *Vado.* Vous me chercherez sans pouvoir me trouver. *Quæretis me et non invenietis* ; et vous mourrez dans votre péché : *et in peccato vestro moriemini.* Ainsi la perte de Dieu : *Vado* ; l'inutilité des recherches : *Quæretis me et non inveneetis*; la mort dans le péché : *et in peccato vestro moriemini* : voilà les trois degrés qui constituent l'impénitence finale.

N° 224. — MORT DE JUDAS ISCARIOTE.

De quelle horreur n'est-on pas saisi quand on pense que Judas, un des privilégiés de Jésus, le sacrilège Judas vendit son maître. L'Evangile nous apprend qu'aussitôt que ce perfide eut communié indignement, le démon entra dans son corps et lui inspira la pensée

de livrer son Dieu à ses ennemis. Judas accomplit son forfait, mais aussitôt il reconnaît l'énormité de son crime et le désespoir s'empare de lui. « J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du juste »; mais il ne se repentit pas. Il fut à lui-même son bourreau, il se pendit et son âme horrible tomba dans les enfers, où elle est depuis dix-huit cents ans. Voilà les suites de sa communion sacrilège; voilà les fruits de son impénitence.

N° 225. — MORT DE VOLTAIRE.

Voltaire, le coryphée des antichrétiens du siècle dernier, s'était moqué de toutes les vérités de la religion. Le 25 février 1758, il écrivait à d'Alembert : « Dans vingt ans Dieu aura beau jeu. » Or, c'est en effet le 2 février 1778 qu'il fut frappé des vomissements de sang qui le conduisirent au tombeau. La violence du mal lui fit aussitôt démentir sa profession d'incrédulité. Il fit appeler près de son lit de douleur un de ces prêtres qu'il avait outragés et calomniés dans ses écrits, l'abbé Gauthier, vicaire de Saint-Sulpice ; il déposa entre ses mains la rétractation authentique de ses scandales, se promettant d'achever le grand ouvrage de sa réconciliation avec Dieu. Mais ses amis ne permirent point au prêtre de revoir le malade. Le philosophe a beau crier : « Un prêtre, vite un prêtre », et le ministre de la miséricorde n'arrive pas. Alors le malheureux blême, et tremblant, entre dans les convulsions du désespoir : « Je suis donc abandonné de Dieu et des hommes, s'écrie-t-il. » Dans sa rage, il se tourne en tout sens ; il se déchire et dévore ses excréments. Son dernier soupir fut celui du désespoir.

Le maréchal de Richelieu, témoin de ce spectacle épouvantable, ne put s'empêcher de dire : « En vérité, cela est trop fort, on ne saurait y tenir. »

N° 226. — LE TOUR DE DIEU.

Je me rirai à la mort de ceux qui se seront ri de moi durant leur vie. D'Alembert, l'un des philosophes les plus hostiles à la Religion, avait assisté à la mort de Voltaire, et il avait eu la cruauté de s'opposer à ce qu'un prêtre vînt le confesser. Lorsque lui-même fut frappé d'une cruelle maladie, il sentit si vivement l'aiguillon du remords, qu'il envoya chercher en toute hâte le curé de Saint-Germain l'Auxerrois. Condorcet, l'un de ses amis, sortit pour faire semblant d'y aller, puis il revint au bout de quelques instants, en disant que le curé viendrait bientôt ; c'était un mensonge puisqu'il n'avait pas été le chercher. Mais d'Alembert, ne pouvant attendre, renvoya de nouveau cet ami perfide, qui sortit encore, se promena quelque temps puis rentra en répétant que M. le curé ne tarderait pas, mais que pour le moment il se trouvait empêché. C'était encore un mensonge ; le misérable se jouait de d'Alembert. Celui-ci, qui était en proie aux plus effrayantes angoisses, envoya un billet par un domestique fidèle ; mais hélas ! il n'était pas encore de retour que le mourant avait rendu le dernier soupir. (*Catéch. de Guillois.*)

N° 227. — MORT DE COLLOT D'HERBOIS.

Il est horrible de tomber entre les mains du Dieu

vivant. Pour s'en convaincre, il suffirait de se rappeler les scènes de désespoir qui ont accompagne la mort de quelques grands criminels.

Collot d'Herbois avait joué le rôle le plus exécrable pendant la Révolution. Devenu représentant du peuple, pendant le règne de la Terreur, il fit massacrer les Lyonnais par centaines. Les complices mêmes de ses crimes le regardèrent comme un homme si dangereux, qu'ils crurent devoir l'exclure de la société, en le reléguant dans les déserts de la Guyane. Déporté dans cette contrée tropicale, il se regardait comme le plus malheureux de tous les hommes. « Je suis puni, s'écriait-il quelquefois ; l'abandon où je me trouve est un enfer. « Attaqué d'une fièvre inflammatoire, on voulut le transporter à Cayenne. Les nègres chargés de cette commission le jetèrent au milieu de la route, la face tournée vers un soleil brûlant. Ils disaient dans leur langage : *Nous ne voulons pas porter ce bourreau de la religion et des hommes.* « Qu'avez-vous ? lui dit en arrivant le chirurgien Guisoufs. — J'ai une fièvre et une sueur brûlantes. — Je le crois bien : vous suez le crime. » Il appelait Dieu et la sainte Vierge, lui qui s'en moquait quelques mois auparavant : — Ah ! mon ami, dit-il, ma bouche en imposait alors à mon cœur. Puis il s'écria : « Mon Dieu ! Mon Dieu, puis-je encore espérer mon pardon? Envoyez-moi un consolateur, envoyez-moi un prêtre pour détourner mes yeux du brasier qui me consume. Mon Dieu, donnez-moi la paix ! » Le spectacle de ses derniers moments était si affreux, qu'on fut obligé de le mettre à l'écart. Pendant qu'on cherchait un prêtre, il expira, le 7 juin 1796, les yeux entr'ouverts,

les membres contournés, et la bouche pleine de flots de sang et d'écume. Son enterrement se fit avec une telle négligence, que les nègres fossoyeurs ne l'inhumèrent qu'à moitié. Son cadavre devint la pâture des pourceaux et des oiseaux de proie. (Mois de Marie du P. Rebussi.)

N° 228. — MORT D'UN IMPÉNITENT.

Un grand pécheur qui avait passé sa vie dans les plus graves désordres, reçut, dans sa dernière maladie, la visite d'un saint prêtre qui lui était attaché. Le ministre de la miséricorde, animé d'un vrai zèle, l'exhorte vivement à se confesser. Il répond peu de chose. Sur de nouvelles instances, il dit : « Pas aujourd'hui, mais demain. » Le lendemain, le prêtre étant seul avec le malheureux pécheur fait le signe de la croix et veut commencer une confession ; le malade reste quelque temps sans rien dire ; ensuite d'un ton de voix terrible, il prononce ces paroles effrayantes de l'Ecriture : « *Peccator videbit et irascetur*, le pécheur ouvrira les yeux et sera irrité » ; à l'instant il enfonce sa tête dans son lit, et se couvre le visage sans plus dire mot. Le confesseur le découvrant : « Il ne s'agit plus de différer, lui dit-il, mais de vous confesser sans délai. — Oui, mon père, je me confesserai », répond le malade ; alors il continue ce texte effrayant : « *Dentibus suis fremet et tabescet*, le pécheur grincera des dents, il frémira de rage » ; puis il se cache et s'enfonce de nouveau dans son lit. Le confesseur le découvre une seconde fois et le conjure de penser à Dieu. « Oui, oui, mon père, confessons-nous, confessons-nous, »

et pour la troisième fois il se couvra le visage en répétant ces paroles : *Desiderium peccatorum peribit*. Les désirs des pécheurs périront avec lui. » Le confesseur alarmé le découvre et le trouve mort.

N° 229. LA FIN DE LAMENNAIS.

Voici la page où Mgr Ricard raconte comment finit Lamennais :

Quand il eut soixante ans, Dieu lui ménagea une grande grâce, celle du recueillement que donne la solitude absolue (1).

C'était à Sainte-Pélagie.

Au plus haut de la prison, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, dans une sorte de cachot aérien, Lamennais a passé sa soixante et unième année.

Il devait vivre encore treize ans.

Dans quelle tristesse, dans quelle amertume (2) ! On

(1) Lamennais avait été condamné à un an de prison, pour délit de presse, par la Cour d'assises de la Seine, le 20 décembre 1840.

(2) Un de ceux qui le fréquentaient dans les derniers temps de sa vie nous a raconté que pendant qu'il traduisait Dante, Lamennais lui donna un jour le spectacle d'une scène vraiment saisissante. Il en était à cet endroit où Dante, arrivé au troisième degré du septième cercle de l'enfer, aperçoit Capanée, l'impie dont les tortures n'ont pas brisé l'orgueil, et qui blasphème encore. Il interroge Virgile, son guide :

Au dernier vers, Lamennais bondit de sa chaise, dans un élan subit, et sa physionomie s'éclaira d'un feu sinistre. Son jeune interlocuteur en fut épouvanté. « Qu'avez-vous, Monsieur de Lamennais ? » fit-il. — Puis, réfléchissant à la pensée exprimée par la *vendetta allegra*, il ajouta : « Serait-ce parce que vous vous reconnaissez là ? » Lamennais le regarda fixement, l'œil rayonnant, et laissa échapper un oui ! dont M. E... ne perdra jamais le souvenir.

peut en juger, en lisant les pages désolées où, dès longtemps auparavant, il racontait l'état de son âme dans la dernière partie de sa vie.

Quels sombres retours sur lui-même! Quelle peinture lugubre de « l'aridité de son âme, que rien ne » rafraîchit, que rien ne rassérène, ni le soleil, ni le » chant de l'oiseau, ni le bourdonnement de l'insecte » sur l'herbe !...

» Mon âme, pourquoi es-tu triste ? s'écriait-il sans » cesse. Mon âme, pourquoi pleures-tu ?

Et il ajoutait : « Ah ! laissez, laissez pleurer ceux » qui n'ont pas de printemps. »

Il appelait la mort!

La mort arriva !

Il habitait alors, et depuis longtemps, Paris.

Dans la rue du Grand-Chantier, parallèle à la rue du Temple, le vieillard occupait le troisième étage d'une maison, tout en pierres de taille, non loin de l'hôtel Carnavalet qu'habita madame de Sévigné.

La porte cochère, large, mais noire et surbaissée, est ornée d'un grand médaillon qui la surmonte. Une sorte de casque phrygien vient s'y adapter et lui donne un aspect étrange. On dirait un reste de 93. Les conventionnels devaient habiter de ces maisons-là.

Au fond d'une cour peu spacieuse et sévère, un auvent protège le perron et l'escalier d'honneur.

Vous montez au troisième étage, c'est-à-dire celui qui n'est séparé du toit que par les mansardes.

C'est là, dans une chambre où il n'y avait ni crucifix, ni statuette de la Vierge, ni bénitier, rien de ce qu'on trouve dans les chaumières et les manoirs de

Bretagne, dans une chambre froide et désolante, où rien n'annonçait le prêtre, c'est là que mourut Lamennais.

Un dimanche de février 1854, ses nouveaux amis entouraient la couche où le malade respirait à peine.

Il pressa leurs mains : « Ce sont les bons moments, » dit-il.

L'un d'eux répondit : « Nous serons toujours unis avec vous ! »

Il fit un signe de tête : « C'est bien : nous nous retrouverons. »

La nièce du moribond, appelée de l'Abbaye-aux-Bois, arriva. Elle vit d'un coup d'œil l'imminence de la mort.

— Féli, dit-elle, en s'agenouillant, veux-tu un prêtre?... Tu veux un prêtre, n'est-ce pas ?

— Non, répondit Lamennais.

— Je t'en supplie, reprit la nièce.

— Non, qu'on me laisse en paix !

On emmena la visiteuse éplorée dans le salon.

— Il est bien triste de le voir mourir comme cela, disait-elle, car enfin c'est lui qui m'a faite chrétienne.

Lamennais sembla se ranimer.

— Je veux être enterré, dit-il, au milieu des pauvres. On ne mettra rien sur ma tombe, pas même une simple pierre.

Le curé de la paroisse vint frapper à la porte du malade.

On l'éconduisit.

Il avait écrit dans son testament :

« Mon corps sera porté directement au cimetière,
» sans être présenté à aucune église. »

Un des amis, qui veillaient autour de sa couche, lui dit :

— Comment vous trouvez-vous?

— Toujours plus tranquille, répondit-il.

Puis, la main d'un assistant ayant voulu écarter le rideau pour lui faire voir le jour une dernière fois.

— Laissez, dit-il, il vient me chercher !

Il vécut encore sept heures.

On lui dit que l'archevêque de Paris demandait à le voir.

Il voulut parler.

Mais, ne pouvant plus se faire comprendre, il se retourna vers la muraille avec un mouvement d'impatience découragée.

Que se passa-t-il, à ce moment, dans son âme?

C'est le secret de Dieu.

Il se retourna péniblement.

Puis, il promena autour de lui un regard douloureux, et, peut-être, ne voyant pas ceux qu'il cherchait, il se prit à pleurer.

L'agonie vint. Le regard perdu dans le vague, il cherchait toujours, et, à travers les ombres, il interrogeait.

Une larme, la dernière coula lentement sur sa joue creuse.

Il était mort !...

Sa vie, comme il l'a définie lui-même, avait été une de ces vallées étroites et longues qui commencent par un beau ciel, par un sol fécond, et qui finissent par des nuages sombres, par un sol aride, par des rochers mornes et des arbres déracinés.

Ainsi disparut de ce monde cet homme né pour être grand :

Ce rare esprit, victime de sa force de logicien impitoyable mise au service d'un principe faux;

Ce prêtre, qui finit par être un sectaire, et un sectaire sans dogme;

Ce philosophe, qui ne fut plus à la fin qu'un rêveur.

Ce journaliste, qui n'était plus qu'un pamphlétaire;

Ce politique, qui aboutit au démagogue.

Un ami courut chez Gerbet!

Il le trouva avec Salinis, alors évêque d'Amiens; Gerbet l'écouta, atterré, et, quand le récit lugubre fut fini, trop affecté pour pouvoir parler longuement, Gerbet tomba à genoux, fondant en larmes, et disant: « Seigneur, grâce et miséricorde! »

Les funérailles eurent lieu presque furtivement. L'heure en fut avancée par la police, qui craignait des troubles. Six personnes suivaient le corbillard, dont la force armée écartait la foule. Mort le 27 février, il fut enterré le 1er mars 1854.

Le cercueil, raconte son neveu, exécuteur testamentait des volontés du défunt, fut descendu dans une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple.

Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda: « Y a-t-il une croix? » Barbet répondit: « Non! » Et les amis partirent.

Ainsi finit le prêtre qui était né pour être le Bossuet du XIXe siècle!

LE JUGEMENT PARTICULIER.

Sommaire doctrinal.

Aussitôt après la mort, l'âme paraît devant Dieu pour être jugée ; elle se trouve tout à coup investie de la lumière de Dieu ; elle est seule en présence de la souveraine Majesté pour lui rendre compte de toute sa conduite, et entendre la sentence qui va fixer son sort pour l'éternité. « Il est arrêté, dit saint Paul, que tous les hommes mourront une fois, et qu'après la mort ils subiront le jugement. » Ce jugement, qui suit immédiatement la mort, se nomme jugement *particulier*, tant à cause qu'il se fait sans éclat, et que l'âme y est jugée seule en présence de Dieu seul, que par opposition au jugement général qui aura lieu pour tous les hommes, à la fin du monde, en présence de toutes les nations assemblées.

A ce jugement, Jésus-Christ, qui est un juge infiniment éclairé, infiniment juste et incorruptible, nous jugera tous tels que nous sommes et selon nos œuvres.

N° 230. LE JUGEMENT DE DIEU SERA REDOUTABLE.

Un saint abbé, appelé Agathon, resta pendant les trois jours qui précédèrent sa mort, dans un état d'immobilité complète; l'effroi et la consternation étaient peints sur ses traits. On lui demanda : « Où êtes-vous ? Il répondit : Au jugement de Dieu ! —

Pourquoi tremblez-vous ? — Hélas? c'est que les jugements du Seigneur sont tout autres que ceux des hommes ! »

N° 231. LE JUGEMENT PARTICULIER.

Un jeune homme qui avait mené une vie très innocente et fort chrétienne tomba gravement malade. Il reçut les sacrements, avec un calme et une résignation admirables. Toutefois avant de rendre le dernier soupir, il se trouble et pâlit. Tout à coup il se jette dans les bras de sa mère disant : « Ma mère, j'ai peur ! ! ! Dans quelques instants, je vais paraître devant le tribunal du juste Juge et là je serai tout seul ! Tout seul et il me faudra lui rendre le compte le plus fidèle de toutes mes pensées, de toutes mes actions. Oh ma mère! j'ai peur! — Mon fils ! rassurez-vous, ayez confiance ! Quand vous étiez jeune et que vous étiez en proie à la frayeur, vous veniez vous jeter entre mes bras et alors vous étiez sans crainte. Eh bien! si Dieu vous appelle à lui, allez avec assurance vous jeter entre ses bras. Il est votre père, votre ami, il vous accueillera favorablement. « L'enfant rassuré s'endormit du sommeil suprême avec le sourire sur les lèvres.

N° 232. — ACCUSATION DU DÉMON.

Un vieux solitaire était sur le point d'expirer. Tout à coup, il parut hors de lui et jeta çà et là des yeux hagards, comme s'il était entouré d'ennemis. Alors

les assistants furent témoins d'un étrange spectacle. Le moribond, semblait-il, répondait devant un tribunal aux diverses accusations portées contre lui. On ne voyait personne, mais on entendait distinctement ce qui se disait. « C'est vrai, disait le solitaire, j'ai commis ce péché, tu as raison ; mais pour cela, j'ai jeûné pendant trois ans au pain et à l'eau. — Ceci est encore vrai, je l'avoue, mais je m'en suis confessé, j'en ai fait pénitence. Quant à cet autre péché, je ne l'ai pas commis, tu mens, tu m'accuses à tort. Ici, je n'ai point d'excuse à alléguer, j'ai bien fait cette faute, mais je compte sur la miséricorde de Dieu. » Tel est le compte rigoureux demandé à un solitaire, resté 40 ans au désert! Qui de nous se flattera maintenant de n'avoir point à redouter les jugements de Dieu? Puissions-nous répondre au démon, comme ce solitaire : « Je n'ai pas fait cela; ou bien : c'est vrai, mais j'en ai fait pénitence. » (S. JEAN CLIMAQUE, *L'Echelle sainte*, 7e *degré.*)

DE L'ENFER.

RETIREZ-VOUS DE MOI, MAUDITS, ALLEZ AU FEU ÉTERNEL.

(*Math.* 25. 41.)

Sommaire doctrinal.

Au mot enfer, le juste frissonne et le pécheur est saisi d'épouvante. Nous avons beau nous étourdir, nous illusionner, l'enfer existe, il doit exister. C'est une vérité fondamentale de notre religion ; c'est une sanction légitime de la loi de Dieu. La preuve en est

dans la parole divine, dans nous-mêmes, dans les traditions des hommes.

Le vice n'est pas toujours puni en ce monde ; souvent même il triomphe : à lui les honneurs, les jouissances. La vertu, d'un autre côté, n'est pas toujours récompensée; très souvent même elle est honnie, méprisée, outragée : à elle les délaissements, les persécutions et la misère. Or, s'il n'y a pas d'enfer, il y a là un renversement de l'ordre qui répugne à la justice, à la sagesse, à la sainteté divines. Dieu est juste, il doit donc récompenser et punir chacun selon ses mérites ; s'il ne le fait pas en ce monde, il doit le faire en l'autre ; or, comme il est évident à tous les yeux, cette justice ne s'exerce pas toujours ici-bas ; il faut donc admettre un ciel pour les bons et un enfer pour les méchants. Au surplus Dieu est un maître souverainement sage, et, à ce titre, il doit pourvoir aux moyens d'arriver à la fin qu'il se propose, qui n'est autre que l'observation de sa loi. Or, la loi divine n'a pas en ce bas monde une sanction proprement dite, il faut donc que cette sanction soit placée dans une autre vie. De là encore nécessité d'un lieu où soient punis les prévaricateurs, les violateurs des préceptes divins.

Si cette sanction n'existait pas, Dieu manquerait son but ; et de plus il se montrerait indifférent entre le bien et le mal, les traitant tous deux de même manière ; ce qui est contraire à sa sainteté.

Si les attributs divins demandent, exigent qu'il y ait un enfer, la concience de l'homme parle dans le même sens. Que dit, en effet, notre conscience? Qu'il y a une distinction essentielle entre le bien et le mal ;

que l'un mérite récompense et l'autre châtiment. Or, où est cette récompense? Où sont ces châtiments? Tous les coupables sont-ils atteints par la justice humaine? Ceux qui le sont, sont-ils toujours suffisamment punis? Combien d'actes criminels qui échappent à l'œil de la justice humaine? Que de pensées, que de sentiments, que de désirs qui ne sont connus que de Dieu seul et que Dieu seul peut punir et récompenser! Serait-il donc juste qu'il n'y eût de récompense ou de châtiment que pour ce qui paraît? Oh! s'il en était ainsi, que de crimes resteraient impunis, que de vertus sans rémunération! Mais non, la justice des hommes ne suffit pas, il faut celle d'un Dieu qui voit tout, qui pèse tout au poids du sanctuaire et qui seul sait proportionner la récompense au mérite et le châtiment à la grandeur de la faute.

Cette doctrine est une des croyances universelles qui se retrouvent dans les religions même les plus grossières, chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire. Chez nous, elle est clairement révélée dans nos saints livres où il est expressément enseigné que le souverain Juge dira aux méchants : « Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel... Le mauvais riche mourut et fut précipité dans l'enfer. Les méchants seront précipités dans des supplices éternels. »

N° 233. — LA PENSÉE DE L'ENFER.

La sainteté du solitaire Martinien faisait grand bruit dans le monde. Chacun parlait de ses hautes vertus et de ses nombreux miracles. Une célèbre courtisane appelée Zoë entendant ces témoignages flat-

teurs se mit à dire : « Martinien est un sauvage. Il n'est saint que parce qu'il vit au milieu des animaux du désert ; mais qu'il vienne dans le monde, on verra bientôt s'il ne fera pas comme nous. Je me fais forte, ajouta-t-elle, moyennant un salaire, d'aller attaquer cette vertu si austère et de la vaincre. » L'accord ainsi fait, elle prend le chemin du désert. S'étant affublée des haillons d'une pauvre, elle part en cet état pour le désert. Arrivée à la porte de la cellule du saint, elle frappe en disant : « Ayez pitié de moi, serviteur de Dieu. Je suis une pauvre femme égarée dans le désert. »

A ce langage qu'il croit inspiré par la détresse, Martinien ouvre la porte de sa cellule, réchauffer la pauvresse, lui offre quelques dattes et quelques biscuits qu'il possède, puis l'invite à reprendre le chemin de la cité.

Le lendemain, pendant que l'homme de Dieu se livre à l'oraison, il entend de nouveau frapper à sa porte. Il ouvre... Quelle n'est pas sa surprise quand il voit devant lui, non plus une mendiante, mais une grande dame parée comme une déesse et toute recouverte d'or et de soie. « Homme de Dieu, lui dit-elle, pourquoi venez-vous ensevelir dans les profondeurs du désert vos vertus, votre science et votre santé? Pourquoi, à l'exemple des patriarches et des prophètes, ne viendriez-vous pas au milieu du monde travailler au salut des nombreuses âmes qui courent à la perdition? Venez avec moi ; je suis de Césarée où je possède une grande fortune. Je vous offre l'hospitalité, ma main et le bien-être. Là vous ferez l'œuvre de Dieu tout en goûtant les douceurs de la vie. »

Martinien, dont le cœur se sentait incliné vers la créature, inspiré par la grâce, allume un grand feu devant sa cellule, puis avance ses pieds dans la fournaise en s'écriant : « Brûle, Martinien, brûle en ce monde pour ne pas brûler éternellement en l'autre. Eh quoi ! si tu n'as pas la force de supporter les ardeurs d'un feu accordé à l'homme par un Dieu dans sa miséricorde, comment pourras-tu endurer les flammes vengeresses allumées par la colère divine? Brûle, Martinien, brûle ici-bas pour ne pas brûler à tout jamais dans l'éternité. » A ce spectacle inattendu, la courtisane est éclairée, terrassée et convertie. Se précipitant sur le solitaire, elle le retire des flammes, puis se jette à ses genoux. « Mon père, s'écrie-t-elle, je veux éviter l'enfer ; enseignez-moi le chemin du salut. » Martinien l'envoya dans le monastère de sainte Paule, à Bethléem, où elle vécut dans les rigueurs de la pénitence et mourut en odeur de sainteté. Cette courtisane est sainte Zoë que l'Eglise a placée sur ses autels. (*Vie de Martinien*).

N° 234. — EN ENFER ! JE SUIS EN ENFER !

Il y a plusieurs siècles passés, un saint missionnaire et un grand thaumaturge prêchait à Naples, ville d'Italie. Les populations accouraient en foule pour entendre sa parole entraînante et convaincue; des miracles de conversion s'opéraient à tous les moments ; il y avait cependant quelques rebelles et, de ce nombre, une fameuse courtisane qui menait publiquement une vie tout à fait scandaleuse. Pour ne pas se rendre

aux avertissements du prédicateur, elle avait pris le lâche parti, de concert avec d'autres complices, de troubler le sermon par des chants, et des cris et d'ignobles railleries. Tout à coup, l'on apprend que la malheureuse créature vient d'être frappée de mort subite. Le saint est averti de cette catastrophe par une inspiration divine, il suspend l'instruction commencée et s'adressant à la foule : « Suivez-moi, dit-il, je vais vous parler des justices éternelles. » L'auditoire en émoi l'accompagne, on arrive dans la chambre où la victime vient d'expirer ; il ordonne de prendre le cadavre et de le porter au milieu du peuple assemblé, et là, étendant la main, il prononce ces paroles de commandement : « O vous qui, pour vivre en paix dans le crime, avez méprisé les leçons du prêtre et les conseils de la prudence chrétienne, où êtes-vous, dites, où êtes-vous maintenant ? » Et le cadavre s'agite; une voix sépulcrale sort de ces lèvres livides et de cette poitrine glacée : « En enfer, je suis en enfer. » Et le thaumaturge d'ajouter : « L'entendez-vous, chrétiens ? En enfer ! c'est là que le monde vous conduit, c'est le terme fatal de ses scandales ; à vous de voir si vous voulez suivre et aboutir à cet abîme. » — L'impression de ce prodige fut si vive que presque tous ceux qui en furent les témoins s'approchèrent des sacrements.

N° 235. — IL Y A UN ENFER, ET J'Y SUIS.

Monseigneur de Ségur raconte qu'en 1812, à Moscou, le comte Orloff, général aussi brave qu'impie,

était avec un de ses amis, général aussi et voltairien comme lui. Un soir, après de copieuses libations, les deux généraux se moquent de la religion et surtout de l'enfer. « Et si par hasard, dit Orloff, il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau? — Eh bien, repartit l'ami d'Orloff, celui de nous deux qui s'en ira le premier reviendra en avertir l'autre. Est-ce convenu? — Excellente idée, répondit le comte Orloff. » Et tous deux, bien qu'à moitié ivres, se donnèrent très sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement. Quelques semaines plus tard éclata la guerre déclarée par Napoléon Ier. L'ami d'Orloff reçut l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important. Il avait quitté Moscou depuis trois semaines, lorsqu'un matin debout, pâle, ouvrant brusquement les rideaux du lit d'Orloff, il lui dit : « Mon ami, il y a un enfer, et j'y suis. » Et il disparut. Orloff apprit qu'au moment où son ami lui apparut, son corps avait été traversé par un boulet et qu'il était tombé raide mort.

N° 236. — LE TRAPPISTE ET LE MONDAIN.

Des chrétiens de peu de foi, visitant le monastère de la Trappe, où l'on pratique perpétuellement le jeûne et l'abstinence, disent au Père hôtelier : « Vous serez bien attrapés, mes Pères, s'il n'y a pas de Paradis. — Vous serez bien plus attrapés que nous, messieurs, repartit le spirituel trappiste, s'il y a un enfer. Et il y en a un. »

L'ENFER EST ÉTERNEL.

Sommaire doctrinal.

La sainte Écriture nous enseigne formellement que l'enfer est éternel : « Retirez-vous, maudits, allez au feu éternel » que le feu qui dévore ses victimes, ne s'éteindra jamais ; que le ver qui les dévore ne mourra point. La raison vient à l'appui de cette doctrine. Tant que Dieu sera Dieu, il abhorrera le crime et le pécheur impénitent ; or, le réprouvé ne pouvant plus se repentir sera toujours criminel ; il haïra Dieu éternellement. L'arbre restera éternellement du côté où il tombe. Toute la tradition profane est d'accord avec la tradition chrétienne au point de vue de l'éternité des châtiments.

N° 237. — LA PENSÉE DES PEINES ÉTERNELLES.

Le célèbre Joseph-Dominique Manzi, l'un des hommes les plus érudits de son siècle et de toute l'Italie, n'avait pas toujours mené une vie très chrétienne. Il était notaire ; passant un jour devant une église où l'on prêchait sur l'éternité de l'enfer, il entra et écouta le sermon. Comme tous les auditeurs, Manzi fut frappé par ces paroles que le prédicateur répétait de temps en temps : *O éternité qui ne finira jamais!* Depuis, ces mots étaient constamment présents à son esprit. Pendant la nuit comme pendant le jour, au milieu de la prière comme dans le travail, cette grave sentence : *O éternité qui ne finira jamais,* le préoc-

cupait sans cesse. Touché de cet avertissement céleste, il quitta le monde, devint prêtre et mourut en 1769, archevêque de Lucques. Que cette réflexion nous serve à nous-mêmes, car la vie est bien courte, tandis que l'*éternité ne finira jamais.*

DU PURGATOIRE.

Sommaire doctrinal.

Le purgatoire est un lieu ou un état de souffrances dans lequel les âmes des justes qui, en mourant, ne sont pas exemptes de tout péché véniel, ou n'ont pas satisfait entièrement à la justice de Dieu, achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer dans le ciel.

Tous les peuples, tous les philosophes ont cru à un état et à un lieu d'expiation après la mort. C'était la croyance des païens, et, parmi eux des stoïciens, de Pythagore et de Platon. C'est la doctrine du Coran et des Musulmans, c'est celle des Indous d'après lesquels il faut venir au secours des morts par des prières et des sacrifices. Les Juifs, tant anciens que modernes, prient pour les morts.

L'existence du purgatoire chez les chrétiens catholiques est un dogme de foi fondé sur l'Ecriture, la tradition et les décisions de l'Eglise. Au chapitre 12 du deuxième livre des Machabées, l'écrivain sacré dit : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. » Jésus-Christ, en parlant du péché contre le Saint-Esprit, dit qu'il ne sera remis ni dans ce monde ni dans l'autre. Il y a donc des péchés qui peuvent être

remis dans l'autre monde. Or, cette rémission ne peut avoir lieu dans l'enfer, où aucune grâce ne peut arriver, ni dans le ciel, où rien de souillé ne peut entrer ; il faut donc que ce soit dans le purgatoire. D'ailleurs, le dogme du purgatoire est clairement défini par le concile de Trente. Dans tous les siècles de l'Eglise on retrouve les preuves de la croyance au purgatoire; les saints Pères et les Docteurs l'enseignent positivement; elle est populaire parmi les fidèles. Saint Augustin offre le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de sa mère et demande qu'on prie pour elle, et pour lui-même quand il sera mort.

N° 238. — JUDAS MACHABÉE.

La Sainte Ecriture nous apprend que Judas Machabée, après une célèbre victoire remportée sur des peuples idolâtres, ennemis de sa nation, conjura le peuple de prier pour ceux de ses guerriers qui avaient succombé dans le combat. Il envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent afin qu'on offrît pour le repos de leur âme un sacrifice solennel. Et l'écrivain sacré conclut que c'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. Les Juifs croyaient donc à l'existence du purgatoire.

N° 239. — UN ENFANT DANS LE PURGATOIRE.

Vers l'an 195, il mourut à Carthage, en Afrique, un enfant, nommé Dinocrate. Il n'avait que sept ans. Un

cancer qu'il avait à la joue et qui faisait horreur fut la cause de sa mort. Sa sœur, nommée Perpétue, plus âgée que lui, fut jetée en prison pour avoir refusé d'adorer les idoles. Elle se mit à prier pour l'âme de son petit frère sans savoir s'il en avait besoin ou non. Pendant la nuit elle eut une vision céleste. Il lui sembla voir son frère pâle, triste, dévoré par une soif ardente et la joue couverte encore de l'ulcère dont il était mort. Sainte Perpétue comprit que son frère était en purgatoire et, touchée de ses souffrances, pria pour lui avec une grande ferveur. Quelques jours après elle eut une autre vision où elle revit son jeune frère, le corps net, les vêtements blancs, le visage brillant de fraîcheur et de santé. Elle comprit alors que ses prières avaient été exaucées et que Dinocrate était délivré du purgatoire. C'est elle-même qui a raconté ces visions qu'on lit dans les actes de son martyre.

N° 240. — LE PURGATOIRE EST UN DOGME CONSOLANT.

Le vicomte de Walsh, Ecossais d'origine, raconte qu'il a connu un hérétique que notre croyance au purgatoire a rendu catholique. Cet hérétique avait un frère bien-aimé qui passa tout à coup d'un festin au cercueil. Comme il était protestant il ne croyait qu'au ciel et à l'enfer et nullement au purgatoire. Il ignorait qu'il y a un lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme. « Mon frère, disait cet hérétique, quoique bon et honnête, n'est pas assez pur pour jouir immédiatement du bonheur céleste. Serait-il donc condamné aux feux éternels ? Cette pensée le plongeait dans les plus effrayantes angoisses et déchi-

rait son cœur. Ses jours étaient sans distractions et ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérance. Aussi dépérissait-il à vue d'œil. Les médecins lui conseillèrent de voyager. Etant en France il entendit parler du purgatoire. Cette doctrine lui plut. Le jour des morts il se réunit à quelques compagnons de voyage qui allaient à l'église. « Je vais, leur dit-il, adopter votre rite; je vais prier avec vous pour mon frère. Non, il n'est pas encore au ciel où rien de souillé ne peut pénétrer; mais il est en purgatoire. Je me fais catholique pour l'en délivrer. » Avec la foi orthodoxe il recouvra l'espérance et la santé.

LES PEINES DU PURGATOIRE.

Sommaire doctrinal.

L'Eglise n'a rien décidé sur la nature ni sur la rigueur des peines du purgatoire. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elles sont proportionnées au nombre et à la grièveté des péchés qu'elles servent à expier. Plusieurs Docteurs en ont conclu que la rigueur des peines expiatoires de l'autre vie surpasse tout ce qu'il est possible de souffrir en ce monde. Les âmes du purgatoire sont privées de la vue de Dieu, ce qui leur cause des regrets et des désirs très violents; selon l'enseignement commun, elles souffrent le tourment d'un feu véritable et matériel, ou du moins une douleur analogue à celle du feu. Nous ne pouvons rien dire de la durée des peines du purgatoire, sinon que les âmes en sont délivrées seulement lorsque la dette qu'elles ont contractée envers la justice divine

est entièrement acquittée, soit par leurs propres expiations, soit par les prières et les bonnes œuvres des fidèles ou les suffrages de l'Eglise. Toutefois ces âmes trouvent une grande consolation dans l'assurance qu'elles ont d'entrer un jour dans le ciel.

N° 241. — MALADE QUI PRÉFÈRE UN JOUR DE PURGATOIRE A UN AN DE MALADIE.

Saint Antoine raconte qu'un malade, en proie aux plus excessives douleurs, appelait la mort à son secours. Un ange lui apparaissant sur son lit de souffrances lui dit : « Dieu m'envoie vers vous pour vous donner le choix d'une année encore de douleur sur la terre, ou d'un seul jour de purgatoire. » Le malade, sans balancer, choisit le purgatoire. Il était à peine dans ce lieu de tourments, que cet ange vint pour le consoler. A sa vue, le malheureux pousse un cri épouvantable, semblable à un rugissement de l'enfer. « Ange séducteur, lui dit-il, vous m'avez trompé, vous m'aviez annoncé que je ne serais qu'un seul jour en purgatoire, et voilà plus de vingt ans que je suis livré aux plus affreuses tortures. » — « Ame infortunée, reprit l'envoyé du ciel, vous êtes dans l'erreur ; la rigueur de vos tourments, vous en fait exagérer la durée. Détrompez-vous, quelques minutes sont à peine écoulées depuis votre trépas. Votre cadavre est encore chaud sur votre couche funèbre et vous parlez de plusieurs années... » Oh ! que les peines du Purgatoire sont quelque chose d'affreux ! Efforçons-nous de les éviter par une vie sainte.

NOUS POUVONS SOULAGER LES AMES DU PURGATOIRE.

Sommaire doctrinal.

Il est de foi que les âmes qui souffrent en purgatoire peuvent être soulagées par les suffrages de l'Eglise, par les prières et les bonnes œuvres des fidèles vivants. Le concile de Trente, dans son décret sur le purgatoire, définit formellement « qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont retenues sont soulagées par les suffrages des fidèles, et principalement par le sacrifice de la messe, toujours accepté de Dieu. » Les moyens de procurer le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire, sont : 1° le saint sacrifice de la messe, qui, étant le renouvellement de celui de la croix, est le sacrifice d'expiation par excellence et le plus propre à apaiser la justice de Dieu; 2° les prières de l'Eglise et les offices qu'elle célèbre pour les morts ; 3° La sainte communion, les prières, les jeûnes, les aumônes, les actes de mortification et des autres vertus chrétiennes ; 4° les indulgences.

N° 242. SAINT VINCENT FERRIER ET SA SŒUR.

Chaque fois que saint Vincent Ferrier perdait l'un de ses parents il en était averti surnaturellement et priait pour lui. Il ne lui restait plus qu'une seule sœur dont il n'avait plus eu de nouvelles depuis plusieurs années. Un jour en montant à l'autel pour offrir l'auguste sacrifice, sa sœur lui apparut triste et abattue. « Mon frère, lui dit-elle, je suis en purgatoire depuis

huit ans pour des péchés graves contre la pureté et pour avoir donné la mort à mon corrupteur, et je dois y rester jusqu'à la fin du monde. » Le saint, à ce langage, se mit à pleurer. Dès lors il ne cessa de prier, de jeûner et de célébrer la sainte messe pour le repos de l'âme de sa sœur. Ce ne fut que huit ans après quelle lui apparut toute radieuse pour lui annoncer le terme de ses souffrances.

N° 243. — UNE AUMÔNE ET UNE MESSE.

Le père Lacordaire raconte, dans une des lettres qu'il a écrites à une noble dame du monde, qu'un paysan de Pologne vint à mourir, et qu'il fut placé par la justice divine dans les flammes de l'expiation. Sa pieuse épouse ne cessait de prier pour l'âme de son cher défunt ; mais ne croyant pas ses prières assez efficaces, elle désira faire célébrer le saint Sacrifice de la Messe pour la délivrance de celui qu'elle pleurait. Mais hélas ! elle était pauvre, elle ne possédait pas le modeste honoraire qu'il est d'usage d'offrir pour la célébration du saint Sacrifice. Elle se présente devant un riche personnage qui était philosophe, incrédule, et lui expose l'objet de sa demande ; celui-ci lui fait l'aumône. La veuve aussitôt fait célébrer le saint Sacrifice de la Messe pour l'âme de son époux. Qu'arriva-t-il ? Quelques jours après, le paysan défunt apparut au riche bienfaisant : Je vous remercie, « lui dit-il, de l'aumône que vous avez faite à mon épouse, et qui a servi à faire célébrer le saint Sacrifice de la Messe ; cette oblation a délivré mon âme du purgatoire où elle était détenue ; et maintenant, en reconnaissance de

votre charité, je viens de la part de Dieu vous annoncer que votre mort est prochaine, et que vous devez vous réconcilier avec lui. » Et ce riche incrédule se convertit et mourut en effet dans les sentiments les plus chrétiens.

LE CIEL.

Sommaire doctrinal.

Tous les peuples ont cru qu'il y a, au delà de cette vie, une vie heureuse pour les bons et malheureux pour les méchants. La vie heureuse sera en Dieu et avec Dieu; on l'appelle le Ciel. La vie malheureuse sera en dehors de Dieu et loin de Dieu, et c'est l'enfer.

« Dieu, dit saint Paul, sera tout dans tous ses élus. » Rien de plus court que ces paroles et cependant on ne peut imaginer rien de plus vaste que ce qu'elles disent. S'il faut aux élus un triomphe pour honorer leurs victoires, Dieu est leur récompense : *Ego ero merces tua magnanimis* ; s'il faut à leur esprit des lumières qu'ils ont entrevues à travers les voiles de la foi, Dieu est la vérité infinie ; s'il faut à leur cœur un objet qui puisse le satisfaire, Dieu est la perfection infinie. Dieu est la vie qui les anime, l'amour qui les enivre, le bonheur qui les transporte, l'éternité qui leur donne le repos.

Ce qui fait le ciel, c'est l'entière satisfaction des facultés de notre âme; ici-bas elle n'est jamais parfaitement heureuse, parce qu'il lui manque toujours quelque chose ou pour l'esprit ou pour le cœur, ou pour le corps. Le ciel sera dans l'entière satisfaction

de toutes ses facultés. Il y aura plénitude de vérité pour l'esprit, plénitude d'amour pour le cœur, plénitude de repos pour le corps.

Monte dans les cieux, intelligence humaine, voici la lumière, voici la vérité sans nuages. Les mystères qui te désolaient sur la terre se dissipent devant toi, tous les voiles tombent. Dieu et son œuvre, Dieu et ses relations avec l'homme ; l'homme et son origine, et ses devoirs, et ses destinées, tout se montre à tes yeux comme les choses de la terre en plein soleil.

Ton cœur, ô homme, est un abîme, rien ne peut le satisfaire ici-bas, ni les honneurs, ni les richesses, ni les plaisirs, ni la science. Au ciel il trouvera, dans la possession des biens infinis, dans la vision de Dieu et de ses perfections, un bonheur complet et inaltérable. Ton corps est ici bas une victime vouée à la douleur, à l'agitation, au travail. Le ciel sera inaccessible à la souffrance ; ce sera le calme et le repos le plus parfait : « *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum* ; *et mors ultra non erit*, *neque luctus*, *neque clamor*, *neque dolor erit ultra*, *quia prima abierunt.* »

N° 244. — LES MARTYRS DE LA VIE ÉTERNELLE.

Vers l'an 180, pendant la persécution de Marc-Aurèle, Valérien, jeune seigneur romain et époux de sainte Cécile, fut emprisonné pour la foi avec son frère Tiburce. Tous deux devaient porter leur tête sur l'échafaud. En attendant le moment du triomphe, les deux condamnés, la sérénité sur le front et le sourire sur les lèvres, restaient à genoux, les yeux et les mains levés vers le ciel. Maxime, officier du préfet Almaque,

chargé de les conduire au supplice, voyant leur jeunesse, leur naissance illustre, les grâces de l'innocence répandues sur leurs traits, ne put s'empêcher de pleurer. « Maxime, pourquoi pleurez-vous, lui demandèrent les martyrs. — Hélas! seigneurs, répondit-il; je suis touché de votre sort : jeunes, nobles, riches comme vous êtes, vous allez déjà mourir, je suis obligé de vous conduire au supplice. — Détrompez-vous, Maxime, nous n'allons pas à la mort, mais à une éternelle vie. Nous sommes chrétiens, et en quittant ce monde, les chrétiens passent dans une vie nouvelle, où la mort n'exerce plus d'empire. — Ce que vous dites m'étonne... Est-ce qu'il y a une autre vie?... — Si vous promettez d'embrasser la foi chrétienne, vous verrez la vérité de vos yeux; la vie éternelle vous apparaîtra au moment de notre mort. » Maxime le promit, et lorsqu'on trancha la tête aux martyrs, il vit leurs âmes éclatantes de gloire, portées au ciel entre les bras des anges. A cette vue, il se déclara chrétien, selon sa promesse, et reçut bientôt, lui-même la couronne du martyre.

N° 245. — LA PENSÉE DU CIEL RANIME LE COURAGE.

Un jeune héros de la foi, saint Symphorien, souffrit le martyr à Autun étant encore à la fleur de l'âge. Il appartenait à une famille noble et chrétienne. Par ses excellentes qualités il avait mérité l'estime universelle. Il fut arrêté comme chrétien et accusé de n'avoir pas voulu adorer l'idole de Cérès. Pour le faire apostasier on lui promit une place honorable dans l'armée et comme il se montra inébranlable dans sa

foi on le tortura cruellement, puis on porta contre lui la sentence de mort. Comme on le menait au lieu des exécutions publiques, situé hors de la ville, sa mère Symphorose, le regardant passer du haut des remparts, lui criait : « Mon fils, mon cher fils, souvenez-vous de la vie éternelle ; tournez les yeux vers le ciel et regardez celui qui règne là-haut. La vie ne vous sera pas ravie, mais changée en une vie meilleure. » Ces généreuses et pénétrantes paroles enflammèrent Symphorien d'une nouvelle ardeur et lui firent conquérir la palme du martyre.

— Que si quelque ange terrestre, comme la mère de saint Symphorien, ne vient pas vous montrer le ciel dans vos afflictions, dites-vous à vous-même, comme le séraphique Bonaventure : « Dieu et avec lui tous les habitants de la Jérusalem céleste, nous attendent avec impatience et se réjouissent du moment où nous irons partager leur félicité. Ne devons-nous pas, nous aussi, désirer d'aller au plus tôt dans leur compagnie ?

N° 246. — TRAVAILLER PERSÉVÉRAMMENT A GAGNER LE CIEL.

Monsieur Boursoul exerça à Rennes, pendant plus de quarante ans, les fonctions du saint ministère ; il soutint sans relâche, jusqu'à la fin de sa carrière, les fatigues de la chaire et les fonctions pénibles du tribunal de la pénitence. « Je voudrais, disait-il, mourir les armes à la main. » Plusieurs fois il répéta, lorsqu'il était en parfaite santé : « Ah ! si j'étais digne d'obtenir une faveur de mon Dieu ! Je lui demande

chaque jour de terminer ma vie, soit en annonçant l'Evangile dans la chaire de vérité, soit en exerçant, dans le tribunal sacré, les droits de sa justice et de sa miséricorde. »

Une prière dictée par les motifs héroïques d'une ardente charité méritait d'être exaucée. Le lundi de Pâques, 4 avril 1774, M. Boursoul dit la sainte messe à cinq heures et alla ensuite au tribunal de la pénitence. Vers les deux heures de l'après-midi, il se rendit à Toussaint, paroisse de Rennes, où, malgré son grand âge et ses infirmités, il prêchait le carême cette année-là ; et à trois heures il monta en chaire, pour y parler sur la gloire et le bonheur des saints. Il mit dans son débit la vigueur et l'impétuosité de la jeunesse : sa voix avait un éclat extraordinaire ; ses mouvements étaient si rapides, son geste si véhément, qu'il désignait ce qu'il allait dire, avant de l'avoir prononcé. Vers la fin du premier point, après la description la plus vive et la plus touchante des beautés du paradis et de la joie des bienheureux dans le ciel, il fit un nouvel effort, et s'écria : « Non jamais il ne sera donné aux faibles yeux de l'homme de soutenir ici-bas l'éclat de la majesté divine ; (ensuite baissant la voix) ce sera dans le ciel que nous le verrons face à face et sans voile. » Ces mots furent prononcés d'une voix sonore et d'un ton pénétrant ; il les répéta en latin : *Videbimus eum sicuti est.* (I, *Jean,* III, 2.) Et en finissant ces dernières paroles, courbé sur le bord de la chaire, il expira. Ses yeux étaient fixés vers le ciel, ils demeurèrent constamment dans cette position. L'Eglise était remplie d'une affluence de peuple extraordinaire, et la consternation fut prompte et gé-

nérale. Les uns poussaient des cris, les autres répandaient des larmes ; ceux-ci tombaient en défaillance ; ceux-là disaient tout haut : « C'est un saint : il est mort, en parlant du bonheur du Ciel. » On entendit la voix d'un enfant qui proféra ces paroles : *Il parlait du paradis : il y va.* (*Vie de M. Boursoul*, par l'abbé Caron.)

DEUXIÈME PARTIE

DEVOIRS QU'IL FAUT ACCOMPLIR

COMMANDEMENTS DE DIEU

Sommaire doctrinal.

Le cœur de l'homme fut la première table sur laquelle la loi divine fut gravée par le doigt du Créateur, et Dieu lui-même le premier maître qui l'enseigna. Mais le déchaînement des passions humaines ayant étouffé cette voix de la raison et de la conscience, le Seigneur donna ses commandements gravés sur la pierre afin que les hommes pussent lire ce qu'ils avaient presque tous complètement oublié, et les promulgua d'une manière plus sensible et plus frappante au sommet du Sinaï. Communiquée au peuple juif par Moïse, cette loi a été enseignée au peuple chrétien par Jésus-Christ. Rien de plus parfait, car elle joint la modération à la force. Sans doute Dieu tient à l'accomplissement de ses préceptes, il menace de châtiments éternels ceux qui les méprisent et les transgressent, mais il donne à chacun de nous les grâces suffisantes pour les mettre en pratique, de sorte que pour quiconque coopère à cette grâce, rien

n'est plus facile que l'observation de la loi : chacun de nous peut dire comme saint Paul : « Je puis tout en celui qui me fortifie. »

« Dieu, dit saint Bernard, possède trois qualités, celle de maître, celle de rénumérateur et celle de Père. Selon ces trois qualités, sa loi est une loi d'autorité, une loi d'espérance et une loi d'amour. » « Ah ! Seigneur, s'écriait saint Augustin, commandez tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'est-à-dire la grâce qui rend facile l'observation de vos préceptes. »

Mais, direz-vous, je n'ai pas cette grâce, car je trouve bien difficile l'accomplissement des lois divines. Il est possible que vous ne l'ayez pas, mais il ne tient qu'à vous de l'obtenir ; vous n'avez qu'à la demander. L'avez-vous fait ? Retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? Avez-vous recours aux deux sources principales de la grâce : la prière et les sacrements ? Priez et la grâce viendra, et avec la grâce l'accomplissement des volontés divines vous sera facile, et dans cette soumission vous trouverez le seul vrai bonheur dont vous puissiez jouir ici-bas : la paix de la conscience.

N° 247. — IL FAUT OBSERVER LES PRÉCEPTES DIVINS.

Celui qui nous ordonne d'observer les commandements de Dieu n'est ni un homme, ni un roi de la terre, ni même un ange, mais c'est le grand maître du ciel, c'est le roi immortel des siècles, c'est le créateur de l'univers, c'est Dieu. Il a donc le droit de commander, par conséquent notre devoir est d'obéir. C'est, du

reste, la condition essentielle pour arriver au bonheur éternel. Ecoutez : Un jeune homme s'approche un jour du Sauveur, et lui dit : « Bon maître, que ferai-je de bon pour acquérir la vie éternelle ? » Jésus lui répondit : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. »

Dans le sermon sur la montagne, le divin Maître prononça cette sentence : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas dans le royaume céleste ; mais celui-là seulement y entrera qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

N° 248. — MODÈLES DE FIDÉLITÉ A LA LOI DIVINE.

La sainte Ecriture nous fournit de nombreux exemples de fidélité à observer la loi de Dieu.

Abraham reçoit l'ordre d'immoler au Seigneur Isaac son fils unique. Le patriarche n'hésite pas ; il se lève à la prime aurore et gravit la montagne de Moriah ; il est prêt à sacrifier son fils lorsque l'ange du Seigneur arrête son bras.

Joseph, esclave de Putiphar, se montre plus esclave encore de la loi de Dieu. Sollicité au crime par l'infâme épouse de ce prince, il préfère encourir la haine de cette femme plutôt que de désobéir à son Dieu en outrageant le roi dans son honneur et dans son droit.

Plus tard l'histoire sainte nous montre la chaste Suzanne aux prises avec le vice personnifié dans deux vieillards qui déshonorent leurs cheveux blancs par la plus criminelle dissolution. « Non, non, s'écria la vertueuse Israélite, je n'aurai jamais le courage de commettre ce crime en présence de mon Dieu, je

préfère la mort. » Et la mort, en effet, en aurait fait une martyre de la chasteté si Daniel n'avait dévoilé l'infamie des séducteurs.

N° 249. — COMMANDEMENTS DE DIEU EN GÉNÉRAL : CE QU'ILS RENFERMENT.

Lors de la persécution de Dioclétien, il y avait un homme très recommandable par sa foi et sa vertu. On le traîna au tribunal du gouverneur, qui, dans son impiété et son ignorance, tourna en raillerie notre religion sainte. « Ceux-là sont faibles et légers, répond Pollion, qui abandonnent leur Créateur pour suivre de misérables superstitions. Quant aux nôtres, ils sont si fermes dans leur foi que rien ne peut les porter à transgresser les commandements du Roi éternel. — De quel roi, de quels commandements me parlez-vous, dit le gouverneur? — Des commandements du Roi éternel, répliqua le martyr de Jésus-Christ. — A quoi vous obligent-ils? — A n'adorer qu'un seul Dieu, Maître du ciel. Ils apprennent que le bois et les pierres ne sauraient être des dieux; ils corrigent les méchants; ils fortifient les justes; ils enseignent aux vierges à tendre à la perfection de leur état, aux personnes mariées à vivre selon les règles de la chasteté conjugale; ils portent les maîtres à commander avec douceur, et les esclaves à obéir en conscience et avec amour ; ils ordonnent aux sujets d'obéir aux puissances dans les choses justes et raisonnables. Ils nous enseignent qu'il faut honorer son père et sa mère, servir ses amis, pardonner à ses ennemis, exercer l'hospitalité envers les étrangers, assister les pauvres,

avoir de la charité pour tous les hommes, ne faire de mal à personne, souffrir patiemment l'injustice ; n'avoir aucune attache au bien qu'on possède, ne pas même désirer celui d'autrui, croire enfin qu'une éternité bienheureuse sera le partage de celui qui aura le courage de mépriser la mort que vous pouvez donner. » Une si belle profession de foi eût touché le cœur d'un juge moins endurci; mais celle-ci ne sut que condamner Pollion a être brûlé vif. La mort du saint martyr fut une preuve de plus *de la divinité de la loi sainte*, selon cette parole de Pascal : « Je crois des témoins qui se font égorger. »

N° 250. — PEUT-ON OBSERVER LES COMMANDEMENTS DE DIEU ?

Oui, assurément : Dieu n'impose pas à nos faibles épaules des fardeaux intolérables. Aussi, lorsque les passions d'Augustin le retenaient par la robe de sa chair, en lui criant : « Tu nous a abandonnées ! de ce moment nous ne serons plus jamais avec toi? Et de ce moment telle et telle chose ne te sera plus permise?... Mais pourras-tu vivre sans nous, sans ces plaisirs? » La chasteté, lui apparaissant avec un front serein et pur, lui adressant de douces et d'attrayantes paroles, lui disait, en lui montrant des enfants et des vieillards, des vierges et des jeunes gens : *Ne pourras-tu pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là? Et ce qu'ils ont pu, est-ce par eux-mêmes? n'est-ce pas dans le Seigneur leur Dieu?* etc. (SAINT AUGUSTIN, *Confess.* liv. VIII, chap. XI.)

N° 251. — NOUS POUVONS OBSERVER LES COMMANDEMENTS PAR L'ÉNERGIE DE NOTRE VOLONTÉ.

« Comment pourrai-je aller au ciel, demandait un jour une sœur de saint Thomas à son frère? — En le voulant, répondit le Docteur angélique. Oui, si vous le voulez, vous marcherez dans la voie du salut; si vous le voulez, vous y ferez des progrès rapides. » Ne rejetez donc pas vos désordres sur le manque de grâces, mais bien sur la défaillance de votre volonté à la grâce qui ne lui manque jamais. (*Vie de saint Thomas*, GODESCARD, etc.)

N° 252. — AVEC LA BONNE VOLONTÉ, IL FAUT LE SECOURS DE LA GRACE.

Nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie, et opère par sa grâce des miracles de piété et de ferveur. « Je veux surpasser les hommes les plus célèbres, disait Henri IV à son précepteur. — Quel gage m'en donnez-vous? — Eh! ma parole, doutez-vous de ma sincérité! — Voilà de terribles engagements? — Tout dépend du cœur qu'on y met: quand j'apporte de l'ardeur au jeu de paume, j'y réussis toujours. — Donc les grands hommes pouvaient éviter ces faiblesses, disons le mot, ces affreux désordres que nous remarquons en eux? — Bien sûr, repartit vivement le jeune prince. » Alors le précepteur prit un ton grave et dit : Apprenez, mon cher enfant, que vous raisonnez en païen et non en chrétien : sachez donc que par lui-même, tout homme est inca-

pable, je ne dis pas de pratiquer une bonne action, mais d'en former le désir. Ainsi, c'est Dieu, sans doute, qui vous inspire cette noble pensée de surpasser les grands hommes de tous les siècles, de tous les pays; mais c'est lui seul aussi qui peut vous donner la force de l'exécuter. » (PÉRÉFIXE, *Vie d'Henri IV.*)

N° 253. — EST-ON ABSOLUMENT OBLIGÉ D'OBSERVER LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Oui, *nous y sommes obligés pour la gloire de Dieu.* Un seigneur arien, puissant auprès de l'empereur, comme chef de ses armées, lui demanda une église pour ses coreligionnaires. « J'y consens, répond Arcade, si vous pouvez déterminer Chrysostome. » Alors on mande le patriarche au palais, et on le presse d'accorder une église. *Jamais*, répondit-il, *non, jamais!* Pour intimider le prélat, l'arien fait pénétrer ses troupes. Mais un de ses officiers l'arrête et lui dit : « C'est en vain que vous cherchez à épouvanter Chrysostome; je le connais : il ne craint ni la confiscation, ni l'exil, ni la mort; il ne redoute que d'offenser Dieu, que de commettre le péché? » Ah! il savait, ce grand homme, glorifier et faire glorifier le Seigneur en observant ses commandements!

PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

VOUS ADOREREZ LE SEIGNEUR VOTRE DIEU ET VOUS NE SERVIREZ QUE LUI SEUL.

Sommaire doctrinal.

C'est ainsi que débute le Décalogue donné à Moïse sur la montagne de Sinaï. Ce premier précepte nous ordonne d'adorer Dieu, de n'adorer que lui seul et de l'aimer parfaitement. C'est là le commandement par excellence, la plus solennelle des lois du Seigneur.

Adorer Dieu, c'est se soumettre tout entier à lui en le reconnaissant pour l'être suprême, pour le Créateur, le conservateur et le souverain Seigneur de toutes choses ; et lui rendre les hommages qui lui sont dus en cette qualité.

Mais l'homme étant composé d'un corps et d'une âme qu'il tient également de la bonté de Dieu ; il faut que ce corps et cette âme participent et concourent au service du Créateur. De là l'adoration intérieure et l'adoration extérieure. L'adoration *intérieure* ou de l'*âme* est celle qui s'accomplit entièrement dans l'esprit et dans le cœur. L'essence de cette adoration consiste à rendre à Dieu l'hommage de notre intelligence par la *foi*, l'hommage de nos désirs et de notre confiance par l'*espérance*, et l'hommage de nos affections par la *charité*. Les trois vertus théologales :

la foi, l'espérance et la charité constituent donc le culte intérieur.

L'adoration *extérieure* ou corporelle consiste à manifester par des actes extérieurs, tels que les prières vocales, les signes de croix, les génuflexions... les sentiments de l'adoration intérieure que l'on rend à Dieu comme au Créateur et au souverain Seigneur de toutes choses; cette adoration constitue la vertu de religion.

On adore Dieu *intérieurement* par les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité et *extérieurement* par la vertu de religion.

La foi, l'espérance et la charité sont appelées vertus *théologales* parce qu'elles se rapportent directement à Dieu, c'est-à-dire qu'elles ont Dieu pour objet direct et nous mènent à lui tout droit. Quand nous pratiquons ces vertus nous nous occupons de Dieu, nous nous portons vers lui et nous nous unissons à lui.

N° 254. — IL FAUT ADORER DIEU SEUL.

Ce n'est pas un simple mortel, ce n'est pas un ange descendu du ciel qui nous ordonne d'adorer Dieu, c'est Dieu lui-même qui le prescrit comme un devoir rigoureux. C'est sur le sommet du Sinaï qu'il fait entendre sa voix et qu'il crie à toutes les nations : « Je suis le Seigneur ton Dieu... Tu n'auras point d'autres dieux devant moi. Après avoir ainsi promulgué oralement le Décalogue, le Seigneur invita Moïse à retourner sur la montagne pour recevoir ces préceptes gravés sur des tables de pierre et apprendre de sa bouche même le détail de la loi cérémoniale et judiciaire. Comme

Moïse resta de nombreux jours au Sinaï, le peuple d'Israël, ne sachant ce qu'il était devenu, se prit à murmurer et à dire à Aaron avec instances : « Faites-nous un Dieu que nous voyions, voilà notre or, nos bracelets, nos chaînes, nos boucles et toutes nos parures. On les jette dans un fourneau et il en sort un veau d'or. Aussitôt le peuple ivre de joie se met à se gaudir en mangeant, en buvant et en dansant devant le nouveau dieu qu'il adore. Moïse arrive et, indigné des actes d'idolatrie dont il est témoin, brise les tables de la loi qu'il tient entre ses mains. « Enfants de la tribu de Lévi qui êtes demeurés fidèles à votre Dieu, levez-vous comme un seul homme, s'écria-t-il, armez-vous de vos glaives et exterminez impitoyablement les prévaricateurs sacrilèges de la loi divine. » L'homme de Dieu fut vengé par la mort de plus de trois mille Israélites. Ce ne fut qu'après le retour au devoir et le repentir des coupables que le sang cessa de couler et que la miséricorde du ciel leur fut accordée. C'est ainsi que Dieu punit le grand nombre de ceux qui avaient oublié le précepte qui leur avait été intimé de n'adorer que Dieu seul et de ne point fléchir le genou devant des dieux étrangers.

N 255. — L'ADORATION PARTAGÉE.

Vers la fin du dixième siècle, Geyra, le célèbre roi des Magyares, grâce aux bonnes dispositions de son épouse, permit à des prêtres envoyés de Hongrie, de prêcher aux prisonniers allemands. Le zèle et la piété des missionnaires, le recueillement des auditeurs en recevant les consolations de l'Evangile, firent une

telle impression sur Geyra et sur plusieurs nobles, qu'ils se firent instruire dans la doctrine chrétienne et baptiser. Mais avec tout cela, Geyra continuait encore de sacrifier aux idoles de son pays ; l'Évêque l'ayant appris, chercha à l'en détourner par de sévères exhortations ; mais le prince répondit : « Je ne vois pas pourquoi je n'agirais pas ainsi ? Je suis assez riche pour les servir tous à la fois ! » Cette façon de penser est peut-être excusable chez un homme qui n'avait guère encore l'esprit cultivé. Mais parmi les gens civilisés combien n'en trouverait-on pas qui pensent comme Geyra ? Peut-être en est-il fort peu qui n'aient à se faire des reproches de ce genre. En effet, rien n'est plus ordinaire que de voir des chrétiens qui se croient assez riches en sagesse, en vertus, en mérites et en biens terrestres, pour pouvoir servir en même temps Dieu et le monde et se consacrer à l'un comme à l'autre. Mais chacun connaît cette parole du Seigneur, qui déclare impossible cette adoration partagée, car entre Jésus-Christ et Bélial il n'y a rien de commun. Le premier commandement dit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. »

LA FOI

Sommaire doctrinal.

La foi est l'assentiment parfait et sans aucune hésitation, que nous donnons à tout ce qui nous est annoncé de la part de Dieu et qui nous en fait confesser la vérité avec une conviction complète au péril même de notre vie.

C'est, dit le catéchisme, une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que dieu a révélé à son Eglise, parce qu'il est la vérité même.

L'objet de la foi comprend donc toutes les vérités que Dieu a révélées par l'enseignement de l'Eglise, qui est, comme dit l'Apôtre, la base et la colonne de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis*. C'est elle qui a reçu du Sauveur le dépôt sacré de la foi et qui est chargé de le transmettre aux générations qui se succèdent, et de le conserver intact jusqu'à la fin des temps.

La foi est absolument nécessaire au salut, car sans elle, dit saint Paul, il est impossible de plaire à Dieu. « Celui qui ne croira pas sera condamné, » avait déjà dit le Sauveur. Il est nécessaire, de nécessité de moyen de croire explicitement qu'il y a un Dieu, souverain Seigneur de toutes choses, et qui récompense ceux qui le cherchent.

Il ne peut y avoir de salut pour un adulte, s'il ne croit explicitement en Dieu, à sa Providence, et à l'existence d'une autre vie où chacun recevra selon ses œuvres.

La foi explicite aux mystères de la Sainte-Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption est aussi nécessaire au Salut, au moins de nécessité de précepte.

Il y a pour tous les adultes nécessité de précepte de savoir, au moins quant à la substance : 1° le Symbole des Apôtres ; 2° l'Oraison dominicale ; 3° les commandements de Dieu et de l'Eglise ; 4° ce qui a rapport aux sacrements de baptême, de pénitence et d'Eucharistie.

Ce n'est pas assez pour un chrétien d'avoir la foi

habituelle, il doit en faire des actes de temps en temps.

Les moyens les plus efficaces pour accroître la foi infuse du baptême sont : 1° la prière ; 2° la pratique des vertus chrétiennes ; 3° la répétition fréquente des actes de foi ; 4° l'étude de la religion ; 5° la fuite des hérétiques, des mauvais chrétiens et des livres contre la foi.

Rien de plus juste, rien de plus digne de Dieu que la soumission de l'homme aux vérités révélées. Y a-t-il, en effet, rien de plus juste qu'une créature raisonnable humilie la raison devant la raison souveraine, qu'un esprit étroit et borné reconnaisse son impuissance à porter ses vues jusqu'à la hauteur de celles de Dieu.

Qu'importe que nous ne comprenions pas ce que nous croyons, dès que nous savons que c'est Dieu, la vérité même, qui nous ordonne de le croire ? Le peuple d'Israël n'aperçoit le Sinaï qu'environné d'une épaisse fumée, mais à travers tous ces nuages, il entend et reconnaît la voix de Dieu ; il la respecte, se prosterne et adore. Quand Dieu parle, n'est-il pas juste que l'homme se taise? C'est l'ordre fondé sur la nature des choses.

Du reste, voyez combien est agréable à Dieu l'hommage que lui rend notre foi. Par elle, nous reconnaissons la souveraine véracité, nous lui soumettons la plus orgueilleuse puissance de notre être, cet esprit si fier, si indépendant, si porté à ne croire que ce qu'il voit et ce qu'il comprend. Par la foi, nous faisons de notre raison l'usage le plus noble que nous puissions en faire, nous l'immolons à la raison éternelle, à Dieu. Aussi le Seigneur la récompensera-t-

elle souvent même dès cette vie lorsqu'elle est ferme, entière et agissante. En voici trois exemples tirés du saint Evangile.

N° 256. — FOI DU CENTENIER.

Jésus étant entré dans Capharnaüm, un centenier vint le trouver et lui fit cette prière : « Seigneur, mon serviteur est couché et malade de paralysie dans ma maison et il souffre extrêmement. » Jésus lui dit : « J'irai et je le guérirai. » Mais le centenier lui répondit : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. Car quoi que je ne sois moi-même qu'un homme soumis à la puissance d'un autre, ayant néanmoins des soldats sous mes ordres, je dis à l'un : allez-là, et il y va ; et à l'autre : venez ici, et il y vient; et à mon serviteur : faites cela, et il le fait. » — Jésus entendant ces paroles en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. » Puis, s'adressant au centenier : « Allez, dit-il, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. » Et son serviteur fut guéri à la même heure.

N° 257. — LA CHANANÉENNE.

Une femme chananéenne dont la fille était possédée du démon s'adressa à Notre-Seigneur en versant des larmes et lui dit : « Fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. » Jésus ne lui répondit pas un mot. Elle

vint se prosterner devant lui en disant : « Seigneur, secourez-moi. » Jésus lui dit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » Mais elle repartit : « Il est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Alors, reprenant la parole, Jésus lui dit : « O femme, votre foi est grande ! qu'il vous soit fait comme vous le désirez. » Et sa fille fut guérie à l'heure même.

N° 258. — L'HÉMORROÏSSE.

Une femme atteinte depuis douze ans d'une maladie humiliante avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans recevoir aucun soulagement. Le mal, au contraire, n'avait fait que s'aggraver. Ayant entendu parler de Jésus, elle vint au milieu de la foule qui l'environnait et comme elle ne pouvait pas facilement l'aborder, elle disait en elle-même : « Si je touche seulement la frange de son manteau, je serai guérie. » Elle se presse, elle avance peu à peu et enfin, parvenue auprès du Sauveur, elle se baissa avec respect et toucha la frange de sa robe. Au même instant elle sentit qu'elle était guérie de son infirmité. Aussitôt Jésus demanda en se tournant vers le peuple : « *Qui est-ce qui m'a touché* ? Comme tout le monde s'excusait, Pierre et les autres disciples lui dirent : « Maître, la foule vous presse de tous côtés et vous demandez : Qui m'a touché? » Jésus insista et dit : « Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'il est sorti de moi une vertu, c'est-à-dire une œuvre miraculeuse. » Alors cette femme toute

tremblante se jette aux pieds de Jésus, avoue que c'est elle qui l'a touché et pourquoi elle l'a fait. Alors le divin Sauveur lui dit avec une bonté admirable : « *Ma fille, votre foi* vous a sauvée. Soyez guérie. » Et cette femme fut guérie à l'heure même.

Nous trouvons aussi dans la vie des saints et dans l'histoire ecclésiastique des exemples frappants d'une foi vive, ferme et agissante. Tels sont ceux de saint Romain, de saint Pierre le Dominicain, des martyrs du Japon, etc.

N° 259. — FOI DE SAINT ROMAIN.

Pendant que les bourreaux torturaient saint Romain, diacre et martyr à Antioche, parmi la foule des spectateurs se trouvait une femme qui tenait un enfant dans ses bras. Cet enfant qui pouvait avoir trois ans et qui savait à peine parler, suivait néanmoins avec un intérêt au-dessus de son âge tous les incidents de la terrible et douloureuse scène qui se passait devant ses yeux. Tout à coup, agitant ses petits bras, il s'écria d'une voix ferme et assurée : *Jésus-Christ est le vrai Dieu* ! Le juge, dont le siège était à quelques pas de là, se tourna vers cet enfant et lui demanda d'une voix irritée : « Qui te l'a dit? — C'est ma mère, répondit l'enfant sans se déconcerter. — Et qui l'a dit à ta mère? poursuivit le juge dont la colère était surexcitée par la confusion de se voir ainsi bravé par un enfant devant la multitude : Qui l'a dit à ta mère, petit insolent que je vais châtier. — C'est Dieu lui-même, répliqua l'enfant et je me moque de vos menaces. » Voilà la foi dans toute sa naïve éner-

gie! combien elle est admirable! et combien elle est rare! (*Vie du saint.*)

N° 260. — EXEMPLE D'UNE FOI ENTIÈRE.

L'empereur Valens, soit par lui, soit par les siens, avait tout mis en œuvre pour amener saint Basile à l'arianisme. « Pourquoi n'êtes-vous pas de la religion de l'empereur, lui dit le préfet? — C'est parce que sa religion n'est pas celle que Dieu a établie. — Réfléchissez-y bien. — Je serai demain ce que je suis aujourd'hui : créature, je n'adorerai point une créature comme mon Dieu. Je ne suis, je ne serai jamais de votre parti, parce que jamais je ne foulerai aux pieds *ma foi au vrai Dieu*, pour complaire aux hommes. La confiscation, l'exil, les tortures, la mort, dont vous me menacez, tout cela ne m'effraie point. La confiscation m'enlèvera quelques haillons, quelques cilices, quelques livres, voilà tout; l'exil ne peut m'atteindre, moi qui ne suis en ce monde qu'un vayageur aspirant à une autre région; aux premières tortures, ce corps épuisé succombera. » A ces paroles, le préfet resta consterné; puis, descendant de son tribunal, il alla dire à l'empereur : « Seigneur, nous sommes vaincus! Les promesses, les menaces, tout est impuissant sur Basile. » (NICÉPH., *Hist. ecclés.*, ch. XVIII.)

N° 261. — FOI DE SAINT PIERRE LE DOMINICAIN.

Saint Pierre le Dominicain, surnommé le martyr, avait fréquenté dans son enfance l'école de Vérone, en

Italie, et s'était constamment fait remarquer par son amour de l'étude et la pénétration de son esprit. Un jour qu'il revenait de l'école, un de ses oncles, qui était manichéen, eut la curiosité de lui demander ce qu'on lui apprenait en classe. Il le prend sur ses genoux et se met à le caresser, puis l'interroge en lui tenant familièrement la main. « Voyons, mon petit ami, lui dit-il, qu'as-tu retenu de la leçon d'aujourd'hui? — Ah! de fort belles choses, répond l'enfant avec la naïveté de son âge; on nous a fait apprendre le *Credo*. Voyez, je le sais tout par cœur : Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre et en Jésus-Christ son Fils unique... — Et sais-tu, interrompit l'oncle avec impatience, sais-tu bien ce que tout cela veut dire? — Sans doute que je le sais! fit l'enfant qui fixa son oncle avec assurance : *Créateur du ciel et de la terre*, cela veut dire que le bon Dieu a tout fait de rien par sa seule parole. C'est lui qui a fait le soleil, la lune, les étoiles; c'est lui qui a créé la terre et tout ce qu'elle renferme... — Bah! fit l'oncle en lui fermant la bouche, il ne faut pas croire ces choses-là, mon petit, l'on te trompe, vois-tu? » Mais il eut beau faire, le petit Pierre tint ferme et persévéra dans la foi. Plus tard, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut le fléau des hérétiques, surtout des manichéens qui commençaient à se répandre en Italie. Furieux de son zèle et de ses succès, les hérétiques attentèrent à sa vie. Deux scélérats lui déchargèrent quelques coups de hache sur la tête. Pierre se releva, pardonna à ses bourreaux, puis il récita en latin le Symbole des apôtres et, trempant le doigt dans son sang qui coulait de ses blessures,

il traça sur la terre le mot *credo* et alla recevoir au ciel la récompense de sa fermeté dans la foi, le 6 avril 1252. (*Vie des saints.*)

N° 262. — DÉVOUEMENT HÉROÏQUE D'UN ENFANT ET DE SA MÈRE.

Un enfant de sept ans fut dénoncé au gouverneur romain Asclépiade comme chrétien. Cet impitoyable ennemi du christianisme le fit paraître à son tribunal. Là, il l'interrogea et pour lui faire abjurer sa foi, il employa les caresses, les promesses les plus séduisantes, puis les menaces les plus terribles. « C'est inutile, répond ce courageux enfant, vous allez voir : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre Seigneur... » Asclépiade ne le laissa pas achever; il fit venir sa mère et ordonna de le fustiger devant elle, pensant qu'elle l'engagerait à adorer les idoles. « Courage, mon fils, s'écriait cette héroïque mère; encore un instant de souffrances et le ciel sera ton partage. » Le gouverneur, outré de colère, ordonna de redoubler les coups. Pendant qu'on le déchire, ce courageux martyr répétait : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant... » Au bout de quelques instants, il se retourne vers sa mère et lui dit : « Ma mère, j'ai soif. — Courage, mon cher enfant; encore un peu de patience et vous arriverez à la fontaine de vie, c'est Jésus-Christ lui-même qui vous donnera à boire. » Ce triste spectacle arracha des larmes à tous ceux qui en furent témoins ; il n'y eut que le tyran qui y resta insensible. Honteux de se

voir vaincu par un enfant il lui fit trancher la tête et l'envoya au ciel. (*Vie des saints.*)

N° 263. — COURAGE ADMIRABLE D'UN ENFANT.

Durant une persécution exercée au Japon contre les chrétiens, un père et une mère s'entretenaient un jour sur le sort qui leur était réservé et s'encourageaient au martyre; mais une pensée jetait le trouble dans leur âme, c'était l'avenir de leur enfant de six ans. « Qui prendra soin de lui? Qui veillera sur son innocence, disait la mère? Ah ! que ne peut-il aller au martyre avec nous ? » L'enfant, qui jouait dans un coin de l'appartement, suivait la conversation. Tout à coup, il fait rougir un fer au feu, le saisit avec la main et le garde en disant : « Voyez, ma mère, si je suis capable de souffrir le martyre pour l'amour de Dieu. Oui, je veux mourir avec vous et m'envoler au ciel en votre compagnie. »

N° 264. — FOI FERME.

Pendant une persécution qui eut lieu au Japon en 1615, une mère et ses deux enfants furent attachés à un poteau au-dessus d'un brasier, mais de telle sorte que les martyrs pouvaient se détacher à leur gré s'ils voulaient apostasier. Les courageuses victimes restèrent inébranlables. Cependant le petit garçon de dix ans tomba, et de grands cris retentirent dans les airs : on croyait qu'il renonçait à Jésus-Christ, mais tout à coup traversant les flammes qui enveloppaient sa mère; il courut lui faire ses caresses. Celle-ci, ravie de

ce spectacle, jeta sur son enfant un regard approbateur, et un instant après ils n'étaient plus de ce monde. La jeune fille de seize ans ne le céda point à son petit frère; ayant fait effort pour se pencher à terre, elle ramassa des charbons enflammés qu'elle mit sur sa tête en guise de couronne; puis, se relevant, elle tint ses regards vers le ciel, jusqu'à ce qu'elle reçut en échange l'éclatante couronne de l'immortalité.

N° 265. — SOLDATS MARTYRS DE LEUR FOI.

C'était en Afrique, sous le commandement du maréchal Valée. Un poste mal gardé s'étant laissé surprendre sans coup férir, par les Arabes d'Abd-el-Kader, aux environs de la Maison Carrée, nos soldats se virent aussitôt forcés de choisir entre l'abjuration et la mort. — L'officier qui commandait le détachement, et qui appartenait à une des plus nobles familles de la Bretagne, leva les yeux au ciel et réfléchit un instant : puis interrogea du regard le tambour qui se tenait debout à ses côtés. — Eh bien ! lui dit-il. — Lieutenant, répondit le soldat d'une voix ferme et assurée, vous ferez ce qu'il vous plaira; pour moi, je ne renierai jamais mon baptême et mon Dieu ! — Très bien, mon brave ; ni moi non plus ! — Ni moi ! — ni moi ! » s'érièrent les uns après les autres. — A l'exception de deux, ces héroïques enfants de la France ! — à l'exception des deux lâches qui embrassèrent l'islamisme, tous eurent la tête tranchée. Les renégats furent amenés à Tanger ; l'un d'eux y mourut, l'autre put s'échapper et revint au camp français où il

rendit compte de ces faits. Le rapport signé du nom de Lamoricière doit se trouver encore dans les archives du gouvernement, à Alger.

PÉCHÉS CONTRE LA FOI.

Sommaire doctrinal.

La foi étant une vertu difficile, il arrive assez souvent qu'on la blesse dans la conduite. On pèche contre la foi : 1° par incrédulité, en rejetant la révélation divine; 2° par apostasie, en abandonnant la foi catholique pour s'attacher à une secte hérétique ; 3° par des doutes volontaires contre la foi; 4° par respect humain; 5° par négligence à s'instruire ou à instruire des vérités de la religion ceux qui nous sont confiés.

L'incrédulité n'est pas, comme on serait tenté de le croire, la preuve d'un grand esprit, mais souvent une preuve d'ignorance ou de corruption, c'est ce que nous prouvent les exemples suivants.

N° 266. — UNE DAME INCRÉDULE.

Monsieur Boyer, le savant et saint directeur de la Société de Saint-Sulpice rencontra un jour en voiture une dame qui s'avisa de lui dire : « Savez-vous, monsieur l'abbé que je suis incrédule et qu'en fait de religion je ne crois à rien? — Madame croit pourtant à l'existence de Dieu, reprit le célèbre Sulpicien. — Pour l'existence de Dieu, soit; toutefois, s'il existe, il ne s'inquiète guère de ce qui se passe ici-bas. — Madame croit-elle à l'immortalité de l'âme? — Oui, mais

sans croire à l'enfer. — Madame croit-elle à une révélation? — Oh non! je suis incrédule, je vous l'ai dit. — Madame a-t-elle examiné les preuves de la révélation? — Non. — Connaissez-vous les écrits de Bossuet et de Fénelon, les sermons de Bourdaloue et de Massillon? — Non. — Eh! Madame si vous ne connaissez rien de tout cela, dites donc que vous êtes une sotte, une ignorante et non une incrédule. (Notice sur M. Boyer.)

N° 267. — CAUSES DE L'INCRÉDULITÉ.

M. Bourguer, de l'Académie des sciences, illustre incrédule, venait de mourir en 1736. D'Alembert ne peut s'empêcher de dire : « Nous venons de perdre la meilleure tête de Notre Académie. » — Et cependant M. Bouguer n'avait pas voulu mourir sans se réconcilier avec le Dieu qu'il avait négligé de servir. Il fit, au dire du Père de la Berthonie, cet aveu remarquable : « Je n'ai été incrédule que parce que j'étais corrompu. » Et il ajouta aussitôt après : « Allons au plus pressé, mon Père; c'est mon cœur plus que mon esprit qui a besoin d'être guéri. » Et il reçut les sacrements avec foi et respect.

N° 268. — NE RENIEZ PAS VOTRE FOI.

La profession extérieure de notre foi peut être soumise parfois à de rudes épreuves. Il faut alors faire appel à toute notre énergie et surtout prier et méditer les terribles conséquences de l'apostasie.

Pendant que saint Léonide était en prison à cause

de sa foi, son fils Origène, âgé de quatorze ans, lui écrivit la lettre suivante : « O mon père ! Je vous en conjure à genoux, que votre tendresse pour moi ne vous fasse pas renier votre foi. Je vous remplacerai auprès de ma mère et de mes frères. Et si vous mourez martyr de la foi, j'irai mendier de porte en porte pour les nourrir ; mais je vous en supplie, ô mon père, ne reniez pas Jésus-Christ. Quelle foi admirable dans ce jeune enfant !

N° 269. — HÉROÏSME DE THOMAS MORUS DANS SA FOI.

Henri VIII, roi d'Angleterre, avait fait de Thomas Morus le premier chancelier de son royaume. Lorsque le monarque eut rompu les liens qui l'attachaient à l'Église Romaine, il voulut entraîner à sa suite le premier dignitaire de l'État ; mais tout fut inutile : flatteries, promesses, menaces, rien ne l'ébranla. Il fut jeté en prison. Ses amis cherchèrent à le gagner, sa femme à son tour le conjura d'obéir au roi et de se conserver pour ses enfants. — O mon épouse, combien d'années croyez-vous que je puisse encore vivre ? — Au moins vingt ans, répondit-elle. — Eh bien ! veux-tu que je préfère la vie éternelle à vingt ans de vie sur la terre ? » Et il mourut victime de la foi.

RESPECT HUMAIN.

Sommaire doctrinal.

On ne croirait pas qu'au service de Dieu, il y a des lâches et des peureux qui craignent de se montrer

chrétiens et qui rougissent de leur nom. Et cependant ce nombre en est grand, surtout de nos jours. A ces âmes pusillanimes, Jésus-Christ déclare que lorsqu'il viendra dans l'éclat de sa majesté pour juger les hommes il reniera devant son Père ceux qui auront rougi de lui devant les hommes. Et saint Augustin, fidèle interprète de l'enseignement divin, ne craint pas d'affirmer qu'il ne sert de rien de croire de cœur, si la bouche ne confesse pas ce que le cœur approuve. Cependant, que de chrétiens faibles qui s'arrêtent loin des pratiques de la foi par crainte du jugement des hommes, par la peur de ce qu'on dira !

N° 270. — SAINT PAUL BRAVE LE RESPECT HUMAIN.

Qu'il est grand l'Apôtre de Jésus-Christ, quand il dit avec noblesse et une fière indépendance : « Pour moi, je me moque bien de ce que vous pourrez dire ou penser ; je regarde tous ces jugements des hommes comme rien. Et que m'importent en effet, leurs jugements? Dieu seul est mon maître, lui seul me jugera : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer ; qui judicat me Dominus est.* Pour moi je me mets peu en peine d'être jugé par qui que ce soit ; celui qui est mon juge, c'est le Seigneur. »

N° 271. — NE ROUGISSEZ PAS DE VOTRE FOI.

Saint Justin, martyr, fut cité devant les tribunaux à cause de sa foi. Rusticus, alors préfet de Rome, lui reprocha d'être un sectateur du Christ et lui dit : « Vous devriez rougir d'une religion si stupide. »

Adressé à un philosophe, ce reproche était sanglant. Que répond le généreux confesseur? ce que devait répondre un vrai chrétien. « Que Dieu me garde, dit-il, de jamais rougir de ma foi ! toute ma consolation et ma gloire, c'est de professer la religion chrétienne et de reconnaître le Dieu des chrétiens comme le seul vrai Dieu. (Vie du saint.)

N° 272. — CONSTANCE CHLORE.

Constance Chlore, empereur Romain, voulut un jour mettre à l'épreuve les soldats chrétiens qui le servaient. Comme il avait à la Cour un grand nombre d'officiers qui professaient la doctrine du Christ, il leur signifia d'avoir à renoncer à une religion proscrite par les lois de l'empire. Pour les déterminer à se rendre à ses ordres, il fit de grandes promesses à tous ceux qui lui obéiraient et de terribles menaces à ceux qui oseraient lui résister. Dans le nombre plusieurs se courbèrent sous l'exigence impériale, mais les autres répondirent avec un noble courage : « Prince, nous préférons la mort à l'apostasie. » — Le prince, émerveillé d'une si admirable bravoure, conserva auprès de lui et combla d'honneurs ceux qui restaient fidèles à leur foi. » Vous avez été fidèles à votre Dieu, leur dit-il, vous le serez donc à votre prince. » Quant à ceux qui avaient eu la lâcheté d'apostasier, il les accabla de reproches, les priva de toutes leurs dignités et les chassa honteusement. « Quand on est capable de trahir son Dieu, dit-il, on est capable de trahir aussi son prince. » Ainsi fait le monde, il n'a aucune confiance à ces lâches esclaves du respect

humain qui trahissent leur conscience, leur foi et leur Dieu.

N° 273. — BELLE RÉPONSE DU MARÉCHAL DE VILLARS.

Le maréchal de Villars, blessé en 1709, à la bataille de Malplaquet, se trouva si mal qu'il fut question de lui administrer les derniers sacrements. On lui proposa de faire cette cérémonie en secret. « Non, dit-il, puisque l'armée n'a pu voir Villars mourir en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien.

N° 274. — LE CHAPELET PERDU ET RECOUVRÉ.

Un jeune élève des plus distingués de l'Ecole polytechnique perdit un jour son chapelet dans une des salles. Un condisciple l'ayant trouvé à l'heure de la récréation, appela toute l'École, attacha le chapelet à un des arbres de la cour, et d'un air de défi : « Que celui à qui il appartient vienne le réclamer, s'écria-t-il ! — C'est moi qui l'ai perdu, dit tranquillement le jeune élève en s'avançant au milieu de ses condisciples ; ce chapelet est un souvenir de ma mère, j'y tiens beaucoup et je le récite tous les jours. » — « Bravo, s'écria, une grosse voix. » Tous se retournèrent, c'était le général commandant l'Ecole. — « Bravo, mon ami, dit-il, en serrant la main du jeune chrétien. Vous êtes un homme de cœur et d'énergie. Quand on sait ainsi défendre ses convictions et sa foi, on saura servir son pays, on saura mourir pour sa patrie !... Continuez et vous ferez votre chemin. »

Ce jeune homme sortit le premier de l'Ecole, et

pendant tout le temps qu'il y demeura, il fut le plus estimé, le plus aimé de tous. Comme lui, faites-vous une loi de réciter chaque jour le chapelet de la très sainte Vierge. Peut-être n'attirerez-vous pas sur vous les applaudissements de vos semblables, mais, ce qui vaudra mieux, vous ferez l'admiration des anges, vous serez bénis de Dieu et protégés par la Reine des Anges. (*Semaine religieuse de Grenoble.*)

N° 275. — L'HOMME DOUBLE.

On a inventé dans ces derniers temps une morale commode : celle de l'homme double. Chez lui, il se prétend chrétien ; mais conversant en public avec des impies, on dirait qu'il ignore s'il y a un Christ. Comme paroissien, il salue poliment son curé ; comme conseiller municipal, il expulse de l'école les religieuses et le crucifix. Le vendredi, sa femme sert sa table en maigre ; chez un ami il fait gras. Est-il parrain ? Il récite son *Credo* sans broncher ; électeur, il vote pour un athée.

L'homme double a existé de tout temps : ce qui est nouveau, c'est la doctrine qui le justifie. On le méprisait autrefois comme un lâche et un hypocrite ; aujourd'hui on le vante comme un homme habile et sage.

Mais l'homme double ce n'est pas un chrétien ; ce n'est même pas un honnête homme. L'honnête homme n'a qu'une parole, le chrétien n'a qu'une seule conscience, éclairée par sa foi. Le chrétien, à son foyer, est chrétien ; en public, il est chrétien ; instituteur, il est chrétien ; maire, il est chrétien ; député, il est

chrétien ; avocat, médecin, il est chrétien. Il n'appellera pas le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, un étranger; il n'acceptera point un duel ; il ne louera point le divorce ; il ne figurera point dans le cortège d'un enterrement civil. Jamais les actions ni les paroles d'un chrétien ne seront en contradiction avec l'Évangile ; ou s'il lui échappe une faute il s'humiliera en se frappant la poitrine.

Malheur au cœur double ! malheur aux lèvres scélérates ! malheur au pécheur qui marche sur la terre par deux chemins !

Est-ce moi qui prononce cette malédiction ? Non, c'est le Saint-Esprit. *Væ duplici corde, et labiis scelestis, et peccatori terram ingredienti duabus viis!* (*Eccli.* II, 14) (A. Maunoury.)

AUTRES TRAITS HISTORIQUES.

Boileau brave le respect humain. (6e commandement de l'Eglise, N° 569)

Brun de Villeret méprise le respect humain. (Id... N° 584. — 585. — 586.)

N° 276. — COURAGE D'UN OUVRIER.

Dans un grand meeting organisé à la salle de Rivoli le 27 janvier 1888 par les groupes anarchistes de Paris, un ancien membre de la Commune, nommé Alix, déclare que la cause de l'ignorance des peuples vient tout simplement des diverses religions, et surtout des cercles catholiques. En vrai libéral, il demande la suppression de toutes les religions, puisque d'après

lui, tous ceux qui les pratiquent sont de malhonnêtes gens. — Un jeune homme alors se lève et proteste avec énergie et demande la parole; on la lui accorde. « Le précédent orateur, dit le jeune ouvrier, vient d'informer que tous ceux qui pratiquent une religion quelconque sont de malhonnêtes gens. Je proteste, je suis catholique et patriote et je ne suis pas plus malhonnête qu'un autre. »

Des cris alors se font entendre dans la salle. Calme et intrépide, le jeune ouvrier attend. « Vous avez demandé des contradicteurs, répond-il bientôt, eh bien, j'en suis un, écoutez-moi. » — Quelques cris : « Ecoutez-le, il a du courage, » s'élèvent de la salle et finalement le silence se rétablit. « J'ai dit que j'étais catholique et je le répète : croyez-vous que je sois plus canaille que les conseillers municipaux et les députés qui se prétendent socialistes et qui ne sont au fond que des sauteurs ? » — On rit et des bravos éclatent de toute part et on applaudit à la foi religieuse du courageux catholique. Tant il est vrai que tôt ou tard ceux qui affirment leur croyance forcent le respect.

Cela me rappelle ce qui se passa, il y a deux ans, à un enterrement civil qui eut lieu dans une petite ville des Landes :

Lorsque le cercueil fut déposé dans le tombeau un paysan se détache et prononce la courte oraison funèbre : « Nous n'avons plus qu'une chose pour honorer la mémoire de notre ami : réciter un *Pater noster* et un *Ave Maria.* » Et tous s'agenouillant sur la terre humide récitèrent la prière demandée.

ESPÉRANCE.

Sommaire doctrinal.

L'espérance est une vertu surnaturelle, par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance fondée sur sa promesse et sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la béatitude éternelle et les secours nécessaires pour y parvenir.

L'objet propre et principal de l'espérance est Dieu ou la béatitude éternelle, qui est la possession de Dieu; l'objet secondaire comprend les moyens d'obtenir la vie éternelle, c'est-à-dire la grâce, le pardon des péchés, et même les biens temporels, en tant qu'ils sont utiles à notre salut. Ainsi, pour l'espérance chrétienne, le désir d'éviter la damnation ne suffit pas, il faut de plus avoir la volonté ferme et le désir efficace d'arriver au bonheur éternel.

Le motif de l'espérance est la fidélité de Dieu dans ses promesses; la certitude que nous avons de cette fidélité est fondée sur sa puissance et sa bonté. Dieu, en effet, peut accomplir ce qu'il a promis, et sa bonté l'y porte en faveur de ceux qui l'aiment et le servent de tout leur cœur.

L'espérance comme la foi est nécessaire au salut de nécessité de moyen. L'Écriture parle de l'espérance comme de la foi : elle joint ces deux vertus comme ayant entre elles une liaison si intime que l'une ne peut pas sauver les adultes sans la coopération de l'autre. Or, suivant la doctrine du concile de Trente, ils se disposent à la justification par la foi

d'abord, et encore par l'espérance. Le salut est donc aussi impossible sans l'espérance que sans la foi : « C'est tomber en enfer, dit saint Isidore de Séville, que de désespérer de son salut ». Aussi saint Paul dit que nous sommes sauvés par l'espérance. De là Dieu nous en fait un précepte formel ; ce commandement est même répété fort souvent dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

On pèche contre l'espérance par défaut ou par excès, c'est-à-dire par désespoir ou par présomption. Le désespoir est une défiance volontaire qui détruit en nous la ferme confiance d'obtenir la vie éternelle et les moyens d'y parvenir.

La présomption est une attente vaine et téméraire de la vie éternelle et des moyens de l'obtenir ; elle n'est appuyée sur aucun fondement solide et fait injure à la justice et à la bonté de Dieu.

N° 277. — JOB, MODÈLE D'ESPÉRANCE.

Le saint homme Job, qu'on se plaît toujours à citer comme un parfait modèle de patience, n'en offre pas un moins frappant de la vertu d'espérance, inséparable de la première. Accablé de toutes sortes de maux, insulté par sa propre femme, privé de tous ses enfants, dépouillé de tous ses biens, frappé d'ulcères dans tout son corps, outragé et calomnié par ses meilleurs amis, cet homme admirable se fortifie de plus en plus dans l'espérance et dans la confiance qu'il a eues en Dieu. « Pourquoi me découragerais-je et m'abandonnerais-je au désespoir ? Quand Dieu me ferait périr je ne laisserais pas d'espérer en lui, et je m'accuse-

rais néanmoins de toutes mes fautes en sa présence et il sera lui-même mon sauveur. »

Ailleurs, envisageant l'état horrible où il est réduit, il se relève par l'espérance de la résurrection. « Je sais que je ressuciterai de la terre au dernier jour... que je verrai mon Dieu dans ma chair... c'est là l'espérance que j'ai et qui reposera toujours dans mon cœur. »

N° 278. — ESPÉRANCE DE DAVID.

Sous le règne de Saül, premier roi du peuple de Dieu, les Philistins déclarèrent la guerre aux Israélites. Lorsque les deux armées furent en présence, Goliath, homme d'une taille gigantesque, se présenta aux Israélites et leur dit : « Choisissez parmi vous un champion qui vienne combattre contre moi. Si je suis vaincu, les Philistins seront les esclaves des Israélites : mais si j'ai l'avantage, les Israélites seront les esclaves des Philistins. » Toute l'armée de Saül est saisie de frayeur et personne n'ose accepter le défi.

Mais David, jeune homme de vingt-cinq ans, qui gardait les troupeaux de son père, apprenant l'insolence de Goliath, en est indigné. Plein de confiance dans le Seigneur, il se présente devant Saül et lui dit : « Je suis prêt à aller combattre ce Philistin. » Le roi lui représente que la lutte n'est pas possible, qu'un simple berger n'est pas de force à se mesurer avec un géant formé depuis sa jeunesse au métier des armes. « Je ne compte ni sur mes forces ni sur ma bravoure, dit David, mais sur la protection du Seigneur. »

Tant de courage et de religion persuadèrent Saül : « Allez, mon fils, que le Seigneur soit avec vous. »

A l'instant il met son propre casque sur la tête de David, il le rêvet de sa cuirasse, et lui ceint son épée. Le jeune berger, inaccoutumé à porter cette armure, demande à la quitter et à garder ses habits ordinaires, Il prend aussitôt son bâton de berger, choisit dans le lit du torrent cinq cailloux des plus petits, les met dans sa panetière, saisit sa fronde et marche à la rencontre du Philistin.

Goliath voyant devant lui un jeune homme au teint délicat qui n'avait de remarquable que la beauté de son visage, se croit insulté : « Suis-je donc un chien pour que tu viennes m'attaquer avec un bâton? Approche donc, et je vais donner ton corps en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre : » — Je viens au nom du Seigneur des armées que tu ne crains pas d'insulter, répond David, c'est Lui qui va te livrer entre mes mains, afin que tout le monde sache qu'il y a un Dieu en Israël. » Le jeune berger parlait encore que déjà le géant s'avançait pour le combattre. Sans perdre un instant, David arme sa fronde et frappe son ennemi au milieu du front. Le colosse tombe sans mouvement. David court, se jette sur lui, lui arrache son épée et lui tranche la tête. A cette vue les Philistins épouvantés prennent la fuite.

N° 279. — SAINT SYMPHORIEN.

Saint Symphorien de la ville d'Autun avait un père païen, mais une mère très chrétienne. Ce jeune homme à l'âme noble et au cœur droit ne voulant adorer que Dieu seul et non les idoles, fut arrêté comme rebelle aux lois de l'État et jeté en prison.

Après plusieurs interrogatoires, son arrêt de mort fut définitivement prononcé. Comme on le menait au lieu du supplice hors de la ville, sa mère, craignant qu'il n'achevât pas son glorieux sacrifice, lui criait du haut des remparts : « Mon fils, souvenez-vous du Dieu des vivants ; armez-vous de constance et de force ; élevez votre cœur en haut et regardez Celui qui règne dans le ciel. On ne vous ôte point la vie, on ne fait que vous la changer en une meilleure ; on vous conduit au bonheur éternel. » Le saint, fortifié par ce discours, plein de feu, mais bien plus fortement animé par le sentiment de l'espérance, couronna son sacrifice avec beaucoup de courage et de joie.

N° 280. — ESPÉRANCE DE SAINT HILARION.

Hilarion, l'un des plus grands saints qu'ait vu la solitude de la Palestine, était sur le point de mourir. Il avait quatre-vingts ans, et depuis l'âge de vingt ans il avait quitté le monde. Toutefois le démon, qui n'avait rien pu jusque-là contre lui, essaya de lui inspirer des sentiments de défiance en la miséricorde de Dieu ; mais le saint, faisant appel à tout ce qui pouvait exciter sa confiance, s'écria : « Sors, mon âme, que crains-tu? il y a soixante-dix ans que tu sers Jésus-Christ, et tu crains la mort! »

N° 281. — CONFIANCE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Saint François-Xavier avait en Dieu une confiance qui lui faisait braver tous les périls. « Nous allons pleins de confiance en Dieu, écrivait-il, et nous espé-

rons que, l'ayant pour guide, nous triompherons de tous nos ennemis. Nous ne craignons pas d'entrer en lice avec les savants du Japon ; car que peut savoir de bon celui qui ne connaît pas le vrai Dieu, ni son Fils unique Jésus-Christ? Et d'ailleurs que peut-on craindre lorsqu'on n'a en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes? Quand nous serions non seulement dans le pays des barbares, mais dans l'empire des démons; quand nous y serions, dis-je, nus et désarmés, ni la barbarie la plus cruelle, ni la rage de l'enfer conjurées ne sauraient nous nuire sans la permission de Dieu. » Xavier ne craignait qu'une chose au monde, dit son historien, c'était de manquer de confiance en Dieu.

ÉCUEILS DE L'ESPÉRANCE

Sommaire doctrinal.

L'espérance chrétienne a besoin d'être réglée comme toute vertu. Elle peut se briser contre deux écueils bien redoutables, l'excès et le défaut, c'est-à-dire le désespoir et la présomption, ainsi que nous l'avons indiqué. Le désespoir est un excès de défiance dont le résultat ordinaire est de nous abattre et de nous décourager, soit par le souvenir et le nombre de nos crimes, comme il est arrivé à Judas et à Caïn, soit par la considération des obstacles et des difficultés que l'on trouve dans la fuite du vice et la pratique de la vertu. On pèche encore par désespoir lorsqu'à la vue des chagrins et des maux que le ciel nous envoie, on désespère de la Providence, on renonce au

›in de son salut et on va jusqu'à tout négliger, tout ›andonner et même à se débarrasser de la vie.

N° 282. — DÉSESPOIR DE CAÏN.

Le malheureux Caïn avait tué son frère. Si abomi-able que fût son crime, il pouvait cependant en ob-enir le pardon, parce que aux yeux de l'infinie misé-icorde de Dieu, il n'y a pas de péché si grand qui ne uisse être remis, si le repentir le suit. Le Seigneur ui offrit sa grâce, mais le malheureux douta de la iséricorde divine et il s'écria dans son désespoir et u milieu d'affreux hurlements : « Mon iniquité est rop grande pour que je puisse en obtenir le pardon. » l vécut dans ce triste sentiment. On le regarde omme le premier des réprouvés.

N° 283. — DÉSESPOIR DE JUDAS.

Judas, l'apôtre perfide avait vendu son divin Maître t l'avait livré aux mains des Juifs. Jésus voulait l'at-endrir par ces douces paroles : « Eh quoi ! mon mi, qu'avez-vous fait ? vous trahissez le fils de 'homme par un baiser ? » Mais au lieu de se laisser mouvoir par ce tendre reproche, il s'abandonna à n orgueilleux désespoir. Il jette le prix fatal du sang u Juste dans le temple et va se pendre ; il meurt en éprouvé.

N° 284. LE PLUS GRAND PÉCHEUR NE DOIT PAS DÉSESPÉRER.

Tant que quelqu'un est dans ce monde, dit saint

Cyprien, il n'est jamais trop tard pour lui de se repentir. La porte du pardon est toujours ouverte auprès de Dieu à celui qui la cherche. En voici une preuve frappante. Une femme extrêmement criminelle, traversant un jour une église pour abréger son chemin, fut arrêtée dans l'enceinte par la foule compacte qui se pressait autour de la chaire de vérité. Elle eut beau, pour sortir, se diriger vers les diverses portes, elle ne rencontrait partout que des obstacles insurmontables. « Tant pis pour moi, se dit-elle avec dépit, je vais être condamnée malgré moi à écouter un sermon ». Tout à coup apparaît le prédicateur, qui prend la parole au milieu d'un religieux silence. Le sermon roulait sur la bonté de Dieu envers les pécheurs. Eh bien ! le croiriez-vous, cette femme entrée par désœuvrement fut éclairée, touchée et convertie par la parole de Dieu. La maxime qui l'ébranla le plus fut celle-ci : *à tout péché miséricorde*, que le prédicateur répéta plusieurs fois.

A la fin du sermon elle suit l'homme apostolique à la sacristie : « Est-il bien sûr, mon père, que Dieu fait miséricorde à tous les pécheurs ? — Oui, ma fille. — Me pardonnera-t-il aussi a moi, qui, depuis plus de quinze ans commets les plus grands crimes? — Oui, ma chère enfant, il vous pardonnera si vous vous repentez et cessez de les commettre. — Ah ! s'il en est ainsi je vous prie de vouloir bien m'entendre à confesse et de me donner votre heure. » Elle se confesse aussitôt, passe la nuit dans l'église et le lendede grand matin on la trouve morte de douleur devant l'autel de la Vierge dont le sanctuaire était inondé de ses larmes.

Après un tel exemple, quel est le pécheur qui n'ouvrirait pas son cœur à l'espérance?

ON PECHE CONTRE L'ESPÉRANCE PAR PRÉSOMPTION.

Sommaire doctrinal.

La présomption est une confiance exagérée dans la clémence et la bonté de Dieu, dont on s'autorise pour vivre et persévérer dans le mal ; elle est une foi illimitée dans les propres forces du présomptueux pour lui faire fuir le vice et pratiquer la vertu, en un mot, pour le faire arriver au ciel sans qu'il emploie les moyens prescrits par la sagesse éternelle.

De là deux sortes de présomption : l'une qui s'attaque directement à Dieu et se fait de sa bonté un encouragement au crime, la seconde, qui procède d'un fonds d'orgueil révoltant, exalte outre mesure les forces de l'homme, en lui persuadant qu'il peut se passer du secours d'en haut pour opérer son salut, ou qu'il aura toujours le temps d'y songer, ou enfin que la grâce et les moyens ne lui feront jamais défaut, quand même il en abuserait jusqu'au dernier soupir.

N° 285. — UN BON *peccavi* SUFFIT.

Un présomptueux disait un jour à un prêtre : « Dieu est bon. Il ne m'a pas créé pour me perdre... Il me recevra toujours quand je voudrai revenir à lui. Un bon *peccavi* suffit pour nous réconcilier avec le ciel...
— Oui, Dieu est bon, reprit le prêtre, mais s'il est bon,

est-ce une raison pour vous d'être mauvais et de l'insulter par vos blasphèmes?... Dieu ne vous a pas créé pour vous perdre, mais vous a-t-il créé pour vivre dans l'indifférence à son égard? pour l'oublier, l'offenser, abuser de sa grâce?... Un bon *Peccavi* à l'heure de la mort suffit pour vous réconcilier avec Dieu!... Oui, un bon *Peccavi* suffit. Il a suffi pour David, le bon larron, Magdeleine, saint Pierre. Mais tout ceux qui disent *Peccavi* ne sont pas sauvés, Caïn a dit : *Peccavi*; Antiochus, Saül et Judas ont aussi dit : *Peccavi* ; et ce *Peccavi* ne les a pas sanctifiés et ils sont dans l'enfer. Qui vous assure que celui qui sortira de votre bouche sera assez puissant pour vous fermer l'abîme et vous ouvrir le ciel?

N° 286. — PRÉSOMPTION DE SAMSON.

Samson pécha par présomption et par une fausse confiance en la force de Dieu, il extermina des milliers de Philistins; mais-après qu'il l'eût perdue au milieu des voluptés et qu'il se fut éveillé à l'approche de ses ennemis, il se dit en lui-même : « J'en sortirai comme les autres fois. » Mais sa force l'avait abandonné, c'est en vain qu'il croit vaincre comme d'habitude; il tombe épuisé entre les mains de ses ennemis; ils lui crèvent les yeux et le jettent dans une obscure prison. — Homme irréfléchi et présomptueux! voilà quel sera également ton sort, car en comptant trop sur tes forces, tu tomberas dans le péché, l'aveuglement, la honte et le mépris; et après que tu y seras tombé pour avoir trop présumé de tes forces, tu y persévéreras par une confiance illimitée

dans la bonté de ton Dieu et tu négligeras de te convertir.

N° 287. — PRÉSOMPTION DE SAINT PIERRE.

Jésus-Christ prédit à Pierre qu'il le renierait; l'apôtre présomptueux, comptant sur ses propres forces, abandonna la vigilance et la prière; il s'exposa au danger et renia trois fois son maître, à la voix d'une servante. Voilà le fruit de la présomption.

LA CHARITÉ

Sommaire doctrinal.

La charité est la reine des vertus, la plus excellente de toutes; c'est celle qui est le principe et la source de tous nos mérites et qui fait le caractère propre du christianisme.

La charité prise dans son sens le plus large, c'est l'amour par excellence, c'est Dieu, car, *Deus charitas est.* Mais prise dans un sens plus restreint, elle est une vertu surnaturelle qui nous fait aimer Dieu par-dessus toute chose, parce qu'il est souverainement aimable et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

L'objet de la charité, c'est donc Dieu et les hommes, Jésus-Christ nous le déclare de la manière la plus formelle et la plus précise : « Vous aimerez le Seigneur Votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces ; c'est là le plus grand et le premier des commandements ; et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez le prochain comme

vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements ; et la vie éternelle en est la récompense. »

La charité est absolument nécessaire au Salut. « Celui qui n'aime pas demeure dans la mort : *Qui non diligit manet in morte.* Elle est nécessaire de nécessité de moyen ; il n'y a pas de salut possible sans la charité. Les enfants qui meurent avant l'usage de la raison, ne sont sauvés que par la charité habituelle qu'ils ont reçue dans le baptême. Les adultes sont obligés de faire de temps en temps des actes d'amour de Dieu, surtout quand on est tenté d'offenser Dieu, et quand on est en danger de mort. Mais il n'est pas nécessaire que ces actes soient explicites ; il suffit qu'ils soient faits implicitement, comme par exemple, par la récitation de l'Oraison dominicale ; par la réception de quelque sacrement ou l'assistance pieuse au Saint-Sacrifice de la messe ; car toutes ces actions-là supposent l'amour de Dieu.

Tous les péchés mortels sont essentiellement contraires à la charité, puisqu'ils l'éteignent dans notre cœur, en nous faisant préférer la créature au Créateur, et en nous rendant ennemis de Dieu ; mais il en est qui lui sont plus directement opposés, savoir : l'oubli et surtout la haine de Dieu. Ce dernier est un péché diabolique, c'est le plus affreux de tous les crimes ; c'est celui dont se rendent coupables ceux qui, dans les sociétés secrètes, tendent à détruire toute religion.

N° 288. — OBLIGATION D'AIMER DIEU.

Indépendamment de la loi divine qui nous ordonne

d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces, la loi naturelle nous prescrit le même devoir.

Un anachorète qui avait vieilli dans les cavernes profondes de la Thébaïde ayant entendu parler de la fameuse académie d'Alexandrie, fut pris de curiosité et voulut entendre les enseignements des illustres savants du siècle. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsque du haut de la tribune un docteur à la tête remplie de science posa solennellement cette question : *Devons-nous aimer Dieu par-dessus tout?*

A ces paroles l'indignation se trahit sur la figure du vieux solitaire. « Eh quoi ! s'écrie-t-il, les hommes du monde en sont encore là ? ils mettent en question s'ils doivent aimer Dieu ! » Il se lève en frémissant, regagne son désert, en déplorant sa vaine curiosité et l'aveuglement des hommes. Que je voudrais voir les chrétiens partager la sainte indignation de ce vétéran du désert en présence de l'oubli de Dieu dans lequel vivent la plupart des hommes.

N° 289. — IL EST FACILE D'AIMER DIEU.

Pour aimer Dieu il n'est pas nécessaire d'être savant, de jouir d'une santé florissante, il suffit d'avoir un cœur. Témoin du grand amour de Dieu dont brûlait le cœur du séraphique Bonaventure, un modeste religieux, qui aurait voulu rivaliser de charité avec le savant docteur, croyait que son ignorance était un obstacle à le perfection de cette vertu. Un jour il félicitait le saint des avantages que sa science donnait à sa piété : « Mon Père, lui dit-il, Dieu vous a accordé de

grandes grâces en vous donnant la science ; mais nous qui sommes de pauvres ignorants, comment pourrons-nous jamais l'aimer et parvenir au salut ? — Si Dieu, répondit le saint, n'accordait à un homme d'autres talents que la grâce de l'aimer, cela seul suffirait et serait un grand trésor. » — « Quoi, reprit le frère, un ignorant, un idiot peut aimer Dieu d'une manière aussi parfaite que le plus grand docteur? » — « Oui, répliqua Bonaventure, et il y a plus, c'est qu'une bonne femme peut aimer Dieu plus qu'un célèbre théologien. » A ces mots, le frère, transporté de joie, va dans le jardin ; puis, se tenant à la porte qui était sur le chemin, il se mit à crier : « Venez, hommes simples et sans lettres ; venez, femmes sans instruction et talent, venez tous aimer Notre-Seigneur ; vous pouvez l'aimer autant et même plus que le père Bonaventure et les plus habiles théologiens. (*Rodriguez*).

N° 290. — LES CHRÉTIENS DU JAPON ÉTONNÉS DU PRÉCEPTE DE L'AMOUR DE DIEU.

On raconte que lorsqu'on annonçait l'Evangile aux Japonais, qu'on les instruisait des grandeurs, des beautés, des amabilités infinies de Dieu, quand surtout on leur apprenait les grands mystères de la religion, tout ce que Dieu a fait pour les hommes : un Dieu naissant, un Dieu souffrant, un Dieu mourant pour leur amour et pour le salut : « Oh ! qu'il est grand, s'écriaient-ils dans leurs doux transports, qu'il est bon et aimable ce Dieu des chrétiens ! » mais quand ensuite on ajoutait qu'il y avait une loi expresse d'aimer Dieu, et des menaces si on ne l'aime pas, ils

étaient surpris et ne pouvaient revenir de leur étonnement. « Hé quoi ! disaient-ils, quoi ! à des hommes raisonnables un précepte d'aimer Dieu qui nous a tant aimés ! Et n'est-ce pas le plus grand des bonheurs de l'aimer, et le plus grand des malheurs de ne pas l'aimer? Quoi! les chrétiens ne sont-ils pas toujours au pied des autels de leur Dieu, tout pénétrés de ses bontés, tout enflammés de son amour? » Mais lorsqu'ils venaient à apprendre qu'il y a des chrétiens qui, non seulement n'aiment pas Dieu, mais qui l'offensent et l'outragent, ils s'écriaient avec indignation : « O peuple injuste ! ô cœurs ingrats, barbares ! Est-il donc possible que des chrétiens soient capables de ces horreurs ! Dans quelle terre maudite demeurent donc ces hommes sans cœur et sans entrailles? »

Chrétiens, nous ne méritons que trop ces reproches fondés, et un jour ces peuples éloignés de nous, ces nations étrangères appelées en témoignage contre nous, nous accuseront, nous condamneront devant Dieu.

N° 291. — IL FAUT AIMER DIEU POUR LUI-MÊME.

Un jour se présenta sur la plus grande place d'Alexandrie une femme animée d'un *amour parfait* pour Dieu. D'une main elle tenait un vase d'eau, de l'autre une torche enflammée; et comme on lui demandait ce qu'elle voulait, elle répondit : « Avec cette torche je voudrais incendier le ciel, et avec cette eau éteindre le feu de l'enfer, afin que dorénavant on n'aimât plus Dieu par espoir d'une récompense ou par crainte d'un châtiment, mais uniquement pour lui-même et pour son adorable perfection. »

PREUVES CERTAINES D'AMOUR POUR DIEU

Sommaire doctrinal.

L'amour se prouve par le dévoûment et le sacrifice ; plus le dévouement et le sacrifice sont grands, plus l'amour est parfait. Ecoutez ce que dit à ce sujet Jésus-Christ : « Il n'est pas de charité plus grande que celle qui donne sa vie pour un ami. » Or, c'est celle que le divin Sauveur a eue pour les hommes, puisque, aux termes de saint Paul, il s'est livré tout entier pour eux. C'est aussi la charité qui a animé et anime tous les saints, tous les martyrs et tous les fidèles serviteurs de Dieu. En voici des preuves.

N° 292. — ÉPREUVE D'ABRAHAM.

Abraham n'a qu'un seul fils, qu'un fils bien-aimé, promis et donné miraculeusement de Dieu pour être la tige d'un peuple saint, et le père d'une nation innombrable. Le Seigneur lui ordonne un jour de lui immoler ce fils unique, réservé à de grandes destinées. Le patriarche obéit à son maître et il est sur le point de frapper du coup mortel la chère victime quand Dieu, content et satisfait de sa disposition, arrête miraculeusement son bras. Quel amour ! Peut-il y en avoir de plus grand ?

N° 293. — SAINTE FOI.

Sainte Foi naquit à Agen, ville d'Aquitaine, dans le

IVe siècle. Dans un moment de persécution, elle fut arrêtée comme chrétienne, et le juge nommé Dacien, l'ayant fait comparaître devant lui : « Quel est votre nom, lui dit-il avec douceur, espérant par là la disposer à renoncer à sa religion. — Je me nomme Foi, et je tâche d'être dans la réalité de ce que mon nom signifie. — Quelle est votre religion ? — Dès mon enfance, je sers Jésus-Christ en lui consacrant toute mon âme. — Croyez-moi, ma fille, sacrifiez à Diane ; elle vous comblera de ses plus douces faveurs. — Les dieux des nations sont des démons, comment pouvez-vous me conseiller de leur offrir des sacrifices ? » Dacien, irrité de cette réponse, la menaça de la faire mourir au milieu des plus cruels tourments. Foi répondit : « Je suis prête à tout souffrir pour mon Dieu, et je brûle de mourir pour lui. » Dacien la fit brûler sur un gril ardent.

N° 294. — CE QUE C'EST QUE D'AIMER DIEU PAR-DESSUS TOUT.

Le pieux Jacques d'Escobar, professeur de jurisprudence, avait une petite fille appelée Marie. Cette enfant qui avait beaucoup d'esprit fut élevée très chrétiennement. A peine avait-elle trois ans que déjà sa tante lui enseignait les dix commandements de Dieu. L'enfant lui demanda un jour : « Que signifie donc, ma tante, *aimer Dieu par-dessus tout ?* » Celle-ci répondit : « Cela signifie, aimer Dieu plus que son père, sa mère, sa tante et tout le reste. » L'enfant répéta ces paroles tant qu'elle les sut par cœur. Et depuis, souvent dans la journée elle s'écriait : « Mon Dieu, je

vous aime plus que mon père, plus que ma mère, ma tante et tout le reste ; oui, oui, je n'aime rien tant que vous ! » Puissiez-vous, chrétiens, dire et penser comme cette enfant !

N° 295. — LE DÉVOUEMENT.

Morte au champ d'honneur.

Nous empruntons à la *Semaine religieuse* d'Angers ce trait d'héroïque charité :

Il y a quelques jours, à Angers, une Sœur garde-malade était mandée par la Supérieure :

« — Il y a, mon enfant, à dix lieues d'ici, un moribond que personne ne veut soigner, tant son mal est horrible, voulez-vous y aller ?

— Sans doute, ma mère.

— C'est qu'il est vraiment répugnant, ce moribond. Tout son visage n'est qu'une plaie, et son mal est contagieux. Le médecin déclare qu'il y a grand danger pour celui qui le soignera. Pourtant il faut quelqu'un...

— Ma Mère, je suis prête...

— Partez donc, ma fille et que DIEU vous conduise ! »

Cela s'est passé aussi simplement. Et la petite Sœur est partie, et elle a attrapé le mal, et elle en est morte huit jours après, et on l'enterrait hier...

Un digne ecclésiastique, que je rencontrai au retour de la cérémonie, ne pouvait s'empêcher de soupirer : « Quelle perte, cher monsieur ! Une religieuse de trente-deux ans, alerte, forte, affable, prévenante. Quel malheur ! »

Je le regardai avec tristesse, mais en souriant et en lui serrant la main : « Ces âmes-là, cher confrère, sont les diamants de la terre ; tout le monde ne jouit pas de leurs feux. Bénissons les clartés qu'elles jettent dans la nuit où nous sommes. » (*Bulletin de saint François de Sales*).

N° 296. — LES ENFANTS MARTYRS.

Parmi les glorieux martyrs du Japon, canonisés par Pie IX, en 1862, il y avait trois enfants qui furent saisis, emprisonnés, puis fouettés et crucifiés avec les vénérables prêtres qui leur avaient appris à connaître Jésus-Christ. Le petit Louis n'avait que douze ans; Antoine et Thomas avaient, l'un treize ans, l'autre quinze. Fidèles en leur vie, ils furent trouvés fidèles en leur mort. Le petit Louis surtout était joyeux de souffrir pour Dieu. On lui coupa l'oreille droite sans qu'il poussât un cri. Quand le cortège des martyrs arriva au lieu de l'exécution, il s'élança avec une ferveur merveilleuse vers la croix où il devait être cloué et il la baisa avec amour. Suspendu au terrible instrument de supplice, il entonna d'une voix claire et argentine le beau psaume *Laudate pueri*, que l'on chante à vêpres tous les dimanches. Haletant, mais toujours radieux au milieu des douleurs, il continua jusqu'à la fin. Au moment où il terminait le dernier verset du psaume, un des bourreaux lui perça le cœur de deux coups de lance. (*id.*)

N° 297. — SAINTE PERPÉTUE.

Une jeune femme romaine, riche et d'une naissance

illustre, se convertit au christianisme. Accusée, elle fut enfermée dans un cachot, avec son petit enfant, qu'elle ne pouvait plus allaiter. Un jour, elle reçut l'ordre de comparaître devant le proconsul. Son vieux père et ses deux frères se mettent sur son passage : « Oh ! ma fille, s'écrie le père infortuné, est-ce bien toi? Dans quel état je te vois! Oh ! je t'en conjure, prends pitié de ma vieillesse, ne me précipite pas dans la tombe, ne déshonore pas mes cheveux blancs, ma fille, renonce à ton Christ, adore les dieux de la patrie. » Et le père, n'entendant aucune réponse sortir des lèvres de Perpétue, le vieillard se jette à ses genoux, prenant ses mains dans la sienne : « Ma fille, dit-il, pense à ton enfant qui ne pourra plus vivre sans toi ; à ta mère, qui mourra de chagrin ; à ta famille éplorée ! » Et tout le peuple, témoin de ce déchirant spectable, s'écriait : « Jeune femme, aie donc pitié de ton vieux père! Vois ses cheveux blancs, ses yeux mouillés de larmes ; renonce à ton Christ, adore les dieux de la patrie... » Et Perpétue, calme, majestueuse, répondit avec bonté : « Je suis chrétienne. » Elle mourut pour Dieu.

N° 298. — DEUX BEAUX EXEMPLES.

Quand Henri VIII, dégoûté d'une épouse vertueuse, voulut lui substituer une étrangère, il n'y eut que deux hommes qui osèrent lui représenter les suites d'un mépris aussi scandaleux des lois divines et humaines. Elstolw, l'un des deux, répondit au monarque, qui voulait le faire jeter dans la Tamise : « Prince, réservez de semblables menaces pour les flatteurs, les riches

et les voluptueux, qui mettent leur espoir en ce monde. Pour nous que Dieu en soit loué ! Nous savons que le ciel nous est ouvert, et peu importe que nous y arrivions par terre ou par mer. »

N° 299. — MOUCHI. — SAINTE JULITE ET SON FILS.

Le maréchal de France Mouchi, n'avait pas rougi de pratiquer publiquement, à la cour, tous les devoirs de la religion ; il ne cessa jamais de se montrer catholique. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il marcha au supplice avec ce courage que la foi seule peut donner. Sur le point d'être exécuté, il s'écria du haut de l'échafaud : J'ai eu deux beaux jours dans ma vie : à quinze ans je montais à l'assaut pour mon roi, à quatre-vingts ans je monte sur l'échafaud pour mon Dieu.

Sainte Julite, si connue par sa charité et ses autres vertus éminentes, devint veuve à l'âge de vingt-deux ans. Elle n'avait qu'un seul fils nommé Cyr. Cette mère admirable fut arrêtée comme chrétienne sous les persécutions de Dioclétien et de Maximien. Le juge nommé Alexandre, informé de sa haute naissance, la traita d'abord avec beaucoup de politesse et de bonté. « Quel est votre nom? lui dit-il. — Je suis chrétienne. — Quel est votre pays? — Je suis chrétienne. — A toutes les questions qu'il lui posa, elle ne répondit que par ces mots : « Je suis chrétienne ». Ce langage lui fit changer de ton et de manières. Outré de colère et de fureur, le gouverneur ordonna de lui enlever son enfant, de l'étendre sur un chevalet et de la frapper à coups de nerfs de bœuf. On eut beaucoup de peine à

arracher le jeune Cyr de ses bras. « Je veux, disait-il, rester et souffrir avec ma mère. » Le juge charmé de sa beauté le mit sur ses genoux pour le caresser, mais l'innocent enfant s'élançant fortement vers sa mère ensanglantée, égratignait le visage du tyran et lui donnait des coups de pied dans la poitrine. Lorsque Julite au sein des tortures, s'écriait : « Je suis chrétienne », l'enfant répétait aussi : « Je suis chrétien. » Le gouverneur irrité de ses cris et des efforts qu'il faisait pour aller à sa mère, le saisit par les pieds, et l'élevant dans les airs le jeta violemment contre terre en disant : « Puisque tu es chrétien, meurs comme ta mère. » La tête de l'innocente victime se brisa et sa cervelle se répandit sur le parquet.

A ce spectacle déchirant, la courageuse Julite s'écrie : « Je vous remercie, ô mon Dieu d'avoir bien voulu recevoir mon fils dans le ciel. » Et comme au sein des tortures inouïes qu'on lui faisait endurer, un bourreau lui criait : *Sacrifiez*, Julite, *sacrifiez.* — « Non, je suis chrétienne et je veux mourir en chrétienne pour me réunir à mon fils. » Après cette réponse on lui trancha la tête et le ciel s'ouvrit pour recevoir cette belle âme et celle de son fils. (*Vie des saints.*)

AMOUR DU PROCHAIN

Sommaire doctrinal.

Après Dieu nous devons aimer le prochain, c'est-à-dire tous les hommes sans exception ; car voici comment est énoncé le premier commandement : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur...

C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Saint Jean le confirme par les paroles suivantes : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu et ne laisse pas de haïr son frère, c'est un menteur, car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? »

Pour satisfaire à ce précepte, il ne suffit pas de faire des actes purement extérieurs à l'égard de nos frères, mais il faut que ces actes procèdent d'un réel sentiment de charité intérieure.

Le caractère distinctif de la charité chrétienne est de faire pour les autres ce que nous désirerions raisonnablement qu'ils fissent pour nous, et par là même de ne jamais faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils fissent contre nous.

Il y a un ordre à suivre dans la charité. Après Dieu que nous devons aimer avant tout et par-dessus tout, nous devons nous aimer nous-mêmes, et nous aimer plus que les autres ; puis nous devons donner les préférences de notre amour d'abord à nos parents, puis à nos amis, à nos supérieurs, ensuite à nos concitoyens, enfin à nos coreligionnaires.

Quant à la nature du bien à faire, on doit faire passer les biens spirituels avant les biens temporels ; la réputation, l'honneur avant les richesses.

N° 300. — MOTIFS D'AIMER LE PROCHAIN.

Ils sont nombreux et saisissants, les exemples qui

nous prêchent l'amour du prochain. En voici quelques-uns.

Toute la vie de l'Homme-Dieu a été une longue exhortation à nous aimer les uns les autres; mais c'est surtout à la dernière Cène, dans le sublime entretien qu'il eut avec ses chers disciples qu'il leur recommanda de s'aimer mutuellement. « Pauvres enfants, leur dit-il, d'une voix émue, pauvres brebis que j'envoie au milieu des loups, voici le moment de nous séparer... Oh ! du moins, soyez unis ! Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Et vous, ô mon Père ! conservez-les moi, ces enfants chéris ! Faites surtout qu'ils s'aiment les uns les autres et soient unis comme nous le sommes vous et moi ! *Ut sint unum, sicut et nos unum sumus !* »

N° 301. — L'APÔTRE DE LA CHARITÉ.

Un autre grand prédicateur de l'amour du prochain, fut saint Jean, le disciple bien-aimé. Ce grand apôtre, étant fort avancé en âge et ne pouvant par conséquent plus faire de longs sermons aux fidèles, ne cessait de leur répéter : « Mes petits enfants ! aimez-vous les uns les autres. » Et quand on lui demandait pourquoi il répétait toujours les mêmes paroles, il répondait : « J'ai reçu moi-même ce commandement du Seigneur, et si vous l'observez, cela suffit. »

Le disciple bien-aimé ne s'est pas contenté de prêcher la charité, il l'a pratiquée lui-même d'une manière très touchante. (Voir ci-après le bel exemple sur le zèle, n° 302.)

N° 302. — COMMENT PEUT-ON FAIRE DU BIEN AU PROCHAIN ?

On peut faire du bien au prochain en exerçant envers lui des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. Voici des exemples.

Saint François Régis, n'étant encore qu'élève de philosophie au collège de Tournon, s'appliquait avec la plus grande ardeur à l'instruction du peuple. Il se chargea, avec le consentement de ses supérieurs, du soin d'apprendre les vérités du salut aux domestiques de la maison, et aux pauvres de la ville, qui, à certains jours, venaient recevoir les aumônes du collège. Les dimanches et les fêtes, il allait dans les villages et rassemblait les enfants avec une clochette, pour leur expliquer les premiers principes de la doctrine chrétienne.

N° 303. CHARITÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Attendri au spectacle des galériens dont les misères morales et physiques navrent son cœur, Vincent de Paul obtient de leur faire des missions : il part et subjugue ces galériens par la puissance de sa charité ; tantôt il les assiste dans leurs besoins, tantôt il baise leurs fers ; et à force de charité et de tendresse, il fait de ce repaire de tous les vices un temple, où sans cesse retentissent les louanges de Dieu dans les bouches vouées naguère au blasphème. Cependant parmi ces forçats qu'il soumet à la Providence, il en trouve un dont le désespoir lui résiste. C'est un jeune père de

famille condamné par des lois fiscales à trois ans de captivité sur les galères, et inconsolable de la misère où il a laissé sa femme et ses enfants. Vincent de Paul ne peut tarir ses larmes, il va briser ses fers, et profite de l'obscurité dans laquelle il s'est caché pour déployer toute la charité qui l'enflamme ; il se remet lui-même à la place de ce jeune forçat. Quel héroïsme de charité !

N° 304. — L'AVEUGLE ET LA PARALYTIQUE.

Voici une histoire aussi simple que touchante, que toutes les âmes chrétiennes liront avec intérêt et émotion. Elle a pour héros notre saint aveugle, Mgr de Ségur, et une petite fille paralytique, et pour théâtre le tombeau du P. Olivaint.

C'était le 29 juin 1877, Monseigneur de Ségur disait la messe à la chapelle des Martyrs, rue de Sèvres, 35, pour obtenir la guérison de la petite Cécile de X., charmante enfant de huit ans, paralysée depuis longtemps déjà à la suite d'une congestion cérébrale. Pendant neuf jours de suite, le père de la petite infirme avait apporté son enfant sur la tombe du P. Olivaint et de ses compagnons, et il avait demandé à Monseigneur de Ségur, son ami, de dire la messe pour la clôture de la neuvaine.

L'enfant, étendue sur deux chaises près de l'autel, suivait la messe avec recueillement et contemplait le saint officiant.

La messe dite, le père essaya de mettre sa chère fille sur ses pieds et de la faire tenir debout ; mais ce fut en vain. La paralysie subsistait tout entière. L'en-

fant fut reportée dans sa voiture, et voici le dialogue qui s'établit entre elle et son père.

— Eh bien, ma chérie, tu n'es pas guérie?

— Non, papa.

— Tu l'as pourtant bien demandé au bon Dieu?

L'enfant ne répond pas.

— Comment! dit le père étonné; n'as-tu pas demandé au bon Dieu de te guérir?

— Non, papa.

— Que lui as-tu donc demandé?

— Je lui ai demandé de guérir Monseigneur de Ségur.

— Mais, c'était pour ta guérison à toi que la neuvaine avait été faite et que la messe était dite.

— Oui, papa; mais en voyant Monseigneur de Ségur aveugle, cela m'a fait tant de peine que je n'ai pu m'empêcher de demander à Dieu de le guérir plutôt que moi.

Le père ne répondit rien; il essuya une larme d'émotion, et il embrassa sa fille avec une tendresse mêlée de respect.

Monseigneur de Ségur fut vivement ému quand il apprit ce qui s'était passé; il écrivit à la petite infirme une lettre que ses parents ont précieusement conservée, et que nous sommes heureux de reproduire ici, comme un admirable enseignement sur l'utilité des souffrances, en même temps qu'un témoignage précieux de la sainteté de celui qui l'écrivit et qui voit maintenant Dieu face à face dans les splendeurs de l'éternité.

Château de Livet, le 23 juillet 1877.

« Ma bonne petite Cécile,

» Votre excellent papa a raconté à mon frère, qui me l'a écrit à son tour, que le 29 juin, pendant la messe que je célébrais pour vous sur la tombe de notre saint ami, le martyr Pierre Olivaint, votre bon cœur vous a poussée à parler au bon Dieu de mon infirmité en oubliant la vôtre. Quoique cela soit tout simple de la part d'une bonne petite chrétienne comme vous, je ne puis m'empêcher de vous en remercier, sans vous cacher cependant que vous vouliez me jouer, sans vous en douter, un vilain tour.

» Voyez-vous, ma petite enfant, il n'y a rien de plus excellent sur la terre que d'avoir à souffrir avec le bon Dieu et de porter avec lui la croix des privations. En un sens, c'est un peu dur; quelquefois même c'est très dur; mais en un autre sens, mille fois plus élevé, mille fois plus saint et plus excellent, c'est très préférable puisque cela mène au Ciel et nous aide beaucoup à éviter le péché et à ressembler à Jésus-Christ. Aussi n'ai-je pas la moindre envie d'être délivré de la sainte et sanctifiante infirmité que Notre-Seigneur a daigné m'envoyer, il y a plus de vingt-quatre ans, dans sa miséricorde adorable. Et vous, ma petite Cécile, je vous engage très fort à désirer, non votre guérison, mais votre sanctification. Vous me direz peut-être que l'un n'empêche pas l'autre? C'est très vrai. Il est cependant encore plus vrai que la sanctification est plus difficile d'un côté que de l'autre, et que lorsque le bon Dieu lui-même nous cloue à côté

de lui et avec lui sur la croix, il est plus sûr pour nous d'y rester que d'en descendre. Sur mille personnes qui sont aujourd'hui en enfer, je parierais qu'il y en a neuf cent quatre-vingt-dix qui seraient au moins en purgatoire, si elles avaient eu la chance d'être aveugles, ou sourdes, ou paralytiques, ou affligées de quelqu'autre bonne grosse infirmité; et que sur mille pauvres âmes qui souffrent énormément en purgatoire, il y en a au moins neuf cent quatre vingt-quinze qui jouiraient depuis longtemps des éternelles et saintes béatitudes du paradis, si quelque miséricordieuse infirmité très désagréable les avait retenues sur la pente de la frivolité, des plaisirs mondains, de la vanité, de la coquetterie, de la gourmandise, etc.

» Adieu, ma chère petite. Laissez-moi vous bénir et vous embrasser comme un vieux compagnon d'infortune. Je bénis mille fois tous ceux qui vous aiment et que vous aimez. « L.-G. DE SÉGUR. »

L'AUMONE.

Sommaire doctrinal.

Le précepte de l'aumône est une loi de la nature. Le pauvre est notre semblable, notre frère ; nous devons donc le secourir dans ses besoins. Il y a solidarité entre le riche et le pauvre. Le pauvre donne ses services ; il est donc juste que le riche lui donne le pain qui lui manque. « Si c'est un crime, dit saint Ambroise, digne des vengeances éternelles que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre

ce que vous pouvez lui donner. La loi mosaïque faisait un précepte formel de l'aumône : « Je te commande d'ouvrir la main et de donner à ton frère pauvre et indigent. (*Deutér.*, XV, 11.) La loi évangélique est aussi explicite : « Donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses vous seront pures. »

Aucune religion n'a établi des liens de fraternité aussi forts, et aussi intimes que le christianisme. Jésus-Christ déclare qu'il est notre frère, nous sommes donc tous frères en Jésus-Christ. Nous sommes tous membres de la même Eglise ; nos destinées sont communes et pour la vie présente et pour la vie future. De cette fraternité naît pour tous un devoir rigoureux, c'est celui de nous aider, de nous secourir mutuellement, de tendre la main au faible, de donner un abri à celui qui n'en a pas et du pain à celui qui a faim.

L'aumône, du reste, a de grands avantages. Elle délivre du péché, dit le Saint-Esprit. Quel heureux secret ! Nos fautes sont sans nombre ; eh bien, l'aumône peut les laver. Elle nous conserve dans la sainteté : *Faites l'aumône et toutes choses vous seront pures.*

Elle nous mérite les récompenses éternelles. « Venez les bénis de mon père : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. »

Dieu regarde comme fait à lui-même tout ce que l'on fait au dernier des hommes. C'est donc prêter à Dieu que de faire l'aumône aux pauvres : *Fœneratur Domino qui miseretur pauperis.* (*Proverbes*, XIX, 17.)

N° 305. — COMMENT LES SAINTS ONT PRATIQUÉ LA CHARITÉ.

Un saint, appelé Sérapion, ayant rencontré un

pauvre couvert de haillons, lui donne son manteau ; plus loin, il en trouve un autre glacé de froid, il se dépouille de son habit de dessous et le lui donne. Son disciple le voyant assis dans cet état, tenant en main le Saint Evangile, lui dit : « Mon père, qui vous a dépouillé de la sorte ? — Celui-ci, répondit-il en montrant le livre des Evangiles. » Peu de temps après il rencontre un pauvre, et vend son livre pour lui faire l'aumône.

» Mon père, où est donc votre Evangile ? lui demanda son disciple. — Mon fils, reprend le saint vieillard, j'y ai lu ces paroles de mon Sauveur : *Vends ce que tu as et donne-le aux pauvres*, et j'ai obéi. » — Sérapion fit plus ; il se livra à une pauvre veuve, pour qu'en le vendant elle eût de quoi nourrir ses enfants, mourant de faim.

N° 306. — SAINTE CATHERINE DE SIENNE.

Un jour, sainte Catherine de Sienne, dans une de ses pieuses méditations, parlait ainsi à Dieu : « O mon Dieu ! vous m'ordonnez d'aimer mon prochain, et pourtant je ne puis aimer que vous seul. Le divin Sauveur lui répondit : « *Ma fille*, celui qui m'aime, aime ce que j'aime ; en aimant le prochain pour moi, il me prouve qu'il m'aime. »

N° 307. — CHARITÉ HÉROÏQUE.

On a vu des rois et des reines recevoir les pauvres dans leurs palais et les soigner de leur propres mains. Rien ne répugnait à leur charité. Elle est allée quel-

quefois même à de tels excès que la parole humaine hésite presque à les redire. Lisez la Vie de sainte Elisabeth de Hongrie, par exemple, vous y trouverez l'amour des pauvres porté jusqu'à un héroïsme qui effraye. Chaque jour, elle nourrissait neuf cents pauvres, et tous les matins et tous les soirs les visitait. Arrivée dans les asiles de la souffrance, elle allait de lit en lit, demandant aux malades ce qu'ils désiraient, et leur rendant les services les plus répugnants avec un zèle et une tendresse que l'amour de Dieu seul inspire. Elle prodiguait les soins les plus minutieux à ceux dont les maladies étaient les plus dégoûtantes, faisait elle-même leurs lits, les soulevait, les portait sur le dos ou dans les bras, leur essuyait le visage, le front, la bouche, et tout cela avec une gaieté et une aménité que rien ne pouvait altérer.

N° 308. — CHARITÉ D'UNE JEUNE ENFANT.

Une jeune fille se préparait à sa première communion; son père veut lui faire présent d'une montre: « Non, dit-elle, donnez-moi l'argent quelle doit coûter, je l'emploierai à vêtir quelques pauvres enfants qui doivent communier avec moi. »

N° 309. — DEUX ENFANTS DE PRÉDILECTION.

A Marseille, un petit enfant de cinq ans était gravement malade, et ce qui rendait son mal plus difficile à guérir, c'est qu'il repoussait tous les remèdes prescrits par le médecin. Pour triompher de cette répugnance, sa pieuse mère usa d'une charmante indus-

trie, qui lui réussit à merveille. Elle lui dit, en lui présentant de la tisane : « Si tu la bois, j'habillerai un petit pauvre de ton âge. » A ces mots, l'enfant se décida, il prit la tasse, mais il n'en but que la moitié. — « Tu veux donc, reprit la mère, que je n'habille qu'à moitié le petit pauvre ? » Le jeune malade reprit tout de suite la tasse et l'acheva jusqu'à la dernière goutte.

Un autre enfant dit un jour à sa mère : « Maman, qu'est-ce qu'un sacrifice ? » La mère répondit :

— Ce serait par exemple, si, au lieu de dépenser en amusements la pièce de cinq francs que ta grand'maman t'a donnée, tu l'employais, pour l'amour de Jésus et de Marie, à soulager un pauvre sans pain ou sans vêtements. »

Le lendemain, cet enfant dit à sa mère : « Aujourd'hui, je veux faire un sacrifice, je veux donner ma pièce de cinq francs au petit pauvre malade chez lequel vous m'avez mené l'autre jour. — C'est très bien. »

Au déjeuner, le même enfant met de côté le gâteau de son dessert. — « Tu n'as plus faim ? — Je garde mon gâteau pour le pauvre. — Mange celui-là ; nous t'en donnerons un autre pour le pauvre. — Oh ! non, ce ne serait pas la même chose. — Comment cela ! — Ce ne serait pas un sacrifice. »

Ces deux enfants ont dû être bénis de Dieu. et leurs mères ont dû être largement récompensées des soins qu'elles ont mis à les bien élever.

N° 310. — LA SOUTANE DE L'ABBÉ BERNARD.

L'abbé Bernard tenait à ce que ses vêtements fus-

sent d'une parfaite propreté, mais c'était tout et il en prolongeait la durée au delà des bornes accoutumées. il était vicaire général depuis quelques années lorsqu'un jour, venu de Cambrai à Lille pour voir sa mère, celle-ci s'aperçut que sa soutane n'était pas de la première fraîcheur. « Charles, lui dit-elle, pourquoi portez-vous une soutane usée jusqu'à la corde? — Que voulez-vous ma mère, répondit-il gaiement, je n'ai pas d'argent pour la remplacer. — Tenez voici cent francs pour en acheter une neuve. » Il prit l'argent, embrassa sa mère et se rendit au chemin de fer pour se rendre à son poste. A la gare, il vit un prêtre de Cambrai, qui attendait comme lui l'heure du départ, et dont il remarqua la tenue presque misérable. Il prit immédiatement deux billets, en donna un au pauvre prêtre, le fit monter près de lui dans un compartiment. et l'apostrophant, comme sa mère l'avait apostrophé lui-même, il lui dit : — Mais mon cher ami, vous avez là une soutane bien vieille et bien usée. — C'est vrai, monsieur Bernard, répondit humblement l'ecclésiastique, mais je n'ai pas d'argent pour en acheter une autre. — Tenez, mon ami, voici cent francs qu'on vient de me donner; achetez-vous bien vite une autre soutane neuve. » Six semaines après, l'abbé Bernard vint revoir sa mère qui lui dit aussitôt « Eh bien ! vous voilà encore avec votre soutane usée? Qu'avez-vous fait de l'argent que je vous avais donné? Ne craignez-vous pas de faire honte à votre famille? » Il lui raconta sa rencontre, sa compassion et comment la soutane neuve n'avait fait que changer d'ecclésiastique. « Vous n'en ferez jamais d'autres ! s'écria la bonne mère, moitié grondant, moitié pleurant. » Et de lui

répondre en souriant : « C'est votre faute. Pourquoi nous avez-vous élevés de la sorte ? » A une raison pareille, il n'y avait rien à répondre. Madame Bernard serra son fils dans ses bras, et elle alla elle-même lui acheter une soutane. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 311. — CHARITÉ ADMIRABLE D'UN ENFANT.

Un petit enfant appartenant à une famille pauvre allait tous les jours à l'école ; sa vertueuse mère, en l'envoyant chez les Frères, lui donnait un morceau de pain sec et un sou pour ajouter une petite douceur à son frugal repas. Le pauvre enfant déjeunait avec le pain et cachait mystérieusement au fond d'un meuble le sou de chaque matin. Un jour sa mère découvre ce trésor; inquiète sur son origine, elle demande à son fils d'où lui vient cet argent. « Maman, lui dit l'enfant, avec un charmant embarras, j'ai mis de côté tous les sous pour les donner aux pauvres, quand je ferai ma première communion. Touchante inspiration ! Ce petit ange voulait que les pauvres eussent part à son bonheur et que ce fut fête sur la terre aussi bien que dans le ciel, le jour où pour la première fois son cœur recevrait le bon Dieu.

N° 312. — DIVERSES ŒUVRES DE MISÉRICORDE CORPORELLE.

Donner à boire à ceux qui ont soif. — A force de soins, un médecin avait guéri une pauvre fille d'une maladie assez grave. Mais la convalescence n'arrivait pas. « Impossible qu'elle recouvre la santé, tant

qu'elle boira de la mauvaise eau de notre village, dirent de bonnes filles, qui venaient souvent la visiter; et là-dessus, elles s'entendirent pour aller à tour de rôle chercher, dès une heure du matin, de l'eau à une excellente fontaine, éloignée d'une demi-lieue. Chaque jour donc, dès le grand matin, une de ces généreuses filles revenait avec une cruche d'eau sur la tête, et Agathe, c'était le nom de la malade, buvait avec plaisir de cette eau, qui contribua à lui rendre bientôt sa fraîcheur et sa force ordinaires.

N° 313. — VÊTIR CEUX QUI SONT NUS.

On reprochait un jour à un pieux chanoine d'Angers de n'avoir point de tapisserie. « Lorsque, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne disent pas qu'ils ont froid ; mais les pauvres, que je vois à ma porte tout tremblants, me crient qu'ils ont besoin de vêtements. » Ce pieux et savant chanoine, nommé Jacques Eveillon, mourut en 1651, et fut amèrement pleuré des pauvres. (*Dictionnaire historique.*)

— Un pauvre, mal habillé, demanda l'aumône à une charitable dame. » Donnez-lui une chemise, dit-elle à sa domestique : » et celle-ci apporta au mendiant une chemise à moitié usée. « Allez-en chercher une autre, s'écria la pieuse dame, avec un accent d'indignation : quelle serait ma honte, lorsqu'au jugement dernier, il me montrerait cette mauvaise chemise ! » (*Tiré d'un auteur Allemand.*)

N° 314. — VISITER LES MALADES.

L'impératrice Eudoxie se plaisait à visiter les malades dans les hôpitaux qu'elle avait fait construire et à leur porter de la nourriture, de ses propres mains. — Flaccile, épouse de Théodose, visitait souvent aussi les hôpitaux, soignait elle-même les malades, faisait leurs lits, leur préparait à manger, relevait leur vaisselle, et leur rendait toutes sortes de bons offices. (THÉODORET.)

N° 315. — ENSEVELIR LES MORTS.

Sainte Praxède, au prix de grands sacrifices et au péril de sa vie, faisait rechercher et recueillir les corps des martyrs ; et souvent, pendant la nuit, elle les portait elle-même hors de la ville, aux tombeaux de son aïeule sainte Priscille, ayant soin de placer deux vases pleins de sang à côté d'eux, pour témoigner de leur martyre.

— Pendant les persécutions, une compagnie d'ouvriers chrétiens creusaient des tombeaux dans les catacombes, et y portaient secrètement les corps des martyrs. L'Eglise avait pour ces ouvriers patients et dévoués un amour de prédilection. Saint Jérôme leur donne le nom de clercs et dit qu'ils avaient pour tâche d'envelopper les corps des martyrs dans des toiles de lin, et de leur creuser des tombeaux. (S. JÉROM., *Lettre à Inn.*)

— Cette œuvre est continuée à Rome, aujourd'hui encore, par les confrères de la bonne mort. Le but de

cette confrérie est d'ensevelir les morts. Ses membres parcourent les alentours de la ville, y recueillent les cadavres qu'ils y trouvent, les rapportent sur leurs épaules, les ensevelissent, font dire une messe pour leurs âmes, et les déposent dans la tombe. (*Tiré de* Schmid, etc...)

AMOUR DES ENNEMIS.

Sommaire doctrinal.

Jésus-Christ ne s'est pas contenté de nous dire : *Vous ne haïrez point.* Il veut que nous répondions à la haine et aux injustices de nos ennemis par les douces affections de la bienveillance et de la charité. De faux prophètes, dit Jésus-Christ, ont osé dire à vos pères : « Vous aimerez vos amis et vous haïrez vos ennemis ; et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent. »

Pour accomplir le précepte de la charité à l'égard de nos ennemis, il n'est pas nécessaire de les aimer d'une manière spéciale, explicite, comme on aime un ami, un bienfaiteur, il suffit de ne pas les exclure de cet amour général qu'on doit avoir pour tous les hommes, d'être disposé à leur rendre des services et à leur accorder les secours dont ils peuvent avoir besoin dans un cas de nécessité.

On pèche contre la charité lorsqu'en priant pour son prochain, on exclut ses ennemis.

Refuser de rendre le salut à un ennemi lorsque ce refus peut devenir un scandale ou être pris pour un

acte de rancune, c'est aussi pécher contre la charité. Il en est de même si on cherche à se venger. — C'est un devoir de charité de se réconcilier avec ses ennemis ; et l'on pèche quand on ne veut pas entendre parler de réconciliation ; mais c'est celui qui a offensé qui doit faire les avances.

La charité nous oblige encore à pardonner à ceux qui nous ont offensé, même avant qu'ils aient reconnu leurs torts. « Si vous ne pardonnez, le Père céleste ne vous pardonnera pas non plus, dit le saint Evangile. »

Mais autre chose est pardonner, autre chose est renoncer à ses droits. Tout en pardonnant bien sincèrement les injures que l'on a reçues, on peut recourir aux tribunaux, pour en obtenir réparation, pourvu qu'on ne le fasse ni par esprit de vengeance, ni par animosité, ni par haine, mais uniquement pour conserver, par des moyens justes et légitimes, son bien, son honneur, sa réputation, son crédit.

N° 316. — HENRI IV ET SES ENNEMIS.

Comme on disait à Henri IV qu'un ancien capitaine de la Ligue lui était toujours hostile, malgré le généreux pardon et divers bienfaits qu'il lui avait accordés, il répondit : « Je veux lui faire tant de bien, que je le forcerai à m'aimer. »

N° 317. — SAINT FRANÇOIS DE SALES.

« Je ne sais comment le bon Dieu m'a fait le cœur, disait le bon saint François de Sales, mais s'il me commandait de haïr un ennemi, je crois que j'aurais

bien de la peine à lui obéir. Quand une personne, ajoutait-il, m'aurait arraché un œil, je la regarderais toujours avec bonté de l'autre. »

N° 318. — UN GÉNÉREUX PARDON.

Pendant la révolution française de 93, un homme qui n'avait que le défaut d'être un bon chrétien fut accusé de trahison envers la patrie. Il fut arrêté et condamné à mort. L'échafaud est dressé devant sa demeure. Le roulement du tambour annonce son martyre, et pendant que sa tête tombe, son épouse donne le jour à un enfant. A l'instant même, cette mère chrétienne et héroïque prend dans ses bras cet enfant qui vient de naître, le présente au Seigneur en lui disant : « Mon Dieu, je vous demande que cet enfant puisse faire un jour du bien au bourreau de son père. » L'enfant grandit sous l'œil vigilant de sa vertueuse nourrice ; à vingt-cinq ans il fut élevé au sacerdoce. La prière de sa mère fut exaucée ; il eut la douce consolation de convertir et de sauver le meurtrier de son père.

N° 319. — COMMENT LE PRÊTRE SE VENGE.

Quelque temps après la révolution de 93, dans un bourg du centre de la France, on alla frapper à la porte du presbytère. C'était pendant la nuit, lorsque la neige tombait et la tourmente mugissait. Le prêtre qui était un vieillard octogénaire se lève et part pour aller visiter un malheureux qui se mourait dans la campagne. Après avoir longtemps lutté contre les

rigueurs de la tempête, il arrive près d'une pauvre chaumière où il entre. Lorsque le malade l'aperçoit il cache son visage sous ses couvertures. « Ah ! monsieur le curé, lui dit-il, si vous connaissiez quel est celui que vous visitez en ce moment, saisi d'horreur, vous prendriez la fuite. Voyez cette maison encore teinte de sang, elle a massacré quatorze de vos confrères ! — Eh bien, mon ami, il en reste encore un pour vous absoudre et vous ouvrir le ciel. » Le malheureux se confesse, reçoit son pardon et admire la charité des prêtres qu'autrefois il poursuivait de sa haine et de ses fureurs. Voilà comment les ministres du Dieu des miséricordes se vengent de ceux qui les persécutent.

N° 320. — MONSEIGNEUR DE QUÉLEN.

Le saint archevêque de Paris, Monseigneur de Quélen, visitait les vastes salles de l'Hôtel-Dieu, que le choléra remplissait de mourants. Il les bénissait, les exhortait et les soignait avec l'amour d'un père. Comme il s'approchait du lit d'un moribond, il entend cet homme s'écrier : « Monseigneur, retirez-vous de moi, je suis un des pillards de votre archevêché. — Mon ami, lui répond le pieux prélat, c'est une raison de plus, pour moi, de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu. »

N° 321. — PARDON DES OFFENSES.

Un gentilhomme se récréait un jour avec d'autres jeunes gens de sa condition. Passe un étranger qui

trouble les jeux, je ne sais pourquoi. Le jeune homme irrité l'insulte, l'étranger répond d'un coup d'épée qu'il lui enfonce dans le cœur. A peine voit-il sa victime étendue, qu'il jette son épée ensanglantée et prend la fuite à travers la campagne. C'était le soir, il traversait un pays inconnu. L'ignorance des lieux, la crainte, la frayeur, le trouble, le souvenir du cadavre tombé sur la route le mettent hors de lui-même, il s'égare et, sans le savoir, revient frapper à la porte du château de la victime. La mère de l'infortuné le reçoit ; à ses mains pleines de sang, elle reconnaît le meurtrier de son fils. Elle dissimule sa douleur et le conduit dans un appartement retiré. Elle lui apporte de l'eau pour se laver, le reçoit à sa table, lui donne l'hospitalité pendant le reste de la nuit. Le lendemain elle lui indique sa route, et, avant de le congédier, elle le conduit dans la chambre mortuaire, lui montre le cadavre de sa victime : « C'est moi la mère de cet infortuné, dit-elle ; c'était mon fils unique et vous me l'avez ravi ; mais je suis chrétienne et voici comment la religion me dit de me venger. Désormais vous serez mon fils, vous tiendrez dans mon cœur la place de cet enfant : tous les jours je prierai pour vous. Tenez, voici une bourse pleine d'argent. Si je pouvais vous garder, je vous offrirais une demeure chez moi ; mais vous n'y seriez pas en sûreté. Partez donc, et que Dieu vous bénisse ! A quelques pas d'ici vous trouverez un cheval préparé pour vous aider à échapper à la justice, allez, et si jamais la Providence vous ramène sur cette route, souvenez-vous que vous avez une mère au château. » Et le meurtier partit, fondant en larmes. Qu'en pensez-vous, chrétiens qui refusez de pardonner

à vos ennemis? Vous a-t-on jamais demandé ce que cette mère eut le courage d'accomplir? Vous a-t-on réclamé tant d'héroïsme?

N° 322. — LOUIS XII.

Louis XII n'étant encore que duc d'Orléans, avait été fort maltraité sous Louis XI, son beau-père. Devenu roi, il marqua d'une croix, sur la liste des officiers du précédent règne, le nom de ceux qui lui avaient été les plus opposés. Ceux-ci, avertis, se cachèrent et employèrent le crédit de protecteurs puissants pour obtenir leur pardon. « En apposant à leur nom, dit Louis XII, le signe de notre rédemption, je croyais avoir annoncé assez clairement que tout était pardonné : Jésus-Christ est mort pour eux comme pour moi. »

On connaît cette autre réponse qu'il fit aux courtisans qui l'excitaient à la vengeance : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures faites au duc d'Orléans. »

N° 323. — LOUIS XVII.

Et parmi les âmes vraiment chrétiennes, vous en voyez tous les jours qui prient pour leurs persécuteurs. Ecoutez ces faits récents que nous transmet l'histoire : Le jeune fils de Louis XVI était horriblement maltraité par le cordonnier Simon, à qui on l'avait confié pour l'avilir et l'abrutir. Vous savez avec quelle bassesse et quelle cruauté ce monstre humi-

liait l'héritier de tant de rois. Son nom, à cause de cela, sera entaché d'un opprobre éternel. Un jour qu'il avait tourmenté sa victime plus que d'ordinaire, il lui demanda : « Que me ferais-tu, si jamais tu devenais roi? » — Le noble enfant, essuyant ses larmes et se souvenant de ses parents martyrs, lui répondit : « Je vous pardonnerais. »

N° 324. — SAPRICE ET NICÉPHORE.

Un confesseur de la foi, nommé Saprice, avait longtemps et héroïquement souffert pour la foi. Il marchait avec fermeté à son dernier combat, et quelques pas le séparaient de la palme du martyre. Tout à coup sort de la foule un chrétien qui se jette à ses pieds et lui dit : Martyr de Jésus-Christ, pardonnez-moi! » Saprice le dédaigne et continue sa marche. Nicéphore, c'était le nom de cet ancien ami avec lequel il s'était brouillé, le suit et redouble ses prières : « O martyr de Jésus-Christ! par le sang du Sauveur auquel vous allez mêler le vôtre, pardonnez à votre frère. » Mais Saprice, dont le cœur s'endurcissait de plus en plus, ne voulut pas seulement le regarder. Il persista dans le refus qu'il avait fait jusqu'alors de pardonner.

Il en fut bientôt puni de la manière la plus terrible; celui qui avait refusé de se réconcilier avec son ennemi n'obtint point la palme du martyre. Arrivé au pied de l'échafaud, il sent son courage faiblir; il devient pâle et tremblant et il apostasie. Tout à coup, Nicéphore pleurant amèrement cette chute dit aux bourreaux : « Je suis chrétien, je crois en Jésus-Christ

que ce malheureux vient de renier. Me voilà prêt à mourir à sa place. » Le rapport en est aussitôt fait au gouverneur qui ordonne de le faire mourir par le glaive. Et Nicéphore reçoit la palme du martyre.

N° 325. — SAINT JEAN GUALBERT PARDONNE A SON ENNEMI.

Un noble Florentin nourrissait une haine profonde contre le meurtier d'un de ses parents. Un jour, le Vendredi saint, il le rencontre sur sa route dans un passage si étroit, qu'ils ne pouvaient se détourner l'un de l'autre. La vue de son ennemi excite sa vengeance; il met l'épée à la main, et se prépare à la lui passer au travers du corps; mais le gentilhomme se jette à ses pieds, et là, les bras étendus en forme de croix, il lui dit : *Au nom de Jésus-Christ mort pour nous à pareil jour, pardonnez-moi.* Cette posture de suppliant, cette croix qu'il présente, ce nom de Jésus qu'il invoque, la circonstance même du jour, tout a frappé Gualbert, et après un instant de silence où la grâce a triomphé de la nature, il lui tend la main et, le relevant : « Je te pardonne, dit-il, au nom de Jésus-Christ qui a pardonné à ses bourreaux. Prie-le pour moi, afin qu'il me pardonne aussi mes péchés. »

Jean continua sa route jusqu'à l'abbaye de Saint-Crémiat, qui appartenait à l'ordre de saint Benoit. Il entra dans l'église du monastère, et pria devant un crucifix avec une ferveur extraordinaire. « Mon Dieu ! disait-il, vous avez promis le pardon à celui qui pardonne, j'ai pardonné, faites-moi aussi miséricorde. »

A l'instant même, le crucifix penche vers lui la tête pour lui donner l'assurance que sa prière est exaucée. (*Vie du saint.*)

N° 326. — PIE IX PARDONNE A SES ENNEMIS.

Un jour la police romaine arrêta un homme qui distribuait clandestinement des pamphlets contre Pie IX. Le Saint-Père se fait amener le coupable, et, après lui avoir parlé avec douceur, il lui dit : « Comme votre faute n'atteint que moi, je vous pardonne. » Ce malheureux, touché de tant de générosité, fondit en larmes ; et, se jetant aux pieds du Saint-Père, il offrit de lui révéler les auteurs des injures. Le Pape ne voulut rien savoir. « Que leur faute, s'écria-t-il, reste ensevelie dans le silence, et puisse le repentir pénétrer dans leur cœur. »

N° 327. — PARDON HÉROÏQUE.

Pendant les sanglantes journées de juin 1848, le général Damesme, à peine âgé de quarante ans, tombe mortellement blessé par un insurgé qui tire sur lui à bout portant du fond d'une cave. Damesme interroge le docteur sur la gravité de sa blessure, et, voyant qu'il ne répond rien, il fait à Dieu le sacrifice de sa vie dans une prière touchante : « Mon Dieu, vous savez combien j'aurais était heureux de vivre encore pour apprendre à mon fils à vous aimer et à servir la France, mais que votre volonté soit faite ! » Puis s'adressant à la sœur de charité : « Ma sœur, rendez-

moi un service : Voici pour faire dire deux messes ; une pour le malheureux qui m'a assassiné, l'autre pour moi. » Que pensez-vous d'un pareil exemple, âmes vindicatives qui refusez de pardonner et ne cherchez qu'une occasion pour vous venger?

RELIGION

Sommaire doctrinal.

La religion est l'ensemble des vérités qui montrent la dépendance et les obligations de la créature raisonnable par rapport à Dieu. Mise en pratique, elle est une vertu disposant la volonté à rendre à Dieu l'honneur qui lui revient comme principe et fin de toutes choses.

La vertu de religion est une vertu morale et non une vertu théologale ; car, à la différence de la foi, de l'espérance et de la charité, elle a pour objet immédiat, non pas Dieu, mais le culte qui lui est dû. Elle tient le premier rang parmi les vertus morales en tant qu'elle nous rapproche davantage de Dieu qui est notre fin dernière.

Les principaux actes de la vertu de religion sont l'adoration, le sacrifice, la dévotion, la prière, le serment, le vœu et la sanctification des jours consacrés au Seigneur.

L'adoration est un acte de religion par lequel nous rendons un culte à Dieu comme au Créateur et au Souverain Seigneur de toutes choses. Nous sommes

obligés sous peine de damnation d'adorer Dieu comme notre Souverain Maître et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce. Nous devons adorer Dieu en esprit et en vérité, c'est-à-dire par le culte intérieur et le culte extérieur et aussi par le culte public et solennel.

Le culte intérieur est celui que nous rendons à Dieu dans le fond de notre cœur sans qu'il en paraisse rien au dehors. C'est surtout par les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité que s'exerce le culte intérieur. Le culte extérieur est celui que nous rendons à Dieu par des actes extérieurs, comme les prières vocales, les cérémonies de l'Eglise et surtout le saint sacrifice de la messe.

Enfin le culte que nous devons à Dieu, doit être public et solennel. Les hommes étant destinés à vivre en société, doivent se réunir pour adorer, louer et bénir en commun celui qui les a tous créés ; car les sociétés sont l'ouvrage de Dieu, comme les individus ; elles dépendent de lui parce qu'il les conserve et les comble de bienfaits ; d'ailleurs, sans culte public, la religion ne pourrait subsister parmi les hommes ; ils ont besoin de s'édifier et d'exciter mutuellement à la pratique des devoirs religieux. Aussi, dès la naissance du monde, les hommes se réunirent pour rendre ensemble leurs hommages au Seigneur.

Dans tous les temps et chez tous les peuples, même les plus barbares, on retrouve l'appareil d'un culte religieux ; des prières, des temples, des autels, des sacrifices et des victimes.

Le culte se divise en culte de *Latrie*, de *Dulie*, et d'*Hyperdulie*. Le premier est celui que nous devons à

Dieu ; le second, celui que nous rendons aux anges et aux saints, comme aux serviteurs de Dieu, et le troisième celui par lequel nous honorons la Sainte-Vierge comme mère de Dieu et la plus parfaite des créatures.

Ce culte que nous rendons à Marie, aux anges et aux saints est un culte non seulement bien légitime, mais très consolant. Honorer les saints, implorer leur intercession, c'est honorer Dieu lui-même dans ceux qu'il a sanctifiés et glorifiés. Honorer la Sainte-Vierge et les saints, c'est donner à notre cœur une source féconde d'encouragement et de confiance. Marie est pour nous une mère, les anges et les saints sont nos frères : que n'avons-nous donc pas à attendre de leur puissante intercession !

N° 328. — TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE LA RELIGION.

« Partout où il y a une société, dit Bayle, une religion est nécessaire. » « Il est absolument indispensable pour les princes et pour les peuples, continue Voltaire, que la religion soit gravée dans les esprits. » Jean-Jacques Rousseau voulait qu'on dressât une formule de foi par laquelle tout citoyen ferait serment de professer une religion ; et que celui qui refuserait d'y souscrire fût banni comme insociable et que celui qui, après avoir prêté serment, y serait infidèle, fût puni de mort. L'illustre général Washington, en résignant sa place de président des Etat-Unis d'Amérique, disait : « La religion est la base de toutes les dispositions et de toutes les habitudes qui procurent le bonheur public. »

N° 329. — LA RELIGION EST NÉCESSAIRE.

Une femme du monde qui, comme bien d'autres, ne savait pas trop ce que c'est que la religion, et même n'en tenait pas grand compte, se plaignait vivement de sa fille devant un missionnaire. — Mais, madame, lui dit le missionnaire, est-ce qu'il y a des rapports entre une mère et sa fille, en sorte qu'une fille soit obligée de respecter sa mère et de lui obéir ? — Comment, monsieur, est-ce que je ne suis pas sa mère quel que soit son âge, n'est-elle pas toujours obligée de me respecter et de m'aimer? Faites monsieur que je ne sois pas sa mère, et qu'elle ne soit pas ma fille : les droits d'une mère sont inaliénables ; ils sont fondés sur sa qualité de mère. — Vous croyez donc bien, madame, qu'entre vous et votre fille, il y a des rapports nécessaires ; que vous avez le droit de lui commander; qu'elle est obligée de vous obéir, de vous respecter, de vous aimer ; que si elle manque elle est coupable ; vous le croyez bien ? — Si je le crois, certainement. — Eh bien ! Madame, changez les noms ; à votre place, mettez Dieu, et à la place de votre fille, mettez-vous vous-même, et vous comprendrez que la religion est nécessaire. (VERMOT, *Examens.*)

N° 330. — UN MODÈLE DANS LA PRATIQUE DE LA RELIGION.

Un vieux soldat de l'Empire avait une fille qui fut élevée à la maison impériale des Loges, tenue par des

religieuses. Elle était présidente de l'Association des Enfants de Marie, et faisait par sa piété, l'édification et l'ornement du pensionnat. A dix-huit ans, il fallut partir ; les adieux furent bien tristes. Cette pieuse fille ne pouvait s'arracher de ces lieux où s'étaient écoulées, dans la paix et l'amitié, ses jeunes années. Elle allait de ses compagnes à ses maîtresses, les quittait pour y revenir encore, et les larmes coulaient avec abondance de part et d'autre. Le vieux soldat était là, et impatienté d'attendre, il demande si ces momeries finiront bientôt. L'enfant suit son père et part. Le soir étant arrivé, la jeune fille se met à genoux et commence sa prière. A cette vue, le vieux soldat fronce les sourcils et lui déclare qu'il ne veut pas de bigote chez lui. « Père, répond la jeune fille, c'est pour vous que je prie, je demande au bon Dieu de répandre sur vous ses bénédictions. » Cette réponse provoque des blasphèmes et la défense de jamais prier. La jeune personne garde le silence et ne prie plus que dans le secret. Cependant elle déploie, dans le gouvernement de la maison, une prudence et une activité admirable ; elle accueille avec une douceur angélique, les brusqueries de son père ; elle l'entoure de ses soins, elle lui prodigue les marques de son respect et de son amour. Un jour, en plein café, quelques troupiers, aussi impies que lui, le blâment de favoriser dans son intérieur le fanatisme et la superstition. « Votre fille est dévote », dit l'un d'eux. Cette assertion est accueillie par un grand éclat de rire. « Ma fille est dévote ! Ah ! vraiment, je voudrais que vous puissiez me le prouver. — Rien de plus facile, venez demain avec moi, à sept heures à Saint-Sulpice. » Le lendemain

les trois amis étaient à Saint-Sulpice. Vers la fin de la messe, une jeune fille sort de derrière un pilier, s'avance à la Sainte Table ; elle ressemble à un ange bien plus qu'à une mortelle : c'est la fille du vieux soldat. Dire l'impression que cette vue fit sur le père est impossible. Il s'en retourne chez lui tout rêveur ; son souvenir ne peut se détacher de ce visage si pur, si candide qu'il a vu à la Sainte Table et en revenir illuminé comme d'un rayon céleste.

« Où es-tu allée ce matin? demanda-t-il à sa fille. — Mon père est-ce que vous êtes mécontent de moi? — Je te demande où tu es allée ce matin? — Mais, mon père, est-ce que vous avez trouvé quelque désordre dans le ménage? — Tu détournes la question et tu ne veux pas y répondre. Eh bien ! moi, je vais y répondre. J'étais ce matin à Saint-Sulpice. Tu rougis ; c'est donc vrai. Oui, je sais où tu vas puiser la force de me pardonner mes brusqueries, mes injustices. Ta patience, ta douceur étaient un mystère pour moi ; il doit y avoir quelque chose de divin dans un sacrement qui opère un pareil prodige. Quand tu iras à confesse, j'irai avec toi, et j'espère y trouver la force de redevenir vertueux. » Et ce père fut converti. Voilà ce que produit une bonne éducation. (*Mois de Marie de Larfait.*)

N° 331. — FIDÉLITÉ A PRATIQUER LA RELIGION.

Une jeune fille de seize ans, privée de sa mère, quittait le pensionnat où elle avait reçu une forte éducation chrétienne, pour venir dans sa famille où

l'attendaient, avec le bien-être que donne la fortune, les tentations les plus violentes. Son père était hostile à la religion, et elle fut obligée de se cacher pour continuer ses habitudes pieuses de prières et de communions fréquentes.

Un matin son père la surprit revenant de la messe avec sa femme de chambre et n'ayant pas encore déjeuné. Se doutant de quelque chose, il lui demanda si elle avait communié. — Oui, mon père, répondit la jeune fille avec grâce et sans hésiter, et j'ai beaucoup prié pour vous. — Et tu communies souvent? ajouta le père avec aigreur. — Oui, mon père, j'ai ce bonheur souvent. C'est là que je puise la force de remplir tous mes devoirs, et, en particulier d'être pour vous ce que je dois être. » Le père se tut un instant, et plus ému qu'il n'eut voulu devant cet ange terrestre, il embrassa sa chère fille, et lui dit d'une voix pleine de larmes : « Continue, mon enfant. »

N° 332. — COMMENT UN PRÉSIDENT DE RÉPUBLIQUE A PRATIQUÉ LA RELIGION.

En ce temps de voltairianisme et de franc-maçonnerie, au sein des agitations politiques et des progrès du monde moderne, on ne comprend pas et on ne tolère plus la piété dans un homme d'État. Garcia Moreno, l'illustre président de l'Equateur, connaissait ce préjugé. Il en triompha comme de tous les autres. En dépit des colères maçonniques et des sarcasmes voltairiens excités par toutes les mauvaises passions, il n'oublia jamais ce principe que l'homme doit pourvoir

à sa sanctification personnelle s'il veut entreprendre avec succès la régénération d'une âme, à plus forte raison celle d'un peuple. Aussi tous les matins il faisait oraison, chaque jour il assistait à la sainte messe, récitait le rosaire, lisait un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ, et se confessait toutes les semaines. Dans les conversations il ne parlait jamais mal de personne. Au moment de la tentation il avait coutume de dire : « Que penserai-je de tout cela à l'heure de mon agonie? » — Avant d'aller prendre son repos il faisait régulièrement son examen de conscience. Chaque jour il ne passait pas plus d'une heure au jeu et d'ordinaire jamais avant huit heures du soir. Son respect pour Dieu était profond. On le regardait comme le premier chef d'Etat qui, depuis 1789, eût changé la face de son pays. Il est mort sous le poignard des franc-maçons, martyr de son devoir, de son amour pour Dieu et la sainte Église, le 6 août 1875, après avoir été le régénérateur de sa patrie. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

PÉCHÉS CONTRE LA VERTU DE RELIGION.

On pêche contre la vertu de religion par incrédulité ou impiété, par sacrilège, par idolâtrie et par superstition.

I. DE L'IMPIÉTÉ ET DE L'INCRÉDULITÉ.

Sommaire doctrinal.

Le principal péché opposé à la vertu de religion

est : 1° L'*impiété*, qui consiste à n'avoir ni respect ni soumission à l'égard de Dieu ; à mépriser son autorité sa puissance, sa justice, sa bonté ; à ne pas tenir compte de ses commandements, de ses promesses ni de ses menaces.

2° L'*incrédulité*. Il y a des incrédules qui ne croient pas les vérités et les mystères de la révélation, parce qu'ils ne les connaissent pas ou parce que, les connaissant, ils les rejettent. Ceux qui ne croient pas les vérités et les mystères de la révélation parce qu'ils ne les connaissent pas, parce qu'ils ne les soupçonnent même pas, et qu'ils sont dans l'impossibilité matérielle de les apprendre, sont les païens et ils sont incroyants ; ce qui veut dire non croyant, mais non pas ennemis de la foi. Mais ceux qui connaissent les vérités et les mystères de la révélation ou qui peuvent les connaître, et qui ne veulent pas les croire, qui font au contraire profession de ne pas les croire, ils sont incrédules ; c'est-à-dire opposés à la foi et ennemis de la foi, ce sont les incrédules. Ils connaissent les révélations et les mystères qu'elle enseigne et ils rejettent ces mystères et les révélations elles-mêmes. Ils ne veulent pas qu'on les appelle incrédules, ils prennent à tort le nom de philosophes. Ils se divisent en diverses classes. Il y a les athées, les matérialistes, les spinosistes et les panthéistes.

Les *athées* sont ceux qui nient complètement et absolument l'existence de Dieu.

Les *matérialistes* n'admettent d'autre existence que celle de la matière, et nient, par conséquent, celle de l'âme et de Dieu.

Les *spinosistes* admettent dans la nature une subs-

tance unique, savoir : Dieu, l'être infini, doué d'une infinité d'attributs, et, entr'autres, de l'étendue et de la pensée.

Les *panthéistes* considèrent Dieu comme l'âme du monde, et le monde comme le corps de la divinité. Ce sont là des folies condamnées par le bon sens et la foi universelle du genre humain.

N° 333. — UN IMPIE MIS A SA PLACE PAR UNE PAYSANNE.

L'âne et l'étable.

« Vous aussi vous venez de Lourdes, disait dans un wagon de troisième classe un commis voyageur à une paysanne qui revenait de son pèlerinage. — Oui, monsieur », répondit-elle simplement, et pour montrer qu'elle ne rougissait pas de sa foi, elle tira son chapelet et se mit à le réciter. Mais le bruit des grains faisait sur les nerfs du citadin l'effet d'une décharge électrique. Il l'interrompit et lui dit : — Vous avez vu de bien belles choses ? — Oui, monsieur, plus belles encore que je ne pensais. — Avez-vous vu la source ? — Je l'ai vue et j'ai bu de son eau. — Vous avez vu aussi quelque miracle ? — J'ai été témoin même de plusieurs. — Mieux que cela, vous avez vu la Sainte Vierge, sans doute ? — Mieux que cela, monsieur, répliqua la spirituelle paysanne, j'ai vu la Sainte Famille : L'enfant Jésus comme à Bethléem, la Sainte Vierge qui le tenait sur ses genoux, saint Joseph qui le contemplait, des bergers, des rois qui l'adoraient. Il ne manquait qu'une chose. — Eh quoi donc ? — L'âne de l'étable ; mais puisque je le trouve ici, je n'ai plus

rien à désirer. » — L'incrédule se frotta le menton, secoua ses oreilles et resta coi. (*Semaine religieuse de Grenoble.*)

N° 334. — L'ANESSE DE BALAAM.

Parmi les voyageurs assis dans un compartiment de wagon de troisième se trouvait une dame qui, voulant faire le bel esprit, débitait les propositions les plus absurdes sur les vérités de la religion.

Les voyageurs riaient de ses pointes et regardaient de temps en temps, avec ironie, un prêtre qui était dans un coin du wagon. La prétendue dame aurait bien voulu entamer avec lui une dispute, mais il tenait les yeux fixés sur son bréviaire : son impassibilité la déconcertait.

— Monsieur l'abbé, dit-elle enfin brusquement et avec un air de défi, il me semble qu'un homme vêtu comme vous ne devrait pas laisser mes arguments sans réponse. Les yeux des voyageurs se portèrent alors sur le prêtre et ils attendaient tous avec curiosité comment il se tirerait de l'embarras où il semblait que ces paroles l'avaient jeté. Le prêtre ferma doucement son bréviaire. — Madame, lui dit-il, vous devez avoir feuilleté beaucoup de livres, et je m'imagine que vous avez lu aussi la Bible ? — Oui, j'en ai lu quelques morceaux par Pigault-Lebrun. — Très bien. Connaissez-vous l'histoire de Balaam ? — Sans doute. — Eh bien ! précisément, dans l'histoire de ce prophète se trouve la raison de mon silence, et voici les paroles précises de la Bible : « Quand l'ânesse parla, le prophète se tut. »

Un éclat de rires prolongés retentit dans tout le wagon, et le prêtre continua tranquillement à réciter son bréviaire.

N° 335. — UNE PAROLE A MÉDITER.

On demandait à un magistrat pourquoi il y avait plus d'hommes que de femmes dans les prisons : « C'est, répondit-il, qu'il y a plus de femmes dans les églises. »

N° 336. — UN TOUR DE CAPUCIN.

Tout dernièrement, dans un petit bourg de Seine-et-Oise, un brave et excellent Père capucin prêchait une mission. Tout le monde venait l'entendre. Il était si bon, il parlait si bien, et il disait de si belles et bonnes choses. Les réunions du soir étaient exclusivement réservées aux hommes, et l'Eglise était toujours pleine comme un œuf.

Il y avait cependant une douzaine de « libres penseurs » (c'est ainsi que s'appellent ceux dont nous voulons parler) qui se moquaient entre eux des instructions et trouvaient naturellement qu'ils avaient plus d'esprit que le Père.

On avertit celui-ci, en lui signalant les individus. Le lendemain soir, le bon Père manœuvra si bien, qu'il se trouva juste en face du fameux groupe sur la place au sortir de la réunion.

« Eh bien ! mes bons amis, dit-il en haussant exprès la voix, il paraît que vous ne me trouvez pas fort ?

Je ne vous connais pas; mais du moment que vous vous moquez de la religion et de moi, je parie qu'à moi tout seul j'ai plus d'esprit que vous tous ensemble. Nous en ferons juges ces messieurs qui nous entourent. Acceptez-vous ? »

Nos esprits forts hésitaient; mais la curiosité l'emporta, et l'un d'eux répondit qu'il voudrait bien voir : « Eh bien ! répondit joyeusement le missionnaire, attendez-moi tous ici dans le cimetière à côté de l'église, et je vous ferai voir, sur le mur, le soleil comme en plein midi. » Or, il était neuf heures du soir, et, depuis plus de quatre heures le soleil était couché ; il faisait noir comme dans un four. « Messieurs, ajouta résolument le Père capucin, en s'adressant à la nombreuse assistance, je vous demande de rester là comme témoins. C'est vous qui jugerez si décidément ces messieurs ont plus d'esprit que moi. Je rentre à l'église et serai à vous dans une demi-heure.

Des centaines de témoins attendaient sur la place : pas un des douze n'avait bougé, jusqu'à l'heure dite ; le capucin reparut suivi du curé, qui riait. La foule se rendit au cimetière après eux.

Alors le capucin appela les fameux douze, et quand il fut bien assuré qu'ils étaient là : « Messieurs, dit-il à l'assistance, je vous prends à témoins et je vous adjure de me dire s'il est possible d'être plus bête que ces douze farceurs-là qui s'imaginent bel et bien qu'un pauvre capucin peut leur montrer le soleil à dix heures du soir et en pleine nuit. »

Un rire homérique sortit de toutes les poitrines et les douze libres penseurs, riant jaune, profitèrent de l'obscurité pour disparaître.

Et voilà de quelle force ils sont, ces esprits forts, ces beaux parleurs qui se moquent de tout, qui se mettent au-dessus de tout et qui parlent si fièrement des curés en général et de leur curé en particulier. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 337. — RECETTE POUR CONFONDRE LES INCRÉDULES.

Dans le palais de la princesse de Lorena, se réunissait fréquemment une société composée généralement de personnes distinguées par leurs œuvres, leurs vertus ou leur position élevée.

Un jour, on y introduisit le célèbre M. d'Alembert, grand ami et collaborateur de Voltaire, dont il professait les doctrines qu'il désirait propager parmi ce beau monde. M. d'Alembert faisait parade de ses opinions anti-religieuses et il disait publiquement :

— Je suis le seul dans ce palais qui n'adore pas Dieu et ne croie pas en lui.

Justement offensée d'un si impudent dévergondage, la princesse de Lorena répliqua à l'instant :

— Non, monsieur, vous n'êtes pas le seul.

— Et qui donc, madame, et où sont-ils?

— Les chevaux et les chiens qui remplissent les écuries et les chenils de ce palais.

— Pourquoi m'assimilez-vous ainsi aux animaux sans raison?

— En effet, il n'y a pas de parité ; car bien qu'ils aient comme vous la disgrâce de ne pas connaître l'Être suprême, ils n'ont pas toutefois l'impudence de s'en glorifier.

N° 338. — RÉPONSE SPIRITUELLE.

— Un des plus fameux écrivains de la secte antichrétienne disait à une femme d'esprit : « Avouez, madame, que nous avons bien abattu du bois dans la forêt des préjugés ? » — « C'est pour cela, lui répliqua-t-elle, que vous avez débité tant de fagots. »

N° 339. — A L'OCCASION D'UN CHEVAL MORT.

Un bon évêque catholique des États-Unis, ayant perdu le pauvre vieux cheval qui lui servait pour visiter son vaste diocèse, dut monter dans une diligence où il trouva pour compagnon une sorte de ministre protestant. Ce dernier voulant, par ses brocards, essayer d'humilier l'évêque devant les autres voyageurs, eux aussi protestants, lui dit d'un air plaisant : « Holà ! il paraît que votre Illustre Seigneurerie aime aussi à voyager sur les moelleux coussins d'une voiture ! Qu'est donc devenu votre cheval d'autrefois? — Il est mort, répond l'évêque d'une voix douce et humble. — Pauvre animal! continua le ministre gouailleur, Votre Seigneurerie n'a sans doute pas pu lui administrer les derniers sacrements ? — Non, monsieur, dit le prélat en souriant malicieusement. — Et pourquoi? — Il était protestant. » L'impertinent rieur se tut et devint l'objet des risées de tous ses compagnons qu'il avait voulu exciter contre le pauvre évêque; ils furent au contraire, jus-

qu'à la fin du voyage, pleins de respect et de déférence pour Sa Grandeur.

DU SACRILÈGE

Sommaire doctrinal.

On entend par sacrilège la profanation des choses saintes ou consacrées à Dieu. Le sacrilège peut avoir pour objet les personnes, les lieux ou les choses. Les personnes sacrées sont celles qui, par leur état, sont attachées au culte divin, comme les évêques, les prêtres, les diacres et les sous-diacres, ou les personnes qui sont consacrées à Dieu par les vœux de religion ou même par le vœu simple de chasteté. Les lieux saints sont ceux qui ont été consacrés ou bénits par l'évêque, ou avec sa permission par un simple prêtre, comme les églises, les chapelles, les cimetières. Les choses saintes sont les sacrements, les saintes huiles, les vases et les linges sacrés, les saintes Écritures, les reliques des saints, les croix, les saintes images, les ornements des prêtres et des autels. On profane les choses saintes en les employant à des usages différents de celui pour lequel elles sont destinées ou consacrées. Par leur consécration, elles appartiennent spécialement à Dieu et ont un rapport plus intime avec lui ; c'est pourquoi il est juste qu'on ait pour ces choses un respect religieux. On se rend coupable de sacrilège contre les personnes quand on frappe un ecclésiastique, un religieux ou une religieuse, ou quand on commet un péché contre le sixième commandement avec une

personne sacrée ; les personnes sacrées elles-mêmes sont coupables de sacrilège lorsqu'elles tombent dans ce dernier péché. On commet un sacrilège à l'égard des lieux saints quand on en viole la sainteté par des actions contraires au respect qui leur est dû ; comme de les brûler, de les piller, de les dévaster, d'y tenir des assemblées profanes et tumultueuses, de les souiller par un homicide, une effusion considérable de sang humain, des actions indécentes, la sépulture d'un infidèle.

On profane les choses saintes par un sacrilège, quand on reçoit ou qu'on administre un sacrement en état de péché mortel et toutes les fois qu'on fait servir les choses saintes à des usages profanes et contraires à celui auquel on les destine.

Le sacrilège est, de sa nature, un péché mortel contre la vertu de religion ; cependant il peut n'être que véniel à cause de la légèreté de la matière ou de l'imperfection du consentement. Dieu a toujours exercé de terribles vengeances contre les profanateurs audacieux des choses ou des personnes consacrées à son culte. Quelques traits historiques suffiront pour nous en convaincre.

UN SACRILÈGE PUNI

N° 340. — LE SOLDAT MUTILÉ.

Heureux celui sur qui la vengeance divine s'exerce par des châtiments temporels et qui en profite sagement pour éviter les peines de l'éternité ! Au sortir de notre Révolution, un respectable ecclésiastique

travaillait au salut des âmes dans un hôpital et prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige, dans l'état de mutilation où il était. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche, il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures sont très graves. » Le malade sourit : « Monsieur, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule d'horreur en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi ! lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose ! levez la couverture aux pieds. » Il la lève et il voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah ! mon enfant, s'écrie le charitable ministre, combien je vous plains ! » — « Non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon père ; je n'ai que ce que je mérite, c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. »

Je me rendais à l'armée avec mes camarades, nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes ; aussitôt, on se mit en devoir de l'abattre, je fus un des plus empressés ; je montai et, avec mon sabre, je brisai les bras et les jambes du crucifix et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille et dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui punit mon sacrilège en ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. (*Examens de Vermot.*)

N° 341. — AUTRE CHATIMENT.

Voici ce qu'écrivait Louis Veuillot en 1873 : Il y a trente ans, après une partie de chasse, un jeune homme, fils d'un des plus grands manufacturiers en Lorraine, proposa à quelques amis de tirer à la cible sur un christ qui se dressait à l'extrémité d'une avenue. Il tira le premier et lui brisa les jambes. Le lendemain, il avait les deux jambes paralysées et vingt-cinq ans après, il ne pouvait encore marcher sans le secours d'un valet de chambre.

N° 342. — LA MAIN DE DIEU.

Il y a quelques mois, on écrivait de Mulheim (Hesse-Prussienne) à la *Gazette de Fulda* :

« Un événement qui vient de se passer chez nous a causé la plus grande sensation dans toute la contrée. Dans la soirée du dimanche de la Passion, un marchand ambulant sortit d'une brasserie connue pour être hantée par des impies, et s'en retourna chez lui.

» Le lendemain matin, on le trouvait écrasé sous la croix du Calvaire, à la porte de la ville.

» La victime était connue de tout le monde comme un horrible blasphémateur. Son corps gisait sous la croix ; la jambe avec laquelle il avait voulu la renverser était brisée en trois endroits, la poitrine était broyée, et, chose horrible ! le malheureux tenait encore le poing fermé, tourné vers l'endroit où se trouvait la croix.

» Toute la journée, le cadavre resta dans cette position. Des milliers de personnes accouraient pour voir le sacrilège et son terrible châtiment.

» Ce n'est que dans la soirée que le corps fut enlevé par les soins de l'autorité judiciaire qui, n'ayant pu trouver un chrétien pour enlever le misérable, dut s'adresser à des Juifs. »

N° 343. — PUNITION D'UN SACRILÈGE.

Pendant la grande Révolution française, une bande de républicains entrèrent dans une église pour y exercer leurs ravages sacrilèges. L'un d'eux monta à l'autel, où était encore le Saint-Sacrement et, appelant ses camarades pour assister au spectacle qu'il allait leur donner, il força le tabernacle et en tira le Saint Ciboire ; puis, comme les soldats de Pilate au jour de la Passion, il voulut, par dérision, fléchir le genou devant le Très Saint-Sacrement qu'il outrageait. Mais la main de Dieu le frappa au moment qu'il faisait la génuflexion, il eut le genou fracassé comme d'un coup de marteau. Il tomba en poussant des cris affreux ; il fallut l'emporter et le remettre entre les mains du chirurgien. Celui-ci constata que le genou était broyé par une force surnaturelle et que nul remède humain ne pouvait le guérir. Heureux le coupable s'il profita de ce châtiment pour demander pardon de son crime.

N° 344. — RESPECT AU SAINT-SACREMENT.

Il y a sept ans, la *Semaine catholique de Séez* publiait ce qui suit (1881) :

Le dimanche de la Fête-Dieu, à l'heure où la magnifique procession de Flers parcourait son itinéraire habituel, on a remarqué, à différentes reprises, un homme dont l'attitude inconvenante contrastait étrangement avec la piété des foules recueillies qui contemplaient, ravies d'admiration, l'éclat extérieur donné à cette solennité si chère à la population flérienne. Prié de se découvrir, cet homme refusa, disant qu'il se garderait bien de saluer le Saint-Sacrement et se promettant, dit la rumeur publique, d'en faire bien d'autres le dimanche suivant et de ne pas se décoiffer! Le dimanche suivant n'est pas venu pour lui !

« Au bruit de cette mort soudaine, on s'est rappelé la scène de l'avant-veille, et le jugement populaire a été bien vite fixé sur la portée et la valeur significative de ce triste événement. Sans prétendre trouver toujours en ces sortes de faits une intervention directe d'en haut, nous croyons cependant que Dieu s'est réservé le droit de nous donner, quand il lui plaît, de terribles avertissements; nous avouons qu'il y a dans ce fait une étrange coïncidence, et matière à sérieuses réflexions; nous constatons aussi, en respectant la douleur d'une famille éprouvée, qu'il est souverainement triste de mourir ainsi, sans préparation après un tel acte, par un coup qui ressemble trop à un exemple, et fait songer à une punition anticipée.

N° 345. — LA MAIN DE DIEU PROTÉGEANT LE JUSTE ET PUNISSANT L'IMPIE.

En 1883, le dimanche de la Fête-Dieu, un prêtre

octogénaire, en retraite à Notre-Dame de Liesse, M. l'abbé Vitard, répondant à l'invitation de M. le doyen de Crécy-sur-Serre, arrivait, après une pénible marche, pour présider la procession du Saint-Sacrement, dans la petite paroisse de C..., qui manquait alors de curé.

Or, tandis que les pieux habitants du village se faisaient un bonheur de travailler aux reposoirs et les ornaient de leur mieux, un jeune impie de vingt-trois ans, garçon de ferme, furieux de toutes ces démonstrations « cléricales, » osa dire au milieu d'un groupe, en apercevant le vénérable prêtre : « Vous verrez que « je saurai bien le faire tomber avec son Bon-Dieu. » Puis, joignant les actes aux mauvais propos, il alla furtivement mettre sous une des planches qui servaient de marches à un des reposoirs, un caillou assez grand pour le faire chavirer quand le célébrant y poserait le pied. Il fallait que ce malheureux jeune homme fût inspiré par Satan pour concevoir un si odieux dessein et pour oser l'exécuter contre un pauvre vieux prêtre au moment même où celui-ci devait paraître tenant dans ses mains le Dieu de paix et de bénédiction.

Voyons maintenant quel fut le tragique effet de ce sacrilège attentat. Déjà la procession a accompli, et avec un ordre admirable, la plus grande partie de son parcours ; on arrive au reposoir où est préparé le guet-apens. Le célébrant, sans se douter du danger, gravit lestement, avec l'ostensoir, les premières marches du reposoir ; mais il n'a pas plutôt posé le pied sur la fatale planche que, celle-ci tournant sur elle-même le fait tomber lourdement de l'échafaud sur le

sol. Toute l'assistance frémit en voyant ainsi rouler sur les planches jusqu'à terre ce pauvre et faible vieillard. Un instant on le croit mort ou grièvement blessé, car il reste étendu sur le dos, sans mouvement apparent, mais tenant toujours l'ostensoir amoureusement pressé sur sa poitrine. On s'empresse on s'agite autour de lui ; mais nul n'ose avancer la main pour le débarrasser de son auguste et redoutable fardeau. « Remettez-moi sur pieds, dit-il d'une voix ferme, et nous continuerons la procession. » On respire en l'entendant prononcer ces paroles. Alors des hommes, posant respectueusement les bras sous son corps, le redressent avec mille précautions, car on craignait bien qu'il n'eût quelque membre fracturé ou démis. Mais, grâce à une protection spéciale de Dieu, il ne s'était fait dans sa lourde chute qu'une très légère égratignure à la jambe gauche, et, une fois remis sur ses pieds, il put marcher comme auparavant.

Quelques instants après, la procession reprenait sa marche ordinaire et rentrait triomphalement à l'église, tandis que de tous les cœurs s'exhalait un soupir de reconnaissance envers la Bonté divine qui n'avait pas permis à l'attentat de l'impie d'avoir de plus graves conséquences.

Mais cet attentat à la majesté du Dieu de l'Eucharistie et à son ministre, accompli dans de telles circonstances de préméditation et de scandale public, ne devait pas rester sans un prompt et terrible châtiment. Le soir du même jour, le jeune sacrilège rentrant à la maison assez tard et dans un état prononcé d'ivresse, se sentit pris subitement d'une fièvre cérébrale très violente, et, bientôt, il eut perdu toute sa

connaissance. Durant trois jours consécutifs, il resta en proie à un délire et à des souffrances extraordinaires ; et, le quatrième jour, qui était le jeudi dans l'octave de la Fête-Dieu, il mourut misérablement, sans avoir pu se reconnaître et se réconcilier avec Dieu par la réception des sacrements.

Toute la paroisse de C... resta vivement impressionnée sous ce double et visible effet de la main de Dieu, qui, d'une part sait, quand il lui plaît, protéger ses justes contre la malice de ses ennemis, tandis que d'autre part, elle n'attend pas toujours l'éternité pour punir les impies.

N° 346. — IMPIES, SOYEZ PRUDENTS.

Un ami dévoué de la Semaine catholique de Toulouse nous communique le fait qu'on va lire et dont il nous garantit l'authenticité. D'ailleurs, pour qu'il soit facile d'en constater l'exactitude, nous donnons le nom du lieu où il s'est passé et ceux de trois de ses huit malheureux acteurs :

« C'était à Pia, gros village à huit ou dix kilomètres de Perpignan ; huit jeunes gens, de vingt-quatre ans, se rendirent ensemble au café situé sur la place. C'étaient de vigoureux et robustes paysans, de ceux qui ont pour spécialité de travailler les vignes.

Le café regorgeait de monde. « Vous voyez, leur dit la maîtresse de l'établissement, il n'y a pas une place libre ; mais comme vous êtes de nos amis, montez dans ma chambre, et je vous servirai. » « Les huit amis s'attablèrent devant un bol de vin chaud ; ils devisaient des affaires du jour, lorsque l'un d'eux,

nommé Estyrac, aperçut un crucifix de grandes dimensions au chevet d'un lit. « Il faut, dit-il avec un blasphème, que nous lui fassions boire un coup.

« Et, décrochant l'image du Sauveur, il en plonge la tête dans le bol, au milieu des éclats de rire de ses compagnons.

« — Voyons ce qu'il a dans la poitrine, dit à son tour le nommé Marc; et brisant la poitrine du crucifix, il parodie, avec ses amis, une autopsie.

« — Ce n'est pas assez, ajoute Aymard; il faut l'amputer, pour voir s'il a du sang. Et il coupe la « cuisse droite de la Sainte image : Or, voici quelle a été la suite de ce sacrilège :

« Estyrac qui avait fait boire le crucifix, étant allé se baigner quelques jours après, se noya.

« Marc, qui avait brisé la poitrine, est mort d'une phtisie galopante; cinq autres de ses compagnons ont succombé successivement au même mal, sans recevoir les derniers sacrements. « Un seul des huit profanateurs survit, comme pour perpétuer le souvenir de l'attentat et de sa punition : Aymard, celui qui avait coupé la cuisse du crucifix.

« Pris subitement d'un mal affreux à la cuisse droite, l'amputation de ce membre fut jugée impérieuse par les médecins, et celui qui la pratiqua, M. le docteur de Lanier, demeura terrifié en voyant que ce membre n'avait pas une goutte de sang. « Depuis son amputation, Aymard repentant et terrifié, fait pénitence et s'efforce d'obtenir le pardon du divin Crucifié. « Allez à Pia, tout le monde vous confirmera la vérité de ces événements. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 347. — RUGISSEMENT DE L'ENFER.

Un sacrilège des plus horribles a été commis à Saint Germain-Lembron, arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme), dans la soirée et la nuit du 1er juin.

Voici les détails que donne la Gazette d'Auvergne :

« Un christ d'un mètre de haut se trouvait chez un individu connu par ses opinions révolutionnaires, irréligieuses et antisociales. Il venait d'en faire l'acquisition à un encan.

» Quand on le sut, personne ne douta que ce ne fut pour un usage infâme.

» Le 1er juin, il invita à ripailler quatre ou cinq individus de sa bande; le Christ fut placé sur une table; on lui vida maintes rasades en lui criant : « Bois, bois, le sang de l'iniquité! »

» Ils feignirent de faire sur lui ce que les bourreaux de Jérusalem avaient fait réellement sur Notre-Seigneur : Percement des mains, des pieds et du côté, couronnement.

» On le traîna ensuite, la corde au cou, dans les rues de la ville, et ce à quatre heures du soir, un jour de foire, le tout accompagné du *Libera*.

» Enfin, on le mit en mille morceaux, qui gisent, dit-on, maintenant dans la paillasse du lit d'une mégère, laquelle a invité plusieurs de ses voisines à venir voir un brigand mort qu'elle a caché sous ses matelas. »

C'est ainsi que le monde d'en bas met en pratique ces théories impies professées par un certain monde d'en haut. (*Id.*)

N° 348. — SACRILÈGE PUNI.

En 1830, quelques jeunes gens de Châteaurenault (Indre-et-Loire), et des environs, passant devant la croix stationnale de Vauchevrier, eurent l'idée sacrilège d'en détacher le Christ et de s'en faire un jouet. L'ayant donc arraché violemment, puis mutilé et traîné dans les rues de la ville au milieu de la nuit, ils mirent le comble à cette orgie d'impiété en délibérant sur son sort.

L'un d'eux proposa de le faire écraser par les charrettes, en le jetant sur la route ; un autre de lui crever les yeux ; un troisième de l'attacher au balancier de la pompe, pour être un objet de risée.

Et ce dernier mettant la main à l'œuvre, attachait le christ la tête en bas, et lui adressant entre autres injures cet épouvantable blasphème : « Reste-là jusqu'à ce que les vers te mangent. » Or, il arriva, que deux ans plus tard, au mois de novembre 1832, un garçon meunier, Pierre Voisin, était écrasé par sa charrette sur la route d'Amboise à Châteaurenault. Vers le même temps un nommé François Destie, cultivateur à la Barurie (Sonnay), perdait tout à coup la vue et souffrait aux yeux d'intolérables douleurs que rien ne put soulager. Enfin à Châteaurenauld même, un jeune homme de dix-neuf ans, Paul-Hippolyte Léfèvre, ouvrier cordonnier, était atteint d'un mal étrange, horrible à voir, qui déconcertait toute la science des médecins. Son cou littéralement rongé par les vers, exhalait une odeur infecte. Quoiqu'il n'y eut pas de plaies apparentes, les vers fourmillaient sous la peau

et s'en échappaient en si grande abondance qu'on ne suffisait pas à les enlever. — Ce malheureux se voyant incurable, bourrelé de remords, écouta les cris de sa conscience, fit appeler le curé de sa paroisse, le pria d'entendre sa confession et de publier au prône sa faute et son repentir. Au mois d'octobre 1833 il mourut et son cadavre entièrement décomposé n'avait presque plus forme humaine. François Dertie, toujours aveugle et de plus en plus souffrant, le suivit dans la tombe un mois plus tard, le 12 novembre. Il publia tout ce qui était arrivé et avoua que le châtiment que Dieu lui avait infligé à lui et à ses compagnons était bien mérité.

Dans le pays, on n'a pas oublié le sacrilège dont on parle encore avec effroi, et on conserve soigneusement le Christ miraculeux, habilement restauré sur la croix. (*Id.*)

N° 349. — LES RÉPONSES DE DIEU.

L'année 1882, dans un gros village du centre de la France, un malheureux instituteur voulut ricaner du Christ devant ses enfants. C'était pendant la classe. Pour faire comprendre à ces pauvres enfants que Jésus-Christ ne pouvait rien, il prend une baguette et se met à en frapper le crucifix pendu à la muraille. « Ah! disait-il, voyez-vous, il ne m'entend pas, il ne dit rien, il ne peut rien. Ah! le petit charbonnier, (pardon, mon Dieu, d'écrire ces blasphèmes!) s'il était Dieu, est-ce qu'il me laisserait faire? » Et il frappait sur le ventre du crucifix. Ajoutons que la femme de ce misérable, entr'ouvrant la porte, riait de l'esprit de son mari.

Le Dieu du Calvaire avait souffert sans se plaindre les coups des bourreaux et les insultes des Juifs. Le Christ souffrit sans se plaindre les défis de ce malheureux; il attendit son heure. Or, quelques mois après, sa femme mettait au monde deux enfants. Le premier était mort-né, avait le ventre déchiré et les entrailles sorties. Le second, qui vit encore, est tout noir, aveugle, sourd et muet. La punition était frappante. La population y vit la main de Dieu, sévère, mais juste.

Allons, insulteurs de Dieu, briseurs de crucifix, ricanez bien du Christ, jetez-lui au visage vos blasphèmes! Il compte, et quand le moment qu'il a fixé sera venu, vous serez payés.

N° 350. — PUNITION D'UN PROFANATEUR DU TEMPLE.

La sainte Ecriture raconte qu'Héliodore, ministre du roi Séleucus, se rendit un jour, par l'ordre de son prince, au temple de Jérusalem pour en piller les trésors. Au moment où il se disposait avec ses nombreux satellites à forcer les portes de la maison du Seigneur, le Dieu du ciel manifesta sa puissance aux yeux de tout son peuple.

Tout à coup on voit paraître un cheval magnifiquement paré, monté par un cavalier d'un aspect formidable et richement équipé. Ce cheval se ruait avec impétuosité sur Héliodore, le frappe des deux pieds de devant et le terrasse. Alors deux jeunes hommes, pleins de majesté et tout éblouissants de gloire, armés de fouets, s'approchant du profanateur, le frappent sans relâche et l'accablent de coups. Les satellites épouvantés prennent la fuite.

Héliodore, châtié si rudement et enveloppé d'épaisses ténèbres est jeté à demi-mort dans une chaise et porté hors de l'enceinte du temple où il reste longtemps sans mouvement et sans parole. Revenu à lui, grâce aux prières du grand prêtre, il profita de ces graves avertissements et publia partout la grandeur du Dieu d'Israel.

Admirable effet de la justice de Dieu ! mais en même temps leçon terrible pour les ravisseurs sacrilèges des biens de son Église.

N° 351. — IMPIÉTÉ PUNIE.

En 1825, il se passa non loin d'Einsiedel, dans la Suisse, un fait qui fit grand bruit dans tout le pays et ses environs. Un catholique se rendant en pèlerinage à Notre-Dame d'Einsiedel, tomba gravement malade, dans un village protestant et demanda un prêtre pour entendre sa confession. L'hôtelier était peu disposé à le satisfaire pour cet acte de religion, et d'autant moins qu'il n'était pas facile de trouver un prêtre dans ces localités. Un mécréant, qui professait une haine profonde pour ce qu'il appelait les superstitions des papistes, s'offrit à procurer au malade un confesseur catholique. Cet impie se déguise, contrefait le prêtre et entend la confession. Alors le pauvre malade qui ne se doutait nullement de ce jeu sacrilège, dit à ce prêtre : « Monsieur, je possède une petite somme d'argent destinée à faire célébrer des messes à Einsiedel, ne voudriez vous pas vous charger de les dire vous-même ? — Volontiers, je m'en charge, soyez sans inquiétude à cet égard. » Le malade lui remet les honoraires et meurt. Muni de cet argent, l'impie

comédien, va trouver ses camarades, raconte son exploit et les conduit à l'hôtel, en faisant les gorges chaudes au dépens de sa victime. Etant à table, après de nombreuses impiétés sur la confession, la sainte messe et la Sainte-Vierge, il remplit son verre, et le porte à sa bouche en s'écriant : *A la Dame noire d'Einsiedel.* Au même instant, il est saisi d'une crampe violente dans les mâchoires, sa bouche se ferme en brisant le verre, il tombe à la renverse et expire dans les plus horribles convulsions.

N° 352. — RESPECT DU AUX PRÊTRES.

Dans une paroisse du diocèse de Besançon, deux libertins scandalisaient la paroisse par leurs désordres ; le curé l'ayant appris crut devoir en informer leurs pères qui reçurent fort mal l'avis de leur curé. L'un d'eux eut l'insolence de lui répondre : « Monsieur le curé, mêlez-vous de lire votre bréviaire, et ne vous inquiétez point de ce qui se passe chez moi; il faut bien que la jeunesse se passe. » C'était un samedi, et les deux libertins passèrent le dimanche au cabaret, du consentement de leurs pères, et, pour braver le curé, ils firent plus de scandale que les autres fois. Le lendemain le ciel menaçait d'un orage; ces deux libertins, avec deux autres jeunes gens vertueux, courent à la tour de l'église pour sonner les cloches. Tout à coup éclate un si grand coup de tonnerre, que ces jeunes gens, saisis de frayeur, prennent la fuite. Dans le temps qu'ils descendent, le tonnerre écrase les deux libertins, mais d'une manière qui fait comprendre que c'est un châtiment de Dieu. Le tonnerre,

en suivant les jeunes gens, épargne le premier qui était sage et écrase le second qui était un des libertins, il ne fait aucun mal au troisième et frappe enfin le quatrième qui était l'autre libertin. (*Vernoet*, *Examens.*)

DU CULTE DES SAINTS

Sommaire doctrinal.

Il est certain qu'on ne peut sans tomber dans le crime d'idolâtrie, rendre aux saints, qui sont de simples créatures, le culte suprême d'adoration qui n'est dû qu'au Créateur. Mais l'Eglise autorise, approuve et encourage le culte religieux qu'on leur rend comme aux amis de Dieu. Ce culte consiste à honorer et à invoquer les anges et les saints qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel.

Nous devons : 1° *les honorer* à cause des grâces dont Dieu les a comblés, des victoires qu'ils ont remportées sur la terre, de la gloire dont ils jouissent dans le ciel et de leur union intime avec Jésus-Christ, leur chef, auquel se rapporte l'honneur qu'on leur rend. Dans tous les temps, l'Eglise a rendu aux saints un culte religieux. Elle a institué des fêtes, bâti des temples, consacré des autels en leur honneur. Les Pères des premiers siècles célèbrent par d'éloquents panégyriques la gloire des martyrs, les vertus des vierges et des autres saints. Tous les Pères, et en particulier saint Jérôme et saint Augustin, prouvent la légitimité du culte rendu aux saints. Il est donc permis d'honorer d'un culte religieux les vertus et la gloire des saints.

2° *Les invoquer.* Il est bon et utile d'invoquer les saints comme de puissants intercesseurs. C'est la doctrine de l'Eglise et en particulier du Concile de Trente. « Les saints qui règnent avec Jésus-Christ, disent les Pères de ce Concile, offrent leurs prières à Dieu pour les hommes; il est bon et utile de les invoquer, de les supplier et de recourir à leurs prières, à leur assistance, afin d'obtenir les bienfaits de Dieu par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui seul est notre Rédempteur et notre Sauveur. En invoquant les saints, nous ne faisons que ce que l'Eglise et les saints ont toujours fait. »

S'il est bon de prier les anges et les saints, nous devons prier d'une manière plus particulière la très Sainte-Vierge parce qu'étant la Mère de Dieu et la nôtre, elle a plus de crédit et de pouvoir auprès de son Fils, et plus de tendresse pour nous que les autres saints.

N° 353. — HONNEUR AUX ANGES ET AUX SAINTS.

Une femme idolâtre se convertit au christianisme et conçut une vive dévotion pour saint François-Xavier, à tel point qu'au baptême elle fit donner ce nom à son fils bien-aimé entre tous, sûre que le glorieux apôtre veillerait sur les jours et l'innocence d'une tête si chère. Un an après, le tonnerre tomba sur lui et ses deux compagnons pendant qu'ils gardaient les troupeaux. Les mères idolâtres firent tout bonnement enterrer leurs enfants. Mais la femme chrétienne porta le corps glacé de son petit Xavier devant l'image de son patron, et lui dit avec une simplicité pleine de foi :

« N'y aura-t-il aucune différence entre ces mères idolâtres et moi qui fais profession de servir le vrai Dieu de tout mon cœur? Et puis, n'êtes-vous pas le protecteur de mon fils? Ne vous est-il pas spécialement recommandé? Ah! je vous en conjure, consolez cette mère affligée : après avoir ressuscité tant de morts, vous pouvez bien encore ressusciter celui-ci. » Elle n'avait pas encore fini sa prière, que les femmes chrétiennes, là présentes, crurent remarquer quelque mouvement dans le corps de Xavier. Un moment après il ouvrit les yeux, et sa mère l'embrassa plein de vie. (*Lettres édifiantes.*)

Si l'honneur rendu aux saints n'était pas agréable à Dieu, Dieu le récompenserait-il par de pareilles faveurs?

Jeanne d'Orviéta perdit ses parents dans un âge bien tendre encore. Une femme vertueuse déplorait cette perte qui rendait cette pauvre enfant orpheline. Jeanne sourit, et montrant l'image de son ange gardien : « Ignorez-vous, lui dit-elle, que mon ange gardien me sert de père et de mère, et qu'il m'aimera bien plus encore que ne m'ont aimée les bons parents que le Père céleste m'a ravis? » Elle avait raison, et les nombreuses faveurs qui l'élevèrent à une haute sainteté montrent que la dévotion au saint ange gardien est bénie du ciel. (D'après Hunold.)

V° 354. — CULTE D'HYPERDULIE DU A LA SAINTE-VIERGE.

(Voir le troisième article du symbole.)

N° 355. — LA CONVERSION DE M. TUCKWELL, RACONTÉE AU CONGRÈS DE LILLE. — (NOVEMRRE 1884.)

Compte rendu analytique.

Né à l'île Maurice, de parents anglais et protestants, M. Tuckwel nous offre en sa personne un exemple bien touchant des miséricordieuses prévenances de la grâce. A l'âge de six ans, il entendit réciter l'*Ave Maria*, le retint et le répéta devant sa mère. Elle le gronda et l'avertit de ne plus jamais répéter ces louanges à Marie; qu'elles étaient l'une des superstitions des papistes. L'enfant obéit; mais à quelque temps de là, précédant ses parents dans une voiture préparée pour les conduire au temple, il y trouva une Bible, l'ouvrit et tomba sur le passage de saint Luc, qui raconte la salutation de l'ange à Marie. L'enfant courut à sa mère et lui demanda comment l'on pouvait taxer de superstition ce qui se trouve dans la Bible, règle de foi des protestants. Sa mère ne sut que répondre, et l'enfant, en secret du moins, se reprit à réciter l'*Ave Maria*.

Vers l'âge de treize ans, les mêmes prévenances divines lui firent lire, dans l'Evangile de saint Luc, le *Magnificat*. Il fut particulièrement frappé de cette prédiction : « Toutes les nations m'appelleront bienheureuse. » Et un jour que, dans le salon de sa mère, des protestants déclamaient contre le culte que les catholiques rendent à la Très Sainte Vierge, l'enfant leur dit : « Quelle est donc votre contradiction! Vous dites que la Bible est le fondement et la règle de notre religion; pourquoi alors ne l'écoutez-vous pas lors-

qu'elle vous dit, à vous comme à toutes les générations, de glorifier Marie et de l'appeler bienheureuse ? » Entendant cela, sa mère se leva, et dit avec une violente émotion : « Cet enfant sera notre honte, il se fera catholique. »

Dès qu'il fut libre, en effet, Tuckwel se fit instruire et embrassa le catholicisme. Un jour qu'il sollicitait sa sœur de le suivre, elle lui dit en montrant ses enfants : « Tu vois ces enfants, et tu sais si je les aime ; mais je leur plongerais un poignard dans le cœur plutôt que de les laisser entrer dans cette religion. » Marie voulut aussi triompher de ce cœur, et elle le sut. M. Tuckwel vit un jour sa sœur plongée dans la plus grande désolation : ses deux enfants avaient le croup et la mort les attendait. « Dis avec moi l'*Ave Maria* et Marie les guérira. » Vaincue par la douleur, la mère s'agenouilla et dit avec son frère : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous maintenant, pour nous, pauvres pécheurs, » et ses enfants furent guéris.

M. Tuckwel quitta alors sa charge d'officier des douanes anglaises à l'île Maurice et alla retrouver à Aire Mgr Delannoy, qu'il avait connu à l'île Bourbon, pour lui demander l'ordination sacerdotale. (*Semaine de Cambrai.*)

(*Voir le troisième article du Symbole, n° 106 et suiv.*)

N° 356. — SAINT JOSEPH ET LES CONSCRITS DE LIESSE (*Aisne.*)

Au mois de mars 1865, pendant la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, un très fervent pa-

roissien de N.-D. de Liesse, M. Richer, qui suivait exactement cette neuvaine, fut étonné de voir, un matin, en entrant à l'église, cinq jeunes gens de la paroisse y entrer également pour assister à la messe.

Comme ils étaient tous avec des blouses bleues très propres, et en tenue de voyage, il ne tarda pas à se rappeler qu'on était au jour du tirage au sort pour le canton de Sissonne. C'étaient en effet les conscrits de Liesse, qui, avant de partir, venaient implorer le Ciel sur une affaire si importante pour eux et leurs familles.

En les voyant si préoccupés devant Dieu en cet instant critique, M. Richer pensa tout naturellement à son propre fils, qui devait, lui aussi, un peu plus tard, subir la même épreuve ; et mu par un sentiment de généreuse et fraternelle charité, il s'intéressa vivement au sort de ces braves jeunes gens : il pria pour eux saint Joseph avec la plus grande ferveur durant tout le temps du saint sacrifice ; puis l'idée lui vint d'aller, après la messe, leur offrir à tous individuellement une petite image du saint Patriarche. Ce qu'il fit en effet, mais avec tant de discrétion, que, chaque conscrit, en acceptant l'image, se croyait seul parmi les camarades à remplir cet acte de dévotion envers le chef de la sainte Famille.

On arrive à Sissonne. Messieurs les maires, selon l'usage, commencent par tirer eux-mêmes au sort pour le classement des communes. Cette opération préalable ne sembla pas du tout de bon augure pour nos conscrits de Liesse, car elle les rejetait à l'avant-dernier rang. Mais ce qui paraissait une mauvaise chance n'était en réalité, nous les verrons, qu'une

circonstance délicate, merveilleusement ménagée par la Providence pour rendre plus manifeste l'attention de saint Joseph sur ses clients.

La commune de Liesse comptait *cinq* conscrits; celle de Lappion, qui devait tirer la dernière, en avait *neuf*. Il restait donc dans l'urne *quatorze* numéros (et sur ce nombre *six* seulement étaient gagnants), lorsque l'appariteur vint annoncer que le tour des conscrits de Liesse était arrivé.

Nos cinq jeunes gens s'avancent par ordre alphabétique, et le tirage commence.

Le premier Liessois tire un excellent numéro.

Le deuxième Liessois prend également un très bon numéro.

Le troisième a la main tout aussi heureuse.

Le quatrième gagne encore.

Enfin le cinquième imite les autres et complète la victoire.

Tous nos Liessois avaient gagné, et ne laissaient dans l'urne, pour leurs infortunés camarades de Lappion, qu'un seul bon numéro.

Ce fait étonnant de *tous* les conscrits d'une même commune, tirant à la file de bons numéros comme s'ils les eussent adroitement discernés des mauvais qui formaient encore le plus grand nombre dans l'urne, produisit une très vive émotion parmi les nombreuses personnes présentes au tirage. Le maire de Liesse était dans une jubilation facile à comprendre, tandis que le préfet, le complimentant, lui disait en souriant doucement : « Il faut que vos jeunes gens, monsieur le maire, aient vigoureusement prié N.-D. de Liesse ! » Il ne savait pas, le bon préfet, que c'était

saint Joseph qu'on avait tout simplement invoqué et que, partant, il était lui-même l'auteur de ce coup magnifique, parfaitement digne de sa main de maître.

C'est en effet ce qu'ont aussitôt reconnu nos cinq fortunés conscrits. D'une voix unanime et avec un enthousiasme indescriptible, ils proclament que c'est saint Joseph qui les a fait gagner, et ils lui rendent mille actions de grâce. Son image qu'au départ ils ne portaient que timidement et bien cachée, ils la montrent maintenant à tout venant avec une fierté, une crânerie qui n'a pas d'égale. Toute froissée qu'elle est, ils la veulent encadrer et placer honorablement dans leur maison, en perpétuel souvenir. Enfin le dimanche suivant, jour où l'on célébrait solennellement dans l'église de Liesse la fête de leur glorieux Protecteur, un superbe cierge, acheté en commun, brûlait devant son autel, et témoignait aux yeux de toute la paroisse qne saint Joseph n'avait pas obligé des ingrats.

Chose curieuse ! et qui ne manqua pas d'être remarquée à Liesse : de nos cinq braves conscrits, si visiblement favorisés par saint Joseph, celui qui tout en gagnant comme les autres, n'obtint cependant qu'un numéro bien inférieur à ceux de ses camarades, fut précisément le seul qui avait mis une hésitation à accepter la petite image de saint Joseph quand *M. Richer était venu la lui offrir.*

N° 357. — UNE INSIGNE FAVEUR DE SAINT JOSEPH.

On écrit au Rédacteur du *Bulletin de Saint-François de Sales :*

« Pour la plus grande gloire de DIEU et pour l'honneur de saint Joseph, laissez-moi vous raconter une conversion considérée comme humainement impossible, tant la personne paraissait étrangère à tout sentiment religieux! Mais comment désespérer d'une âme confiée depuis trente ans à la sollicitude de saint Joseph? Sainte Thérèse n'a-t-elle pas dit que l'on n'avait jamais invoqué en vain saint Joseph? Je viens d'en faire par moi-même la plus touchante expérience.

« Notre père, éloigné des sacrements depuis son enfance, avait depuis lors abandonné toute pratique religieuse. En vain, ma mère, joignant ses instances aux nôtres, mit-elle tout en œuvre, pendant sa vie entière, pour ramener cette âme à de meilleurs sentiments. Elle mourut sans avoir la consolation de retirer quelque fruit de ses efforts.

» Cependant une maladie grave se déclare. Notre pauvre père pouvait peut-être vivre encore une année ; mais l'issue fatale était certaine. Comment aborder la grande question? Que faire pour ramener à DIEU cette chère âme égarée ? ne va-t-on pas essuyer hélas! un refus si justement redouté ?

» Nous redoublons nos prières à saint Joseph. Du haut du ciel, ce grand saint considérait nos alarmes et, à notre insu, il touchait insensiblement ce cœur jusque-là endurci. Nous qui avions tant redouté l'issue d'une démarche, et même d'une simple ouverture,

nous eûmes la consolation, le 8 août dernier, de voir notre excellent père demander de lui-même le prêtre et se préparer pieusement à la réception des sacrements!... Nous ne savions que penser de ce changement si subit, et toutes les personnes qui connaissaient le malade, nous en témoignaient hautement et les larmes aux yeux, leur admiration.

» Depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui n'arriva que trois mois plus tard, il ne cessa de nous édifier tous par ses sentiments chrétiens. Nous étions surpris des réflexions si pieuses, si élevées qu'il faisait en notre présence, et nous ne savions à quoi attribuer des sentiments que nous ne lui avions jamais connus. Il ne réclamait de nous que des livres pieux, qu'il lisait avec bonheur et dont il savourait les pensées en se les appropriant. Il nous demandait d'unir nos prières aux siennes; et c'était là sa plus grande consolation au milieu de ses souffrances. Bien plus ; il aurait voulu, en mourant, emporter l'espérance que quelqu'un des siens se consacrerait un jour à Dieu, lui qui avait tant redouté jadis de voir l'un d'entre nous échapper à la vie du monde !

» Cette fin si chrétienne, ce retour si complet et si prompt nous paraissait tellement au-dessus de toutes les prévisions humaines, que nous n'avons pas hésité à l'attribuer entièrement à l'intercession de saint Joseph, auquel nous avions depuis si longtemps confié le salut de cette âme chère entre toutes. Qu'il daigne agréer ma plus vive reconnaissance, ainsi que celle de toute ma famille ! (*Bulletin de saint François de Sales.*)

CULTE DES SAINTES IMAGES.

Sommaire doctrinal.

Par saintes images, on entend la représentation peinte, sculptée ou gravée de Jésus-Christ ou de quelqu'un de ses mystères, de la Sainte-Vierge, des saints ou de quelque trait de leur vie. Le culte des saintes images fut attaqué au huitième siècle avec une fureur satanique par les *Iconoclastes*; et au seizième siècle par les protestants.

Mais le culte des saintes images fut victorieusement défendu par un grand nombre de docteurs, et la foi de l'Eglise fut clairement définie et glorieusement vengée des attaques impies de ses ennemis par le deuxième Concile de Nicée, et en dernier lieu par celui de Trente.

Il est très naturel que nous honorions les images de *Jésus-Christ et des saints;* car si un enfant honore les portraits de ses parents, un sujet, l'image de son souverain, nous devons d'autant plus montrer de respect pour les images de Jésus-Christ et des saints qui sont les livres des ignorants. Tout le monde y peut lire l'histoire des mystères de la religion, les preuves sensibles de la charité de Jésus-Christ humilié, souffrant et mourant pour nous, la bonté maternelle de la Sainte-Vierge et les vertus des saints. Or ces tableaux, en nous rappelant ces souvenirs, excitent en nous la piété, la confiance, l'amour, la reconnaissance et le désir d'imiter ces touchants modèles.

Le culte de respect et de confiance que nous rendons aux images est un culte relatif qui se rapporte, non à la toile, au bois ou à la pierre dont l'image est faite, mais à Jésus-Christ ou au saint que l'image représente ; ce qui suffit pour montrer combien ce culte religieux est pur de tout acte d'idolâtrie.

N° 358. — UN BEAU LIVRE D'IMAGES PIEUSES.

Un jour de fête, un paysan bien naïf, qui ne savait pas lire, s'en vint avec un beau livre de prières sous le bras, rendre visite à son curé. Celui-ci, qui savait fort bien que le campagnard ignorait la lecture, était tout étonné de le voir avec un si beau livre, et lui demanda comment et pourquoi il s'en servait? Là-dessus le paysan montra à son curé le livre qui ne renfermait que des images de saints et lui dit : « Monsieur le curé, je ne sais pas lire, et cependant je prie tous les jours dans mon livre de prières. J'ouvre mon livre, je me rappelle les vertus que tel ou tel saint a pratiquées, et je prie Dieu qu'il m'accorde la grâce de les imiter; alors, tournant la page, je trouve toujours quelque chose de nouveau, de beau et d'instructif; j'espère donc que cet exercice pieux me sera avantageux, et qu'il sera agréable à Dieu lui-même. »

N° 359. — HISTOIRE.

Honneur aux saintes images. — « Un jour, raconte sainte Thérèse, entrant dans mon oratoire, j'y remarquai une image toute neuve qui représentait Notre-

Seigneur souffrant. La vue de cette image fut comme un glaive qui me perça le cœur. Je me jetai à genoux, versai des larmes brûlantes, et suppliai Notre-Seigneur de me faire la grâce de ne plus le blesser par le péché, et de m'associer à ses souffrances. J'ajoutai, ce me semble, que je ne me relèverais point qu'il n'eût exaucé ma prière. Cette faveur me fut accordée. De ce moment je devins plus ferme dans le bien, plus patiente dans les souffrances. (MARCHANTIUS, *Hortus pastorum.*)

N° 360. — RAISONS DE CET HONNEUR.

Saint François de Paul avait toujours dans sa chapelle une image de la Mère de Dieu, auprès de laquelle il se réfugiait dans tous ses besoins temporels et spirituels. (LOHNER.)

N° 361.

Saint Charles Borromée fit mettre une croix sur toutes les églises de son diocèse, et recommanda aux fidèles de porter sur eux une image ou une médaille de la Vierge, afin que la vue de cet objet les encourageât à l'imitation des vertus de Marie. (LOHNER.)

N° 362.

Saint Chrysostôme, pénétré d'une si profonde vénération pour saint Paul, tenait les regards fixés sur son portrait, pendant qu'il lisait ses Epîtres. Cette vue

l'enflammait d'un zèle nouveau pour l'œuvre de la prédication. (MARCHANTIUS.)

N° 363. — RÉPONSE D'UN SOLITAIRE A CONSTANTIN COPRONYME.

Un jour l'iconoclaste Constantin Copronyme fit venir le pieux solitaire Etienne, et lui demanda ironiquement s'il persistait dans son idolâtrie : c'est ainsi qu'il appelait le culte des saintes images. « Eh ! quel est l'homme assez peu instruit parmi nous, dit-il, pour adorer les pierres, l'or ou l'argent? Nous honorons Jésus-Christ et les saints dans leurs représentations, nous élevant ainsi, à l'aide de leurs images, aux objets qu'elles nous rappellent. Et vous, vous n'avez pas honte d'appeler idoles la figure de Jésus-Christ et de sa mère, de les fouler aux pieds et de les brûler, etc.? — Homme stupide, esprit lourd et bouché, repartit l'empereur, est-ce qu'en foulant aux pieds des images, nous foulons Jésus-Christ? » Alors l'ingénieux solitaire tirant de sa poche une pièce de monnaie, demanda s'il serait puni pour avoir jeté et foulé à terre cette image du prince. « A coup sûr, s'empressent de répondre tous les courtisans, ce serait là un crime de lèse-majesté impériale. » Alors Etienne poussant un profond soupir : « Hommes aveugles, s'écria-t-il, vous punissez de mort quiconque foule aux pieds l'image d'un roi, d'un homme périssable, et vous foulez aux pieds l'image de Jésus-Christ, Roi des rois ! » On ne répondit que par le silence à cette réflexion si juste et si forte. (*Hist. ecclés.*, an 764.)

N° 364. — UNE LECON.

Le fait se passe dans une voiture publique; un prêtre s'y trouve avec plusieurs personnes. « Monsieur le Curé, dit un gros marchand, j'ai peine à comprendre comment on peut porter une médaille et rendre des honneurs à ce que vous appelez des objets de piété. Moi j'habite près d'une maison de détention où l'on fabrique ces sortes de choses, et je vous affirme que les ouvriers sont loin de mériter l'honneur que vous faites à leurs travaux. » Le prêtre était occupé à son bréviaire, il ne répondit qu'une parole évasive. A quelques instants de là, notre marchand parlait encore religion : c'était nécessaire, il était avec un prêtre. « Monsieur, lui dit son interlocuteur, tout à l'heure vous montriez, je crois une photographie à votre voisine. — Oui, monsieur, c'est le portrait de ma femme et de mes enfants. — Vous y tenez ? — Sans doute d'autant plus que mes affaires m'éloignent souvent d'eux. Pourriez-vous me répondre de la moralité du photographe? — Peu m'importe l'artiste ; je ne tiens qu'au portrait. — Permettez-moi donc de garder ma médaille et mes objets de piété. »

N° 365. — CULTE DES IMAGES.

Les raisons du culte des saintes images sont tellement dans la nature qu'elles se présentent comme instinctivement, même à un enfant.

Une jeune demoiselle, née à Londres, en 1789, de parents protestants, dit un jour à son père qu'elle avait une antipathie contre Henri VIII, parce qu'il n'aimait pas le crucifix. Choqué de cette déclaration, ce père, quoique rempli d'amour pour sa fille, lui dit d'un ton sévère : « Serait-ce quelque Français ou votre institutrice qui vous aurait inculqué ces sentiments? » La jeune Anglaise répondit que non, et ajouta avec toute la candeur de son âge, elle était alors dans sa dixième année : « Ecoutez, papa, je m'ennuyais beaucoup hier pendant votre absence, maman n'était pas bien, je me disais : » Si mon père était ici, je m'amuserais ; en levant les yeux, j'aperçus votre portrait, je le pris et l'embrassai avec reconnaissance; il me vint tout à coup dans la pensée que telles étaient sûrement les idées des catholiques, quand ils embrassait avec amour le crucifix; qu'il était sûr que ce n'était ni la peinture, ni la dorure qu'ils baisent, mais le portrait de Notre-Seigneur, parce qu'il leur rappelle tout ce que Jésus-Christ a souffert pour eux. Mon cher père, ajouta-t elle, Dieu est mort pour les protestants comme pour les catholiques, je veux aussi avoir un crucifix. » Quelques années après cette demoiselle se convertit à la foi catholiqne.

CULTE DES RELIQUES DES SAINTS.

Sommaire doctrinal.

On appelle reliques des saints non seulement leurs corps, leurs ossements, leurs cendres, mais encore ce

qui a servi à leur usage, comme leurs vêtements, l instruments de leur supplice. Il est évident que c objets inanimés ne sont, par eux-mêmes, dignes d'au cun culte absolu, et que toute la question est d savoir si on doit les honorer d'un culte relatif. O l'Eglise a déclaré, par le concile de Trente, qu'il fau honorer les corps des martyrs et des autres saint parce qu'ils ont été les membres vivants de Jésus Christ et les temples du Saint-Esprit, et qu'ils doiven ressusciter un jour pour être glorifiés avec Jésus Christ. Dieu lui-même a autorisé, par un grand nombr de prodiges, la vénération des saintes reliques. Dan l'ancien Testament, un mort dont le cadavre est port sur le tombeau d'Elisée, est ressuscité par le contac du corps du saint Prophète. On lit dans les Actes de Apôtres que les linges qui avaient touché le corps d saint Paul, opéraient la guérison des malades aux quels on les appliquait. L'histoire ecclésiastique es remplie de faits semblables. Aussi de tout temps l'Eglise a vénéré les reliques des saints. Elle prescri que les autels soient érigés au-dessus des sépulcre des saints, ou qu'au moins on renferme des relique dans les pierres sacrées sur lesquelles on offre l saint sacrifice. Elle approuve donc le culte que nou rendons aux reliques des saints.

N° 366. — CULTE DES RELIQUES DES SAINTS CONFIRM PAR DES MIRACLES.

Saint Gervais et saint Protais, frères jumeaux, ver sèrent leur sang pour Jésus-Christ dans la ville d

Milan. Leurs restes sacrés furent recueillis par un généreux chétien nommé Philippe, témoin oculaire de leur glorieux martyre. Celui-ci écrivit sur un papier la relation de leur mort et eut soin de la déposer sous la tête des saints. Ces précieux trésors demeurèrent cachés plus de trois cents ans.

Mais saint Ambroise, averti surnaturellement du lieu où reposaient les corps des saints martyrs, fit fouiller la terre et les découvrit. On en fit la translation d'une manière très solennelle dans la Basilique Ambroisienne. Pendant la marche de la procession, un aveugle nommé Sévère, ancien boucher, connu de tous les habitants de Milan, se fit conduire à un lieu par où les reliques devaient passer. Il n'eut pas plutôt touché le bord des ornements qui les couvraient qu'à l'instant même il recouvra la vue, et depuis, il ne cessa de servir Dieu avec beaucoup de dévouement et chaque jour il allait se prosterner au pied des précieux restes des saints.

N° 367. — RELIQUES DE SAINT ÉTIENNE.

Un jour, dit saint Augustin, que les reliques de saint Etienne, premier martyr, étaient solennellement portées en procession par l'évêque Projettus, suivi d'un grand cortège de fidèles, une femme aveugle demanda qu'on la conduisît auprès de l'Evêque qui portait les reliques; elle se fit donner des fleurs qui avaient touché ces restes sacrés, et, après les avoir reçues, elle les appliqua sur ses yeux et recouvra subitement la vue; au grand étonnement de tout le

monde elle traversa, contente et heureuse, la foule, sans avoir besoin, comme auparavant, d'une personne qui la conduisît.

N° 368. — SAINTE PHILOMÈNE

En 1802, le 22 mai, on fit la découverte du corps de sainte Philomène, vierge et martyre. Le jour même qu'on porta ses restes sacrés à Mugnano, bourg du diocèse de Nole, dans le royaume de Naples, un nommé Ange Bianco, retenu depuis plusieurs mois sur un lit de douleur, fit vœu d'accompagner la procession s'il était délivré de son mal. Sa confiance et sa foi étaient si fermes, que le matin il s'élança de son lit malgré ses douleurs; un soulagement marqué le porte à tenter de nouveaux efforts; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il se trouve parfaitement guéri, et va à l'église au grand étonnement de ceux qui le connaissaient.

Le dimanche où se terminait l'octave de la translation de la sainte, une veuve, nommée Angèle Guerrier, avait apporté à la messe son fils unique, estropié de naissance au point de ne pouvoir faire usage de ses jambes. A l'élévation l'enfant se trouve guéri et se dirige vers les reliques. La mère, hors d'elle-même; crie : Au miracle! Et la foule, enthousiasmée à la vue de ce prodige bien constaté, crie également au miracle. Voilà ce qu'obtinrent les reliques de sainte Philomène.

L'IDOLATRIE.

Sommaire doctrinal.

Le premier commandement ordonne de n'adorer que Dieu, le seul Créateur du ciel et de la terre, le seul Maître souverain de la vie et de la mort. Rendre à des créatures le culte suprême, c'est prostituer les honneurs divins et se rendre coupable d'idolâtrie. L'idolâtrie est donc un acte par lequel on rend à une créature l'honneur et le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Ce péché est très grave et renferme le crime d'infidélité et, dans une personne baptisée, celui d'apostasie. Dieu le défend par le premier commandement qui nous ordonne de n'adorer que lui seul : *Un seul Dieu tu adoreras...*

Il n'y a plus parmi nous d'idolâtres de nom, mais combien qui le sont en réalité ! J'appelle idolâtre de fait tous ceux qui aiment plus leurs passions que Dieu, qui y tiennent plus qu'à Dieu, et qui, pour les satisfaire, sacrifient souvent leur honneur, leur santé, leur vie, leur temps, leur éternité et leur âme. L'avare est idolâtre de son or, l'orgueilleux d'une fumée d'honneur, l'intempérant de son ventre, le voluptueux de sa chair et l'impudique d'une créature qui prend dans son cœur la place qui n'appartient qu'à Dieu. C'est ainsi que les passions sont de véritables idoles, qui nous détournent du Seigneur, pour nous porter à toute sorte d'excès jusqu'à ce qu'elles nous entraînent dans l'abîme de la perdition, si nous n'avons soin de les réprimer.

N° 369. — IDOLATRIE EN FRANCE.

En1793, dans diverses villes de France, cette terr si chrétienne, on renouvela le scandale de toutes le abominations païennes. Pour ne parler que d'un seu fait, citons celui qui s'est passé dans la ville de Brest On fabriqua dans cette grande cité, avec le tronc d'u arbre, le dieu Mirabeau. Le jour de l'inauguration fu l'objet d'une grande fête civique. On plaça l'idole sur u piédestal au milieu d'une place publique. A l'heur indiquée, la garde nationale arrive en grande pompe musique en tête. Toute la ville accourt. Les munici- paux, le juge de paix, le tribunal se pressent autou de l'idole et l'encens fume. A un signal donné toute l foule fléchit le genou et adore le nouveau dieu. A milieu de la tourbe païenne un seul homme rest debout Il regarde autour de lui, il s'indigne et s'écrie « A l'idolâtrie, lâches, à l'idolâtrie ! » Sa voix a do- miné les tambours et les trompettes, toute la musi- que. Les vils adorateurs deviennent furieux, le mena- cent, lui crient à leur tour « A genoux ou la mort. » Il répond : « Oui, la mort, je ne connais que le Dieu du ciel et de la terre ; je ne fléchirai pas devan l'idole. » Ses amis l'environnent, le pressent, l tiraillent pour le forcer à se mettre à genoux : le sabres sont levés sur sa tête, il est toujours debout, e toujours il répond : « Je ne fléchirai point devant l'idole. » Cet homme était l'assesseur du juge de paix. Il avait derrière lui son épouse, qui le regardait de fenêtres de sa maison. Pendant qu'on le pressait, i

jeta les yeux sur cette épouse: « Courage, mon ami, lui dit-elle, sois digne de ton Dieu. » Autour de cette femme, sont ses trois jeunes enfants, qu'elle a mis en prières. « Mes enfants, leur dit-elle, votre père combat pour votre Dieu : priez-le, ce bon Dieu, qu'il lui donne la force de résister encore, de ne pas succomber... » Enfin, ses amis ont rougi, ils se lèvent, ils écartent les glaives, le ramènent chez lui, s'établissent devant sa porte et chassent les furieux. Son épouse l'embrasse et lui dit : « Tu es digne de moi : Tiens, bénis à présent tes enfants, et que ton Dieu leur donne la constance. »(*Catéchisme de Rhodez.*)

N° 370. — LEÇON DONNÉE A DES IDOLATRES PAR UN JEUNE INDIEN.

Des Indiens convertis au christianisme avaient donné à leur fils une éducation solidement chrétienne. Un jour que cet enfant se trouvait dans une compagnie des principaux du lieu, l'un d'eux se mit à plaisanter sur la religion : l'enfant défendit sa croyance. Après quelques altercations de part et d'autre, on lui dit de montrer son Dieu : *Mon Dieu*, répondit l'enfant, le *Dieu que j'adore, est le Créateur de l'univers* ; *il est un pur esprit, et je ne puis vous le montrer* ; *mais je vous montrerai bientôt le vôtre.* A l'instant il prit une pierre sur laquelle il barbouilla une figure humaine, puis, l'ayant posée à terre, avec un air de cérémonie, d'un coup de pied il la repoussa loin de lui, en disant: *Voilà le Dieu que vous adorez !* Pouvait-on mieux

montrer la folie du culte idolâtrique, défendu par le premier commandement de Dieu ?

SUPERSTITION.

Sommaire doctrinal.

Le vrai fidèle croit ce que l'Eglise enseigne, et s'en tient aux règles qu'elle a fixées pour le culte divin. S'en écarter pour se forger à soi-même des croyances vaines, ou des pratiques religieuses non approuvées, c'est l'ouvrage de la superstition. La superstition est donc une religion fausse ou mal entendue par laquelle on met sa confiance dans de vaines pratiques non autorisées par l'Eglise. C'est un faux sentiment de religion qui nous donne une confiance vaine ou excessive en certaines observances parfaitement inutiles et quelquefois dangereuses, ou qui nous inspire une crainte frivole pour certains objets, comme s'ils avaient une vertu surnaturelle, tandis qu'ils n'en ont effectivement aucune.

La grande règle à laquelle on reconnaît la superstition, c'est lorsqu'on demande à une cause un effet qu'elle ne peut produire ni par elle-même, ni par l'institution divine. Ainsi c'est une véritable superstition, 1° que d'employer avec espérance de succès certaines choses qui ne peuvent, ni naturellement, ni surnaturellement produire des effets qu'on en espère ; par exemple, si, pour obtenir la guérison d'un homme ou d'un animal, on se sert de quelques mots obscurs, barbares et inconnus ; 2° quand l'effet qu'on attend

d'une cause n'en peut être le résultat ni naturellement, ni en vertu d'aucune institution de Dieu ou de l'Eglise. Dans ce cas, comme dans le précédent, il est nécessaire qu'on attende au moins implicitement l'effet de l'intervention du démon. Selon cette règle, on est coupable de superstition, quand on regarde le nombre de treize personnes assises à la même table comme cause ou signe certain, qu'une de ces personnes mourra dans l'année ; de même quand on se persuade qu'infailliblement on mourra en état de grâce, ou qu'on sera préservé des flammes du purgatoire, si l'on récite telle prière, ou si l'on porte sur soi certaines marques de dévotion auxquelles ni Dieu ni l'Eglise n'attachent un pareil effet ; — quand, à une cause suffisante par elle-même, on joint des circonstances vaines ou ridicules qu'on croit nécessaires pour produire l'effet attendu, quoique d'ailleurs ces circonstances n'aient ni de leur nature, ni par l'institution de Dieu ou de l'Eglise, la vertu de produire cet effet ; par exemple, si on espère être guéri ou préservé de telle maladie, en portant sur soi certaines herbes cueillies à certains jours, en certains lieux, ou en récitant tous les jours trois fois l'Oraison dominicale avant le lever du soleil, et qu'on attribue l'effet du remède ou de la prière à ces circonstances frivoles.

N° 371. — FOLIES ET SUITES FUNESTES DE LA SUPERSTITION.

La superstition est injurieuse à Dieu, funeste à l'homme, absurde en elle-même. — Les trois traits suivants vont nous le prouver. Le roi d'Israël, Ochosias, étant tombé du haut d'une fenêtre, envoya con-

sulter Beelzébub, faux dieu d'Accaron, pour savoir s'il relèverait de cette maladie. Le prophète Elie alla, de la part de Dieu, dire aux envoyés de ce prince : « N'y a-t-il pas de Dieu à consulter en Israël ? C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur à l'adresse de votre maître : « Vous ne relèverez point du lit où vous êtes étendu, mais vous mourrez certainement. » (IV, *Rois*, I, 3 à 6.)

Un jour il prit fantaisie à un homme peu sensé de se aire dire sa bonne aventure. La réponse fut qu'il périrait par un lion. Bien qu'il y attachât peu d'importance, il en conserva le souvenir. Dans une certaine circonstance, il entre dans une église, y voit en statue de pierre un lion à gueule béante, et se rappelant son prétendu horoscope, dont il fait plaisamment l'histoire à ses compagnons, il plonge, comme par plaisanterie, sa main dans la gueule du lion : « Ah ! te voilà, lion redoutable, toi qui dois me donner la mort, dévore-moi donc, et accomplis la prophétie. » A l'instant il se sentit piqué par un scorpion qui s'y tenait caché, et cette blessure envenimée lui causa la mort. — Hélas ! souvent la superstition nous est plus funeste encore. Une vieille femme tombe dangereusement malade ; monsieur le curé accourt pour lui administrer les sacrements. « Les sacrements ! dit-elle, mais j'ai encore douze ans à vivre : *le coucou* me l'a annoncé. » On eu beau chercher à la dissuader de cette idée fixe : elle mourut sans confession, répétant comme instinctivement la prophétie de cet oiseau de mauvais augure, qu'elle avait cru plus que M. le curé, plus que Dieu lui-même. (Cossard. Schmid, etc.)

Encore si cette ridicule et funeste superstition

reposait sur quelque fondement! Mais non. Un de ces hommes sans foi et quelquefois sans instruction, se plaignait à l'un de ses amis de la perte d'un procès. « Au reste, ajouta-t-il, je m'y attendais : il avait commencé le vendredi, ce procès ; le vendredi porte malheur. — Votre adversaire pense-t-il comme vous ? lui dit cet ami, un peu plus sensé : il a gagné son procès, à ses yeux le vendredi porte bonheur. » Cette réflexion réduisit notre superstitieux au silence et le couvrit de confusion.

N° 372. — LE NOMBRE TREIZE.

Le président du parlement de Rouen ne pouvant se résoudre à se mettre à table parce qu'il se trouvait le nombre treize, il fallut faire venir une autre personne afin de porter à quatorze le nombre des convives. Alors il soupa tranquillement, mais à peine fut-il sorti de table qu'il fut saisi d'une apoplexie, dont il mourut sur-le-champ. Dieu ne punit pas toujours les superstitieux d'une manière aussi sensible ; mais on ne peut douter qu'il ne les ait en horreur. « Seigneur, dit le psalmiste, vous haïssez ceux qui observent des pratiques vaines et inutiles. » (LE P. LEBRUN.)

SECOND COMMANDEMENT DE DIEU

Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.

Sommaire doctrinal.

Si le premier commandement nous oblige à honorer Dieu extérieurement et intérieurement, le second nous défend de rien faire contre son honneur. Il nous prescrit au contraire de respecter son Nom parce que le nom du Seigneur est *saint et terrible.* Il est digne de notre vénération et de tous nos hommages. « A ce Nom, dit le grand Apôtre, tout genou doit fléchir dans le Ciel, sur la terre et dans les enfers. » Prononçons le donc avec respect.

On honore le nom de Dieu par le *jurement* ou le *serment.* Le jurement ou serment est une invocation expresse ou tacite du nom de Dieu en témoignage de la vérité. Il est donc un acte de religion par lequel on rend hommage à la puissance, à la sainteté et à l'infaillible véracité de Dieu. Par le serment on confesse que Dieu connaît parfaitement ce qu'il y a de plus caché dans le cœur de l'homme, et l'on a recours à son témoignage comme à celui du souverain Maître de tout.

Le serment est *affirmatif* quand on prend Dieu à témoin d'une affirmation qui a pour objet une chose présente ou passée. Il est *promissoire* quand on prend Dieu à témoin de la sincérité d'une promesse; il est *comminatoire*, quand, à la promesse, on joint une menace ; enfin il est *imprécatoire* lorsqu'en prenant

Dieu comme témoin, on l'appelle en même temps comme juge : Si cela n'est pas que Dieu me damne... Que je meure sur le coup...

Le serment peut se faire par paroles, ou par signe ou par écrit. On jure par exemple, en levant la main, en la portant sur l'Evangile.

Le serment est donc un acte de religion et par conséquent licite ; toutefois, pour qu'il soit religieux et licite, il doit avoir trois conditions : la *vérité*, le jugement et la Justice. Jurer sans l'une ou l'autre de ces conditions c'est jurer en vain et par conséquent aller contre la défense du second commandement qui nous dit : « Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement. »

1° On jure contre la vérité quand on affirme par serment ce qu'on sait être faux, ou ce qu'on juge témérairement être vrai, ou ce dont on n'est pas certain. C'est encore jurer contre la vérité que de promettre avec serment ce qu'on n'a pas la volonté d'exécuter, ou ce qu'on prévoit ne pouvoir accomplir. Le serment contraire à la vérité est proprement le *parjure*. Il est toujours péché mortel quand il est fait avec un plein consentement ; car c'est faire une grave injure à Dieu que de l'invoquer comme témoin d'un mensonge.

2° Le jurement est sans *jugement*, lorsqu'il est fait sans discernement ou sans un grave motif d'utilité ou de nécessité ou pour assurer des choses de peu d'importance. Il se nomme alors jurement *indiscret*.

Il y a obligation de jurer, quand un supérieur ou un juge, usant légitimement de son autorité, commande de prêter serment.

3° Le serment est contre la justice, quand la chose que l'on affirme ou que l'on promet est mauvaise, illicite ou injuste, par exemple de se venger, de ne pas aller à la messe, à confesse, de voler, de tromper, etc.

N° 373. — RESPECT DU AU SAINT NOM DE DIEU.

Saint François d'Assises ne prononçait le nom de Dieu qu'avec une grande vénération. S'il trouvait à terre quelque petit bout de papier où ce nom se trouvait écrit, il le ramassait aussitôt et le conservait avec respect dans un endroit tout spécial de sa cellule. Il conseillait à ses religieux d'en faire autant.

Le savant Newton, astronome, mathématicien et physicien ne prononçait, ou n'entendait prononcer le *nom de Dieu* sans se découvrir et s'incliner profondément.

N° 374. — NE JUREZ PAS SANS NÉCESSITÉ.

Clotaire II, roi de France, avait pris en affection saint Eloi : il aurait voulu se l'attacher par des liens indissolubles. Pour réussir il promit de lui donner, sur-le-champ, une des plus importantes charges de son royaume, à condition qu'il lui prêterait serment de fidélité sur les saintes reliques. Eloi promettait bien de lui demeurer toujours fidèle, mais il ne put se résoudre à jurer parce qu'il savait que Jésus-Christ a défendu tout jurement hors le cas d'une véritable nécessité ; plus le roi le pressait, plus il se défendait avec humilité en justifiant sa répugnance à jurer. Comme le monarque insistait et paraissait choqué de

sa résistance, le saint, qui n'aurait voulu ni offenser Dieu ni déplaire au roi, ne put s'empêcher de verser d'abondantes larmes. Clotaire s'en aperçut, et voyant que ses scrupules ne venaient que de la délicatesse de sa conscience, lui dit : « C'est assez, votre simple parole m'est un plus sûr garant que le serment le plus solennel. »

N° 375. — SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

Saint Louis, vaincu et fait prisonnier par les Sarrasins, avait conclu un traité avec le Sultan. Celui-ci vint à mourir. Les émirs voulurent alors forcer Louis à confirmer le traité par un serment. Le saint roi s'y refusa, parce que, sans doute, il regardait la chose comme *inutile.* « Quoi! lui disent les émirs, l'épée à la main et tout prêts à fondre sur lui, « tu es notre prisonnier, et tu veux nous traiter en esclaves? La mort ou le serment ; choisis. » Louis répondit avec impassibilité : « A la vérité, vous êtes les maîtres de mon corps, mais vous ne pouvez rien sur mon âme : elle est entre les mains de Dieu. » Terrassés par cette grandeur d'âme et cette délicatesse de conscience, les émirs cessèrent leurs instances. (*Histoire de saint Louis.*)

N° 376. — UN PARJURE PUNI.

Il existe en Angleterre un monument qui éternise le souvenir d'un parjure puni subitement et d'une manière éclatante. Une femme avait acheté des légumes ; comme elle ne payait pas, le vendeur lui de-

manda la modique somme qu'elle lui devait : « Que Dieu me donne la mort si je n'ai pas donné l'argent! » s'écria-t-elle. Au même instant elle tomba morte, ayant dans sa main l'argent qu'elle affirmait avoir donné. Et cependant que d'âmes vendues à l'iniquité qui, pour un modique intérêt, pour une lâche complaisance se parjurent !

N° 377. — UNE MAIN COUPÉE.

Rodolphe, roi de Souabe, avait juré fidélité au roi Henri IV, mais il viola son serment. Peu de temps après, il perdit la main droite dans un combat près de Mersebourg. Il la ramassa à terre, et dit, en la montrant à ses soldats : « Voilà une main avec laquelle j'avais juré fidélité au roi Henri, mon maître légitime.

N° 378. — UNE VAILLANTE CATHOLIQUE.

Il s'est passé il y a quelque temps, en Angleterre, devant les magistrats de Nottingham, siégeant en cour judiciaire, un incident des plus intéressants que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire.

Une fille, âgée de 17 ans, est appelée en témoignage. On lui présente une Bible protestante pour prêter serment. Elle l'examine, et le dialogue suivant s'établit entre le juge et le témoin :

Témoin. — Je crois que ce livre appartient à l'Eglise d'Angleterre.

Juge. — Oui.

Témoin. — Alors je refuse de prêter serment sur ce livre.

Juge. — Pourquoi ? Etes-vous une athée ? A quelle religion appartenez-vous ?

Témoin. — Je ne suis pas du tout une athée, je suis catholique.

Juge. — C'est la première fois que j'entends faire une pareille objection de la part des catholiques. Plusieurs d'entre eux ont juré sur la Bible, et le docteur Hynes l'a fait plus de cinquante fois.

Témoin. — Je ne suis pas le docteur Hynes et je refuse de jurer sur ce livre.

Juge. — Comment ? mais la Bible renferme les évangiles et les épîtres approuvées et désignées comme devant être lues dans les églises et les chapelles de l'Angleterre.

Témoin. — Messieurs, dans toutes vos églises et dans toutes vos chapelles — non dans les miennes.

Juge. — Alors il faudra renoncer à votre témoignage.

Juge adjoint. — C'est impossible — elle est le principal témoin.

Juge. — Sur quelle Bible êtes-vous prête à jurer ?

Témoin. — Sur la Bible catholique, édition de Donari. Sinon, mon parti est pris, je ne jure sur aucune autre Bible.

Juge. — Encore une fois, je n'ai jamais entendu faire pareille objection. Il n'y a que les seuls presbytériens qui ne veulent pas jurer, en prétendant ne vouloir qu'*affirmer la vérité.*

Témoin. — Alors, comme catholique, je demande à *affirmer.*

Juge. — Quelle forme voulez-vous donner à votre affirmation ?

Témoin. — J'affirmerai que je dis la vérité sur le signe de la croix, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

Juge. — Alors tenez la Bible dans votre main, et faites le signe de la croix.

Témoin. — Messieurs, je ne tiendrai pas, comme catholique, cette Bible dans mes mains. Je n'attache aucune valeur à cette version de la Bible. Ce serment ne me lierait pas. Je dois avoir ma propre Bible — la vraie — sans quoi je ne jure pas. Je ne baiserai aucun autre livre.

Juge. — Messieurs, que faire dans cette circonstance? Le témoin ne veut pas jurer sur cette Bible. *Il faudra demander une Bible à l'évêque catholique.* Remettons le cas jusqu'à lundi, nous aurons alors une Bible sur laquelle le témoin prêtera serment. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 379. — IL NE FAUT PAS ACCOMPLIR UN SERMENT INJUSTE.

Un homme fort honnête et passablement aisé vivait heureux avec son épouse. Celle-ci, étant tombée malade, fit appeler un prêtre et reçut les derniers sacrements, avec des sentiments qui touchèrent son mari; puis elle mourut. Quelques mois plus tard, le mari devint lui-même très malade, mais il ne fit point appeler de prêtre. Celui qui avait administré sa femme vint lui offrir les consolations de son ministère. Il les repoussa. « Comment, lui dit le jeune ecclésiastique, vous avez applaudi à la fin édifiante de votre femme et vous refusez de suivre son exemple ? »

— Ma femme était libre et moi je ne le suis pas. — Un homme de votre âge ne serait pas libre de suivre les inspirations de sa conscience? — Non, car j'ai juré de n'avoir jamais aucun rapport avec l'Église, ni avec les prêtres. — Mais un serment qui engage au mal est sans valeur! — Pour moi tout serment oblige. Pour vous être agréable, monsieur l'abbé, et pour mourir comme ma femme, je vais demander au chef de loge qui a reçu mon serment de m'en délier. S'il le fait, je vous ferai appeler. » Peu de jours après relevé de son serment, il fit appeler le prêtre, reçut les sacrements de l'Église et mourut en chrétien repentant.

DU BLASPHÈME.

Sommaire doctrinal.

On déshonore le nom de Dieu non seulement parle jurement vain dont nous venons de parler, mais encore par le blasphème, par les imprécations, et par la violation des vœux comme nous allons le voir. Et d'abord par le blasphème.

On définit le blasphème : toute parole injurieuse à Dieu, à la Sainte Vierge, aux saints, aux choses sacrées.

Le blasphème proprement dit est un péché grave et n'admet pas de légèreté de matière, il ne peut devenir véniel que par le défaut d'une pleine advertance.

Le blasphème devient une imprécation, lorsqu'on maudit Dieu, qu'on désire le voir anéantir ou qu'on voudrait qu'il n'existât pas. C'est là cette haine de

Dieu que saint Thomas regarde comme le plus grand mal, le plus grave des péchés de l'homme.

Lorsque Adam eut péché, il se cacha ; la plupart des pécheurs rougissent également de leurs fautes ; ils voudraient, s'il était possible, se dérober à l'œil de Dieu. Il est cependant un pécheur qui non seulement ne se cache pas, mais affronte le regard du Tout-Puissant, c'est le blasphémateur. Avec une audace vraiment infernale, ce pécheur se pose devant Dieu et vomit contre lui toutes les injures que Satan peut lui inspirer. C'est bien de lui que l'on peut dire : « Il a résisté à Dieu et il s'est raidi contre le Tout-Puissant. » Il y a donc dans le blasphème un caractère particulier d'insolence, de mépris, de malice qui ne se trouve pas dans les autres péchés.

De plus il y a dans ce crime un outrage public à la foi chrétienne. D'ordinaire le pécheur cherche les ténèbres pour faire le mal et il déteste son péché : *Qui male agit, odit lucem;* mais le blasphémateur, loin de cacher son crime, se fait gloire de le commettre en public ou de le publier. C'est devant ses enfants, devant ses serviteurs, ou sur les places publiques que le blasphémateur vomit ses injures contre le ciel.

Qui peut donner à l'homme tant d'audace, tant de malice? Sans doute le mauvais exemple, l'ignorance peuvent quelquefois en être les principes mais le plus souvent il procède d'une grande corruption du cœur, car, dit Jésus-Christ, c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes et les médisances. Le cœur de celui qui blasphème a perdu le sentiment de l'honneteté, du vrai et

du bien. Il n'y a plus en lui de frein, de pudeur, de respect, de dignité. « Cœur dépravé, temple en ruines, s'écrie Bossuet, Dieu y est honni, flagellé, crucifié; que les hommes s'en éloignent, il porte une contagion funeste. »

Le blasphème est un crime stérile, il ne rapporte à celui qui le commet que l'amertume, la honte devant les hommes et la réprobation devant Dieu. Dans l'ancienne loi le blasphémateur était lapidé; chez les peuples chrétiens du moyen âge il avait la langue percée d'un fer rouge; au tribunal de Dieu, il sera puni par les tourments de l'enfer; car, dit l'Evangile, le *blasphème contre le Saint-Esprit ne sera pas remis.*

Pour vous mettre en garde contre ce monstre qui dévore tant d'âmes de nos jours, voyons par les traits suivants combien de tout temps le blasphème fut odieux et exécré.

N° 380. — CORÉ, DATHAN ET ABIRON.

Au temps de Moïse, trois jeunes hommes pervers osèrent se révolter contre Moïse et son frère Aaron. Ils joignirent au crime de rébellion des blasphèmes contre Dieu. Moïse, d'après l'ordre du Seigneur, ordonna à tout le peuple de se séparer d'eux, et dit: « Vous allez savoir que je tiens ma mission du Seigneur, et que je ne fais rien de moi-même. Si les coupables meurent d'une mort ordinaire et qu'ils soient simplement frappés d'une plaie semblable à celle des autres hommes, le Seigneur ne m'a point envoyé; mais si la terre, ouvrant son sein, les engloutit avec tout ce qui leur appartient, vous saurez qu'ils ont blas-

phémé le nom du Seigneur. » — A peine Moïse avait-il cessé de parler, que la terre se fendit sous leurs pieds et dévora les trois coupables avec tout ce qu'ils possédaient. Israël fut rempli d'effroi et comprit l'énormité du blasphème.

N° 381. — CHATIMENT D'UN ISRAÉLITE BLASPHÉMATEUR.

La sainte Écriture nous apprend que le fils d'une femme Israélite s'étant pris de querelle avec un autre jeune homme se permit, dans le feu de la colère, de blasphémer le nom de Dieu et de le maudire. Les témoins de ce crime le conduisent devant Moïse qui le fait mettre en prison. Le Seigneur consulté, parla à Moïse et lui dit : « Faites sortir du camp ce blasphémateur, que tous ceux qui l'ont entendu lui mettent les mains sur la tête, et qu'il soit lapidé par tout le peuple. Vous direz aussi aux enfants d'Israël : Quiconque aura blasphémé le nom du Seigneur sera puni de mort. »... Ce malheureux fut amené hors du camp et lapidé.

N° 382. — ORDONNANCES CONTRE LE BLASPHÈME.

Le respect pour le saint nom de Dieu détermina les rois très chrétiens à porter de sévères ordonnances contre le blasphème.

Saint Louis, roi de France, ordonna qu'on perçât la langue aux blasphémateurs. Un bourgeois des plus considérables de Paris, ayant blasphémé le nom de Dieu, fut condamné à subir cette peine.

En 1347, Philippe de Valois fit une nouvelle ordon-

nance, contre les blasphémateurs. La première fois qu'un malheureux se rendait coupable du crime de blasphème, il devait être mis au carcan pendant un mois, depuis le matin jusqu'à midi ; et il était loisible à chacun de lui jeter des ordures au visage. La seconde fois on lui fendait la lèvre inférieure avec un fer chaud. Pour la troisième fois, on lui coupait entièrement la lèvre déjà percée ; à la quatrième récidive la lèvre supérieure ; enfin, s'il retombait encore on lui coupait la langue.

Sous le règne de Louis XIV, la détestable habitude du blasphème avait des tendances à se propager. Le grand monarque renouvela les peines portées contre les blasphémateurs par saint Louis et par Philippe de Valois en y ajoutant des peines pécuniaires.

N° 383. — HORREUR DES BONS CHRÉTIENS POUR LE BLASPHÈME.

L'auteur de l'*Essai* sur le blasphème rapporte que monseigneur Jauffret, évêque de Metz, mort en 1821, avant d'être élevé à l'épiscopat, exerçait vers la fin de la révolution le saint ministère dans un gros bourg du département du Var. Entendant un jour avec douleur retentir à ses oreilles des blasphèmes contre Dieu, il demanda en gémissant à deux vieillards, si dans leur jeune âge on vomissait de pareilles horreurs. Ces bons octogénaires répondirent, qu'avant l'année 1745, il était inouï qu'on eût blasphémé le nom de Dieu dans tout le pays. Ils se rappelèrent alors l'un à l'autre une scène dont ils avaient été les témoins et la racontèrent à l'abbé Jauffret.

C'était la coutume dans ce bourg de se rassembler sur une grande place pour jouer, les dimanches et les jours de fête, après vêpres. Un certain jour, il se trouvait parmi les joueurs un homme sans aveu et qui, pour sa mauvaise conduite, était connu sous l'infâme surnom de Pierre-le-damné. Le jeu ne lui réussissait pas à son gré, et il jura le nom de Dieu. Comme autrefois, du temps de Moïse, tous les assistants frémirent d'horreur. « Il a juré le nom de Dieu, s'écria-t-on. Il va attirer sur nous les malédictions du ciel. » Après avoir délibéré sur le châtiment qu'on doit lui infliger, on le saisit, on le plongea dans le bassin de la fontaine, et on le mena à travers la foule indignée devant le portail de l'église, puis devant toutes les croix qui se trouvent dans les environs; et à chaque station, on le fit mettre à genoux et faire amende honorable à Dieu de l'offense qu'il avait commise contre son infinie majesté. Quand il eut terminé cette course d'expiation, en butte aux avanies de la multitude justement irritée, il fut conduit hors du bourg. Là, après l'avoir encore châtié une dernière fois, on lui conseilla de quitter pour jamais le pays, où il ne reparaîtrait pas impunément. Il s'éloigna, en effet, des lieux qu'il avait si atrocement scandalisés, et on ne l'y a plus jamais revu.

N° 384. — L'ENFANT BLASPHÉMATEUR.

Dans le département de l'Isère, un père de famille bien connu par ses blasphèmes, avait un fils de trois ans qu'il aimait beaucoup, mais d'un amour qui n'était nullement chrétien. Cet enfant très ouvert et bien

portant a été enlevé par une mort tout à fait tragique. Voici le fait : Dans une réunion où tout le monde parlait avantageusement de ses qualités physiques, le père se mit à dire : « Ah ! celui-là ne se laissera pas faire tort. — Allons, mon fils, fais voir à cette assistance que tu es un homme ; dis comme moi. » Aussitôt ce misérable se met à dérouler une longue série de blasphèmes tous plus affreux les uns que les autres. L'enfant les redit. « Encore une fois et crie plus fort. » L'enfant recommence et après quelques blasphèmes il pousse un cri et expire. C'est ainsi que Dieu punit, non l'enfant mais son indigne père.

N° 385. — LE PIEUX ENFANT.

A Namur, un élève des Écoles chrétiennes donna un jour une preuve bien éclatante de sa foi. Cet enfant de dix ans rentrait un peu tard de la classe. Son père en colère le reprit rudement en proférant des blasphèmes. Ce pauvre enfant, tout décontenancé d'avoir donné lieu à ces blasphèmes, se jette à genoux en disant : « Mon père, je vous en prie, battez-moi, mais ne jurez plus. » Le père interdit en voyant l'horreur de cet ange pour le blasphème, profita de la leçon et ne blasphéma plus. — Ah! que de fautes les enfants chrétiens feraient éviter à leurs parents, s'ils le voulaient !

N° 386. — LA MORT D'UN BLASPHÉMATEUR.

Nous lisons dans un journal américain, *The Exchange*, le terrible récit suivant :

Lemuel Thomas, de Jenkintown, un des faubourgs de Philadelphie, donnait récemment un banquet à douze de ses amis.

Pendant qu'ils étaient à table, un des convives s'écria :

« Nous sommes treize à table, c'est comme à la dernière cène du Christ. »

Des rires et des applaudissements accueillirent ces paroles, et Thomas, renchérissant sur cette allusion inconvenante, dit : « Je suis moi, le Sauveur, et celui-là (désignant un des convives) est Judas l'Iscariote. »

Sur ce, ajoute le journal, on prétend qu'il a pris du pain, qu'il l'a brisé, et qu'il l'a distribué parmi les convives, par une infâme parodie de l'institution du sacrement des autels, et en remplaçant le vin par de copieuses libations de bière. Il accompagna ces actes de blasphèmes tellement affreux que même ses compagnons en furent indignés, quand tout à coup, le voilà qui pâlit, qui porte la main à son front, se plaint d'affreux maux de tête, et s'écrie : « Je commence à croire que ce sera vraiment ma dernière cène. » Il veut se retirer, on s'efforce en vain de le retenir, il retourne dans sa demeure, se met au lit, se plaint d'avoir reçu un violent coup sur la tête.

On cherchait vainement à découvrir la nature de son mal et on le trouva, un des jours suivants, le matin, mort dans son lit, les traits contractés dans un sourire satanique, et les yeux fixés avec horreur sur un objet invisible.

Les Anglais qualifient de « visites de Dieu » les morts survenues dans ces circonstances. Nous nous

rappelons avoir lu, il y a quelques années, dans le *Times*, le récit d'une mort arrivée à un « medium » au moment même où il déclarait « avoir serré personnellement la main au Christ et à ses Apôtres. »

La main de Dieu ne s'est pas raccourcie, et ces terribles châtiments en sont une des preuves les plus manifestes. (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 387. — UN BLASPHÉMATEUR DU CRUCIFIX.

Le dimanche de la Sexagésime, on bénissait à Grimaud, diocèse de Fréjus, avec beaucoup de solennité, un crucifix que l'on dit fort beau.

Un malheureux jeune homme se trouvait dans l'église, au moment de la cérémonie; il s'y était rendu et mêlé à la foule par curiosité ou plutôt par impiété. Il se répandit en flots d'injures sacrilèges et d'épouvantables plaisanteries à la vue de l'image du Sauveur, exposée à la vénération des fidèles. « *Que fait donc, là-bas, cet homme nu ?* » blasphéma-t-il à haute et intelligible voix. Une femme pieuse entendit ce propos impie et lui en manifesta son douloureux étonnement. Avant la fin de la cérémonie, l'insulteur sortait de l'église. Mais le dimanche suivant, Dieu appesantissait d'une manière terrible son bras vengeur sur lui. Le samedi soir, cet impitoyable ennemi du Sauveur tombait dans une cuve d'eau bouillante. On avait cru qu'il était mort instantanément. La justice divine ne l'a point permis; car elle entendait se manifester d'une manière saisissante.

Il fallait que l'insulteur portât sur son corps la preuve vengeresse de son crime ; témoignage évident

pour tous de la puissance de ce Christ dont il avait conspué l'image. Son corps fut dépouillé de ses vêtements, et resta ainsi, à son tour, nu dans son lit, comme le Christ était sur la Croix. Les chairs étaient brûlées, la peau se détachait en lambeaux. *Cet homme nu*, qui se débattait dans les convulsions de l'agonie, était bien celui qui avait insulté naguère la sainte nudité du corps du Christ.

Le malheureux est mort sans sacrements ; il n'a plus revu en ce monde l'image de Dieu crucifié. Cette mort tragique a produit à Grimaud une profonde émotion. (*Id.*)

N° 388. — HORRIBLE BLASPHÈME.

Les républicains les plus avancés de Paris ont jeté à Dieu un défi encore plus ignoble qu'insolent, en faisant, cette année, avec encore plus de cynisme que les années précédentes, des banquets publics de charcuterie le jour du Vendredi-Saint.

Au banquet du 11e arrondissement, on a jugé digne de la présidence un citoyen à qui il ne reste plus d'autre pudeur que celle de se couvrir d'un ridicule pseudonyme. Il s'est donc levé au dessert, et, pour faire admirer son esprit, il a dit :

» Nous venons de commettre un péché mortel, léger pour nos consciences, facile à pardonner pour l'Église elle-même, puisque Monsieur Dieu fils est mort aujourd'hui pour racheter nos péchés. Si nous n'en faisions pas, cette rédemption serait sans but.

« Je bois donc au péché mortel. »

Ayant été à même d'étudier longuement une pos-

session diabolique, nous reconnaissons parfaitement dans cet horrible blasphème le langage de la Bête qui regimbe avec fureur contre sa damnation inexorable, et fait les plus affreuses grimaces pour tourner en stupides ricanements son éternel désespoir. *(Id).*

N° 389. — UN BLASPHÉMATEUR CONTRE LA SAINTE-VIERGE.

Le journal *l'Univers*, dans son numéro du 21 mars 1855, raconte le fait suivant : A Berchtesgaden, dans le Tyrol, un jeune homme, fier de sa fortune et de sa naissance, se mit à plaisanter et à blasphémer, en plein café, sur l'Immaculée Conception de Marie. La justice de Dieu ne tarda pas de venger l'honneur de la Vierge immaculée. Quand le jeune impie eut assez plaisanté et ricané, il quitta ses compagnons et monta à cheval pour s'en retourner chez lui. Il avait à passer près d'une statue de la Vierge, placée au bord du chemin, comme on en voit beaucoup dans ce pays plein de foi et de piété. Or, au moment même où il arrivait près de l'image de Marie, son cheval fait un écart et le jette avec tant de force contre le piédestal de la statue, qu'il fut trouvé à la même place sans connaissance, la poitrine enfoncée et baignant dans son sang. Il mourut le surlendemain sans avoir pu recouvrir l'usage de ses facultés.

N° 390. — BLASPHÉMATEURS, ON VOUS ENTEND!

Non loin de Notre-Dame de la Salette, dans un pays dont pas un habitant n'oserait nous donner un

démenti, il se passait, il y a un an, une révoltante scène dans les ombres de la nuit, Dieu merci. X... rentrait du cabaret dans une exaltation causée par les discours impies qui avaient assaisonné les libations obligatoires X... tapagea, battit les innocents du foyer; mais s'en tenir là eût été trop insignifiant. Il avisa, appendu près du foyer conjugal, un crucifix du bon vieux temps. Cette vue l'exaspéra. Il se mit à expectorer contre l'image sainte tous les blasphèmes que peut dicter l'enfer. Etait-ce assez? Non. — Ah! tu ne me réponds pas?... C'est sans doute que tu ne vois pas qui te parle... Attends, je vais te faire une illumination... Et l'impie rassembla devant le Christ tout ce qu'il trouve chez lui de flambeaux. — Le Christ resta muet, comme sous les sarcasmes des Juifs. — De plus en plus furieux, X... s'arme alors de la pointe d'un couteau, et joignant l'action aux paroles : — Ah! tes yeux ne te servent donc de rien? Eh bien, je vais t'en débarrasser! » Et, avec un ricanement féroce, il fora les yeux du crucifix... Il eut le courage de dormir là-dessus...

Mais le lendemain, une douleur poignante s'installa dans les yeux du malheureux... On eut recours au docteur... puis à l'Hôtel-Dieu de Lyon... La Mère qui pleure n'avait pu retenir le bras de son Fils. X... revint de Lyon complètement aveugle. Et maintenant il mendie de porte en porte, conduit par son petit enfant, le pain qu'il savait honnêtement gagner, avant qu'il n'eût déclaré la guerre au Christ. — Heureux X..., s'il a compris « que Dieu ne frappe que ceux qu'il aime ». (*Bulletin de saint François de Sales.*)

N° 391. — REMÈDE CONTRE LE BLASPHÈME.

Un officier supérieur étant en Afrique tomba malade. Il fut immédiatement porté dans un hôpital tenu par des religieuses. Comme son grade lui donnait droit à une infirmerie spéciale, la supérieure chargea donc une jeune religieuse du service de ce malade. Le soir de la première journée, la religieuse tout en larmes demanda à sa supérieure de la remplacer, disant que le colonel n'avait cessé durant toute la journée de proférer d'horribles blasphèmes. La supérieure lui dit : « Désormais, je donnerai moi-même les soins au colonel. » Le lendemain, la supérieure ne tarda pas à se convaincre de la vérité du récit de la jeune postulante.

Après un moment de crise violente où le colonel avait lancé une bordée d'affreux blasphèmes, la supérieure qui lui prodiguait les soins les plus minutieux et les plus tendres, lui dit avec des larmes dans les yeux : « Je suis surprise, colonel, qu'un homme bien élevé comme vous profère des blasphèmes comme ceux que je viens d'entendre, » et elle lui raconta comment la jeune novice avait refusé de revenir près de lui. Le colonel s'excuse, demande pardon et déclare qu'il s'en veut à lui-même de cette mauvaise habitude qu'il a contractée étant jeune ; qu'à différentes reprises il a tenté de se corriger, mais qu'il n'y a jamais réussi et que de guerre lasse il y a renoncé.

« Vous n'avez pas pris le bon moyen, mon colonel, sans quoi vous auriez parfaitement réussi, dit la su-

périeure. Si vous voulez me promettre de remplir les conditions que je vais vous imposer, je vous assure que d'ici peu de jours vous serez débarrassé de votre mauvaise habitude. » — « Soit, dit le colonel, et si vous y parvenez, vous aurez fait un petit miracle. J'accepte toutes les conditions que vous m'imposerez. » Il ne se doutait pas de l'engagement qu'il prenait. — La sœur saisit la balle au bond et tout d'un trait elle lui dit : « Vous êtes riche, colonel, vous pouvez disposer de quelque argent et moi je suis très pauvre et j'ai beaucoup d'indigents à secourir. Vous me donnerez cinq francs chaque fois que vous blasphémerez, je compte sur votre parole, sur votre loyauté. » Le colonel proféra un énorme blasphème à cette déclaration : « Vous me devez cinq francs, mon colonel, dit la religieuse. » Sans sourciller, le soir, le colonel remit cinquante francs à la supérieure et il était lui-même surpris de ne pas lui en devoir davantage. Le lendemain il ne devait plus que trente francs et les jours suivants la somme allait en dimimuant. La bonne religieuse était fière de son succès. Au bout du cinquième jour, le colonel n'avait plus fait entendre aucun blasphème. Il paya la somme due. Comme elle s'élevait à un chiffre respectable : « Savez-vous, dit-il en blasphémant encore, que c'est cher, ma bonne sœur. » — « Oui c'est cher, mais vous venez d'augmenter encore votre dette, lui dit-elle. » — « Ce sera la dernière, dit le colonel, je suis corrigé, je vous remercie. » En effet, ce fut fini, le colonel ne jura plus jamais.

N° 392. — JEUNE DE MARGUERITE.

Marguerite, charmante fille de douze ans, jeûne depuis huit jours. Son père qui l'adore veut faire venir le médecin. — « Non, papa, si tu veux, tu seras mon médecin. Je ne mange pas parce que je fais pénitence des blasphèmes que tu prononces tous les jours. » — Ces paroles furent une révélation pour le père. Touché jusqu'aux larmes, il embrassa sa fille et lui promit de ne plus blasphémer. Il a tenu parole.

L'IMPRÉCATION

Sommaire doctrinal.

L'imprécation ou la malédiction consiste à se maudire soi-même ou à maudire les autres, en même temps qu'on blasphème souvent le nom de Dieu. On pêche donc par imprécation, lorsqu'on se voue soi-même ou qu'on voue les autres à la mort, à l'enfer ou à d'autres maux, soit pour confirmer ce qu'on vient de soutenir, soit par colère ou vengeance; par exemple lorsqu'on dit : « Que le tonnerre me frappe! —Que le diable t'emporte! — Que ce vin vous empoisonne! — Que je n'entre jamais en paradis si la chose que je vous raconte!... Quel horrible péché! Il accuse un caractère vraiment grossier et irascible!

N° 393. — UN AVERTISSEMENT DE DIEU.

En 1852, au mois de mai, il se passa dans le dis-

trict de Bavière un fait extraordinaire. Un homme pauvre, mais colère et paresseux, demanda un jour à sa femme du beurre sur son pain. Sa femme lui ayant répondu très tranquillement qu'elle avait vendu le beurre pour avoir dans sa maison un peu de monnaie en cas de besoin, il se mit à jurer comme un possédé et éclata comme d'habitude en imprécations : « Je voudrais qu'un coup de foudre vous tuât avec la vache ! » Un quart d'heure après, à deux heures de relevée, sans qu'on s'aperçût du moindre orage, un effroyable coup de tonnerre se fit subitement entendre. Tous les habitants du village, saisis de terreur, s'élancèrent dans leur maison. « Qu'est-ce qu'il y a eu ? se demandait-on l'un à l'autre. » — « Ah, mon Dieu ! s'ecrie un enfant qui accourt, la foudre a frappé la vache du voisin qui ne faisait que jurer ! » Et, en effet, c'était bien ainsi; lorsque les gens allèrent voir, ils trouvèrent la vache foudroyée. Ce sermon de Dieu contre les imprécations sera, nous l'avons espéré, d'une grande efficacité dans cette commune et ailleurs. (Catéchisme pratique de Melher.)

N° 394. — ÉVITEZ LES IMPRÉCATIONS.

Un domestique en Angleterre, ne pouvant assister à une foire, en était excessivement irrité. Il se livrait à des imprécations tellement épouvantables que l'un de ses compagnons l'avertit qu'en jurant ainsi il ne manquerait pas d'aller en enfer. « En enfer, répondit-il, c'est justement ce qu'il me faut. Il y a là au moins assez de feu pour allumer ma pipe. » A ces mots il s'en alla et tomba comme foudroyé. — Il était mort.

N° 395. — TERRIBLES CHATIMENTS.

Il n'y a pas longtemps, l'orage grondait au-dessus d'Orainville (diocèse de Soissons). Deux soldats, de passage dans la commune, entendant les éclats de la foudre, priaient au pied d'une croix placée sur le bord d'un chemin.

Un berger passe près d'eux, tourne en dérision leur confiance en Dieu et s'éloigne en bravant l'orage par des jurements impies.

Quelques instants après, un formidable coup de tonnerre foudroyait le berger et laissait sur son cadavre une lésion horrible.

Justice divine, ou pur effet du *hasard*, le lecteur appréciera.

DES VŒUX

Sommaire doctrinal.

Par vœu on entend une promesse faite à Dieu avec réflexion et librement, par laquelle on s'engage à faire quelque chose qui lui est agréable, bien qu'on n'y soit aucunement obligé. — Le vœu doit donc avoir les caractères suivants : 1° Il doit être une *promesse* vraie et réelle par laquelle on veut s'engager et non par un simple désir ou *projet.* 2° Promesse faite *à Dieu*, mais qui peut aussi être faite en même temps en mémoire d'un saint afin d'obtenir, par son intercession, une faveur, une grâce quelconque. 3° La promesse d'une chose qui soit agréable à Dieu, et non

d'une chose frivole, criminelle, nuisible à autrui, ou même bonne en elle-même, mais de nature à empêcher une chose meilleure ou à faire négliger des devoirs plus importants. 4° Cette promesse doit être faite avec réflexion, c'est-à-dire avec connaissance de cause. 5° Librement, c'est-à-dire sans violence, sans contrainte. 6° Enfin d'une chose possible.

Les vœux, enseigne l'Église, plaisent à Dieu parce que ce sont des sacrifices volontaires. On est obligé de les remplir fidèlement à moins qu'un obstacle insurmontable ne s'y oppose.

N° 396. — VŒU D'ANNE, MÈRE DE SAMUEL.

Il est raconté dans le premier livre des Rois qu'Anne, désolée de n'avoir point d'enfant, pria le Seigneur de lui donner un fils ; elle fit un vœu en ces termes : « Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante, si vous vous souvenez de moi et donnez à votre servante un fils, je vous l'offrirai pour tous les jours de sa vie et le rasoir ne passera pas sur sa tête. » Le ciel exauça cette prière par la naissance de Samuel et l'heureuse mère accomplit son vœu en consacrant son enfant au Seigneur.

N° 397. — VŒU DE CLOVIS.

Clovis, l'un de nos premiers rois de France, se voyant au moment de perdre la bataille de Tolbiac, se rappela les leçons de sa vertueuse Clotilde et fit un vœu : « Dieu de Clotilde, s'écria-t-il, si vous me donnez la victoire, je croierai en vous et me ferai

baptiser. » A l'instant, les Allemands fuient et Clovis est vainqueur. Le roi fut fidèle à son vœu; il reçut le baptême des mains de saint Remy et commença les dynasties des rois très chrétiens. (*Vie de saint Remy.*)

TROISIÈME COMMANDEMENT DE DIEU

Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

Sommaire doctrinal.

Il y a dans chaque semaine un jour consacré au repos et au culte de la divinité. Il a été désigné par le Créateur lui-même. Autrefois c'était le sabbat, aujourd'hui chez les chrétiens, et chez la plupart des peuples, c'est le dimanche appelé le jour du Seigneur par excellence. D'après le texte sacré, la fidèle observation du jour consacré à Dieu et au repos, doit être une source de bénédictions, comme aussi son infraction doit attirer de terribles châtiments sur les rebelles.

Les premiers chrétiens, ceux de la campagne comme ceux des villes, se réunissaient en ce jour, en un même lieu ; là, ils écoutaient la lecture des actes des Apôtres ou les écrits des prophètes, ils priaient, offraient la divine victime et participaient à la fraction du pain. Si les tyrans ne voulaient pas de ce culte, ils répondaient avec fierté : « Un chrétien ne peut pas vivre sans le dimanche. » La solennité commençait la veille au soir, après le coucher du soleil.

Le dimanche étant un jour de repos autant que de prière, Dieu défend, pendant ce jour-là, les œuvres

serviles, c'est-à-dire celles où le corps a plus de part que l'esprit, et qui tendent directement à l'avantage du premier. Les œuvres libérales et les œuvres communes ne sont point défendues par l'Eglise. On peut, par conséquent, lire, étudier, écrire, enseigner, etc. Il est permis aussi de voyager à pied, à cheval ou en voiture, de jouer, de chasser, de préparer les aliments, etc.

On peut travailler le dimanche quand on y est autorisé soit par une dispense de l'autorité légitime, soit par une coutume qui est regardée comme ayant force de loi, soit par une nécessité grave, soit enfin par la piété et la charité. Mais ceux qui, pour une cause légitime sont dispensés du repos dominical, ne sont pas dispensés pour cela d'entendre la messe dont nous parlerons plus loin.

N° 398. — L'IMPIE NICANOR.

Nos saints Livres nous apprennent que Nicanor, général d'armée de Démétrius, roi de Syrie, ayant appris que Judas Machabée était sur la terre de Samarie, voulut l'attaquer avec toutes ses forces, le jour du Sabbat. Ce fut en vain que les Juifs, contraints de le suivre, lui représentèrent de respecter ce jour consacré au service du Seigneur : « N'agissez pas si fièrement, ni d'une manière si barbare, lui dirent-ils, mais rendez l'honneur à la sainteté de ce jour et respectez Celui qui voit toutes choses. — Y a-t-il dans le Ciel, leur demande ce malheureux général, un dieu puissant qui ait commandé de célébrer le jour du Sabbat ? — Oui, répondirent-ils, c'est le Dieu vivant et le puis-

sant maître du Ciel qui a commandé qu'on honore le septième jour. — Je suis aussi moi-même puissant sur la terre, reprend-il, et je vous commande de prendre les armes pour obéir aux ordres du roi. » Il prit les armes, mais il périt dans le combat, et toute son armée prodigieusement nombreuse fut mise en déroute.

Combien de maîtres, de chefs, de supérieurs, se font les imitateurs de Nicanor. Comme ce prince impie, ils recevront le châtiment de leur impiété.

N° 399. — LES DIMANCHES TU GARDERAS.

Pourquoi travaille-t-on le dimanche quand il est si doux à l'homme de se reposer ?

Quelques-uns travaillent le dimanche, parce que Dieu le défend. Ils veulent montrer leur indépendance par leur révolte. Ils trouvent un plaisir satanique à braver le Tout-Puissant. Ces impies sont en petit nombre, et ce n'est pas pour eux que nous écrivons ? Mais il y en a beaucoup qui travaillent le dimanche par cupidité. C'est à ceux-là que nous voulons parler. Nous leur disons : Vous violez un commandement que Dieu a publié sur le mont Sinaï au milieu des foudres et des éclairs : « Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat, disait la voix céleste ; tu ne feras aucun ouvrage en ce jour. »

Travailler sans nécessité le jour du dimanche à une œuvre servile, pendant un temps notable, est un péché mortel. Celui qui commet ce péché, mérite le supplice de l'enfer, comme le blasphémateur, le voleur,

l'assassin, le parjure, l'adultère. Sans doute le châtiment de ces pécheurs sera différent comme leur malice, mais pour tous ce sera le feu éternel.

Dieu punit souvent dès ce monde celui qui viole le repos sacré du dimanche. On pourrait en rapporter plus d'un exemple terrible. Aussi c'est une opinion fondée et répandue parmi le peuple que le travail du dimanche porte malheur.

D'ailleurs ce travail est ordinairement stérile. On se lasse et on ne gagne rien. On s'épuise de fatigue, et on reste dans la misère; ou si l'on fait fortune, la fortune s'en va comme elle est venue. Il ne suffit pas en effet que l'homme agite ses bras, il faut encore que dieu bénisse son travail pour le rendre productif. Or, est-ce en offensant Dieu qu'on obtiendra sa bénédiction?

Voyez ce qui arrive de nos jours : le vigneron travaille à sa vigne le dimanche, et le phylloxera la dévore; le laboureur travaille à son champ le dimanche, il y répand un engrais précieux, il y jette une semence plus précieuse encore, et le champ labouré, engraissé, ensemencé ne rend qu'une chétive moisson. Le peu de blé qu'on recueille paie à peine ce qu'il coûte. Les blés étrangers venus en abondance dans les pays où le dimanche est respecté, inondent nos ports, et font baisser les nôtres ; en sorte que le pauvre cultivateur est en détresse.

Il se dédommageait encore sur le prix des bestiaux. Mais voilà que l'Amérique, observatrice du dimanche, nous envoie ses viandes salées, qui sont excellentes, et menace de jeter sur nos marchés de grands troupeaux vivants.

Même phénomène dans l'industrie. La fièvre du

gain faisait marcher les usines le dimanche. Aujourd'hui elles sont forcées de chômer. Il faut réduire les heures de travail. Dans plusieurs même les métiers se taisent.

Les pays étrangers où l'on ne travaille pas le dimanche (c'est-à-dire presque tous) nous apportent le pain, le cuir, le coton et remportent notre or.

Ce n'est pas la première fois que de semblables perturbations affligent le monde. Vous avez semé beaucoup et vous avez peu récolté, disait un ancien prophète aux Juifs, qui désertaient la maison de Dieu pour aller à leurs affaires. Le prophète Jérémie disait, en parlant de ces mêmes prévaricateurs : « Ils ont semé du froment, et ils récoltent des épines ; car la terre est en deuil à cause de la méchanceté de ceux qui l'habitent. » — Revenons à Dieu et à son commandement ; il donnera la fécondité à la terre et la sagesse à ceux qui gouvernent.

N° 400. — LES ŒUVRES SERVILES SONT DÉFENDUES LE DIMANCHE.

La sainte Écriture nous apprend que les enfants d'Israël étant dans le désert, un jeune homme se permit d'aller ramasser du bois le jour du sabbat. Ce violateur du saint jour fut amené auprès de Moise qui le fit jeter en prison. Le Seigneur, consulté sur le châtiment qui devait être infligé au prévaricateur, répondit : « Que ce jeune homme soit puni de mort, et que tout le peuple le lapide hors du camp. » Il fut en effet écrasé sous une grêle de pierres selon l'ordre du Seigneur.

N° 401. — FIDÉLITÉ AU REPOS DU DIMANCHE.

Marie Leckzinska, reine de France, étant à Fontainebleau, apprend que des ouvriers travaillent à un édifice public le jour de dimanche. Aussitôt elle fait appeler l'entrepreneur des travaux et lui demande pourquoi il ose ainsi désobéir à Dieu et au roi. Celui-ci répond que s'il ne travaille pas le dimanche il ne pourra pas livrer son travail au jour fixé et qu'il perdra telle somme convenue : « Tenez, lui dit la Reine, la voilà cette somme ; allez donc fermer votre atelier, et gardez-vous bien à l'avenir de contracter des engagements, que vous ne puissiez remplir qu'en enfreignant ainsi la loi de Dieu et les ordres du roi.

N° 402. — LE DIMANCHE, JE NE MANGERAI RIEN.

Monsieur l'abbé Mulois raconte qu'un enfant de quatre ans, allant journellement à la salle d'asile, dirigée par des religieuses, fut tout scandalisé de voir, un dimanche, son père travailler comme les autres jours. « Mais papa, lui dit-il, c'est aujourd'hui dimanche ; pourtant, la chère sœur nous a dit qu'il ne faut pas travailler le dimanche, parce que le bon Dieu l'a défendu. Est-ce que quand tu étais jeune comme moi, la sœur ne te l'avait pas appris ? — Oui, mon enfant, on me l'avait dit, mais on mange le dimanche comme les autres jours, et si je ne travaille pas qui te donnera à manger ? — Eh bien, petit père, le dimanche je ne mangerai rien ; ne travaille plus, puisque le bon Dieu le défend. » Le père, attendri par l'admirable

langage de ce cher enfant, l'embrassa affectueusement et cessa de travailler.

N° 403. — LE DIMANCHE ET LE CURÉ D'ARS.

Le curé d'Ars prêchait sans cesse la sainte loi du dimanche. « Vous travaillez, disait-il, mais vous ruinez votre âme et votre corps. Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer. L'homme n'est pas seulement une bête de travail, mais c'est aussi une âme créée à l'image de Dieu. Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu ; c'est son jour, à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder, il vous en a donné six, il s'est réservé le septième. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus. Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre, c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui. » (*Bulletin de saint François de Sales.*)

GRAND MOYEN POUR SANCTIFIER LE DIMANCHE

Sommaire doctrinal.

Entendre dévotement la sainte messe, assister aux vêpres et aux autres exercices de piété qui se font à l'Église, s'approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie ; écouter avec respect et attention la parole de Dieu, faire quelques lectures spirituelles, visi-

ter les malades, consoler les affligés, sont les principaux actes que les vrais fidèles ont coutume de faire les dimanches et fêtes de commandement.

Mais de toutes les œuvres, il n'y a que l'assistance à la messe qui soit obligatoire sous peine de péché mortel, et cette obligation atteint tous les fidèles qui sont arrivés à l'âge de raison et qui n'en sont pas empêchés par des motifs légitimes.

Il ne suffit pas d'assister de corps à la messe, il faut y assister avec l'intention de l'entendre, et y apporter une attention au moins intérieure. Il est plus parfait et plus sûr d'y joindre une attention au moins intérieure en s'unissant au prêtre et en priant avec lui.

N° 404. — LE MARCHAND ET LE CORDONNIER.

Au commencement de ce siècle, un cordonnier de Lyon avait coutume de travailler dans une échoppe au moins pendant la matinée du dimanche. Un marchand très pieux, son voisin, voyait avec peine cette infraction à la loi du saint jour. Un dimanche matin, étant allé le trouver, il se permit de lui faire quelques observations très amicales. Mais l'ouvrier lui répondit : « Vous qui êtes riche, mon cher voisin, vous pouvez certainement vous reposer le dimanche sans en ressentir aucun dommage, mais moi qui suis pauvre et chargé d'une nombreuse famille, j'éprouverais un dommage trop considérable si je ne travaillais pas. — Je ne veux certainement pas vous occasionner du dommage, reprit le marchand avec douceur; mais je suis disposé à compenser tout celui que vous aurez

essuyé pendant six mois, si vous ne travaillez pas le dimanche et si vous assistez à l'office divin. Acceptez-vous la proposition ? — Très volontiers, répondit le cordonnier. Il m'est bien plus agréable d'aller me reposer à l'Eglise que de travailler, surtout quand vous aurez encore la bonté de me tenir compte des dommages que j'aurai éprouvés. » Les deux voisins se serrèrent affectueusement la main, et le traité fut conclu.

Lorsque les six mois furent écoulés, le marchand alla trouver le cordonnier, et lui dit : « Bravo, mon cher voisin, vous avez tenu fidèlement votre parole, je tiendrai aussi la mienne. Dites-moi la perte que vous avez essuyée, je suis disposé à la compenser jusqu'à la dernière obole. — Oh ! répondit le cordonnier, je dois vous déclarer, mon cher monsieur, que je n'en ai éprouvé absolument aucune. Que dis-je? Je n'ai que des remerciements à vous faire. Depuis votre conseil, que j'ai suivi, je suis heureux et tout prospère dans ma maison. J'ai assisté assidûment aux offices, et en entendant le sermon, j'ai appris une foule de choses que j'avais oubliées. On m'appelait naguère le cordonnier emporté ou le *grognard* sempiternel ; aujourd'hui je suis devenu patient ; j'ai repris le goût de la prière. La paix la plus parfaite règne dans ma famille, le travail va mieux que jamais et nous sommes très heureux. » Le marchand, touché de ce langage, tira une petite somme de sa bourse, en lui disant : « Acceptez ceci comme un gage de mon affection, et continuez de sanctifier le dimanche. »

N° 405. — POURQUOI TANT DE MALHEUREUX?

Vous savez que je suis chercheur ; mon ami le docteur S... ne l'est pas moins. « Voilà vingt ans, me dit-il, que je cours le monde ; j'ai bien vu des familles malheureuses..., désunies... J'en ai compté 342 ! Or, sur ce chiffre, 320 manquaient au devoir de la messe du dimanche, vivaient, en conséquence, sans instruction religieuse et en dehors de toute religion. C'était le paganisme en plein christianisme. Je ne m'étonnais pas de trouver là la misère et la haine.

» Sur 417 jeunes gens, désespoir et déshonneur de leurs familles, je n'en connais que 12 qui fréquentaient l'église. Tous les autres n'y mettaient jamais le pied.

» Savez-vous, sur 23 banqueroutiers, combien allaient à la messe?... Pas Un... A l'église, la conscience crierait trop fort ! Au prône, en effet, ne condamne-t-on pas souvent l'injustice ?...

» Sur 40 magasins qui ouvrent le dimanche, il n'y en a pas 20 qui prospèrent réellement...

» Sur 25 enfants qui sont sans cœur pour leur vieux parents, il y en a 24 qui ne connaissent plus le chemin de l'église. »

J'étais écrasé sous le poids de cette statistique. Et, cependant, vous l'avouerai-je, j'éprouvais au fond du cœur comme une certaine satisfaction en apprenant que notre DIEU faisait justice, même ici-bas, des révoltés qui l'outragent et profanent sa foi sainte. (JEAN VALADÉ.)

N° 406. — LE DOCTEUR PARADIS.

Le docteur Paradis, médecin fort habile d'Auxerre, n'était pas moins bon praticien. Sa charité égalait son dévouement, mais il ne manquait jamais d'en tirer parti pour ramener ceux qu'il secourait à la pratique des devoirs religieux.

Un jour, le conducteur inattentif d'un grand char de campagne accrocha, par sa faute, le coupé du docteur. Le choc fut si violent que le coupé fut défoncé et que le docteur faillit être tué. L'auteur de l'accident, confondu de sa maladresse, se demandait ce qu'allait lui coûter un tel accident, quand il reconnut qu'il avait affaire au docteur Paradis ; c'était son salut. — Pardonnez-moi, lui dit-il, j'avoue mes torts, mais je suis un pauvre homme et jamais je ne pourrai payer le dégât que je viens de faire à votre voiture ! — En effet, mon ami, voilà pas mal d'argent qu'il me faudra dépenser pour réparer votre maladresse. Vous réclamer cet argent serait peut-être inutile. Nous allons traiter : je ne vous réclamerai rien à la condition que vous alliez, tous les dimanches de cette année, prier pour moi à la messe. — La proposition, on le pense, fut bientôt acceptée.

Quelque temps après, le pauvre homme vint remercier le docteur et l'assura que depuis l'accident, il ne manquait jamais la messe le dimanche. — Eh bien ! brave homme, puisque vous pouvez bien y aller pendant une année en punition d'avoir défoncé ma voiture, continuez à y aller, pendant toute votre vie, pour vous préserver vous-même, à la fin de vos

jours, d'une catastrophe bien autrement grave que celle de ma voiture. — Le campagnard, touché de l'air de bonté du docteur Paradis, le lui promit, et tint parole. — Je ne puis faire autrement que d'aller à la messe le dimanche, disait-il, car se serait tromper le bon médecin !

Dieu n'a-t-il pas fait pour nous tous mille fois plus que le docteur Paradis pour ce pauvre homme. Pourquoi craignons-nous si peu de le tromper en manquant aux devoirs les plus essentiels que nous lui devons ? (*Le Dimanche catholique.*)

N° 407. LE DIMANCHE CHEZ LES CHRÉTIENS DE CHINE.

Nos missionnaires parlant des nouveaux chrétiens de la Chine, du Japon, du Thibet, de l'Amérique... affirment que ces nouveaux fidèles sanctifient le dimanche de la manière la plus édifiante. Pour entendre la sainte messe, ils ont très souvent à faire un voyage de huit à dix lieues, à travers des chemins presque impraticables. Cependant les difficultés ne les arrêtent point. Ils partent dès le lever du jour et arrivent à l'endroit où se trouvent les missionnaires, pour prendre part au divin sacrifice. Après la messe, ils se confessent, assistent au catéchisme, à vêpres, à la bénédiction du saint-Sacrement ; et ce n'est qu'après avoir ainsi parfaitement sanctifié le dimanche qu'ils reprennent le chemin de leurs cabanes. Que de chrétiens ces exemples devraient couvrir de confusion ! ! !

N° 408. — UNE RUDE LEÇON.

L'histoire rapporte que le duc de Brunswick, qui vivait vers la fin du dernier siècle, attachait un très grand prix à la stricte observance des dimanches et fêtes.

Un jour, il apprend que certains paysans avaient l'habitude de se réunir, à l'heure de la messe, dans un cabaret, et de passer à boire tout le temps qu'ils avaient dû employer à assister au divin sacrifice et à entendre la parole divine ; les remontrances mêmes des magistrats n'avaient pu arracher ces intrépides buveurs à leur funeste habitude. Le duc, revêtu d'une redingote grossière boutonnée jusqu'au menton, se rend un dimanche dans l'auberge qui lui avait été désignée. Au moment où la cloche appelait les fidèles au pied des autels, arrive la troupe des impies, précédée d'un large et lourd personnage qu'à son nez rubicon et à sa figure enluminée on pouvait facilement prendre pour le chef de la bande joyeuse. Il prend place au haut de la table et fait asseoir l'étranger à côté de lui.

Aussitôt l'aubergiste apporte devant le président une énorme cruche d'eau-de-vie. Celui-ci la prend entre les mains, en avale une bonne dose, puis la remet entre les mains de l'étranger, en lui disant : *Passe cela à ton voisin.* La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au chef qui, après en avoir largement bu, la remet de nouveau en circulation. Chaque convive la saisit successivement avec la même avidité et la quitte en disant : *Passe cela à ton voisin.*

A la troisième tournée de l'inépuisable cruche, le duc se relève en fureur, déboutonne sa redingote, et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et les insignes du Souverain, donne de toutes ses forces un soufflet au chef de la bande, en lui disant : *Passe cela à ton voisin* !... Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écria : « Que celui d'entre vous qui frappera trop doucement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne et prompte justice. A ces mots, tous les bras se lèvent, les soufflets, pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq à six fois de suite, jusqu'à ce que enfin le duc, satisfait du châtiment qu'il vient d'infliger à cette incorrigible bande de buveurs, les laissa en repos.

Et l'on dit que le dimanche suivant nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

N° 409. — UN ENFANT DE 12 ANS CONVERTIT SON PÈRE ET SA MÈRE.

Un jeune enfant de douze ans dont le père et la mère étaient sans religion eut le bonheur d'être confié à des maîtres aussi habiles que vertueux. Sous leur sage direction il se prépara admirablement à sa première communion. Le beau jour arrivé, Dieu parla délicieusement à cette âme angélique, son bonheur était inexprimable ; une joie toute céleste rayonnait sur son front. Toutefois quand arrivait le dimanche, une tristesse profonde entrait dans son cœur. Il versait d'abondante larmes parce que son père et sa mère n'allaient jamais à la messe. En vain les avait-il priés et suppliés de l'accompagner au pied des autels.

Voyant ces instances inutiles, ce cher enfant se mit à aller à la messe deux fois par semaine, une fois pour son père, une fois pour sa mère. Celle-ci s'apercevant de ces sorties matinales et régulières observa son cher fils et le suivit même un jour jusqu'à l'église où elle l'aperçut recueilli comme un ange et priant avec ferveur. Elle l'attend au sortir de la maison de Dieu, et surprenant la trace de quelques larmes sur son visage, elle se trouble et questionnant cet ange, elle lui dit : « Qu'as-tu, mon enfant ? Que viens-tu faire ici si souvent ? » L'enfant se jette dans les bras de sa mère et lui dit : « Hier c'était pour mon père ; aujourd'hui c'est pour toi. » On devine le reste : les bons cœurs ne sont pas rares chez les parents. Le dimanche suivant, l'ange radieux était à la messe à côté de son père et de sa mère.

N° 410. — JE VEUX ÊTRE UN BON CATHOLIQUE.

Un républicain outragé, mécontent de ne pas obtenir ce qu'il désirait, disait à un ami : « La tournure des affaires m'a complètement ramené aux idées catholiques : Je vois bien que là seulement est le salut. Toutefois par quel bout commencer un bon catholique ? *Car je veux être un bon catholique..* Eh bien, mon ami, allez à la messe tous les dimanches, dans votre paroisse, avec un livre de prières, *à la messe paroissiale surtout* , et le reste viendra tout seul.

N° 411. — INGÉNIEUSE REPARTIE.

Un forgeron de Boulogne voulait obliger son fils

qui venait de faire sa première communion à travailler le dimanche. L'enfant objecta que les commandements de Dieu l'interdisent formellement. « Bah, répondit le père, les commandements de Dieu sont faits pour les petits enfants, et te voilà devenu un homme. — Mais, mon père, reprit l'enfant, immédiatement après le commandement qui ordonne de sanctifier le dimanche, il y en a un qui dit : « Tes père et mère honoreras. » — « Est-ce que celui-là aussi n'est fait que pour les petits enfants ? » Le père demeura interdit et ne répondit rien. L'enfant ne travailla pas et se rendit à l'église. Après l'office, il fut tout joyeux de voir son père qui y était également venu, et qui l'embrassa tendrement en lui disant : « Tu avais bien raison, mon enfant, il faut toujours faire ce que le bon Dieu ordonne. Désormais, je ferai comme toi, » et il tint parole.

TABLE DES MATIÈRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NÉCESSITÉ ET MOYENS DE S'INSTRUIRE DANS LA RELIGION

I. — Nécessité de l'Instruction religieuse

PREMIÈRE PARTIE

VÉRITÉS QUE NOUS DEVONS CROIRE

DEUXIÈME PARTIE

DEVOIRS QU'IL FAUT REMPLIR

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

